

3 2044 106 334 154

Arnold Arboretum Library



THE GIFT OF
FRANCIS SKINNER
OF DEDHAM
IN MEMORY OF
FRANCIS SKINNER
(H. C. 1862)

Received





ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1878

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-CINQUIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

68, RUE DE LYON

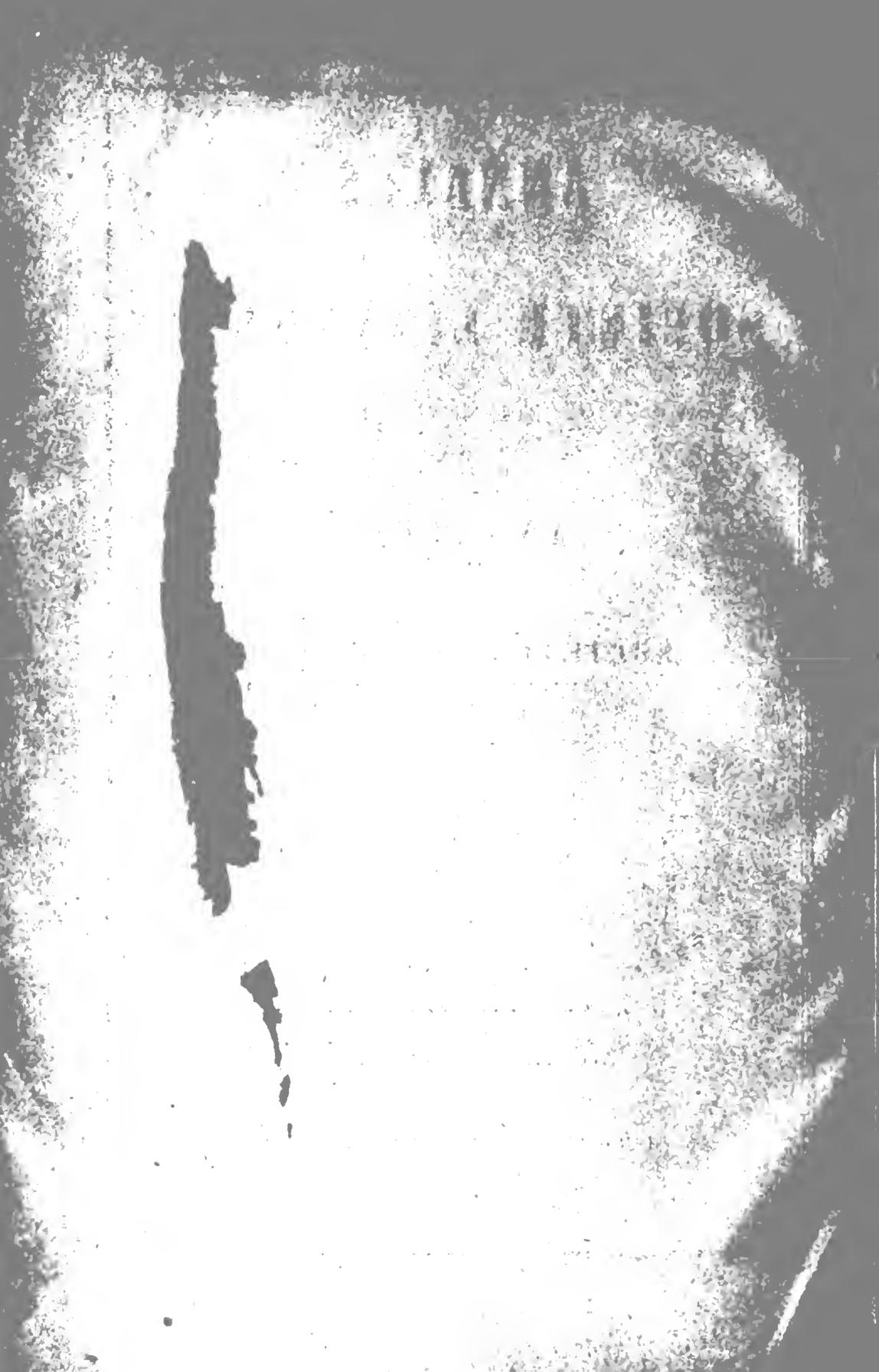
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE

Octobre 1878.



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

THE HISTORY OF THE

REPUBLIC OF THE

UNITED STATES OF AMERICA

1776

BY JOHN ADAMS

1780

1783

1787

1791

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

1878

Année 1878

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-CINQUIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

65, RUE DE LYON

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE

—
Octobre 1878.

ARROL
ARBORICULTURE
HARVARD
UNIVERSITY

TABLE

CONTENTS

CHAPTER I. THE HISTORY OF THE
CHAPTER II. THE HISTORY OF THE
CHAPTER III. THE HISTORY OF THE
CHAPTER IV. THE HISTORY OF THE
CHAPTER V. THE HISTORY OF THE
CHAPTER VI. THE HISTORY OF THE
CHAPTER VII. THE HISTORY OF THE
CHAPTER VIII. THE HISTORY OF THE
CHAPTER IX. THE HISTORY OF THE
CHAPTER X. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XI. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XII. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XIII. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XIV. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XV. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XVI. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XVII. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XVIII. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XIX. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XX. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XXI. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XXII. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XXIII. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XXIV. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XXV. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XXVI. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XXVII. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XXVIII. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XXIX. THE HISTORY OF THE
CHAPTER XXX. THE HISTORY OF THE

TABLEAU
DES
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON
AU 31 DÉCEMBRE 1878

BUREAU

- MM. OUSTRY, ✨, Préfet du Rhône, *président d'honneur.*
MULSANT, ✨, *président.*
DEBAT, *secrétaire général.*
JUTTET, *secrétaire-archiviste.*
BECKENSTEINER, *trésorier.*

Conservateurs

- MM. SAINT-LAGER, *pour la botanique.*
FALSAN, *pour la minéralogie.*
 . . . *pour la zoologie.*
 . . . *bibliothécaire.*

Membres honoraires

- MM. DESJARDINS, ✨, ancien architecte en chef de la ville.
MILNE EDWARDS, C. ✨, membre de l'Institut.

- MM. BLANCHARD, ✨, membre de l'Institut,
 WATTEVILLE (le baron de), ✨, directeur des sciences et
 des lettres au ministère de l'instruction publique.
 SERVAUX, ✨, †, sous-directeur des sciences et des let-
 tres au ministère de l'instruction publique.

Membres titulaires

1833

MM.

- MULSANT (Étienne), ✨, correspondant de l'Institut, bibliothécaire
 de la ville.

1839

- GÉRARD (le D^r), rue Constantine, 2.

1845

- JORDAN (Alexis), rue de l'Arbre-Sec, 40.

1846

- DUGAS (Ozippe), rue de Lyon, 90.
 BECKENSTEINER (Christophe), rue Bât-d'Argent, 14.
 MILLIÈRE (Pierre), †, à Cannes.

1849

- LE JOLIS (Auguste), †, président de la Société des sciences natu-
 relles de Cherbourg.

1850

MM.

S. Exc. M. RENARD, †, secrétaire de la Société des naturalistes de Moscou.

1851

GENSOUL (André-Paul), rue de Vaubecour, 42.

1855

GUINON (Nicolas), ✱, chimiste, rue Bugeaud, 6.

MANGINI (Lucien), ✱, ingénieur civil, sénateur, rue Saint-Joseph, 2.

1856

PALLIAS (Honoré), rue Centrale, 25.

ARLÈS-DUFOUR (Gustave), négociant, place Tholozan, 19.

GABILLOT (Joseph), quai des Célestins, 5.

1857

FOURNEREAU (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.

1858

REY (Claudius), officier d'académie, place Saint-Jean, 4.

1859

WILLERMOZ (Ferdinand), rue Bourbon, 38.

ANDRIEUX (Louis), ✱, député, préfet de police, à Paris.

1860

PARISET (Ernest), ✱, membre de la Chambre de commerce, quai Saint-Clair, 14.

BIÉTRIX (Camille), rue Lanterne, 21.

MM.

- BERNE (Philippe), négociant à Saint-Chamond (Loire).
 CHAURAND (le baron Armand) ✨, rue Sala, 23.
 DEBAT (Louis), place Perrache, 7.
 MAISON (Louis), rue de Tournon, 17, à Paris.
 RAVINET (le Dr Jules), rue Constantine, 5.
 CHARVÉRIAT (Antoine-Marie), notaire, rue d'Algérie, 27.
 BONVOULOIR (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15, à Paris.
 MANGINI (Félix), ingénieur civil, place Bellecour, 6.

1861

- ROURE (Adrien), directeur de la *Nationale*, à Vienne (Isère).
 DU MARAIS, ancien conseiller de préfecture, à Lyon.
 BAUDRIER, ✨, président de chambre à la Cour d'appel, rue du Plat, 8.
 BRESSON (Louis), architecte, place de la Bourse, 2.
 ALLARD (Clément), rue des Capucins, 6.
 FRACHON (l'abbé), à Annonay (Ardèche).
 FRANC (Théophile), rue Neuve, 7.
 BELLAGUET, ✨, ancien chef de division au ministère de l'instruction publique, à Paris.
 LAGREVOL (de), ✨, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.

1862

- BOFFARD (Joannès), notaire, place de la Bourse, 2.
 JUTTET (le Dr), place Saint-Jean, 10.
 BRUN (Claude), avocat, quai de l'Archevêché, 18.
 GUIMET (Émile), ✨, place de la Miséricorde, 1.
 VACHAT (du), juge à Belley (Ain).
 DELOCRE (O.), ✨, ingénieur en chef du département, rue de la Reine, 47.

1863

MM.

ROMAN (Ernest), place des Pénitents-de-la-Croix, 1.

MICHEL D'ARMANCOURT (Victorin), maire d'Irigny, rue de Bourbon, 16.

BRUNET-LECOMTE, ✱, †, négociant, rue des Colonies, 2.

GUINON (Francisque), quai de l'Hôpital, 11.

DUGAS (Henri), ✱, rue Sala, 2.

1864

RIAZ (Auguste de), banquier, quai de Retz, 10.

ARTHAUD (le Dr) ✱, à Bron.

KLEINMANN (Édouard), au Crédit Lyonnais.

LÉVY (Gustave), négociant, quai Saint-Antoine, 29.

NEWESEL (Joseph de), rue du Plat, 10.

BOUCOD, à Saint-Vallier (Drôme).

1865

DESGRAND (Louis), négociant, rue Lafond, 24.

PERRAUD (Louis), quai Tilsitt, 25.

1866

PAIN (Antoine), place Gerson, 3.

FALSAN (Albert), à Saint-Cyr au Mont-d'Or.

MARNAS, ✱, chimiste, quai Castellane, 1.

CHABRIÈRES, négociant, place Louis-Seize, 12.

PICHOT (Emmanuel), négociant, place de la Fromagerie, 9.

BECKENSTEINER (Charles), rue Bât d'Argent, 1.

SONTHONAX (Léon), rue de l'Hôtel-de-ville, 33.

BOVAGNET, négociant, à la Mulatière.

GILLET (Joseph), ✱, chimiste, quai de Serin, 9.

GENEVET (Antoine), rue Kléber, 9.

1867

MM.

- FOURNET, †, rentier, à Émeringes.
 BÉNIER, cours Vitton, 1.
 SANDRIER (Louis), place Saint-Clair, 7.
 ROUX (André), rue du Griffon, 13.
 RIBOLLET (Joseph), rue de l'Hôtel-de-Ville, 36.

1868

- VIDAL, ✱, ancien président du Tribunal de commerce, quai Saint-Vincent, 43.
 SAINT-LAGER (le Dr Jean), président de la Société de botanique, cours de Brosses, 8.
 FOUGERAT, négociant, rue Saint-Pierre, 14.
 LAVAL (Henri), juge de paix à Monsol.
 RAMBAUD (Joseph), rue du Plat, 24.

1869

- SEGUIN (Louis), négociant à Annonay.
 GOURDIAT (Jude), négociant à Tarare.
 EBRARD (Sylvain), à Unieux (Loire).
 VIDAL (Maurice), quai Saint-Vincent, 43.
 BILLOUD (Gabriel), rue du Peyrat.
 BERTHOLEY (Martial), à Mornand.
 HEYDEN (le baron de), à Francfort-sur-Mein.
 KUNCKEL (Jules), rue Gay-Lussac, 28, Paris.

1870

- JACQUIER (François), négociant, rue Puits-Gaillot, 31.
 DURAND (Victor), cours Vitton, 63.

1872

MM.

- VERCHÈRE (Ernest-Antoine), Grande Rue de Cuire, 86.
COQUET (Adolphe), architecte-ingénieur, quai Joinville, 21.
WETTENGEL (P.), quai de l'Hôpital, 6.
FITLER (Alexandra-Charles-Paul), quai Castellane, 5.
DESGRANGE (Alphonse), rue Puits-Gaillot, 19.
GIRAUD (Léon), négociant, rue du Griffon, 12.
COGNARD (le Dr), rue Mercière, 7.
SIMIAN, rue Désirée, 2.
BOUVARD (Émile), avenue de Saxe, 175.
DUGUEYT (Charles), rue du Plat, 12.
DUCREST (François), chef d'escadron en retraite, rue de l'Arbre-
Sec, 7.
MÉHU, pharmacien, à Villefranche (Rhône).
REYNAUD (Lucien), négociant, rue de Lyon, 19.
ROCHE (Edmond), quai Saint-Clair, 1.

1873

- GLAIVOUZ, rentier, rue de l'Annonciade, 3.
DREVON (Henri), négociant, cours d'Herbouville, 67.
MUGUET (Jules), notaire, rue Puits-Gaillot, 1.
GALLAND (Charles), négociant à Vienne (Isère).
GUICHON, ancien pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, 29.

1874

- DES GOZIS, avocat à Montluçon (Allier).
SONNERY-CHAVERONDIER, membre du conseil général de la Loire,
à Tarare.

1877

MM.

PONCHON, négociant, quai Saint-Vincent, 42, démissionnaire.
OSCHANINE (Basile), candidat à l'Université de Moscou.

Membres décédés •

- DE LA SAUSSAYE, C. ✨, (Jean-François de Paule), membre de l'Institut, mort à Blois en son château de Troussay, le 25 février 1878, dans sa 76^e année.
- PERROUD (Benoit-Philibert) († Albert le Valeureux), vice-président de la Société linnéenne, mort le 20 février 1878, dans sa 81^e année.
- DESGRAND (Paul), mort au château de Montcelar, commune de Tassin, le 25 août 1878, âgé de 79 ans.
- EYMARD (Paul), né à Lyon, mort à Oullins le 27 mai 1878, dans sa 76^e année. •
- PATRICOT (Joseph-Ignace-Alexis), avoué, mort à Lyon, le 18 août 1878, dans sa 58^e année.
-

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION
DE
CHÉNILLES ET LÉPIDOPTÈRES
INÉDITS

PAR P. MILLIÈRE

Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 8 mai 1878.

Attacus Pernyi, GUÉRIN-MENN.

Mémoire lu à l'Académie des sciences, le 28 mai 1855. — F.-A. BIGOT
Bulletin de la Société d'acclimatation, Mars 1873.

Il est certain que de tous les insectes utiles aux arts, les *Attacus* et *Sericaria* sont les plus précieux, puisque toutes ou presque toutes les espèces de ces deux genres nous donnent de la soie, cette matière textile devenue si nécessaire, de nos jours, chez tous les peuples civilisés, et qui, nous a dit Guérin-Menneville, nous fait tirer annuellement de notre sol une valeur de plus de trois cent millions de francs.

Dans son traité spécial de l'éducation des chenilles produisant de la soie, le même auteur nous apprend que les larves connues de *Bombyx* (*Attacus*) vivant sur le chêne ordinaire et donnant de la soie, sont au nombre de six : *Attacus Mylitta* des auteurs anciens, de l'Inde; *A. Pernyi*, Guérin-Men., de la Chine; *A. Yama-Mai*, Guérin-Men., du Japon; *A. Roylei*, Moore, de l'Himalaya; *A. Assamensis*, Helfer, de l'Assam, dans l'Inde anglaise, et

A. *Polyphemus*, Cramer, de l'Amérique septentrionale. Les trois premières espèces donnent une soie très forte généralement employée dans les contrées d'où proviennent ces *Attacus*; cette soie arrive même sur nos marchés d'Europe. La première et la troisième de ces espèces ont été minutieusement décrites par Guérin-Menneville dans sa *Revue Zoologique*; l'*Yama-Maï* a été figurée dans la même Revue scientifique (1861, p. 187, pl. 11, 12 et 13) sous les noms de *Bombyx (Antheraea) Yama-Maï*, « du nom vulgaire sous lequel on connaît l'insecte au Japon. » Cependant la seconde espèce, le *Pernyi*, n'a été que très sommairement décrite sous ses divers états, et n'a été figurée nulle part. Je viens combler cette lacune et présenter l'image de cette belle et précieuse Saturnide sous ses diverses formes.

Si Guérin-Menneville a passé légèrement sur l'*Attacus Pernyi* alors qu'il décrivait longuement les *Att. Mytila* et *Yama-Maï*, c'est que sans doute, le *Pernyi*, considéré au point de vue de la sériciculture, lui présentait un intérêt moindre. Les œufs des deux premières espèces passent l'hiver et éclosent au printemps, lorsque se montrent les feuilles du chêne ordinaire (*Quercus robur*); mais il n'en est pas ainsi du *Pernyi*, qui a deux générations, dont la seconde demeure en chrysalide pendant l'hiver. Si tout se passe bien pour la première éclosion du *Pernyi*, éclosion qui a lieu au mois de mai en Europe, plus particulièrement en France, et dont l'insecte parfait se montre en août, il ne peut en être de même pour la seconde génération, car les œufs provenant de cette dernière, éclosent au mois de septembre. En effet, en France, notamment aux environs de Lille où l'éducation de l'espèce se pratique en grand sous les yeux de M. Le Roy, notre collègue de la Société entomologique de France, les chenilles du *Pernyi*, parvenues à leur troisième ou quatrième mue, à la fin d'octobre, meurent infailliblement de faim, par la raison que les chênes, à cette époque de l'année, perdent leurs feuilles vertes.

Pour remédier au grave inconvénient de voir périr misérablement les chenilles de la seconde éclosion, j'ai tenté un essai dans l'extrême Midi de la France, à Cannes, non loin de la mer : essai

qui peut, par la suite, être couronné d'un plein succès. Car, sur le littoral méditerranéen, les chênes ordinaires conservent leurs feuilles fraîches assez tard et, dans ce cas, peuvent permettre à la seconde génération du *Pernyi* de se transformer avant la fin de décembre.

Si les éclosions, lors de ma première tentative, n'ont réussi qu'imparfaitement au printemps de 1877, c'était sans doute à cause de la manière dont mes chenilles avaient été nourries. J'ai appris trop tard que les feuilles des rameaux de deux ans, moins aqueuses que celles des rejetons de l'année, devaient être choisies de préférence.

C'est à M. de Saulcy, de Metz, a dit Guérin-Menneville, qu'est dû ce perfectionnement dans l'éducation des vers à soie du chêne.

En me résumant, je dirai que, s'il est possible d'obtenir en Provence deux éclosions de l'*Attacus Pernyi*, cette belle Saturnide peut être appelée à avoir une grande utilité en France, et ses produits être recherchés à l'égal de ceux de ses congénères les *Myliitta* et *Yama-Mai*, car les œufs du *Pernyi* seraient chaque année récoltés deux fois ici, ce qui, je crois, n'a pas eu lieu jusqu'à ce jour. Dès lors, on serait dispensé de faire venir de Chine, à grands frais, chaque printemps, la graine pour l'élevage de nouvelles chenilles.

Les *Att. Yama-Mai* et *Pernyi* ont entre eux certains rapports de forme et de couleurs, mais les mœurs de ces deux espèces sont bien dissemblables. Guérin-Menneville nous a signalé un fait physiologique des plus intéressants à l'égard de l'*Yama-Mai* : chez les œufs de cette espèce, « l'embryon se forme quelques jours après la ponte, et la jeune chenille demeure enfermée jusqu'à l'époque où les bourgeons des chênes se développent l'année suivante » ; chez le *Pernyi* jamais rien de semblable n'a été remarqué.

La chenille de l'*Yama-Mai*, en sortant de l'œuf, est jaune avec quelques raies longitudinales noires. La chenille du *Pernyi* ne demeure que trois ou quatre semaines à l'état d'œuf, et lorsqu'elle éclot, elle est *entièrement noire*.

Sept à huit semaines après son éclosion, la chenille du *Pernyi*

est parvenue à son entier développement, les anneaux sont très distincts, principalement les deuxième et troisième, sensiblement plus élevés que les autres. Le fond de la chenille est d'un très beau vert pomme, et la ligne stigmatale, de couleur bois, se voit toujours blanche de chaque côté sur les trois derniers segments, très large sur ceux-ci, et finissant en pointe à peine visible sur le premier anneau. La tête, relativement petite, est aussi couleur de bois; elle est, de plus, marquée de gros traits et de points bruns. Les pattes écailleuses sont d'un brun clair, ainsi que la couronne des dix autres pattes. Les stigmates sont très elliptiques, d'un brun clair et cerclés de noir. Les points pilifères sont saillants, garnis de poils fins, raides et roussâtres. Ces points sont, sur la région dorsale, principalement sur les premiers anneaux, d'une teinte argentée brillante; les quatrième et cinquième portent une grande tache elliptique d'un vif éclat, et cerclée de brun. Les perles ou points pilifères placés en dessous de la ligne stigmatale sont d'un bleuâtre pâle à peine perceptible.

Pour se transformer, cette chenille lie, le plus souvent, trois ou quatre feuilles de chêne, file une coque ovale d'un blanc jaunâtre, composée d'une soie abondante assez forte dont la couleur varie. D'autres fois, la chenille se fixe aux parois de la grande cage en toile métallique qui la renferme. J'ai dit que les cocons ne sont pas toujours d'une couleur uniforme : ils se montrent parfois d'un gris plus ou moins blanchâtre sans que rien puisse expliquer la cause réelle de cette variation.

La chrysalide est relativement courte et très brune.

Tout le monde connaît l'insecte parfait; je n'en dirai donc que deux mots.

INSECTE PARFAIT

Envergure : ♂, 0^e, 10 à 0^e, 11; ♀, 0^e, 11 à 0^e, 12.

Les quatre ailes sont grandes et bien développées; les supérieures sensiblement falquées et aiguës à l'apex. Le fond est de

couleur feuille morte, avec une large tache ocellée au centre de chaque aile. Cette tache est diaphane, cerclée d'un double liséré blanc mat et rose du côté interne, et d'un liséré noir du côté externe. Une large bande blanche ombrée de vineux intérieurement, traverse obliquement les quatre ailes en partant de l'apex des supérieures. La bonne moitié de la côte et le sommet du thorax sont teintés de gris vineux. Le dessous est semblable au dessus; il est de plus lavé de vineux, et la bande transverse des quatre ailes est remplacée ici par une série de gros points triangulaires vineux, marqués de blanc à la pointe externe. Les antennes sont très plumeuses. Le thorax et l'abdomen sont robustes et bien fournis de poils concolores.

La ♀ serait en tout semblable au ♂, si elle n'était un peu plus grande que lui, avec les antennes simplement pectinées.

Avant de clore cet article, je citerai l'éducation du métis des *Atacus*, *Yama-Maï* et *Pernyi* faite par M. F.-A. Bigot. Extrait d'un rapport présenté à la Société d'acclimatation, en mars 1875, dans lequel l'auteur rend compte d'essais qu'il a entrepris par l'hybridation de ces deux Saturnides.

« Après avoir obtenu, dit M. Bigot, plusieurs mariages des *Pernyi* femelles avec des *Yama-Maï* mâles, je cherchai à obtenir la contre-partie, c'est-à-dire le croisement d'*Yama-Maï* femelles avec des *Pernyi* mâles; de ce côté, j'eus moins de succès, les mariages se firent avec beaucoup de difficultés; j'observai chez ceux-ci la même disposition que chez les autres à s'accoupler deux et trois fois de suite, mais les résultats étaient toujours négatifs. . . .

« En résumé, le croisement du *Pernyi* femelle avec l'*Yama-Maï* mâle donne de très bons résultats; tandis que celui provenant d'*Yama-Maï* femelle avec *Pernyi* mâle reste pour ainsi dire sans effet.

« Huit mariages du *Pernyi* femelle avec l'*Yama-Maï* mâle me fournirent en chiffre rond 1,000 œufs, alors que le même nombre d'accouplements *Yama-Maï* femelle avec *Pernyi* mâle ne produisit que 200 œufs sur lesquels il fallut en retrancher 150 mauvais. »

Les cocons de l'hybride, obtenus par M. Bigot, sont moins gros que ceux du *Pernyi*; leur taille les rapproche plutôt de ceux de l'*Yama-Maï*. Si par le croisement de ces deux *Attacus*, on pouvait se débarrasser, dit encore M. Bigot, non complètement, au moins en partie, du grave inconvénient que présente la soie du *Pernyi*, moins appréciée des sériciculteurs que celle de l'*Yama-Maï*, par la raison que cette soie, assez grossière, donne ses fils maintenus entre eux par une matière gommeuse qui ne se dissout que dans l'eau bouillante additionnée de potasse, « ce serait un heureux résultat qui permettrait d'utiliser d'une manière avantageuse les produits de ce nouveau *séricigène*. »

L'auteur du Mémoire en question ne dit rien de l'insecte parfait de ce métis; il n'était sans doute pas éclos lorsqu'a paru sa brochure.

« L'année prochaine, je renouvellerai mes essais (en ayant soin de faire toute l'éducation d'automne dans une chambre chauffée, de manière à pouvoir arriver au coconnage sans craindre de manquer de nourriture), et si, comme je l'espère, je mène à bien ces deuxième et troisième éducations, je pousserai jusqu'au bout mes expériences et je m'empresserai de les soumettre à votre examen.

« Les œufs d'*Yama-Maï* femelles avec *Pernyi* mâles, dit M. Bigot en terminant, m'ont donné 50 chenilles; l'éducation de ces chenille s'est tellement prolongée qu'il m'a été impossible d'obtenir des cocons, n'ayant plus de feuilles à leur donner², j'ai pris la résolution de les exposer au froid, cherchant par ce moyen à les faire hiverner; je doute fort que cela réussisse, mais au moins j'aurai fait tout ce qu'il est possible pour les réchapper. »

OBS. Le fait suivant m'est communiqué; je crois devoir en informer messieurs les entomologistes.

Feu Guérin-Menneville a présenté à l'Institut, sous son nom, l'*Attacus Pernyi*, et n'a nullement dit que cette espèce avait été dédiée au savant missionnaire Perny, par feu Jourdan, ancien président de l'Académie des sciences de Lyon, lequel avait remis à Guérin-

¹ Je fais observer que c'est aux environs de Paris qu'a eu lieu l'éducation de ces vers à soie du chêne.

Menneville, lors de son passage en cette ville, des œufs, des chenilles et des cocons de ce beau lépidoptère. C'est avec justice que déjà mon savant ami M. Mulsant, dans son *Cours élémentaire d'Histoire naturelle*, p. 273, a relevé le fait que je viens de mentionner.

***Caradrina Jurassica*, RIGGENBACH.**

Cette nouvelle *Caradrina* tient de ses voisines *Fuscicornis*, Rb., *Selini*, Bdv. et *Kadini*, Frey : on la confondrait aisément avec elles si on ne pouvait la juger comparativement.

M. Riggenbach, de Bâle (Suisse), qui a découvert la *Jurassica*, me mande que le « D^r Staudinger, qui d'abord ne voyait en cette *Caradrina* qu'une variété rappelant la *C. Cubicularis* (Var. *Congesta*, Led.), dit ensuite qu'elle pouvait être aussi une *Noctivaga*, Bell. (Var. *Infusca*, Const.). A la vue de deux beaux exemplaires ♂ et ♀ de la *Jurassica*, M. Staudinger a reconnu que l'espèce est véritablement inédite et qu'elle doit être placée entre la *Fuscicornis* et la *C. Selini*. »

La *Caradrina Jurassica*, qui est certainement distincte de toutes ses voisines, est caractérisée par les quatre ailes relativement courtes, bien qu'assez larges, par sa couleur blanchâtre ou « grise argentée », rappelant ainsi les terrains crétacés où, dans le canton soléurais, sur l'un des contreforts jurassiques, M. Riggenbach la prend chaque année, au mois de juin, à Rechburg¹.

Les ailes supérieures de cette Caradrine sont épaisses, soyeuses, arrondies au bord, lavées de violacé, avec les lignes basilaire et coudée fines, peu apparentes quoique nettement écrites. Une série de très petits points noirs précède la frange, qui est assez large et concolore. La tache cellulaire, grande, roussâtre, n'est pas toujours bien visible. Les ailes inférieures ont le disque irisé

¹ Château de M. Riggenbach, sa résidence d'été.

et possèdent le point cellulaire gris très imparfaitement marqué. En dessous, les ailes sont très luisantes, les supérieures grises et les inférieures blanches. Elles sont l'une et l'autre traversées par une coudée large et continue aux premières ailes, tandis qu'elle est à peine marquée au bord supérieur des secondes. Le point ordinaire est bien indiqué aux quatre ailes. Les antennes sont rous-sâtres et garnies de fascicules de cils très courts. Le thorax, squameux, est, ainsi que le collier et l'abdomen, d'un gris luisant plus ou moins blanchâtre.

La ♀ ressemble au ♂ par les lignes et les taches, mais elle est plus foncée que lui, surtout aux ailes inférieures. Ces ailes sont sans lignes en dessus, tandis qu'en dessous il existe une coudée brune très apparente. L'abdomen est plus développé; il est moins fourni de poils concolores que chez le ♂.

La *Car. Jurassica* que je décris avec douze exemplaires bien conservés sous les yeux, me paraît invariable quant à la coupe d'ailes (point essentiel), mais elle présente comme toutes les espèces du genre, des variétés tranchées. J'aperçois un ♂ presque entièrement blanc, dont le bord des ailes seul est teinté de gris, tandis que je vois à côté, une femelle de couleur obscure rappelant la *Var. Infusca*, Const.

Il est regrettable de ne pouvoir rien dire de la chenille qui doit vivre de plantes herbacées. Cependant M. Riggenbach est sur ses traces, et cet entomologiste distingué nous fait espérer de nous la faire bientôt connaître.

Thestor Callimachus, Ev.

Bulletin de Moscou, 1848, III. p. 208. — Nordm. — Stgr.

CHENILLE

Sa forme est plate en dessous, convexe en dessus, avec les seize pattes bien visibles quoique très courtes. La tête est petite et brune :

le premier segment est recouvert d'une plaque écailleuse étroite, également brune, et accompagnée de chaque côté d'un fin liséré blanc. La couleur de la chenille est d'un testacé ocreux et, sur la région dorsale, il existe une vasculaire fine, brune et continue du quatrième au neuvième anneau. Ces mêmes segments présentent, accompagnant la ligne du dos, un double chevron d'un rougeâtre obscur. Le dessus de chaque anneau est recouvert de nombreux poils très courts et serrés.

Les flancs et le ventre sont concolores ainsi que les pattes. Au-dessus de la ligne latérale sont placés les stigmates noirs très petits et qu'on ne voit bien qu'à l'aide d'une loupe.

Jusqu'à ce jour je n'ai rien appris de ce que doit être la plante dont se nourrit la chenille, qui peut bien, ainsi que celle du *T. Ballus*, vivre sur une Légumineuse.

C'est d'après des chenilles bien préparées, qui m'ont été fournies par le D^r Staudinger, que j'ai décrit et figuré celle du *Callimachus*.

La belle tache d'un fauve rougeâtre qui orne chaque aile de la ♀, se retrouve chez le ♂. Par ce caractère important, le *Thestor Callimachus* se distingue des *T. Negelii*, Hb. et *Ballus*, Fab., dont les mâles ont les quatre ailes uniformément obscures en dessus.

Le *T. Callimachus* appartient à la Russie méridionale, à la Perse et à l'Arménie.

Mon cabinet : plusieurs exempl. ♂ et ♀.

Ce n'est qu'au dernier moment qu'il m'est donné connaissance, par le D^r Staudinger, de Dresde, que la chenille du *Thestor Callimachus* vit « dans les gousses de l'*Astragalus Physodes*, L. » C'est donc sur un fruit de cette plante que je figure cette chenille : elle doit avoir les mœurs de la *Lycaena Baetica* dont les larves vivent dans les siliques du *Colutea arborescens*. Cette chenille de *Callimachus* n'a pas les habitudes de celle du *Thestor Ballus*, que Duponchel, dans son *Iconographie des Chenilles*, I, p. 223, pl. 33, fait vivre sur le *Lotus hispidus* aux dépens de ses petites fleurs.

Trichosoma Huguenini, MILL.*(Species nova.)*

A l'époque où M. Lucas composa sa Revue du genre *Trichosoma*¹, il signala huit espèces de ces lépidoptères. Depuis lors ce nombre a dû être réduit à sept, car le *Tr. Pudens*, Lucas, a été considéré comme devant appartenir au genre *Spilosoma*, Steph.

Le Dr Staudinger, dans son nouveau catalogue des lépidoptères européens compte dix *Ocnogyna*, Led. (*Trichosoma* Rb.). Il est vrai de dire que deux *Pachylischia* du Dr Rambur : *Baetica* et *Pierretti*, ont été réunis aux *Trichosoma*.

Je ne parlerai que pour mémoire d'une nouvelle espèce de Trichosome que doit bientôt publier notre collègue M. Ch. Oberthur².

Un nouveau *Trichosoma* des environs d'Alger sera aujourd'hui présenté aux lépidoptéristes. Il portera à douze espèces, en comprenant celle de M. Ch. Oberthur, le nombre de ce beau genre en grande partie africain.

Le *Tr. Huguenini* est une espèce des plus tranchées par la disposition de ses couleurs aux secondes ailes ; sous ce rapport il ne ressemble à aucun des *Trichosoma* ou *Spilosoma* qui ont été décrits jusqu'à ce jour. C'est un des plus petits du genre ; voici sa description :

Envergure, 26 millim. Les ailes supérieures sont assez larges à l'extrémité, arrondies à l'apex et seraient, y compris la frange, uniformément d'un brun marron foncé et mat, si la tache cellulaire noirâtre, médiocrement grande, ne se montrait à peine indiquée. Les ailes inférieures ont leur fond d'un noir intense, mais ce qui les caractérise, sont les diverses taches d'un jaune plus ou moins vif qu'on y remarque. La principale occupe le centre de l'aile ; elle se montre sous forme de bande large d'un jaune ocreux vif

¹ *Annales de la Société Entomologique de France*, séance du 27 avril 1853.

² *Premier supplément à m. l'Étude d'Algérie*, Lettre du 10 mai 1878,

partant de la base de l'aile et s'arrêtant aux trois cinquièmes de son étendue. Cette bande ou ligne est coupée carrément à l'extrémité, et présente vers son milieu le point cellulaire grand et noir. Une deuxième ligne, presque aussi allongée, mais moins large que la précédente et d'un ton moins vif, existe entre la première bande et le bord interne. Le point anal forme une liture ocracée terminale, laquelle semble faire une suite, largement interrompue, à la seconde ligne. La frange est d'un jaune un peu obscur. Les antennes, assez fortement pectinées, sont noires avec la hampe blanche. La tête, le thorax et l'abdomen sont robustes et couverts de longs poils d'un gris jaunâtre, implantés sur un fond noir.

En dessous, les ailes supérieures seraient la répétition du dessus, si le bord interne n'était marqué d'une large bande d'un jaune ocreux, avec la costale lavée de la même couleur. Les inférieures présentent exactement la répétition des supérieures; pourtant les couleurs sont moins vives, et le point cellulaire existe bien indiqué en noir.

La ♀ n'est malheureusement pas connue.

Ce lépidoptère a été depuis peu rapporté d'Afrique par M. le Dr Huguenin, professeur à l'Université de Zurich. Ce savant l'a rencontré le 2 avril 1878, aux Aqueducs d'Alger, posé sur une feuille d'Asphodèle. Bien vainement M. Huguenin a cherché d'autres exemplaires de ce charmant insecte.

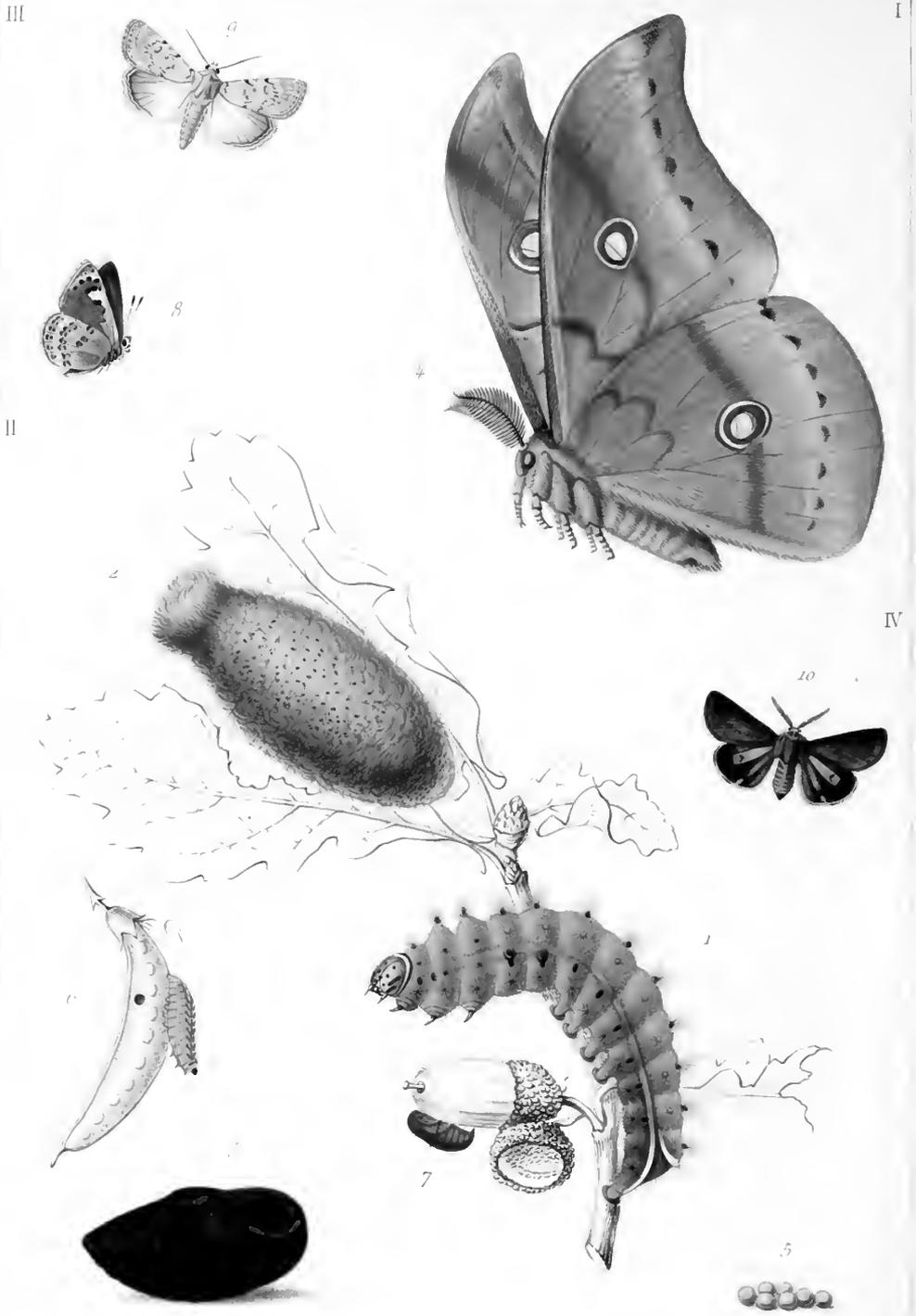
C'est en souvenir des nombreux services rendus à la science entomologique que je dédie ce *Trichosoma* à M. le Dr Huguenin, qui étudie plusieurs ordres d'insectes.

Le *Tr. Huguenini* devra trouver place après l'*Ocnogyna Loewii*, Zell. et, dans le catalogue Staudinger et Wocke, porter le n^o 772 bis.

OBS. Il m'est communiqué à la dernière heure, 11 juin 1878, que deux nouveaux exemplaires ♂ du *Trichosoma Huguenini* ont été capturés par M. l'abbé David, dans le même lieu à peu près et dans le même temps qu'a été rencontré l'insecte que je viens de décrire.

« M. l'abbé David, me mande M. René Oberthur, a capturé ces deux *Trichosoma* l'hiver dernier aux environs d'Alger. »

Les deux sujets en question sont identiques au mien, seulement l'un d'eux présente cette légère différence : l'aile supérieure est marquée de deux petites taches jaunes, placées au-dessous de la nervure costale.



Debrau et Guénemond sculp.

Debrau et Guénemond sculp.

- I. 3 a 5 *Attacus Pernix*, Guérin-Monv.
- II. 8 *Thestor Callimachus* Fr.
- III. 9 *Insudrina urassica* Rogenbach et Millers.
- IV. 10 *Trichosoma Ilguenini*, Mill.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

- I. FIG. 1. Chenille d'*Attacus Pernyi* (Jourdan), Guérin-Mém.
— 2. Cocon après le départ du lépidoptère.
— 3. Chrysalide.
— 4. Insecte parfait ♂.
— 5. Œufs.
- II. FIG. 6. Chenille du *Thestor Callimachus*, Fr.
— 7. Chrysalide (?).
— 8. Insecte parfait.
- III. FIG. 9. *Caradrina Jurassica*, Riggenbach.
- IV. FIG. 10. *Trichosoma Huguenini* ♂, Mill.

Feuilles de *Quercus robur* rongées par la chenille du *Pernyi*.

LISTE
DES
OISEAUX RÉCOLTÉS AU GUATÉMALA

En 1877

PAR ADOLPHE BOUCARD

VOYAGEUR NATURALISTE, OFFICIER D'ACADÉMIE
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA MISSION SCIENTIFIQUE AU MEXIQUE ET DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE
DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE LONDRES, ETC., ETC., ETC.

Présenté à la Société linnéenne de Lyon, le 10 juin 1878.

La République de Guatémala est située entre 13° 42' et 18° 20' de latitude nord et entre 92° 45' et 95° 90' de longitude ouest du méridien de Paris.

Elle a pour limites: au nord, le Yucatan (Mexique); au sud, l'océan Pacifique; à l'est, les républiques de Salvador et du Honduras; à l'ouest, les Etats de Chiapas et de Tabasco (Mexique). Son étendue est de 4,500 lieues carrées et sa population de 1,500,000 habitants.

Le sol du Guatémala se compose de terres hautes et de terres basses. Les dernières s'étendent sur le littoral de l'Atlantique et du Pacifique; les premières occupent le centre du pays, et c'est là que se trouvent les villes les plus importantes et les plus peuplées.

Cette nature du sol offre des positions sans nombre pour les aspects, et la variété des sites influe beaucoup sur les changements de climats.

A côté de vallées fertiles et bien peuplées se trouvent des déserts, des précipices, des montagnes presque inaccessibles.

A quelques lieues de distance, on passe de la chaleur tropicale à un froid glacial.

Le littoral sur les deux mers forme une plaine plus ou moins resserrée par les montagnes de la Cordillère.

Ces terres basses sont désignées sous le nom de *Tierras calientes* (terres chaudes).

Elles sont, en général, chaudes, humides et malsaines, surtout sur l'Atlantique.

Sur la côte, la végétation est très luxuriante ; là, croissent avec peu de soins et de culture le coton, l'indigo, la canne à sucre, le tabac, le cacao, la vanille, la banane, le maïs, le piment et une grande variété d'arbres utiles et précieux.

On appelle *Tierras templadas* (terres tempérées) toutes celles qui se trouvent comprises entre 500 et 2,500 mètres d'altitude, et *Tierras frias* (terres froides) toutes celles qui se trouvent au-dessus de 2,500 mètres.

On ne connaît presque pas de maladies dans les terres tempérées et froides, sauf la dysenterie et les rhumes.

Dans les terres basses et chaudes, au contraire, le pays est assez malsain ; on y est exposé aux fièvres pernicieuses et intermittentes pendant une grande partie de l'année ; elles sont quelquefois mortelles, surtout pour les étrangers qui ne sont pas acclimatés.

La cause prédominante de ces fièvres est que, pendant la saison des pluies (mai-décembre), il se forme près des villages des mares sans écoulement, où les immondices s'accumulent et, quand le soir arrive, il s'en exhale des vapeurs malsaines qui empoisonnent l'air.

De la côte, le terrain va toujours en s'élevant, d'abord insensiblement jusqu'au pied des Cordillères, puis plus ou moins abruptement jusqu'aux plaines et vallées des terres tempérées et des terres froides.

De là provient la diversité de climats et de productions de ce pays.

Dans l'Amérique centrale, la température ne dépend pas de l'élévation du pôle, mais de l'élévation perpendiculaire du sol au-dessus du niveau de la mer, et c'est ainsi qu'à une distance quelquefois très rapprochée, de quatre à cinq lieues par exemple, on jouit de toutes les températures depuis zéro jusqu'à 30 degrés de chaleur ou même davantage.

En quelques heures on peut se transporter de la région des palmiers à celle des chênes et des sapins.

La température moyenne des terres chaudes est de 20 à 30 degrés, celle des terres tempérées de 15 à 25. Dans celles-ci, on jouit d'un printemps perpétuel ; les journées y sont chaudes et les nuits fraîches.

Celle des terres froides est de 10 à 15 degrés, excepté sur le sommet

des hautes montagnes, où le thermomètre ne monte guère qu'à 8 ou 10 degrés durant le jour et descend quelquefois au-dessous de zéro pendant la nuit.

Les terres chaudes et les terres froides sont peu habitées; les terres tempérées, au contraire, sont très peuplées.

On y cultive en grand le maïs et le café. De ce dernier, on en a exporté en 1877 près de 300,000 quintaux.

Les terres basses sont couvertes de forêts luxuriantes. Les arbres les plus précieux y abondent, ainsi qu'une grande variété de palmiers. Tous ces arbres sont souvent enlacés par des lianes gigantesques et couverts de plantes parasites.

En plein midi, le soleil peut à peine percer cet immense dôme de verdure.

La grande variété de fleurs, d'insectes, d'oiseaux à plumage éclatant et de singes gambadant d'un arbre à un autre dans les éclaircies de la forêt, offre un spectacle animé et des plus attrayants.

Ces forêts vierges, pendant la belle saison, ont quelque chose de grandiose et de sublime qui ne peut être bien compris que par ceux qui les ont parcourues.

Matin et soir, on entend un vacarme épouvantable: ce sont les singes qui hurlent, les oiseaux qui crient et qui volent de tous côtés. Ils prennent alors leur nourriture; mais vers le milieu du jour, tout se cache ou s'abrite dans les profondeurs de la forêt; le calme est alors complet et l'homme sent sa petitesse dans cette immensité.

Une branche qui tombe, un animal qui s'enfuit, le cri soudain d'un oiseau, le bruit qu'il fait en s'envolant vous font alors tressaillir.

Les principaux ports du Guatemala sur le Pacifique sont: San-José et Champerico.

C'est par le premier que j'ai débarqué dans ce pays, le 2 juin 1877. C'est un endroit très malsain pendant la saison des pluies.

De San-José à Escuintla, il y a 60 kilomètres; le terrain va toujours en montant graduellement, mais insensiblement. Je fis ce trajet par la diligence. Parti à huit heures du matin, j'arrivai à Escuintla à cinq heures et demie.

De décembre en mai (la saison sèche), la route est superbe et très pittoresque; on traverse de belles forêts d'acacias et de palmiers.

De mai en décembre (la saison des pluies), la route est détestable; les animaux enfoncent dans la boue jusqu'au poitrail.

Sur toute la route, je vis des milliers de papillons réunis en quantités considérables, surtout dans les endroits humides. Ils se posaient les uns sur les autres.

Cette nuée de papillons de couleurs diverses sur le sol ou volant de droite et de gauche, donnait au paysage une animation extraordinaire de gaieté.

Des indigènes, portant sur leur dos des charges de fruits, des objets fabriqués avec des feuilles de palmier, des poteries et autres objets divers; d'autres conduisant des mules ou des charrettes chargées de marchandises, allaient et venaient sur la route.

L'aspect de ces indigènes dans leurs costumes nationaux est pittoresque et très-intéressant.

Escuintla (1) est une ville très ancienne. Elle est située au pied des volcans du Feu et de l'Eau, deux superbes volcans que l'on aperçoit de très loin sur le Pacifique.

Rien de plus beau et de plus imposant que ces deux montagnes qu'on pourrait croire être à une lieue de soi, quoique en réalité il faut encore près d'une journée pour y arriver.

Sur le volcan de l'Eau, le cône est pointu, en forme de pain de sucre. Sur le volcan du Feu, il y en a deux assez rapprochés l'un de l'autre, le plus haut se termine aussi en pointe et sur le côté sud se trouve le cratère qui fuma constamment pendant mon séjour au Guatémala; l'autre est tronqué.

D'Escuintla, je partis avec mon ami Juan-José Rodriguez pour sa hacienda de Capetillo (2).

Cette propriété est située exactement au pied des volcans de l'Eau et du Feu, dans une vallée pittoresque et des plus fertiles entre les deux volcans.

Il y cultive en grand le café et la canne à sucre.

Pendant notre séjour dans ce lieu, nous récoltâmes un grand nombre d'insectes.

De là nous allâmes à la Antigua (3), l'ancienne capitale du Guatémala. Cette ville, située dans une vallée admirable, près de deux volcans, a été détruite par un tremblement de terre en 1773.

Déjà, en 1541, sous le règne de Charles-Quint et sous le gouvernement

(1) J'ai trouvée une altitude de 400 mètres pour cette ville.

(2) J'ai trouvé l'altitude de 1,230 mètres pour cette hacienda.

(3) 1.280 mètres d'altitude.

d'Alvarado, surnommé *el Adelantado*, Santiago de Guatémala, la capitale, à cette époque, fut complètement détruite par un torrent d'eau et de boue provenant du cratère du volcan de l'Eau. Cette éruption, qui eut lieu pendant la nuit, fut terrible.

On voit encore, dans la ville et dans un des faubourgs (l'ancien site de Santiago), beaucoup de ruines d'églises, de couvents et autres monuments publics, ainsi que de maisons particulières qui datent de ces deux époques.

Près de la Antigua, dans une hacienda appartenant à M. Manuel Herrera, on a planté des Eucalyptus de diverses espèces. Ils y poussent aussi bien que sur leur sol natal.

Plusieurs de ces arbres plantés il y a douze ans, ont de 30 à 40 mètres de hauteur et de deux à trois mètres de circonférence.

De la Antigua, nous allâmes à Guatémala par la cumbre de la Embaulada. C'est le sommet le plus élevé de la Cordillère en cet endroit. Je lui ai trouvé 1,716 mètres d'altitude.

Nous arrivâmes à Guatémala (1) (la capitale actuelle) le même jour à trois heures de l'après-midi.

Guatémala, la capitale, est située sur le versant de l'Atlantique, dans la belle vallée de l'Ermita, qui s'étend du nord au sud par $14^{\circ} 37' 30''$ de latitude nord et $92^{\circ} 45'$ longitude ouest du méridien de Paris.

La population est de 45,000 habitants, le climat y est tempéré, sain, agréable et presque uniforme pendant toute l'année.

Les rues y sont larges et tirées au cordeau ; les maisons sont généralement basses et bien construites. Elles ont presque toutes une cour intérieure entourée par une galerie couverte. Au centre est une fontaine ornée, ainsi que la galerie, avec des plantes tropicales qui fleurissent pendant toute l'année.

Cette disposition intérieure les rend très agréables et très fraîches.

Depuis quelques années, on se hasarde à construire des maisons à un et même à deux étages ; mais cet usage ne se répandra pas vite, car l'on craint toujours les tremblements de terre.

Des ravins, quelquefois d'une grande profondeur, entourent la ville. Au fond, coule généralement une petite rivière qui, depuis décembre jusqu'en mai est presque à sec ; mais elle devient un torrent impétueux pendant la saison des pluies.

(1) J'ai trouvé pour cette ville 1 716 mètres d'altitude.

C'est un spectacle extraordinaire que ces immenses ravins qui ne s'aperçoivent que lorsqu'on arrive sur les bords. Ils ont quelquefois de 200 à 500 mètres de profondeur et autant de largeur.

Il faut, dans ce cas, près d'une heure pour descendre jusqu'au fond et remonter de l'autre côté ; quelquefois, la descente est très difficile, d'autres fois elle est tout à fait impossible.

On m'a dit dans le pays que ces ravins ont été creusés peu à peu par l'eau ; mais je n'ai pas le moindre doute qu'ils ont pour cause une action volcanique.

La hauteur du terrain est exactement semblable des deux côtés ; c'est comme si on avait tranché la plaine en deux à une immense profondeur et que l'on eût transporté chacun de ses bords à une distance qui varie de 25 à 500 mètres ou même davantage.

Quelques sources d'eau thermale sortent du flanc de ces précipices. Entre les rochers poussent des chênes ; mais ils sont toujours plus ou moins rabougris.

Le terrain est argileux et pierreux. Il contient beaucoup de mica et de fer.

Pendant le séjour très court que je fis au Guatémala (du 1^{er} au 30 juin), je réussis à y faire une belle collection d'*Oiseaux* (*deux cent soixante-treize espèces*), quelques *Reptiles*, plus de mille espèces d'*Insectes* divers, quelques *Coquilles*, etc., etc. ; mais je dois dire que cela est dû en grande partie à l'obligeance de mon excellent ami, M. Juan-José Rodriguez, qui m'aida beaucoup dans mes recherches et qui me procura quelques bons chasseurs indigènes.

Ces derniers récoltèrent pour moi d'avril à juillet ; mais le résultat obtenu n'en est pas moins extraordinaire pour un si petit laps de temps, *trois mois*.

Ces collections ont été faites dans les départements de Guatémala, d'Escuintla, d'Amatitlan, de Sacatepèque, Quezaltenango et surtout dans ceux de la Vera Paz.

La province de la Vera Paz est une des plus considérables de la République, elle occupe le centre du pays ; depuis peu elle a été divisée en deux départements : Alta y Baja Vera Paz (Haute et Basse Vera Paz). Ils sont séparés par les deux grandes montagnes du *Chama* et de *Minas*.

La partie nord est la plus fertile, le climat y est tempéré et sain. Il varie beaucoup dans les autres parties. On y récolte indistinctement tous les fruits et les graines des terres chaudes, des terres tempérées et même des terres froides.

Coban est la capitale de la Haute Vera Paz. Salama celle de la Basse Vera Paz.

A cause de sa position exceptionnelle, je considère la province de la Vera Paz comme un paradis pour le naturaliste.

De Coban, il peut aisément descendre dans les *terres chaudes* ou faire des excursions dans les *terres froides*. De là une grande facilité pour faire de magnifiques collections dans un court espace de temps. En outre, il est très facile de se procurer de bons chasseurs qui préparent bien les oiseaux. Avec la même facilité, on trouve des indigènes qui savent où se rencontrent les bonnes espèces d'insectes, de coquilles, etc.

Depuis longtemps déjà on fait à Coban un commerce d'objets d'histoire naturelle. Il n'est donc pas facile de découvrir de nouvelles espèces d'oiseaux, surtout depuis le séjour dans ce pays de M. Osbert Salvin, qui a en quelque sorte achevé avec éclat ce qui avait été si bien commencé par les célèbres voyageurs naturalistes : MM. Delattre, Morelet, Sallé, Boscourt, Rodriguez, etc. ; néanmoins il reste encore beaucoup à faire et je crois que le pays est loin d'être épuisé.

En insectes, il y a encore de grandes découvertes à faire.

C'est là que se trouvent les rarissimes espèces : *Heterosternus Rodriguezii*, *Pantodinus Klugii*, *Proculus Gorii* et bien d'autres.

En oiseaux, j'ai rapporté deux espèces que je considère comme nouvelles et dont je donne la description dans ma liste.

La classification que j'ai suivie est celle de mon *Catalogus Avium*.

AVES

ORDO CRYPTURI, SCLAT. ET SALV. 1873

TINAMIDÆ, G. R. GRAY. 1840

1. *Tinamus robustus*, SCLAT.

Nom vulgaire : *Gallina del Monte* (Poule de forêt).

Cet oiseau se plaît dans les forêts des terres chaudes, où il est assez abondant.

2. *Crypturus Boucardi*, SALLÉ.

Un exemplaire tué dans la forêt, où cet oiseau se plaît à courir, surtout le matin de bonne heure et tard dans l'après-midi. Il se nourrit principalement d'insectes. De temps en temps, il pousse un cri plaintif qui est répété presque aussitôt par un individu de l'autre sexe. Ils vont par paires.

La chair de cet oiseau est d'un blanc bleuâtre. Cuite, elle est blanche comme celle du poulet et a un goût exquis.

ORDO RALLI. BOUGARD. 1876

RALLIDÆ, VIG. 1825

3. *Rufirallus rubrus*, SCLAT et SALV.

Un exemplaire provenant de la Vera-Paz. Rare.

4. *Rufirallus concolor*, GOSSE.

Cette espèce est très-rare.

GALLINULIDÆ, BL. — PORPHYRIONINÆ, REICH. 1850

5. *Ionornis martinica*, L.

Commune sur les lacs des terres chaudes et des terres tempérées.

PARRIDÆ. SELYS. 1842

6. *Parra gymnostoma*, WAGL.

Cet oiseau fréquente le bord des lacs et des marais. Il se tient dans les endroits où la végétation est vigoureuse, probablement parce que c'est là qu'il trouve une nourriture abondante. Quand il est surpris, il se blottit quelquefois entre les herbes, et il est alors très difficile de l'apercevoir. D'autres fois, il s'envole en poussant un cri aigu et s'abat un peu plus loin au milieu des herbes aquatiques; il ne bouge pas tant qu'il y a du danger.

ORDO GALLINÆ, LINNÉ. 1735

CRACIDÆ, VIG. 1825

7. *Penelope purpurascens*, WAGL.

Nom vulgaire: *Pava* (Paon).

Cet oiseau est très recherché pour la table. Il remplace avec avantage le faisan. Il vit dans la forêt et se nourrit de fruits.

8. *Penelopina nigra*, FRAS.

Comme le précédent, cet oiseau vit par bandes dans les forêts des terres tempérées et vit de fruits. Il est encore plus délicat à manger que *Penelope purpurascens*.

9. *Ortalida leucogastra*, GOULD.

Nom vulgaire: *Chachalaca*.

Cet oiseau vit par bandes dans les petits bois au bord des routes, surtout près des rivières. Le matin et le soir, ils poussent des cris rauques (une espèce de gloussement) qu'on entend de très loin et qui reproduisent assez bien le mot « cha cha la ca, cha cha la ca » plusieurs fois en succession. De là leur nom vulgaire.

CRACINÆ, G. R. GRAY. 1840

10. *Crax globicera*, L.

Nom vulgaire : *Pavo real* (Paon royal).

Cet oiseau habite toutes les altitudes, depuis le bord de la mer jusqu'à 8,000 pieds. Il vit dans les forêts par bandes de 10 à 12. Quand les oranges sont mûres, il est alors facile d'en tuer, car ils sont très friands de ce fruit. La chair de la femelle est plus délicate et plus tendre que celle du mâle.

ODONTOPHORINÆ, G. R. GRAY. 1846

11. *Odontophorus guttatus*, GOULD.

Nom vulgaire : *Perdiz* (Perdrix).

Cette jolie perdrix habite les forêts dans les montagnes. Son vol est pesant, mais en revanche, elle court avec une rapidité prodigieuse.

Elle se nourrit principalement d'insectes.

C'est une espèce difficile à se procurer.

ORDO COLUMBÆ, LATH. 1790

COLUMBIDÆ, VIG. 1825. — COLUMBINÆ, LATH. 1835

12. *Lepidienus speciosa*, GM.

Nom vulgaire : *Paloma* (Tourterelle).

Assez commune dans la province de la Vera-Paz.

13. *Zenaidura carolinensis*, L.

Cet oiseau fréquente de préférence les endroits cultivés. J'en ai souvent vu dans les plantations de café et de maïs.

GOURINÆ, G. R. GRAY. 1840

14. *Chaemepelia passerina*, L.

Nom vulgaire : *Palomita* (Petite tourterelle).

Cette charmante petite tourterelle, qui est aussi délicate à manger que l'ortolan, se trouve toujours près des habitations, courant sur le sol, surtout dans les endroits sablonneux. Elle perche sur les arbrisseaux, mimosas, etc.

Elle va généralement par bandes de quinze à vingt et il est facile d'en tuer plusieurs d'un coup de fusil.

15. *Peristera cinerea*, TEM.

Cette jolie espèce a les mêmes mœurs que la précédente; mais elle est moins abondante.

16. *Leptotila cerviniventris*, SCLAT et SALV.

Habite la forêt et court ordinairement sur le sol à la recherche d'insectes et de graines.

17. *Leptotila plumbeiceps*, SCLAT et SALV.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente; mais elle est beaucoup plus rare. Un seul exemplaire provenant de la Vera-Paz.

18. *Geotrygon albifacies*, G. R. GR.

Nom vulgaire: *Paloma del Monte* (Tourterelle de la forêt).

Habite l'intérieur des forêts. Je l'ai toujours vu courant sur le sol.

19. *Geotrygon montana*, L.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente. Toutes les deux sont exquisés à manger. Selon moi, la chair de ces oiseaux est beaucoup plus tendre et a un goût plus fin que celle des perdrix d'Europe.

ORDO LIMICOLÆ, SCLAT. ET SALV. 1873

CHARADRIADÆ, VIG. 1825. — CHARADRINÆ, G. R. GRAY. 1841

20. *Oxyechus vociferus*, L.

Cette espèce habite les plaines des terres tempérées. Ces oiseaux courent sur le sol avec une grande rapidité et font une chasse active aux sauterelles et autres insectes.

Ils les attrapent souvent au vol.

SCOLOPACIDÆ, VIG. 1825

21. *Rhyacophilus solitarius*, V.

Cette espèce est très commune au bord de la mer. On en voit quelquefois de grandes bandes considérables et il n'est pas difficile d'en tuer une douzaine d'un coup de fusil. Ils courent avec une grande rapidité.

22. *Heteroscelus flavipes*, GM.

Espèce commune.

23. *Tringoides macularius*, L.

Espèce très commune.

24. *Actiturus bartramius*, WILS.

RECURVIROSTRINÆ, BONAP. 1831

25. *Himantopus nigricollis*, V.

Un seul exemplaire de cette espèce.

SCOLOPACINÆ, BONAP. 1831

26. *Gallinago Wilsoni*, TEM.

Cette bécassine se plaît dans les montagnes près des ruisseaux et dans les endroits marécageux. Il est assez difficile de tuer cet oiseau, parce qu'à l'approche du danger il a l'habitude de se blottir par terre et ne bouge pas. De là une grande difficulté à l'apercevoir.

ORDO HERODIONES

TANTALIDÆ, BONAP. 1831

27. *Ibis Ordii*, BR.

Cette espèce est assez commune au bord des lacs et des marais.

ARDEIDÆ, VIC. 1825

28. *Herodias egretta*, GM.
Espèce très-commune au bord des lacs et des marais.
29. *Garzetta candidissima*, GM.
Nom vulgaire : *Garza*.
Cette espèce est commune dans tout le pays.
30. *Butorides virescens*, L.
Commune partout.

CANCROMINÆ, BONAP. 1849

31. *Craucroma cochlearia*, L.
Cet oiseau se trouve au bord des lacs en compagnie des *Butorides*, *Garzetta*, etc. Il se tient perché sur les arbres qui entourent les lacs et il fait une chasse active aux poissons.

PLATALEIDÆ, BONAP. 1849

32. *Platalea ajaja*, L.
Nom vulgaire : *Cuchareta* (Bec en cuiller).
Espèce commune dans les terres chaudes.

ORDO ANSERES, LINNÉ. 1735

ANATIDÆ, VIC. 1825. — ANATINÆ, SW. 1831

33. *Dendrocygna autumnalis*, L.
Nom vulgaire : *Pato* (Canard).
Cette espèce est commune pendant l'hiver sur les lacs et dans les marais.
34. *Querquedula discors*, L.
Commune pendant les mois de janvier, février et mars.

ORDO PYGOPODES

PODICIPIDÆ, SELYS. 1842

35. *Podilymbus podiceps*, L.

Nom vulgaire : *Zambullidor* (Plongeur).

Cette espèce est commune pendant toute l'année sur les lacs et les marais.

ORDO GAVIÆ

LARIDÆ, VIG. 1825. — LARINÆ, BONAP. 1831

36. *Laroides occidentalis*, AUD.

Cette espèce est très commune au bord de la mer, sur le Pacifique.

STERNINÆ, BONAP. 1838

37. *Sterna Forsteri*, NUTT.

Nom vulgaire : GOLONDRINA DEL MAR (Hirondelle de Mer).

Comme la précédente, cette espèce est très commune au bord de la mer, à certaines époques de l'année.

RHYNCHOPSINÆ, BONAP. 1838.

38. *Rynchops nigra*, L.

Espèce commune.

ORDO ACCIPITRES

FALCONIDÆ, LEACH. 1825

39. *Circus hudsonicus*, L.

Nom vulgaire : *Gavilan* (Faucon).

Espèce assez commune dans les terres chaudes.

40. *Micrastur semitorquatus*, V.

Cette espèce est rare.

41. *Geranospizias niger*, DU BUS.

Plusieurs exemplaires de cette espèce tués près de San-José.

42. *Accipiter, fuscus*, GM.

Cette espèce est commune partout.

BUTEONINÆ, SW. 1837

43. *Tachytriorchis abbreviatus*, LICHT.

Espèce rare.

44. *Buteo borealis*, GM.

Cette espèce est commune dans les terres chaudes et tempérées.

45. *Asturina plagiata*, SCHL.

Cette espèce se plait dans les grandes forêts des terres chaudes.

46. *Asturina magirostris*, GM.

Cette espèce a les mêmes mœurs et le même habitat que la précédente.

47. *Urubitinga zonura*, SHAW.48. *Urubitinga anthracina*, NITZ.49. *Urubitinga Ghiesbriechti*, DU BUS.

Cette espèce se plait dans l'intérieur des forêts. Pendant des heures entières, ces oiseaux restent perchés sur la même branche. On m'a assuré qu'ils se nourrissent surtout de reptiles, de même que les espèces précédentes.

50. *Thrasaetus harpya*, L.

Ce magnifique oiseau est très rare. Il possède une force prodigieuse. On m'a dit l'avoir vu enlever un veau de deux mois dans ses immenses serres.

AQUILINÆ, Sw. 1837

51. *Spizaetus ornatus*, DAUD.

Cette espèce se plait dans les forêts des terres chaudes et tempérées.

52. *Herpetotheres cachinnans*, L.

Cette espèce est commune dans les terres chaudes, surtout près des marais. Elle ne dédaigne pas de faire la chasse aux poissons, grenouilles, etc.

53. *Elanoides furcatus*, L.

Cette espèce est assez abondante dans les éclaircies, sur la lisière des forêts. Elle perche très haut et reste des heures entières à la même place.

54. *Leptodon cayennensis*, GM.

FALCONIDÆ, Sw. 1837

55. *Ictinia plumbea*, GM.

Cette espèce est commune dans les forêts des terres tempérées.

56. *Falco aurantius*, GM.

Cette espèce est commune dans les forêts.

57. *Cerchneis sparveria*, L.

Cette espèce est très commune partout. Elle abonde surtout sur les routes près des habitations.

PANDIONES, SHARPE. 1874

58. *Pandion haliaetus*, L.

Cette espèce fréquente les lacs et les marais des terres chaudes

VULTURIDÆ, Vig. 1825

59. *Cathartes papa*, L.

Nom vulgaire : *Rey de los Zopilotes* (Roi des Vautours).

Cette belle espèce habite surtout les terres chaudes. Elle est très rare et ce n'est guère qu'à la mort d'un grand mammifère qu'on peut se la procurer. Aussitôt que cet Oiseau arrive près du cadavre, tous les autres vautours s'éloignent, et pendant tout le temps qu'il satisfait son appétit, ils se tiennent à distance. C'est de ce fait que doit lui venir son nom du Roi. Quand il est bien repu, il s'éloigne, et aussitôt *Catharistes atratus* et *Oenops* aura arrivent en foule, se battent, se poursuivent et, en un instant dévorent complètement l'animal dont ils ne laissent que le squelette.

60. *Catharistes atratus*, BARTR.

Nom vulgaire : *Zopilote* (Vautour).

Cette espèce est très commune aussi bien dans les terres chaudes que dans les terres tempérées. Ce sont ces Oiseaux sur lesquels on compte pour faire la police de la voirie.

Aussitôt qu'il y a un cadavre quelque part on les voit arriver en foule de tous les points de l'horizon. Et cependant quelques minutes auparavant il n'y en avait pas un seul en vue. Leur olfact est extraordinairement développé. Le soir quand le temps est clair ils planent majestueusement à une grande hauteur.

61. *Polyborus tharus*, MOL.

Cette espèce est commune dans les terres chaudes. Ces Oiseaux aident les vautours à dévorer les cadavres et les immondices de toute nature.

ORDO STRIGES

BUBONIDÆ, SHARPE. 1874. — BUBONINÆ, BONAP. 1838

62. *Bubo virginianus*, GM.

Cette espèce est commune dans les forêts des terres chaudes.

63. *Scops Guatemalae*, SHARPE.

J'ai rapporté plusieurs exemplaires de cette espèce provenant de la Vera Paz.

64. *Lophostrix Stricklandi*, SCLAT et SALV.

Cette espèce est très rare. Elle habite l'intérieur des forêts, dans les terres chaudes.

65. *Speotyto cunicularia*, MOL.

Nom vulgaire : *Lechusa* (Chouette).

Cette espèce habite les terres tempérées. Elle se plaît sur les collines, au milieu des rochers. Ces Oiseaux font des trous dans lesquels ils se cachent à l'approche d'un danger.

SYRNIINÆ, BONAP. 1838

66. *Asio mexicanus*, GM.67. *Syrnium virgatum*, CASS.

Cette espèce est commune dans les forêts des terres chaudes.

STRIGIDÆ, LEACH

68. *Strix flammea*, L.

Cette espèce est très rare. Elle habite les forêts des terres chaudes.

ORDO PSITTACI

PSITTACIDÆ, LEACH. — ARAINÆ, G. R. GRAY. 1840

69. *Ara macao*, L.

Nom vulgaire : *Guacamaya*.

Habite les terres chaudes et tempérées. Matin et soir des bandes considérables de ces Oiseaux volent dans toutes les directions en faisant un vacarme épouvantable.

Ils vivent dans les forêts et se nourrissent de grains et de fruits.

70. *Ara militaris*, L.

Cette espèce est beaucoup plus rare que la précédente et se trouve dans les endroits les plus sauvages. Au bord d'une rivière à flancs escarpés j'ai vu plusieurs de ces Oiseaux qui entraient et sortaient des fissures entre les roches. Je pense qu'ils y avaient leurs nids.

71. *Conurus aztec*, SOUANCÉ. -

Nom vulgaire : *Perico* (Perruche).

Vit par bandes nombreuses dans les forêts des terres chaudes.

72. *Bolborhynchus lineolatus*, CASS. *Catharinae*, BP.

Nom vulgaire : *Periquito* (Petite Perruche).

Cette espèce est très rare. J'en ai rapporté un seul exemplaire provenant de la Vera-Paz.

73. *Brotogeris tovi*, GM.

Cette espèce est très commune dans les forêts des terres chaudes. Elle voyage par bandes considérables.

PSITTACINÆ, Sw. 1837

74. *Caica hæmatotis*, SCLAT. et SALV.

Nom vulgaire *Cotora* (Petit Perroquet).

Ce nom de *Cotora* a probablement été donné aux petits Perroquets en général à cause du bruit infernal qu'ils font toute la journée. Le nom de *Cotora* est quelquefois donné aux femmes bavardes et remplace notre mot de com-mère, bavarde, etc.

75. *Pionus senilis*, SPIX.

Cette espèce est assez abondante sur la lisière des forêts, dans les terres chaudes et tempérées.

76. *Chrysotis autumnalis*, L.

Nom vulgaire : *Loro* (Perroquet).

Comme les espèces précédentes elle est très commune dans les forêts des terres chaudes. Pendant la journée ces Oiseaux s'abattent sur les arbres à fruits, et le soir on les voit passer par bandes pour aller se coucher. La chair de cet Oiseau se mange ; mais elle est toujours dure et coriace.

ORDO COCCYGES

SUB-ORDO COCCYGES, ZYGODACTYLÆ

RAMPHASTIDÆ, Vig. 1825

77. *Ramphastos carinatus*, Sw.Nom vulgaire : *Pico de canoa* (Bec de canot).

Vivent par bandes dans les forêts. Ils se nourrissent de fruits.

78. *Pteroglossus torquatus*, Gm.

Cette espèce est assez abondante dans les forêts des terres chaudes et tempérées. Elle se nourrit de fruits.

79. *Aulacoramphus prasinus*, Licht.

Comme la précédente, cette espèce habite les forêts des terres chaudes et tempérées.

BUCCONIDÆ, Boié. 1826

80. *Malacoptila inornata*, Du Bus.

Cette espèce habite les forêts des terres chaudes et tempérées. Elle se nourrit d'insectes et surtout de fourmis.

GALBULIDÆ, Cabanis. 1847

81. *Galbula melanogenia*, Sclat.

Cette jolie espèce est assez commune dans les forêts des terres chaudes.

CUCULIDÆ, Leach, 1829. — SAUROTERINÆ, G. R. Gray

82. *Geococcyx affinis*, Hartl.Nom vulgaire *Corre camino* (Court chemin).}

Cette espèce se trouve dans les montagnes près des endroits habités. Elle court avec une rapidité prodigieuse ou saute de pierre en pierre au bord de la route.

DIPLOPTERINÆ, SCLAT. 1832

83. *Dromococcyx phasianellus*, SPIX.

Cette rare espèce se trouve dans les forêts, près des habitations.

CROTOPHAGINÆ, Sw. 1837

84. *Crotophaga sulcirostris*, Sw.

Nom vulgaire : *Garapatero* (Mangeur de tiques).

Cette espèce est très commune partout. Elle va par compagnies de dix à douze, et se perche sur les buissons qui environnent les plaines où on élève du bétail. Il est très commun de voir ces Oiseaux sur le dos des animaux leur extirpant les parasites dont ils sont couverts.

COCCYZINÆ, Sw. 1837

85. *Piaya Mehleri* BP.

Cette espèce est commune aux alentours des plantations de café.

SUB-ORDO HETERODACTYLÆ

TROGONIDÆ, Sw. 1831

86. *Pharomacrus Mocina*, LA LAVE.

Nom vulgaire : *Quetzal* (de Quetzaltenango).

Ce magnifique Oiseau habite exclusivement les forêts les plus sauvages. Il se nourrit de glands et autres graines.

87. *Trogon puella*, GOULD.

Cette espèce est commune dans les forêts des terres chaudes, où l'on voit ces Oiseaux généralement par paires. Elle reste posée à la même place pendant des heures entières.

88. *Trogon caligatus*, GOULD.

Cette espèce habite les mêmes localités et a les mêmes mœurs que la précédente.

89. *Trogon massena*, GOULD.

Cette espèce se plait tout particulièrement dans les forêts les plus épaisses, près des cours d'eau.

SUB-ORDO ANISODACTYLÆ

ALCEDINIDÆ, BONAP. 1838. — ALCEDININÆ, G. R. GRAY. 1840

90. *Ceryle alcyon*, L.

Nom vulgaire *Martin pescador* (Martin-pêcheur).

Cette espèce se plait le long des rivières. Elle est très commune partout.

91. *Ceryle amazona*, LATH.

Comme la précédente, cette espèce est très commune. Elle fait une chasse active aux petits poissons.

92. *Ceryle americana*, GM.

Espèce très commune.

93. *Ceryle superciliosa*, L.

Comme la précédente.

MOMOTIDÆ, SELYS. 1842

94. *Momotus Lessoni*, DES MURS.

Nom vulgaire : *Paxaro bobo* (Oiseau imbécile).

Commun dans les petits bois, près des habitations; quelquefois il arrive même dans les jardins des faubourgs où on le tue très facilement.

95. *Hylomanes mamotula*, LICHT.

Cette jolie petite espèce est assez abondante dans les forêts de la Vera Paz.

96. *Hylomanes gularis*, LAF.

Cette espèce est très rare. Je n'en ai rapporté qu'un seul exemplaire tué dans les forêts de la Vera Paz.

97. *Prionirhynchus carinatus*, DU BUS.

Cette rare espèce ne se trouve que dans les forêts vierges. On la voit généralement par paires.

Je n'en ai que deux exemplaires provenant de la Vera Paz.

ORDO PICI

PICIDÆ. Vig. 1825. — PICINAE, G. R. GRAY. 1840

98. *Dyctiopicus varius*, L.Nom vulgaire *Carpintero* (Charpentier).

Ce nom est appliqué à tous les Pics. Cette espèce est très commune.

99. *Campephilus guatemalensis*, HARTL.Nom vulgaire *Carpintero real* (Charpentier royal).

Cet oiseau habite la forêt. Il vole d'arbre en arbre, explorant avec soin les troncs, les frappant de son bec avec force. En agissant ainsi son but me paraît être d'effrayer les insectes qui se trouvent sous l'écorce et dont il fait sa nourriture.

100. *Celeus castaneus*, LICHT.

Plusieurs exemplaires de cette espèce en avril-juillet.

MELANERPINÆ, G. R. GRAY. 1840.

101. *Centurus Pucherani*, MALH.

Cette espèce est abondante dans la province de la Vera Paz.

102. *Chloronerpes aeruginosus*, LICHT.

Plusieurs exemplaires de cette espèce provenant de la Vera Paz.

103. *Chloronerpes oleaginus*, LICHT.

Cette espèce est assez rare.

104. *Melanerpes formicivorus*, Sw., *striatipectus*, RIDGW.

Cette espèce se trouve dans les terres trempées et froides; elle fréquente surtout les forêts de chênes et de pins.

ORDO PASSERES, LINNÉ.

SUB-ORDO OSCINES

Sect. I, *Oscines dentirostres*

TURDIDÆ, G. R. GRAY. 1840

105. *Turdus mustelinus*, GM.

Cette espèce est rare. Elle est friande d'insectes qu'elle chasse sur le sol.

106. *Turdus Swainsoni*, CAB.

Plusieurs exemplaires de cette espèce de la Vera Paz.

107. *Turdus Grayi*, BP.

Cette espèce est commune près des habitations. A l'époque des fruits on voit quelquefois des bandes considérables de ces oiseaux sur le même arbre.

108. *Turdus tristis*, SW.

Cette espèce est très commune aux environs de Coban.
Elles se nourrit principalement de fruits.

109. *Catharus Melpomene*, CAB.

Cette espèce est commune sur les haies qui entourent les plantations.
Elle vit surtout d'insectes.

110. *Melanotis hypoleucus*, HARTL.

Cette espèce est très rare.

111. *Galeoscoptes carolinensis*, L.

Je n'ai rapporté qu'un exemplaire de cette espèce que l'on m'a dit être commune.

SYLVIDÆ

112. *Sialia Wilsoni*, SW.

Nom vulgaire : *Paxaro azul* (Oiseau bleu).

Espèce très commune.

113. *Polioptila bilineata*, BP.

Un seul exemplaire tué dans les forêts de chênes à 2,000 mètres d'altitude.

114. *Troglodytes aedon*, VIEILL.

Nom vulgaire : *Salta pared* (Saute mur).

Cet oiseau est commun aux environs de Guatémala. On le voit fréquemment dans les jardins des faubourgs, mais plus particulièrement sur les murs des maisons abandonnées.

TROGLODYTIDÆ, SCLAT, 1862. — TROGLODYTINÆ, G. R. GRAY, 1840

115. *Thryothorus maculipectus*, LAFR.

Commun le long des haies aux alentours des plantations de maïs ou autres. Il se nourrit d'insectes.

116. *Campylorhynchus zonatus*, LESS.

Cet oiseau se trouve dans les éclaircies de la forêt. Il perche assez haut et va par bandes de 10 à 12. Ils s'appellent les uns les autres en poussant un cri singulier qui a quelque ressemblance avec le nasillement du polichinelle des marionnettes.

117. *Campylorhynchus capistratus*, LESS.

Cette espèce est assez rare. Je ne l'ai rencontrée qu'aux environs d'Escuintla.

118. *Henicorhina leucosticta*, CAB.

Cet oiseau vit dans la forêt, où il est assez difficile de l'apercevoir. Il est constamment occupé à gratter la terre à la recherche d'insectes dont il fait sa nourriture.

119. *Henicorhina leucophrys*, TSCH.

Comme le précédent, il vit dans les forêts. En courant il lève et baisse la queue à tout moment.

MNIOTILTIDÆ, SCLAT, 1862

120. *Siurus auricapillus*, L.

Cette espèce se trouve communément au bord des rivières et des ruisseaux. Elle y fait une chasse active aux insectes.

121. *Siurus noveboracensis*, GM.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente.

122. *Mniotilta varia*, L.

Cette espèce est très commune dans les forêts de chênes et de sapins. Elle voyage en compagnie des suivantes et d'un certain nombre d'autres oiseaux appartenant à diverses familles.

123. *Helminthophaga chrysoptera*, L.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente ; mais elle est beaucoup moins commune.

124. *Dendraca vivens*, GM.

Cette espèce voyage de compagnie avec les précédentes. Quand on a la chance de rencontrer une de ces bandes d'oiseaux généralement composée d'une trentaine d'espèces et de deux à trois cents individus, on est certain de faire une belle chasse.

125. *Oporornis formosus*, WILS.

Un seul exemplaire de cette espèce, tué sur les buissons qui entourent les plantations de caféiers.

126. *Basileuterus culicivorus*, LICHT.

Cette espèce fréquente les haies et les buissons qui entourent les jardins et les plantations. Elle se nourrit principalement d'insectes.

127. *Basileuterus Belli*, GIRAUD.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente ; mais elle est beaucoup plus rare.

128. *Setophaga ruticilla*, L.

Cette espèce se trouve dans les petits bois, surtout près des rivières. Elle est assez commune.

129. *Setophaga miniata*, SW.

Comme la précédente.

130. *Granatellus Salliei*, SCLAT.

Un seul exemplaire de cette espèce qui est très rare.

131. *Icteria viridis*, GM.

Un seul exemplaire tué près des habitations.

VIREONIDÆ, SCLAT. 1862

132. *Vireosyvia flavoviridis*, CASS.

Cette espèce se trouve sur les routes près des habitations. Elle est assez commune.

133. *Hylophilus decurtatus*, BP.

Plusieurs exemplaires de la Vera Paz. Juin.

134. *Hylophilus ochraceiceps*, SCLAT.

Plusieurs exemplaires de la Vera Paz.

135. *Vireolanus pulchellus*, SCLAT et SALV.

Cette espèce se trouve au bord des rivières, près des habitations.

136. *Cychloris flaviventris*, LAF.

Cette espèce est commune sur les routes, près des habitations.

AMPELIDÆ, SW. 1831

137. *Ampelis cedrorum*, VIEILL.

Cette espèce est très commune dans les plantations abandonnées et souvent même dans les jardins.

138. *Ptilogonys cinereus*, SW.

Cette espèce se trouve dans les forêts de chênes, à une altitude de 1,000 à 2,000 mètres. Elle va par bandes de 20 à 25 oiseaux. Ceux-ci sont très friands des graines de gui.

Sect. II, *Oscines tenuirostres* Cuv.

COEREBIDÆ, BONAPARTE. 1849

139. *Chlorophanes atricapilla*, VIEILL.

Cette espèce est très commune à la Vera Paz.

140. *Cæreba cyanea*, L.

Cette charmante espèce est commune dans les terres tempérées. Elle fré-

quente les arbres sur lesquels croissent des parasites de la famille du gui. Elle se nourrit de la graine de ces plantes.

141. *Cæreba lucida*, SCLAT.

Comme l'espèce précédente, elle se nourrit des graines du gui. En disséquant quelques-uns de ces oiseaux, j'ai trouvé dans leur estomac une quantité considérable de ces graines noyées dans une matière visqueuse et gluante.

142. *Certhiola mexicana*, SCLAT.

Cette espèce est très commune dans les éclaircies des forêts. Elle se nourrit de graines.

Sect. IV, *Oscines conirostris*, Cuv.

TANAGRIDÆ, BOIÉ, 1826

143. *Chlorophonia occipitalis*, DU BUS.

Cette jolie espèce se trouve dans les forêts des terres tempérées. Elle se nourrit de graines.

144. *Euphonia elegantissima*, BP.

Cette jolie espèce est très commune dans les terres tempérées. Elle se nourrit de graines de gui.

145. *Euphonia affinis*, LESS.

Cette espèce est moins commune que la précédente.

146. *Euphonia hirundinacea*, BP.

Cette espèce est commune dans les éclaircies des forêts. On la trouve dans les terres chaudes et tempérées.

147. *Euphonia Gouldii*, SCLAT.

Toutes ces espèces ont les mêmes habitudes que les *Cæreba* et vivent de graines. Ces oiseaux sont très recherchés pour leur chant, sorte de gazouillement agréable à l'ouïe.

148. *Calliste larvata*, DU BUS.

Cette charmante espèce vit dans les forêts des terres chaudes et des terres tempérées. Elle perche haut et est assez difficile à apercevoir dans le feuillage. Elle vit de graines.

149. *Tanagra cana*, SW.

Cette espèce est commune près des habitations. Elle mange beaucoup de fruits,

150. *Tanagra abbas*, LICHT.

Cette espèce se trouve avec la précédente et a les mêmes mœurs.

151. *Ramphocœlus Passerini*, BP.

Cette magnifique espèce se trouve assez communément dans les petits bois près des habitations. Elle se nourrit de graines.

152. *Phlogothraupis sanguinolenta*, LESS.

Cette espèce a les mêmes habitudes que la précédente et se trouve dans les mêmes conditions.

153. *Pyranga testacea*, SCLAT et SALV.

Cette espèce vit dans les forêts et se nourrit de graines.

154. *Pyranga, erythro melæna* LICHT.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente. Elle est assez commune sur la lisière des forêts.

155. *Phaenicothraupis rubicoides*, LAFR.

Cette espèce vit presque exclusivement dans la forêt. Ces oiseaux perchent bas et il m'a semblé les voir faire la chasse aux fourmis. Ils voyagent en compagnie de beaucoup d'autres oiseaux.

156. *Phaenicothraupis vinacea*, LAWR.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente. Elle est très rare.

157. *Lanio aurantius*, LAFR.

Cette espèce habite les forêts vierges. Elle va ordinairement par paires et perche haut.

158. *Chlorospingus ophthalmicus*, DU BUS.

Ces Oiseaux voyagent par bandes en compagnie des Calliste, *Pyranga*, *Pipra*, etc., et se nourrissent surtout de graines.

159. *Arremon aurantirostris*, LAFR.

Cette espèce est assez commune dans les grandes forêts des terres chaudes. Ces Oiseaux se nourrissent d'insectes qu'ils chassent sur le sol.

Je les ai toujours vus par paires.

160. *Saltator atriceps*, LESS.

Cette espèce se trouve près des habitations, dans les jardins et les plantations abandonnées.

Ces Oiseaux voyagent par bandes de 10 à 12 en compagnie des *Tangaras* et autres *Conirostres*.

Ils se nourrissent de fruits et de graines.

161. *Salvator magnoides*, LAFR.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente et elles se trouvent souvent ensemble.

162. *Pitylus poliogaster*, DU BUS.

Cette espèce est commune dans les terres chaudes et tempérées.

FRINGILLIDÆ, Sw. 1831. — PASSERELLINÆ, CAB. 1851

163. *Embernagra chloronota*, SCLAT.

Nom vulgaire : *Gourion* (Moineau).

Cette espèce se trouve sur les lisières des forêts, dans les terres chaudes et les terres tempérées. Ces Oiseaux vont ordinairement par paires, perchent bas et descendent souvent à terre à la recherche d'insectes.

CYANOSPIZINÆ, SCLAT. 1832

164. *Volatinia jacarina*, L.

Cette espèce est très commune dans les plantations abandonnées. Elle se nourrit de graines.

165. *Cyanospiza cyanea*, L.

Cette espèce a les mêmes habitudes que la précédente, et elle se trouve en sa compagnie.

166. *Cyanospiza ciris*, L.

Un seul exemplaire de cette espèce. On la rencontre avec les précédentes.

167. *Guiraca concreta*, DU BUS.

Cette espèce habite la lisière des forêts dans les terres chaudes et tempérées. Elle détruit de grandes quantités de graines de maïs.

168. *Hedymeles ludoviciana*, L.

Cette espèce se trouve dans les pays tempérés. Elle est assez rare.

169. *Oryzoborus funereus*, SCLAT.

Cette espèce est commune en terre chaude, dans les plantations de maïs.

170. *Spermophila Moreleti*, PUCH.

Nom vulgaire : *Monjita* (Nomme).

Après la récolte du maïs, on rencontre de grandes quantités de ces Oiseaux dans les plantations.

171. *Spermophila corvina*, SCLAT.

Cette espèce se trouve avec la précédente; mais elle est rare.

EMBERIZINE, BONAP. 1838

172. *Euspiza americana*, GM.

Cette espèce est très commune partout. En juin, ces oiseaux sont très gras et ils sont alors très recherchés par les gourmets étrangers. (Les gens du pays ne mangent que fort peu de gibier.)

Sect. IV, *Osciaes cultirostres*

ICTERID.E, CABANIS. 1847

173. *Ocyalus Waglerii*, GRAY et MITCH.

Nom vulgaire : Cacique (Cacique).

Cette espèce habite les forêts des terres chaudes et tempérées. Elle est commune.

174. *Ostinops Montezumae*, LESS.

Cette espèce est très commune dans les forêts des terres chaudes et des terres tempérées, près des habitations. Ces Oiseaux dévorent une grande quantité de bananes, fruits dont ils sont très friands. Ils ont l'habitude de suspendre leurs nids (qui ont la forme d'une longue bourse) sur les arbres les plus élevés et les plus dégarnis de feuilles. J'en ai vu quelquefois une trentaine sur le même arbre.

175. *Cassicus Prevosti*, LESS.

Cette espèce habite la forêt. Elle se nourrit d'insectes. Quelquefois, ces Oiseaux viennent près des habitations. Ils voyagent alors en compagnie de Saltatores, Troglodytes, etc., etc., volant de branche en branche sur les arbustes qui forment haies.

176 *Icterus Baltimore*, L., Salvini, CASS.

Cette espèce est très commune partout. Elle est friande d'oranges et de bananes.

Ayant une très belle suite de ces oiseaux provenant des États-Unis, du Mexique, du Guatémala, de Costa Rica, etc., j'ai pu étudier l'espèce avec soin et je suis convaincu que l'*I. Salvini*, CASS., n'est pas une espèce et ne doit être considérée que comme synonyme de l'*I. Baltimore*.

177. *Icterus prothemelas*, STRICHL.

Plusieurs exemplaires de cette espèce, tués dans les terres chaudes, sur la lisière des forêts. Elle est commune.

178. *Icterus Giraudii*, CASS.

Cette espèce est assez rare. Elle habite les terres chaudes et tempérées.

179. *Icterus mesomelas*, WAGL.

Plusieurs exemplaires de cette espèce, tués dans les plantations de bananiers. Ces Oiseaux sont très friands de bananes, oranges et autres fruits.

180. *Icterus gularis*, WAGL.

Deux exemplaires de cette espèce qui est assez rare.

181. *Icterus pectoralis*, WAGL.

Cette belle espèce se trouve dans les terres chaudes. Elle est assez rare.

182. *Molothrus æneus*, WAGL.

Cette espèce est très commune, même dans les rues. Elle fait un grand dégât dans les plantations de maïs, blé, etc.

183. *Agelaius phœniceus*, L.

Cette espèce est très commune dans les plaines ; surtout dans les endroits marécageux. Là on en voit quelquefois des milliers au milieu des roseaux. De temps en temps les mâles s'élèvent dans les airs en chantant, au-dessus de l'endroit où nichent leurs femelles. Ils répètent ce manège plusieurs fois et viennent reprendre leurs places dans les roseaux. Matin et soir, au moment du lever et du coucher du soleil, ils font un grand vacarme par leurs cris.

184. *Sturnella ludoviciana*, L.

Cette espèce est très commune dans les plaines marécageuses. Elle est assez sauvage et se laisse difficilement approcher. Elle se nourrit d'insectes. En avril, ces Oiseaux sont gras et très bons à manger.

185. *Quiscalus macrurus*, SW.

Cette espèce est très commune dans les terres chaudes et les terres tempérées. Elle vient près des habitations et cause de grands dégâts dans les plantations de maïs.

CORVIDÆ, LEACH. — GARRULLINÆ, SW. 1831

186. *Cassidix oryzivora*, L.

Comme la précédente, cette espèce fait de grands dégâts dans les plantations de maïs.

187. *Cyanocitta ornata*, LESS.

Cette espèce se trouve communément dans les forêts des terres tempérées. mais il n'est pas rare, non plus, de la voir dans les plantations abandonnées.

188. *Cyanocitta melanocyanea*, HARTL.

Un seul exemplaire de cette espèce, qui est très rare.

189. *Cyanocorax luxuosus*, LESS.

Cette belle espèce habite les forêts des terres chaudes et tempérées. Elle est très friande de bananes, et quand ces fruits sont mûrs, Elle en fait un grand dégât.

190. *Calocitta formosa*, SW.

Cette belle espèce habite exclusivement les forêts des terres chaudes. Par ses cris elle remplace, en Amérique, la pie d'Europe.

191. *Psilorhinus mexicanus*, RUPP.

Nom vulgaire : *Pepe*.

Cette espèce est très commune dans les terres chaudes et tempérées, où elle cause de grands dégâts aux fruits. Aussitôt que ces Oiseaux entendent du bruit, ils poussent des cris imitant le mot de *pii, pii, pii* répété successivement un grand nombre de fois. Ils vont ordinairement par bandes de 10 à 12.

SUB-ORDO TACHEOPHONÆ

DENDROCOLAPTIDÆ, SELYS. 1842. — FURNARIINÆ, G. R. GRAY. 1840

192. *Synallaxis erythrothorax*, SCLAT.

Cette espèce se trouve sur les buissons et les haies qui entourent les grandes plantations de caféiers ou de cannes à sucre. Elle perche bas et fait une guerre incessante aux insectes.

193. *Automolus cervinigularis*, SCLAT.

Cette espèce est abondante dans les forêts, aux environs de Coban.

194. *Anabazenops variegaticeps*, SCLAT.

Un seul exemplaire de cette espèce, tué dans la forêt, à une altitude de 1,200 mètres.

195. *Xenops mexicanus*, SCLAT.

Cette petite espèce se trouve dans les forêts des terres tempérées en compagnie des espèces précédentes. Elle vole d'arbre en arbre, et explore leurs troncs du haut en bas, à la recherche d'insectes.

DENDROCOLAPTINÆ, G. R. GRAY 1840

196. *Glyphorhynchus cuneatus*, LICHT.

Cette espèce a les mêmes mœurs que les précédentes et elles se trouvent souvent ensemble. Ces Oiseaux parcourent ainsi des distances considérables.

197. *Dendrocincla anabatina*, SCLAT.

Un seul exemplaire de cette espèce, tué dans la forêt.

198. *Dendrocolaptes, sancti Thomae*, LAF.

Un exemplaire de cette espèce. Elle habite les forêts des terres tempérées.

199. *Dendrornis eburneirostris*, LESS.

Cette espèce habite les forêts. Elle vole d'arbre en arbre et fait une chasse active aux insectes.

200. *Dendrornis erythropygia*, SCLAT.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente, et se trouve dans les mêmes localités.

FORMICARIIDÆ, SCLAT. 1858. — THAMNOPHILINÆ, Sw. 1831

201. *Thamnophilus melanocrissus*, SCLAT.

Cette espèce fréquente surtout les petits bois dans les endroits où se trouvent des colonies innombrables de fourmis émigrantes dont ces Oiseaux font leur nourriture. Ils suivent la même route que les dites fourmis.

202. *Thamnophilus doliatus*, L.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente.

203. *Dysithamus semicinereus*, SCLAT.

Cette espèce habite les forêts des terres chaudes et des terres tempérées. Elle perche bas et se nourrit d'insectes qu'elle chasse sur le sol.

204. *Myrmotherula nigrorufa*, n. sp.

Supra rufo-olivacea, pilea alis et cauda rufis; gula nigra, ventre toto rufescente, rostro et pedibus nigris, long. tot. 105^m alae, 52^m cauda, 35^m. Fem. subtus rufus, gula albicante.

Dessus d'un roux olivâtre, tête, ailes et queue roux, gorge noire, ventre

roux olivâtre, dessous des ailes gris avec une frange intérieure et extérieure d'un roux clair à chaque plume, becs et pieds noirs.

La femelle a un peu de blanc à la gorge, la poitrine et le ventre roux.

205. *Formicivora Boucardii*, SCLAT.

Cette charmante petite espèce que j'ai découverte à Playa Vicente (Mexique), se trouve dans les forêts des terres chaudes et des terres tempérées.

Elle est rare.

206. *Ramphocaenus rufiventris*, BP.

Cette espèce est rare, elle habite les forêts des terres chaudes.

207. *Cercomacra tyrannina*, SCLAT.

Plusieurs exemplaires de cette espèce, tués dans les forêts des terres chaudes. Ils font une chasse active aux insectes.

FORMICARINÆ, G. R. GRAY. 1840

208. *Formicarius moliniger*, SCLAT.

Habite exclusivement les forêts des terres chaudes et tempérées. Cet Oiseau se plait sur le sol, dans les endroits les plus sombres. Il fait une chasse active aux insectes. Pendant qu'il est en chasse il avance très doucement en levant et en baissant la queue à chaque instant.

209. *Gallaria princeps*, SCLAT et SALV.

Habite les forêts des terres chaudes et des terres tempérées. Cet oiseau court avec une grande rapidité. Il chasse les insectes en grattant la terre comme les Gallinae. Très rare.

TYRANNIDÆ, CAB. 1850. — PLATYRHYNCHINÆ, SCLAT. 1862

210. *Platyrhynchus cancrominus*, SCLAT et SALV.

Cet oiseau habite les forêts. Il vit d'insectes. Chaque fois qu'il en saisit un, il fait claquer son bec avec force. Il est assez difficile de se procurer cette espèce à cause de sa petitesse et de sa couleur qui lui permet de se dérober aux regards parmi le feuillage.

211. *Todirostrum schistaceiceps*, SCLAT.

Plusieurs exemplaires de cette jolie espèce, tués aux environs de Coban.

212. *Oncostoma cinereigulare*, SCLAT.

Plusieurs exemplaires de cette espèce, tués dans la forêt.

ELAINEINÆ, SCLAT. ET SALV. 1874

213. *Mionectes oleaginus*, CAB.
 Cette espèce habite les forêts.
214. *Leptopogon pileatus*, CAB.
 Cette espèce est très rare.
215. *Tyrannulus semiflavus*, SCLAT et SALV.
 Cette espèce se trouve dans les forêts des terres tempérées. Elle est assez rare.
216. *Tyranniscus vilissimus*, SCLAT.
 Deux exemplaires de cette espèce, tous les deux tués dans une éclaircie de la forêt.
217. *Elainea placens*, SCLAT.
 Cette espèce se trouve près des habitations, sur les arbres qui bordent les routes. Elle est assez rare.
218. *Legatus variegatus*, SCLAT.
 Cette espèce est commune près des habitations. Généralement ces Oiseaux adoptent certains arbres sur lesquels on est à peu près certain de les revoir tous les jours faisant une chasse active aux insectes qui passent à leur portée.
219. *Myiozetetes texensis*, GIRAUD.
 Cette espèce est très commune et a les mêmes mœurs que la précédente.
220. *Rhinchocyclus cinereiceps*, SCLAT.
 Cette espèce se plaît dans les forêts des terres tempérées.
221. *Myodynastes luteiventris*, SCLAT.
 Cette espèce est très commune dans les terres chaudes et les terres tempérées.
 Ainsi que toutes les autres espèces de Tyrans, elle est un utile auxiliaire de l'agriculteur.
 Elle détruit une grande quantité d'insectes.

TYRANNINÆ, Sw. 1831

222. *Megarhynchus pitangua*, L.

Nom vulgaire : *Traga mosca* (Gobe-mouche).

On voit ces Oiseaux perchés sur les arbres qui bordent les routes. Ils adoptent une branche de laquelle ils dominent les alentours, et de là ils font une chasse active aux insectes, qu'ils attrapent au vol.

223. *Muscivora mexicana*, SCLAT.

Nom vulgaire : *Rey de los Traga moscas* (Roi des Gobe-mouches).

Cette belle espèce se trouve dans les forêts des terres chaudes. Elle est rare et difficile à obtenir.

224. *Myiobius sulphureipygius*, SCLAT.

Cette espèce vit dans les parties les plus sombres de la forêt. Elle se nourrit d'insectes.

225. *Pyrocephalus mexicanus*, SCLAT.

Cette espèce est commune surtout près des potreros (plaines) et des plantations. On voit aussi ces oiseaux perchés sur les arbres, qui bordent les routes.

Leur couleur éclatante les fait apercevoir de loin et cause leur perte.

226. *Empidonax Traillii*, AUD.

Un seul exemplaire de cette espèce, tué en juin.

227. *Empidonax flaviventris*, AUD.

Cette espèce habite les forêts.

228. *Contopus Richardsonii*, Sw.

Cette espèce est assez commune.

229. *Myarchus Lawrencii*, GIRAUD.

Cette espèce est très commune sur les arbres qui bordent les plantations de caféiers. Elle vit ordinairement par paires; mais il n'est pas rare d'en voir plusieurs paires à peu de distance les unes des autres.

230. *Myarchus mexicanus*, KAUP.

Cette espèce est commune sur les routes et près des habitations. On la trouve dans les terres chaudes et des terres tempérées.

231. *Tyrannus Pipiri*, VIEILL.

Cet Oiseau est commun près des habitations. Il fait une chasse très active aux insectes. A l'époque des amours, il défend ses petits contre les plus gros oiseaux, avec la plus grande intrépidité.

232. *Tyrannus melancholicus*, VIEILL.

Cette espèce est très commune partout. Elle détruit un grand nombre d'insectes.

233. *Milvulus forficatus*, GM.

Cette jolie espèce habite les plaines des terres chaudes et des terres tempérées. Ces Oiseaux se perchent généralement sur les hautes branches des mimosas ou autres petits arbustes, et de là font une chasse active aux insectes. Il est très usuel d'en voir cinq ou six paires rapprochées les unes des autres.

COTINGIDÆ, BONAP. 1849. — TITYRINÆ, G. R. GRAY. 1841

234. *Tityra personata*, JARD. et SELB.

Cette espèce a la singulière habitude de se percher sur les branches élevées des plus grands arbres, et reste là pendant des heures entières en observation. Il m'a semblé lui voir faire la chasse aux insectes.

235. *Tityra Fraseri*, KAUP.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente.

236. *Hadrostomus aglaiae*, LAFR.

Cette espèce se trouve dans les terres chaudes et les terres tempérées. Elle est assez abondante sur les lisières des forêts.

237. *Pachyramphus major*, CAB.

Cette espèce se trouve avec la précédente et a les mêmes mœurs.

LIPAUGINÆ, SCLAT. 1862

238. *Lathria unirufa*, SCLAT et SALV.

Cette espèce se plaît dans les forêts des terres tempérées.

239. *Lipaugus holepythrus*, SCLAT et SALV.

Cette espèce se trouve avec la précédente.

ATTILINÆ, SCLAT. 1862

240. *Attila citreopygius*, BP.

Rare au Guatémala.

COTINGINÆ, BONAP. 1862

241. *Cotinga amabilis*, GOULD.

Cette magnifique espèce habite les forêts des terres chaudes et des terres tempérées. Malgré les couleurs éclatantes qui font apercevoir ces Oiseaux de très loin, il n'est pas facile de se les procurer, parce qu'ils perchent très haut et vivent isolés par paires.

PIPRIDÆ, SCLAT. ET SALV. 1874

242. *Pipra mentalis*, SCLAT.

Cette espèce habite l'intérieur des forêts des terres chaudes ou tempérées. Elle se nourrit d'insectes.

243. *Chiroxiphia linearis*, BP.

Cette jolie espèce habite les lisières des forêts, perche bas et fait une chasse active aux insectes. Elle est assez rare.

244. *Chiromachaeris Candaei*, PARZ.

Cette espèce a les mêmes mœurs que les précédentes. En volant elle fait un bruit qui ressemble à celui d'une crécelle que l'on tourne.

Je crois qu'elle produit ce bruit en frappant les mandibules de son bec l'une contre l'autre.

245. *Heteropelma Verae Pacis*, SCLAT et SALV.

Cette espèce est très rare. Je n'ai pu m'en procurer qu'un seul exemplaire, il a été tué dans la forêt.

ORDO MACROCHIRES, SCLATER ET SALVIN. 1876

CAPRIMULGIDÆ, VIG. 1825.— CAPRIMULGINÆ, SW. 1831

246. *Nyctodromus albicollis*, GM.Nom vulgaire : *Tapa camino* (Ferme chemin).

Cet Oiseau habite les fourrés pendant le jour ; le soir et au clair de lune on le rencontre sur les routes. Il se laisse approcher de très près. Quand il s'envole d'un endroit, il se repose à quelques pas plus loin. Il fait une chasse active aux insectes.

247. *Stelgidopteryx serripennis*, AUD.Nom vulgaire : *Golondrina* (Hirondelle).

Cette espèce se trouve dans les plaines des terres tempérées, presque toujours près des rivières ; quelquefois on voit de grandes quantités de ces Oiseaux perchées sur le même arbuste, mais le plus souvent ils font la chasse aux insectes ou ils planent dans les airs.

ORDO TROCHILI, BOUCARD. 1876

TROCHILIDÆ, VIG. 1825

248. *Phaethornis longirostris*, LESS. et DEL.Nom vulgaire : *Chupa flor* (Suce-fleur).

Cette espèce habite les terres chaudes et tempérées. Dans la journée, ces oiseaux restent perchés presque à ras de terre, dans les parties les plus sombres de la forêt. Ils prennent leur nourriture dans les fleurs du platane,

249. *Pygmornis Adolphi*, GOULD.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente. Elle prend sa nourriture dans les fleurs de *Convolvulus*. Pendant la journée, ces oiseaux restent dans les parties les plus sombres de la forêt et chantent à tue-tête pendant des heures entières. Il y en a ordinairement un assez grand nombre perchés sur de petites branches sèches à ras de terre, près les uns des autres.

250. *Sphenoproctus pampa*, LESS.

Cette espèce habite les forêts. Elle est assez rare,

251. *Campylopterus hemileucurus*, LICHT.

Cette espèce habite les endroits les plus sombres de la forêt, dans les barrancas (ravins escarpés). Quand cet Oiseau vole il pousse un cri aigu qu'on entend à plus de cinquante pas. Il construit son nid avec de la mousse sur des arbustes qui croissent entre les rochers.

252. *Eugenes fulgens*, SW.

Cette espèce habite les terres tempérées et les terres froides indifféremment.

Comme la plupart des Trochilidae, il est très querelleur et ne permet pas aux autres de venir prendre leur nourriture sur les fleurs qui se trouvent près de l'arbre dont il a pris possession.

253. *Eugenes viridiceps*, n. sp.

Capite caeruleo viridi, dorso tectricibus caudae et alarum viridibus, subtus cinereus, vix viridi lavato, subcaudalibus virescentibus plumis cinereo marginatis; rostro et pedibus nigris.

Calotte d'un vert métallique à reflets bleuâtres, dos, ailes et queue d'un vert doré, gorge gris-rougeâtre, poitrine grise, ventre gris avec des plumes vertes de chaque côté, sous-caudales verdâtres entourées de gris, les plumes de la queue en dessous sont vertes à la base, noires au milieu avec l'extrémité blanche, bec et pattes noires. Sexe mâle :

Long tot. 125 mill. ailes, 70 mill. queue 40 mill., bec 34 mill.

254. *Lamprolaema Rhami*, LESS.

Cette belle espèce a les mêmes mœurs que la précédente et habite les mêmes localités. Elle est assez rare.

255. *Delatiria Henrici*, LESS.

Cette espèce est une des plus rares. Elle habite les forêts des terres tempérées.

256. *Delatiria viridipallens*, BOURC. et MULS.

Cette espèce a les mêmes mœurs que les précédentes. Elle est rare.

257. *Petasophora thalassina*, SW.

Cette espèce vit en société. Dans les endroits où il y a des arbrisseaux en fleur, on en voit de grandes quantités. Elle ne fait que manger et se battre pendant toute la journée. Elle habite indistinctement les terres tempérées et les terres froides, les plaines et les forêts, mais toujours dans les endroits où les fleurs sont abondantes.

258. *Florisuga mellivora*, L.

Cette espèce habite les montagnes, où elle est abondante.

259. *Heliomaster pallidiceps*, GOULD.

Cette espèce habite les terres tempérées, près des habitations.

260. *Duucis Abeillei*, DELAT et LESS.

Cette petite espèce habite les forêts en compagnie des *P. Helenae*, *A. Heloisae*, etc. Le bruit qu'elle fait en volant ressemble tout à fait à celui d'un bourdon.

261. *Paphiosa Helenae*, DEL.

Cette charmante espèce découverte à Coban par le célèbre voyageur naturaliste Delattre, se plaît dans les forêts des terres chaudes et tempérées. Elle est rare.

262. *Tilmatura Duponti*, LESS.

Cette charmante espèce, comme la précédente, habite les forêts des terres chaudes et des terres tempérées. Elle est très rare.

263. *Amalasia henicura*, VIEILL.

Cette espèce a les mêmes mœurs que la précédente, et habite les mêmes localités.

264. *Trochilus colubris*, L.

Cette espèce, très commune aux États-Unis et au Mexique, est assez rare au Guatemala. Elle habite indistinctement les terres chaudes, tempérées ou froides.

265. *Atthis Heloisae*, LESS. et DEL.

Cette charmante espèce est rare. Elle habite les forêts des terres tempérées et des terres froides.

266. *Cyanomya cyanocephala*, LESS.

Cette espèce habite les forêts des terres tempérées et des terres froides. Elle se plaît surtout dans les forêts de chênes, se nourrissant sur les fleurs des parasites qui croissent sur ces arbres.

267. *Thaumatias candidus*, BURC. et MULS.

Cette espèce habite les terres tempérées. Elle est assez commune.

268. *Eupherusa eximia*, DEL.

Cette espèce est très commune dans les forêts des terres tempérées.

269. *Amazilia cinnamomea*, LESS.

Cette espèce habite les terres chaudes, près des habitations. Elle fréquente assidûment les orangers quand ils sont en fleurs. Il n'est pas rare de voir ces oiseaux prenant leur nourriture sur les arbustes en fleur qui croissent au bord de la mer.

270. *Pyrrhophæna Devillei*, BOURC.

Cette espèce est très commune dans les forêts, aux environs de Coban.

271. *Pyrrhophæna beryllina*, LICHT.

Comme la précédente, cette espèce est très commune. Elle vient jusque dans les jardins de Coban, et elle y niche.

272. *Chrysuronia Eliciae*, BOURC. et MULS.

Cette espèce habite les terres chaudes et les terres tempérées. Elle se plaît dans les endroits humides de la forêt. Elle est rare.

273. *Chlorolampis Caniveti*, LESS.

Assez abondant dans les pays chauds et tempérés.

C'est une des espèces qui fréquentent assidûment les jardins.

Au soleil, l'effet produit par les couleurs métalliques de ce petit Oiseau est éblouissant.

1911年

1911年

1911年

NOTICE

SUR

AMÉDÉE MONTERRAD

PAR E. MULSANT

Lue à la Société Linnéenne le 41 février 1874.

Au moment où je prenais la plume pour tracer les lignes qui vont suivre, je n'ai pu me défendre d'un sentiment profond de tristesse!

Eh! comment n'aurais-je pas éprouvé une certaine impression, en évoquant des souvenirs qui me forcent à jeter douloureusement un regard en arrière!

J'ai vu successivement disparaître tous les membres de cette Compagnie qui m'avaient fait l'honneur de me donner une place parmi eux, et avec lesquels j'avais entretenu des rapports si agréables; j'ai même vu s'éteindre une foule de nouveaux venus parmi nous, auxquels leur âge devait laisser l'espoir de me survivre encore pendant de longues années.

De ce nombre était Jean-Marie-Amédée Monterrad, dont je veux esquisser de vous la vie.

Mais avant de vous parler de cette existence si utilement et si honorablement remplie, de cet homme si bon et si généralement aimé, il est peut-être convenable de vous rappeler le souvenir de ses aïeux.

Sa famille, dont le nom se trouve écrit de diverses manières : Montera, Monterrat et de Monterrad, passait, suivant les traditions du foyer, pour être d'origine espagnole.

On la retrouve, au milieu du xv^e siècle, fixée à Saint-Laurent-lès-Mâcon; elle y tenait le haut rang parmi la bonne bourgeoisie de l'endroit.

Antoine Monterrad, marchand, bourgeois et syndic de Saint-Laurent-lès-Mâcon, mourut en ce lieu, le 16 avril 1690.

L'un de ses petits-fils, Noble-Marc-Antoine Monterrad, fut avocat au Parlement, juge de Marsonnat et des appellations du canton de Pont-de-Veyle ; puis receveur de la chancellerie du présidial de Bourg.

Alexandre Monterrad, baptisé à Saint-Laurent-lès-Mâcon, le 26 novembre 1707, vint, fort jeune, se fixer dans la petite ville de Montluel, où il fut successivement drapier, puis conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel, échevin et syndic de ladite ville.

L'un de ses fils, Joseph Monterrad, baptisé à Montluel, le 22 novembre 1735, fut bourgeois de Lyon, capitaine pennon du quartier des Terreaux, et reçut de ses concitoyens, comme témoignage d'affection et d'estime, une magnifique épée d'honneur.

Il avait épousé, le 19 mai 1767, Antoinette de Saint-Michel, fille de Jean-Baptiste de Saint-Michel, licencié en droit, secrétaire au Parlement des Dombes, bourgeois de Lyon, et de Benoîte Bret.

Joseph Monterrad mourut à Lyon, le 1^{er} vendémiaire an X.

L'un de ses enfants, fut Sébastien Monterrad, né à Lyon, le 7 janvier 1769.

Ce dernier fut marié deux fois.

1^o A Marie-Donate Faulgeot, fille de Guillaume Faulgeot et d'Élisabeth-Josèphe Lanoix. Il se trouvait, par cette alliance, parent du D^r Lanoix, que nous avons vu conserver toutes les facultés de l'intelligence jusqu'à l'âge de cent quatre ans et demi.

2^o En secondes noces, le 16 vendémiaire an IX, à sa cousine Antoinette-Judith Monterrad, fille de Jean-Philibert Monterrad, ancien garde du corps de Louis XV, syndic perpétuel et ancien maire de Bagé-le-Châtel, et de Marie-Joséphine Fournier de la Rizze.

De ce second mariage naquit, à Lyon, le 12 germinal an XIII (2 avril 1805), Jean-Marie-Amédée Monterrad, objet de cette notice..

La mère de ce dernier mourut à la Guillotière, le 30 juillet 1849, et son époux, longtemps administrateur des hospices de Lyon, après une longue et honorable carrière, s'éteignit à Tassin, le 28 octobre 1860.

Le jeune Amédée commença ses études au pensionnat Grandperret, qui jouissait alors d'une certaine réputation ; il passa de là au séminaire de Largentière, où il les termina. Sa bonne conduite et sa régularité lui avaient fait donner la charge de réglemентаire.

Au sortir de cet établissement d'éducation et d'instruction, il passa quelques mois à l'École du commerce, puis il entra dans la maison V^o Monterrad et fils, l'une des plus recommandables de nos fabriques de soieries.

Le jeune Amédée, chez qui la sagesse, la maturité et le jugement avaient devancé l'âge, se mit au travail, à dix-neuf ans, avec un zèle infatigable.

Il fut bientôt chargé de la direction du cabinet de dessin, accompagnement obligé d'une maison de façonnés, mais qui compliquait le service et rendait plus difficile le rôle de chef de commerce, Il s'acquitta de cette tâche avec une intelligence remarquable.

Il arriva au bout de quelque temps à être le chef de la maison. Son zèle au travail, son ordre et son assiduité avaient été remarqués de tous les employés : ceux-ci, entraînés par son exemple, s'efforcèrent de marcher sur ses traces, et sa maison ne tarda pas à s'élever au premier rang de la fabrique lyonnaise.

Monterrad se vit bientôt entouré d'une estime générale. Il trouvait dans sa sage conduite, dans la considération dont il jouissait, et surtout dans sa vive affection pour ses parents, pour lesquels il professa toujours le plus profond respect, l'existence la plus douce qu'il soit possible de rêver sur la terre. Il songea alors à mettre le sceau à son bonheur, en cherchant une compagne digne de lui, et, en février 1835, il épousait M^{lle} Cagnet-Vauzelles.

Cette union, dans laquelle il devait trouver toute la félicité qu'il se promettait, fut bénie, dans l'église de Saint-Bonaventure, par le digne curé M. Jordan, parent de la famille de son épouse.

Monterrad joignait aux heureuses qualités qui le faisaient aimer, une intelligence, une solidité de jugement et une aptitude pour le travail, qui le firent successivement appeler à une foule de fonctions, témoignages honorables de la haute estime qu'il avait su mériter.

Ainsi, nous le voyons :

En 1845, l'un des administrateurs de la Caisse d'épargne ;

De 1846 à 1850, d'abord suppléant, puis juge au Tribunal de commerce de Lyon ;

Du 16 janvier 1847 au 16 janvier 1858, membre de l'administration des hospices civils ¹.

(1) Voici l'état des services qui lui furent confiés pendant le temps durant lequel il fit partie de cette administration :

1847	} Adjoint au service de l'achat des combustibles et des liquides. } Jeudi. Visite à l'hospice de la Charité.
1848 et 1849	} Adjoint au service de l'achat des combustibles et des liquides. } Membre de la commission des orphelins Denuzière. } Membre de la commission des enfants assistés. } Jeudi. Visite à l'hospice de la Charité.

Monterrad, dans toutes ces réunions apportait la lumière de son savoir et de son expérience.

Trop modeste pour avoir ambitionné une des fonctions dont il avait été honoré, trop délicat pour solliciter une faveur, il remplissait avec zèle toutes les charges qu'il avait acceptées, et faisait avec plaisir le sacrifice de son temps, pour être utile à son pays.

Mais il avait rendu trop de services à la société pour ne pas attirer sur lui l'attention du gouvernement, et, le 21 juin 1851, il se vit, sans s'y attendre, décoré de la croix de la Légion d'honneur.

Monterrad n'avait pas seulement prodigué son dévouement aux diverses administrations de la cité, une foule de sociétés industrielles avaient eu recours à ses lumières.

Il fut souvent appelé dans celles qui paraissaient ébranlées, ou qui avaient à maintenir ou à accroître leur prospérité.

Pendant vingt ans, il a été l'administrateur de la Compagnie des fonderies et forges de l'Orne. A sa mort, il faisait encore partie de l'administration

Le 21 avril 1851, il remplaça M. Charles Gautier à l'Omniùm, et vit son mandat renouvelé tous les six ans.

De 1849 jusqu'à sa mort, il fut régent de la Banque de France.

		Adjoint au service de l'achat des combustibles et des liquides.
		Membre de la commission des immeubles.
1840	}	Membre de la commission des orphelins Denuzière.
		Membre de la commission de surveillance des enfants assistés.
		Membre du comité d'admission des incurables au Perron.
		Adjoint au service de l'achat des combustibles.
		Chargé du service de l'achat des liquides.
1851	}	Membre de la commission exécutive.
		Membre de la commission des orphelins Denuzière.
		Membre de la commission des immeubles,
		Jeu. Visite à l'hospice de la Charité.
		Adjoint au service de l'achat des combustibles.
		Chargé du service de l'achat des liquides.
1852	}	Membre de la commission exécutive.
		Membre de la commission des orphelins Denuzière.
		Jeu. Visite à l'hospice de la Charité.
1853		Il n'y a pas eu de tableau de répartition des services pour cette année
		Adjoint au service de l'achat des combustibles.
1854	} 1855	Chargé du service de l'achat des liquides.
		Membre de la commission des orphelins Denuzière.
		Adjoint au service de l'achat des combustibles.
1857	}	Chargé du service de l'achat des liquides.
		Membre de la commission exécutive.
		Membre de la commission des orphelins Denuzière

De 1855 à 1867, membre de la Chambre de commerce, sous la présidence de M. Brossette.

De 1868 à 1870, membre de la Commission municipale, puis du Conseil municipal, sous l'administration de M. Vaïsse.

De 1863 à 1870, président du Cercle du commerce, auquel il donna une brillante existence.

Il avait tenu à honneur de faire partie de la Société d'agriculture ; il y fut admis en 1848, et en 1855 à la Société linnéenne.

Le digne curé de l'église de Saint-Polycarpe, M. l'abbé Chaumont, s'était empressé de le faire nommer fabricien de son église, et jusqu'à sa mort il était resté son ami.

Au moment de la création du Crédit lyonnais, il reçut des ouvertures de l'un des membres les plus influents de cette administration.

Le 10 août 1865, il concourut, avec divers autres financiers, commerçants ou industriels de la ville, à former la Société lyonnaise.

Au Gaz de Lyon, il prêta son concours et ses lumières pour l'établissement de nouveaux statuts.

Il faisait partie de l'administration du Gaz de la Guillotière, de celui de Montpellier et de trois villes, et était président de celui de Saône-et-Loire.

A la mort de son père, il était à la tête de l'importante concession, dans le bassin de la Loire, des Houilles de Roche-la-Molière et de Firminy.

Deux arrêts du Conseil du roi, rendus, l'un, le 21 juillet 1768, l'autre le 11 février 1786, avaient conféré au duc de Charost, propriétaire de la seigneurie de Roche-la-Molière, la concession des Houilles de Firminy. Celui-ci la vendit bientôt au duc d'Osmont, et cette transmission fut approuvée par un arrêt du Conseil en date du 13 juin 1786.

La Révolution déposséda de fait le marquis d'Osmont ; mais la loi du 21 avril 1810 lui rendit ses droits.

Cependant la mise en possession souleva des difficultés auxquelles une ordonnance du 19 octobre 1814 mit un terme.

Tout en confirmant les actes précités, cette ordonnance imposa aux concessionnaires de nombreuses conditions, et régla l'étendue de la concession à 5,856 hectares.

Le marquis d'Osmont, remis en possession, s'associa diverses personnes pour donner à cette exploitation un développement convenable. Parmi ces nouveaux intéressés, figuraient le père et les oncles d'Amédée Monterrad ; et cette association fut un gage de prospérité pour la Compagnie.

En succédant à son père dans la direction des Mines de Firminy, une des préoccupations fut d'amener à Lyon le siège de cette Société, fixé à Paris.

Secondé par M. Baude, qui était entré dans ses idées, et grâce à l'activité de ses démarches, il finit par faire triompher son opinion en dépit d'une opposition puissante et jouissant d'une grande influence ; il rendit par là un service signalé à cette Société.

En 1867, il fut appelé à la présidence des Houilles de Firminy, en remplacement de M. Aynard, et il continua, comme son prédécesseur, à développer les produits de la concession et à la conduire avec sagesse.

Le nom de Montrerrad a été donné à deux puits des houillères de Firminy.

D'une taille au-dessus de la moyenne, A. Montrerrad avait dans ses allures un cachet particulier de vivacité. Sa démarche respirait l'homme affairé. Économe de son temps, il en connaissait le prix ; on le vit toujours soucieux de le mettre à profit, sans jamais le sacrifier à des discussions oiseuses.

Devait-il prendre part à une réunion, il se faisait une loi d'être d'une exactitude ponctuelle. Il fut en toutes choses épris de la règle.

Chaque sujet, rapidement mûri, dans son intelligence bien douée, soumis à son jugement par l'habitude de la réflexion et du travail, éveillait en son esprit une résolution presque toujours stéréotypée au coin du juste et de l'à-propos.

Soigneux de son hygiène, il savait, autant que possible, se garder des petites imprudences qui peuvent souvent compromettre la meilleure santé ; et sans la maladie accidentelle à laquelle il a succombé, sa prudence, la sagesse de sa conduite et la longévité héréditaire de sa famille, semblaient lui promettre une longue vie.

Père de famille d'un dévouement à toute épreuve ; d'une grande égalité de caractère, il savait égayer son intérieur.

Toujours sévère pour lui, il réservait aux autres toute son indulgence. Il apportait, dans ses relations avec le monde, une cordialité pleine de séduction, qui lui valut beaucoup d'amis, et il savait les conserver.

Aussi eut-il universellement la réputation d'un homme de bien. Il s'est montré toujours le plus tendre et le plus respectueux des fils.

Aimer les siens d'un amour sans bornes, et être toujours prêt à servir l'intérêt général, tel fut le fond du caractère de ce collègue regretté.

Montrerrad n'était pas administrateur à demi : quand il acceptait une fonction, c'était pour en remplir toutes les charges ; il ne songeait jamais à l'honneur qu'il pouvait en retirer.

On a lieu de s'étonner que le même homme pût suffire à tant d'occupations si diverses.

Il devait cette faculté à la régularité de sa vie, et aux habitudes d'ordre qu'il s'était imposées :

Il se levait au jour ; se livrait, avant le déjeuner, au travail, surtout à celui de la correspondance.

Il sortait après le repas du matin, puis, durant une partie de la journée, il assistait aux diverses réunions administratives dont il était membre ; le soir, après quelques moments passés au Cercle du commerce, où il était toujours accueilli avec une gracieuse sympathie, il venait achever sa journée auprès de ses vieux parents.

Son mariage avait été béni : Il avait eu trois filles ¹.

Après les avoir établies, il s'était retiré à la campagne, où il passait une partie de l'année.

Là, au lieu d'user son temps dans un repos qu'il avait bien mérité, il cherchait encore à être utile ; il s'occupait d'améliorations agricoles ; il était toujours disposé à faire l'essai de nouveaux engrais.

Il y avait été agité, pendant quelque temps, d'une préoccupation. Il avait visité, pendant un voyage en Angleterre, la ferme de Rotamsterd, où MM. Fawes et Gilerd poursuivent leurs recherches si connues. Il en avait rapporté un mémoire en anglais, qu'il voulait faire connaître à notre Société d'agriculture ; la difficulté de la traduction ou d'autres motifs, l'empêchèrent de faire cette utile communication.

Plein de bienveillance et de soins pour ses fermiers ou vigneron, attachés la plupart depuis longtemps à sa famille, il s'était fait un devoir de leur fournir des logements hygiéniques. Il se plaisait à les visiter chaque année, et Dieu sait avec quel empressement il était accueilli. Il y était reçu comme un père bien aimé.

L'installation du cuvage et le bon état des logements suffisaient pour témoigner de son esprit d'ordre, l'une de ses vertus éminentes, et de l'intérêt qu'il portait à l'agriculture.

Il avait acquis récemment une propriété à Montluel et y avait fait des constructions capables de donner une idée de son goût.

Il était devenu possesseur de la belle propriété de M. Larreguy, à Civrieux ; il l'avait embellie et rendue plus productive ; il s'était épris, pour ce riant séjour, d'une sorte de passion. Aussi, éprouva-t-il un véritable

¹ M^{lle} Laure, épouse de M. Billoud.

² M^{lle} Anna-Maria, épouse de M. Godinot.

³ M^{lle} Isabelle, mariée à M. Alfred Pellon.

chagrin quand une route nouvelle fut ouverte à travers ses bois d'un aspect si gracieux.

Sa table était toujours ouverte aux nombreux visiteurs, attirés soit par le besoin de chercher des conseils, soit par les entraînements de l'amitié. Tous étaient reçus avec tant de bonté, qu'on ne pouvait quitter Civrieux sans avoir le désir de revoir son aimable propriétaire.

J'avais été lui rendre visite, dans cette campagne enchantée, quelques mois avant sa mort. Le respectable curé du lieu, notre ami Malmazet et divers membres de sa famille, faisaient partie de la réunion. Le dîner avait été gai, et rien ne me faisait pressentir que j'aurais bientôt à pleurer deux de ces convives.

Monterrad cependant m'avait avoué l'apparition de quelques symptômes précurseurs de la maladie qui devait l'emporter; mais rien ne faisait pressentir que ses douleurs auraient une terminaison si funeste.

Le mal, insidieux d'abord, prit bientôt un caractère assez grave, dont la science cherchait en vain à arrêter les progrès. Monterrad, qui s'apitoyait si facilement sur les souffrances des autres, supporta les siennes avec une résignation courageuse et toute chrétienne.

Sur son lit de douleurs, il s'efforçait de faire regarder les visites de son médecin comme celles d'un ami et non comme celles d'un disciple d'Esculape dont il avait besoin.

Il s'efforçait ainsi, par tous les moyens possibles, d'endormir, sur son état, sa femme et ses filles, et dans les derniers temps, il s'évertuait à trouver les moyens de ne pas les recevoir à son chevet, tant était poignante la pensée de se séparer d'elles.

Le mal, d'abord lent, n'avait pas tardé à faire des progrès assez rapides. Monterrad ne pouvait plus s'aveugler sur la fin prochaine de sa vie, ni la cacher aux autres. Il désirait s'endormir, à Lyon, du dernier sommeil, pour reposer, près de ses ancêtres, dans le tombeau de sa famille.

En quittant Civrieux auquel il faisait ses adieux, il redisait sans doute en lui-même, comme le poète dont Millevoie nous a conservé les touchantes plaintes :

Bois que j'aime, adieu! je succombe,
 Votre deuil me prédit mon sort;
 Et, dans chaque feuille qui tombe,
 Je vois un présage de mort.
 Fatal oracle d'Épidaure!
 Tu m'as dit : « Les feuilles des bois
 A tes yeux jauniront encore,
 Mais c'est pour la dernière fois! »

Il ne devait pas, en effet, voir reverdir ces lieux enchantés dont il se séparait.

Arrivé à Lyon il ne s'occupa plus des affaires de ce monde. Entouré de ses enfants, qu'il cherchait à consoler, et fortifié par les secours et les espérances de la religion, dont il avait toujours suivi les préceptes, il s'endormit, le 7 novembre 1875, avec la tranquillité d'âme du chrétien pouvant offrir à Dieu une vie toute consacrée au bien et sanctifiée par une inépuisable charité.

Une foule nombreuse se pressait à la suite de son cercueil, pour l'accompagner à sa dernière demeure : les larmes que l'on voyait couler des yeux des assistants étaient les premières qu'il avait fait verser.







Engraving by F. F. F. F. F.

HOPPET JEAN-GEORGES

NE A STRASBOURG, EN 1802.

MORI A LYON LE 25 JUIN 1877.

NOTICE

SUR

JEAN-GEORGES HOFFET

PAR M. E. MULSANT

Lue à la Société linnéenne de Lyon, le 12 novembre 1877.

La mort éclaircit chaque jour nos rangs autrefois si nombreux. Elle vient de nous enlever encore un de nos membres les plus anciens et les plus dévoués.

Hoffet (Jean-Georges) était né à Strasbourg, au sein d'une famille protestante. Il fit avec succès ses études dans sa ville natale et se sentit une vocation particulière pour l'enseignement. Il débuta dans la carrière, à peine âgé de dix-sept ans, en donnant pendant six années des leçons dans un pensionnat de demoiselles, fonctions rarement confiées à un jeune homme de cet âge, et qui sont un témoignage irrécusable de sa moralité et de la confiance qu'il savait inspirer.

Peu de temps après, tout en faisant ses études théologiques au séminaire protestant de Strasbourg, il fut chargé de professer la huitième au gymnase de l'école secondaire publique, et de servir, en cas de besoin, de suppléant aux autres professeurs de toutes les classes.

En 1825, il quitta sa ville natale, partit pour Paris, et y fut chargé, à son arrivée, des fonctions d'aumônier protestant, au lycée de Louis-le-Grand.

Après deux années de séjour dans la capitale, il vint se fixer à Lyon qu'il ne devait plus quitter. Il y fonda une maison d'institution, et y eut

bientôt des succès si marqués dans l'éducation des jeunes gens, qu'en 1833, il fut nommé *officier d'académie*, titre qui, durant l'espace de trente ans, n'a été accordé à aucun autre chef d'institution libre.

La prospérité de sa maison, due à son mérite personnel et à la bonne direction qu'il avait su lui donner, le fit bientôt nommer vice-président du comité d'instruction primaire de la Croix-Rousse. Il s'y fit remarquer par son activité et son zèle. Pendant dix-huit ans, on le vit assister à toutes les séances, à toutes les inspections des écoles mutuelles et chargé de tous les procès-verbaux et de tous les rapports sur les inspections.

En 1836, il fut admis au sein de la Société linnéenne et se montra toujours l'un des plus assidus à nos séances, pendant lesquelles il fit assez souvent des lectures et des rapports intéressants.

Il travaillait par tous les moyens en son pouvoir à l'instruction et à la moralité des enfants, et grâce à son zèle et à ses démarches, il parvint à faire tripler le nombre des écoles et à leur procurer un certain nombre de bons livres.

En 1837, il fit adopter par M. le maire de la Croix-Rousse la fondation d'une bibliothèque, pour laquelle le conseil municipal du lieu voulut bien accorder une allocation annuelle de trois cents francs, allocation qui a été continuée jusqu'à l'époque où ce faubourg a été annexé à la ville de Lyon.

Il fut nommé, par M. Rivet, préfet de Lyon, directeur de la Caisse d'épargne de la Croix-Rousse, pour l'établissement de laquelle il avait fait toutes les démarches nécessaires.

Vers 1843, il avait été appelé au conseil municipal, et il y siégea jusqu'en 1848. A cette époque de révolution, il rendit à la société des services signalés, en empêchant la désorganisation des écoles de l'endroit, et la nomination d'instituteurs qui auraient exercé une influence fâcheuse sur l'esprit des jeunes élèves; il obtint alors un succès plus difficile à conquérir : il parvint à faire revenir le conseil municipal sur la décision prise, de supprimer toutes les écoles confiées aux Frères de la doctrine chrétienne.

Grâce à ses efforts, les neuf Frères, employés dans cette Société, furent conservés, et avec le traitement qu'ils avaient auparavant.

Dans un faubourg, si agité à cette époque, la confiance qu'il savait inspirer le fit souvent appeler auprès des autorités qui se succédaient, pour aider ces administrateurs de ses conseils ou pour les seconder dans les fonctions qu'ils avaient à remplir.

Dans ces moments difficiles, il céda aux sollicitations pressantes de M. Tourangin, préfet du Rhône, en acceptant la vice-présidence et le rôle d'ordonnateur du Bureau de bienfaisance. Il s'agissait de remplacer le comité des subsistances, dont le zèle trop ardent pour les malheureux, avait absorbé, en trois mois, vingt-cinq mille francs sur les trente-trois mille alloués, pour l'année, par le conseil municipal.

Grâce à sa sage administration, tous les indigents furent secourus, et il parvint, à la fin de l'année, à réduire de 1,200 francs par mois les dépenses qui s'étaient élevées à 2,000 francs par semaine. Il voulut bien continuer, pendant cinq ans, des fonctions qu'il avait si bien remplies.

En 1850, le conseil académique le chargea d'inspecter les écoles protestantes du département du Rhône, et pendant six ans, il s'acquitta de cette mission de confiance à la satisfaction de tous.

Le conseil académique, qui l'avait su apprécier à sa juste valeur, lui confia pendant sept ans, le soin d'inspecter les écoles du troisième arrondissement de Lyon.

Les peines qu'il se donnait ne se bornaient pas à lui laisser la satisfaction d'avoir fait le bien ; elles produisaient d'excellents résultats : les écoles confiées à sa surveillance, passaient pour les mieux tenues de la ville.

Hoffet ne se bornait pas à moraliser la jeunesse par ses leçons ; il a composé des ouvrages élémentaires auxquels il a dû des témoignages d'approbation très-flatteurs et fort honorables.

Ses livres furent recommandés par le ministre, et M. Duruy n'avait pas attendu ce succès pour récompenser l'auteur d'un titre honorifique fait pour le flatter.

Hoffet, en 1830, avait conçu le projet d'une Société lyonnaise d'éducation, pour la formation de laquelle il s'était donné beaucoup de peines. Il eut la satisfaction de la voir naître et prospérer. Il avait également fondé une Société de moralisation et de secours pour les ouvriers alsaciens, suisses et allemands qui venaient à Lyon. Son but, très-honorable était de les détourner des occasions de séduction et de les prémunir contre les mauvais conseils auxquels ils étaient exposés.

Tous étaient reçus, sans distinction de culte. Les membres de cette association, dont il a été dix ans le président, trouvaient dans une auberge fondée exprès, une nourriture saine et économique ; ils avaient tous les jours des leçons et trouvaient à leur disposition une bibliothèque de quatre cents volumes, qu'il était parvenu à réunir ; ils recevaient, en outre, en cas de maladie, les soins dont ils avaient besoin.

Hoffet, dont le cœur était compatissant, souffrait des traitements injustes ou cruels infligés aux animaux ; il avait fait partie de la Société chargée de protéger ces créatures, et pendant longtemps il avait été le vice-président de la compagnie organisée à Lyon dans ce but.

Les habitants du canton de Vaud l'avaient également appelé à la présidence de toutes les sociétés de ce pays ayant le même but.

Il avait accepté cet honneur, moins pour satisfaire son amour-propre, que pour avoir l'occasion de témoigner sa reconnaissance au peuple suisse, pour les soins si généreux et si empressés donnés par ce peuple ami à nos malheureux soldats internés, après nos désastres de 1870.

Hoffet, depuis quelque temps, avait mis un terme à sa vie active. La culture des lettres, qui avait fait le charme de ses jours, servait encore à contribuer au bonheur de sa vie.

Il allait, les étés, dans la campagne de l'un de ses enfants, dans les environs de Coppet, à peu de distance des bords du lac de Genève, respirer l'air des champs et chercher à occuper ses loisirs en travaux littéraires. Mais les infirmités, le plus souvent compagnes de l'âge, ne tardèrent pas à lui faire sentir son approche. Un petit bouton, né au-dessous de l'œil, et dont l'apparition ne semblait d'abord inspirer aucune inquiétude, prit au bout de peu de temps un caractère grave, et un développement fâcheux, que la science ne put arrêter.

Entouré de sa famille, et visité par de nombreux amis, il souffrait avec une patience admirable les douleurs et les incommodités causées par son état. La pensée d'avoir, toute sa vie, songé à faire le bien, lui faisant envisager l'avenir avec un grand espoir en la bonté de Dieu.

Il avait mérité la reconnaissance de ses concitoyens par les peines qu'il s'était données pour être utile à la jeunesse ; et sans doute beaucoup de personnes ont obtenu à moins de frais, la croix qui eût été si noblement placée sur sa poitrine.

Il ne devait cependant pas disparaître de ce monde sans avoir la consolation d'apprendre qu'il n'avait pas passé inutile sur la terre. Le 9 juillet 1876, l'Académie des sciences morales et politiques, lui accordait conjointement avec M. Eugène Rendu, le prix fondé par M. Halphen, destiné à couronner, soit l'auteur de l'ouvrage qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction première, soit la personne, qui, d'une manière pratique,

(1) *L'Officiel*, journal (1876), p. 3071

par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire.

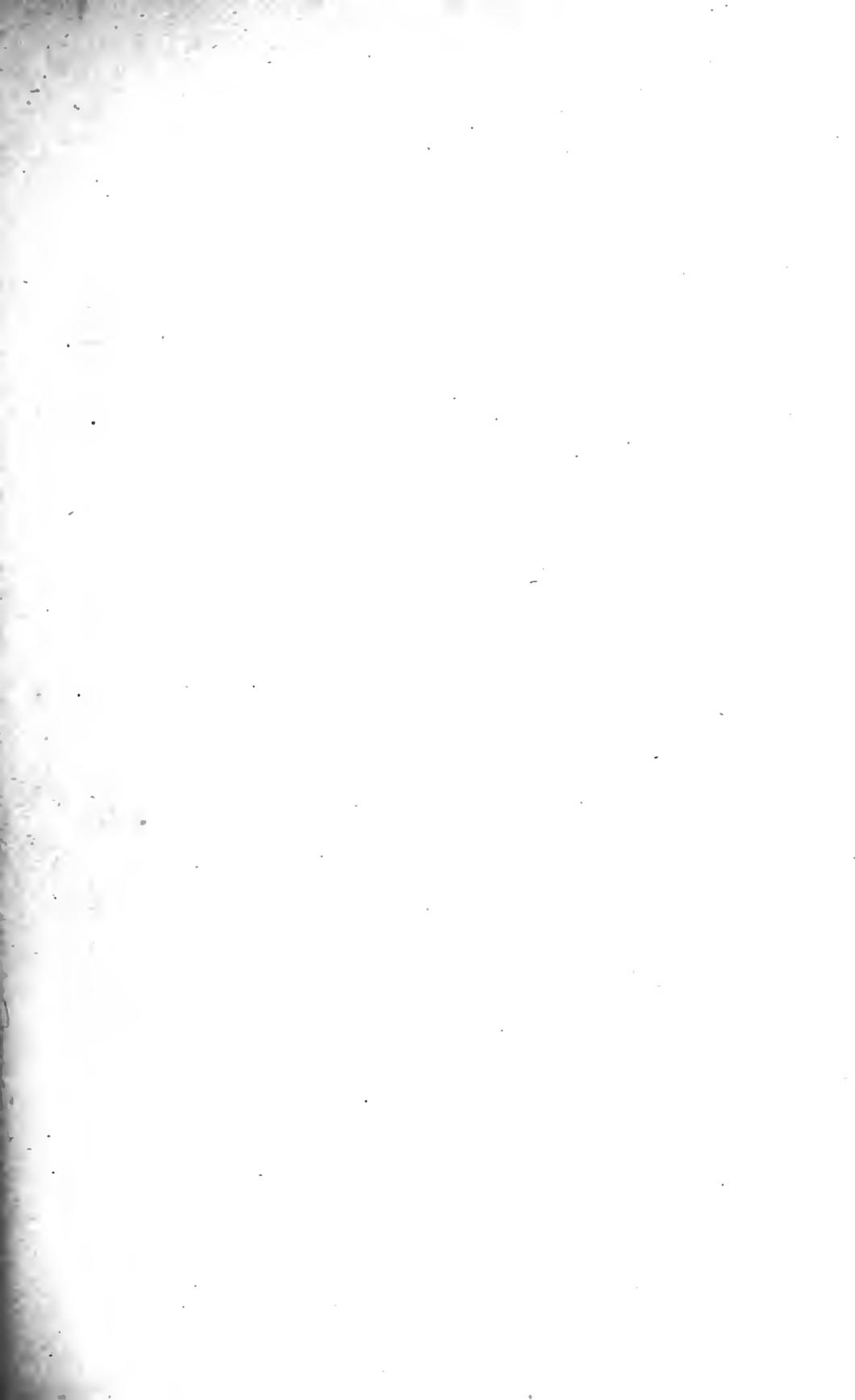
La nouvelle de cette couronne, si bien méritée, et qu'il laissait à ses enfants comme un titre glorieux, apporta quelque baume aux peines qu'il endurait et adoucît un peu ses souffrances, pendant les quelques mois qu'il lui restait à passer dans la vie.

Je lui rendais une dernière visite le 27 avril 1877, pour lui dire la part que nous prenions tous à sa triste position ; mais au moment où je pénétrais dans sa demeure, il venait d'exhaler son dernier soupir !

Il avait soixante-quinze ans.

Ses amis, ses connaissances, et surtout ses anciens et nombreux élèves, se sont fait un devoir de l'accompagner à sa dernière demeure. Ils attestaient, par leur douleur, combien il avait mérité d'être aimé.







MALMAZET JEAN - ANDRÉ

NÉ A S'ÉTIENNE, LE 3 JUIN 1808

MORT A LYON, LE 12 JUILLET 1875

NOTICE

SUR

JEAN-ANDRÉ MALMAZET

PAR E. MULSANT

Lue à la Société linnéenne de Lyon le 11 février 1878.

J'ai toujours considéré comme un devoir imposé au président ou au secrétaire d'une société savante, de perpétuer la mémoire de ceux que perd la Compagnie, en retraçant, quand il le peut, l'histoire de leur vie et des services qu'ils ont rendus ; mais combien cette obligation ne devient-elle pas plus impérieuse et plus douce quand il s'agit d'un membre jouissant de l'affection de tous, et digne de nos vives sympathies !

Peu d'autres, sous ce rapport, méritent de vivre dans nos souvenirs autant que le linnéen objet de cette notice.

Jean-André Malmazet était né à Saint-Étienne, le 3 juin 1808, d'André Malmazet et de Jeanne-Françoise Praire.

Son père, originaire de Rozières, près Joyeuse (Ardèche) (1), était venu de bonne heure se fixer à Lyon, où nous l'avons vu, à partir de 1836, adjoint assez longtemps au maire de Lyon, et décoré de la croix de la Légion d'honneur le 30 mars 1842.

Il avait épousé M^{lle} Praire, de Terre-Noire (2), dont le père, maire de

(1) Il était né le 3 juillet 1781. Il était fils d'un autre André Malmazet, négociant à Bordeaux, et de dame Marie Lèbre.

(2) M. Praire de Terre-Noire, avait épousé, âgée de seize ans, M^{lle} Marie-Anne Royet, de l'une des familles les plus honorables de Saint-Étienne, et il en avait eu trois enfants :

1^o M. Praire, mort en 1863, célibataire à Reyrieux ;

2^o M^{lle} Marla Niney, mariée à M. Caquet-Vauzelles, négociant, et morte en 1877 ;

3^o M^{lle} Jeanne-Françoise, épouse de M. Malmazet.

Saint-Étienne, dans les premiers jours de la Révolution, montra tant de courage et d'énergie, dans les circonstances difficiles qui ne tardèrent pas à surgir.

Compromis dans la lutte soutenue par la ville de Lyon contre la Convention, il fut, après la prise de cette ville, arrêté, jeté en prison dans les caves de l'Hôtel-de-Ville, et devint l'une des premières victimes des horribles mitraillades des Brotteaux.

M^{me} Praire, devenue veuve avec trois enfants en bas âge, fut obligée pendant longtemps, après la mort de son époux, de se cacher chez son fermier de Saint-Étienne, et d'errer d'une grange à l'autre pour échapper aux poursuites auxquelles elle craignait d'être exposée.

Elle eut à elle seule, tout le soin d'administrer sa fortune (1), d'élever ses enfants et d'établir ses filles.

André Malmazet, qui avait épousé la seconde, eut le malheur de la perdre peu d'années après son mariage (2), il se retira alors du commerce qu'il faisait avec deux de ses oncles, et abandonna les affaires pour se livrer entièrement à l'administration de ses biens et à ceux de sa belle-mère.

Le jeune André privé, par ce coup prématuré, de celle qui lui avait donné le jour, trouva dans son aïeule, M^{me} Praire, une seconde mère.

Cette femme remarquable, qui s'était attiré le respect et la vénération de tous par ses malheurs et la grandeur de son caractère, se chargea de l'éducation de son petit-fils et lui fit passer une partie de ses jeunes années dans sa propriété de Terre-Noire. Son père avait acquis, par échange, la belle terre de la Terrasse, dans la banlieue (Montaud) de Saint-Étienne, mais il ne l'habitait que durant la belle saison.

M^{me} Praire, en 1822, vendit sa propriété de Terre-Noire à la Compagnie de ce nom, et se retira, pendant les étés, à Oullins, dans une campagne dont elle se défît et qui est devenue la propriété de M. Jouffroy.

C'est là qu'après le temps de ses études faites au lycée de Lyon, le jeune Malmazet passa les jours heureux de son adolescence ; c'est là que se développa son goût pour les sciences naturelles, qu'il a conservé toute toute sa vie.

(1) Son beau-frère, qui aurait pu l'aider et l'assister, avait été exécuté à la suite du siège de Lyon.

(2) M. Malmazet avait eu trois enfants de Jeanne-Françoise Praire :

1° Un fils mort en bas âge ;

2° Anne-Marie Malmazet, épouse de M. Gensoul (1).

3° Jean-André Malmazet.

(1) Voyez la note sur M. Gensoul à la fin de cette notice.

Il y faisait la chasse aux papillons et aux oiseaux, s'occupait de musique et faisait souvent, surtout à l'époque de l'automne, des visites à son oncle de Reirieux, l'un des disciples les plus passionnés de saint Hubert.

Malmazet avait connu au collège le jeune Guex, originaire de Genève, et grâce à la conformité de leurs goûts et de leur caractère, s'était lié avec lui d'une amitié qui n'a fini qu'avec la vie.

Celui-ci venait souvent le visiter à Oullins, et longtemps après il aimait à lui rappeler sur une terre lointaine, les plaisirs dont il y avait joui.

Guex, au sortir du lycée, était entré dans le commerce; peu d'années après il fut poussé à passer en Amérique, pour y tenter la fortune, et peut-être aussi dans l'espérance de trouver des richesses naturelles que rêvait son imagination.

Plus tard, Malmazet fut obligé d'endosser l'habit de garde national; il fut témoin, en 1831, des tristes événements qui ensanglantèrent la ville; il vit les milices urbaines obligées de se retirer devant les ouvriers, devenus maîtres de la cité; il faillit même y perdre la vie.

A Saint-Clair, où se trouvait sa compagnie, un émeutier tira sur lui, à bout portant: heureusement, l'arme rata; le malheureux auteur de ce coup se jeta à genoux, demandant grâce: il n'eut pas de peine à l'obtenir; notre ami l'avait déjà pardonné dans son cœur.

Peut-être la crainte de revoir se renouveler ces déplorables événements lui inspirèrent-ils l'idée d'habiter le nouveau monde? Quoi qu'il en soit, en 1833, sans avoir été préalablement initié aux affaires, il se rendit aux États-Unis pour y faire le commerce des soieries. Ses goûts de naturaliste l'y suivirent.

Il retrouva à New-York son ami Guex, et Dieu sait les courses et les chasses qu'ils firent ensemble aux *Woodcock* ou autres oiseaux, pendant tout le temps de son séjour dans ce pays.

Guex y avait obtenu, dans une maison de commission, une place suffisante à ses besoins, et dans laquelle il lui restait encore assez de temps pour se livrer à l'entomologie.

Il était devenu l'un des chasseurs les plus infatigables et les plus heureux, il avait ramassé une quantité considérable d'insectes, et ces richesses naturelles lui avaient permis de se créer une foule de relations; il s'était rendu mon correspondant, et avait surtout des rapports plus fréquents avec notre ami M. Perroud. Il était l'un des fournisseurs les plus

actifs de M. Melly, de Liverpool (1), chez lequel j'ai passé en 1847, des moments si agréables, et dont je conserverai toute ma vie un reconnaissant souvenir. Il faisait de nombreux envois en Suisse et en Russie, et obtenait, en échange, des coléoptères de toutes les parties du monde; il avait fini par se créer une des plus riches collections d'insectes.

Mais le sort de Guex changea de face au bout de quelque temps; il perdit la place qu'il occupait depuis douze ans et fut obligé d'accepter provisoirement des positions diverses et moins lucratives, avant de trouver chez MM. Renaud et François une place convenable.

Guex, peut-être trop occupé d'histoire naturelle, vit encore, par sa faute, s'évanouir le bien-être dont il jouissait. Il tomba quelque temps dans le découragement; dans ses moments de détresse, la bourse de Malmazet était toujours à son service.

M. le Dr Leconte, le premier entomologiste des États-Unis, se montrait aussi pour lui d'une générosité particulière.

Il finit par se créer, dans des occupations variées, une position plus indépendante, mais je crois moins lucrative.

Dans les derniers temps, il reçut la visite de notre savant botaniste de Lyon, M. Timeroy; il le pilotait dans les environs de la ville, et dans sa correspondance avec Malmazet, revenu à Lyon, il se félicitait d'avoir fait la connaissance de ce naturaliste modeste et consciencieux.

Notre ami, pendant son séjour aux États-Unis, fut aussi la providence de Lamarre-Piquot, de ce voyageur intrépide qui semblait avoir, à sa suite, une méchante fée, acharnée à faire avorter tous ses projets. J'avais eu l'occasion de le connaître à Lyon et je regrette de n'avoir pas pris des notes suffisantes pour raconter sa vie aventureuse. Ce récit aurait tout l'intérêt d'un roman.

Boussé par le désir de voir les Indes, il y avait fait la chasse aux animaux de ce pays dont les dépouilles pouvaient être pour lui une source de bénéfices.

Il était allé, avec vingt Malais, à la recherche du rhinocéros, dans les îles insalubres où le choléra peut-être a pris naissance. Le hasard lui fit au moment où il allait débarquer, une femelle de cette espèce avec son petit. La grosseur de l'animal le fit hésiter à descendre à terre, à la suite de ses chasseurs. Il avait un pied sur le bateau et un autre sur

(1) M. Guex a publié dans le *Courrier des États-Unis* une notice sur M. Melly. (Voir *Ann. soc. entom. de France* (1851) p. xxxv.)

la rive, prêt à pousser au large dans le cas où le pachyderme se serait dirigé de son côté.

L'un des Malais, armé d'une carabine à balles de fer, atteignit cette femelle au cœur. Elle poussa un cri affreux et brisa, en tombant, tous les arbres se trouvant près d'elles ; il fallut soixante hommes pour pouvoir la relever, afin de la dépouiller. Elle pesait six mille livres ; Lamarre-Piquot rapporta sa peau comme un trophée.

Pendant son séjour dans les Indes, il assista à quelques guerres des Anglais contre les indigènes, il marchait à la suite des troupes anglaises et quand celles-ci s'emparaient d'une ville, il courait à la pagode et en enlevait toutes les divinités ; il en rapporta une collection considérable, et faisait sur cette vente des rêves d'or.

Le vaisseau qui le portait avec sa fortune en espérance, fut assailli par une tempête sur les côtes du Midi de la France ; le capitaine du navire crut nécessaire de jeter à la mer une partie du fret. Lamarre-Piquot vit presque toute sa fortune engloutie dans les eaux ; il fit venir à Lyon ce qui lui restait des divinités indoues, et se rendit à Vienne, en Autriche, avec ce qu'il avait pu sauver, pour en tirer parti ; le malheur qui s'attachait à lui, l'y poursuivit encore ; une partie du produit de la vente fut placée chez un banquier : celui-ci fit faillite.

Avec le reste de ses ressources il acheta en Hongrie des peaux de moutons avec lesquelles il espérait relever sa fortune à Québec ; elles s'y vendirent mal. Il fit divers voyages aux grands lacs de l'Amérique du Nord et jusqu'à la baie d'Hudson, pour y faire la chasse aux animaux à fourrure ; il en obtint un assez grand nombre avec son fusil et à l'aide d'appâts empoisonnés. La plus grande partie de ces peaux, envoyées à Québec, y furent détruites par l'incendie qui dévora une partie de la ville.

Une autre fois, son sac d'argent lui fut volé presque à ses pieds, sur le bateau qui l'emportait vers le Nord, pendant qu'il s'amusait à causer avec ses compagnons de voyage.

Il recourait à la bonté inépuisable de notre ami. Malheureux dans la plupart de ses entreprises, il fit quelques échappées en France pour intéresser l'institut à ses voyages et le ministère à ses projets, ses efforts restaient sans succès (1). Ses divinités indiennes, en dépôt à Lyon, avaient été vendues pendant son absence, et il en poursuivait en vain le prix ; un

(1) Il avait proposé d'introduire en France le bison, comme animal de travail et de boucherie.

Il avait rapporté d'Amérique (Iowa), à défaut de graines, des plantes de la *Psoralea*

génie malfaisant semblait toujours le poursuivre, et l'ami Malmazet n'était plus en position de lui être aussi utile qu'autrefois.

Celui-ci, pendant son séjour aux États-Unis, faisait venir de France une foule de plantes d'agrément ou des arbres fruitiers inconnus encore sur le continent américain, et renvoyait de ce dernier pays, dans notre ville, une foule de végétaux utiles ou intéressants, peu connus parmi nous (1).

Notre parc de la Tête-d'Or lui doit plusieurs plantes rares ; il eut des succès dans ses essais d'importation en Amérique, et divers amis lui ont dû les premiers prix aux expositions d'horticulture.

Il avait réussi à obtenir des glands de toutes les espèces de chênes croissant dans la contrée qu'il habitait, et il en avait envoyé une collection à Lyon.

Les glands, comme on sait, perdent assez promptement leur vertu germinative quand ils sont exposés à l'air : l'expédition dut donc être faite avec des soins particuliers ; les glands furent enfermés dans des tonneaux remplis de sable ; malgré ces précautions, cette précieuse collection n'arriva pas, je crois, en état satisfaisant, peut-être par la faute du capitaine du navire.

Malmazet employait aux États-Unis les loisirs que lui laissaient ses affaires à ramasser des insectes, à faire la chasse aux oiseaux ; mais il donnait peut-être trop de temps à ses goûts favoris. Dans toutes ses lettres d'affaires, on sentait le naturaliste ; il faisait servir toutes ses relations commerciales ou d'amitié à la satisfaction de ses goûts, et les caisses de soieries emportaient souvent avec elles des boîtes d'insectes pour des amis.

Le dieu du commerce est jaloux ; pour nous accorder ses faveurs, il veut qu'on se donne à lui tout entier.

Malmazet, avec ses goûts, son caractère généreux et plein de confiance, ne devait pas réussir dans le commerce, et lorsqu'il revint en France, en octobre 1847, il avait perdu non-seulement la fortune qu'il tenait de sa mère, mais une partie du patrimoine devant lui revenir de son aïeule et de son père.

minosa (plante qui croît dans le Midi de la France et dont les moutons sont très friands), et il voulait en répandre la culture dans notre pays. Il avait obtenu du gouvernement de faire à Versailles des essais de culture de ce végétal (qu'il avait nommé modestement la piquotiane) et ses essais n'eurent pas de suite.

(4) Ces échanges se faisaient principalement à Oullins, dans la propriété de sa grand'mère, par l'entremise de M. Massot, pépiniériste.

Son avenir était compromis, et lui qui, par ses goûts simples, son caractère doux et son cœur aimant, était si bien fait pour la vie de famille, dut renoncer aux douceurs qu'il y aurait trouvées.

Il rentra successivement, comme interne ou comme employé, dans des maisons de soieries et y resta quelques années; en 1860, il fut frappé d'un coup affreux, il vit s'éteindre, à l'âge de 89 ans, et jusqu'à ses derniers jours, dans toute la jouissance de ses facultés et la sérénité de son jugement, l'aïeule vénérée qui avait eu pour lui des soins si dévoués et dont les conseils et l'assistance morale ne lui avaient jamais fait défaut dans les circonstances difficiles de la vie.

Il ressentit une douleur inexprimable de la perte de cette amie de tous les instants.

Trois ans après, il eut à porter un autre deuil non moins douloureux, celui de son père, mort à la Terrasse le 31 juillet 1863, âgé de 83 ans.

En 1852 Malmazet avait été reçu de notre Société, et souvent il nous intéressait par ses récits.

Il y était très exact et prenait part à toutes nos promenades champêtres. Un rhumatisme goutteux, dont il avait déjà senti les atteintes, vint l'avertir que l'heure du repos avait sonné; il ne vécut plus que pour ses parents et ses amis.

Il en avait de très dévoués, et il était digne d'en avoir, car il cachait sous des dehors réservés et modestes un cœur chaud, et dont la sensibilité et le dévouement généreux se révélaient sans peine, dès qu'une circonstance fâcheuse ou un malheur venaient affliger les personnes qui lui étaient chères.

Il se plaisait à visiter ses amis vivant à la campagne; il y trouvait un accueil empressé.

Il avait toujours quelques graines de plantes rares ou quelque arbre à y apporter; il soignait ces créations dues à ses soins, et il s'y intéressait comme si elles avaient été dans sa propriété; il aimait surtout à faire des essais d'acclimatation et de culture dans la belle terre de Civrieux appartenant à son cousin M. Monterrad; il était là comme chez lui.

Après quelques jours de villégiature, il regagnait son logement de la rue Cuvier, où il vivait avec une vieille domestique de son père et de son aïeule, et quand le mal venait le surprendre, il se résignait à la souffrance avec une patience admirable, et attendait sans se plaindre la fin de la crise.

Il mettait à profit les moments où le rhumatisme le laissait tranquille

pour satisfaire ses goûts pour les voyages, il visita l'Algérie, fit une excursion en Hollande et passa en dernier lieu l'hiver en Egypte.

Le soleil de Memphis lui rendit ses facultés locomotives et il en profita pour faire des courses assez longues ; il y récolta des insectes à mon intention, se livra à des études et des observations sur le pays et en rapporta une collection de mimosas de la contrée et des graines de *unifera thebaica* (1), palmier peu connu et confiné dans un espace assez restreint.

A son retour, il donna au Muséum de Grenoble, confié aux soins de M. Bouteille, une collection d'oiseaux ; il enrichit notre cabinet d'histoire naturelle de Lyon, si bien dirigé par M. le docteur Lortet, de divers genres d'oiseaux indigènes et étrangers, produits de ses chasses de naturaliste.

Sa santé, qui s'était si bien trouvée du sol africain, éprouva bientôt sous notre ciel moins chaud une influence défavorable. Le rhumatisme goutteux reparut avec plus de force et se portait surtout au cœur.

Les soins si intelligents de M. le Dr Perroud contribuèrent à adoucir ses souffrances, mais le mal avait pris trop d'empire pour céder entièrement aux soins pressés de l'art et de l'amitié ; il pouvait encore, quoique péniblement, visiter quelques amis avec lesquels il aimait à se rencontrer sur la place de la Comédie.

Le 1^{er} juillet, jour néfaste, en arrivant sur cette place où l'amitié lui donnait rendez-vous, il tomba foudroyé et succomba à une attaque d'apoplexie.

La Société linnéenne perdait en lui un de ses membres les plus dévoués et les plus regrettés.

NOTICE SUR LA FAMILLE GENSOUL

Gensoul (Ferdinand), physicien et ingénieur distingué, chevalier de la Légion d'honneur, l'un des auteurs du Briquet pneumatique (1802) (2).

Après cette application de la chaleur latente du gaz, il tira un parti nouveau de la chaleur latente de la vapeur d'eau, qu'il appliqua à la filature de la soie (1806), découverte qui lui valut la grande médaille d'or.

On lui doit divers perfectionnements dans l'industrie de la filature.

En 1822, il exposa au Louvre une pompe qui fut très remarquée.

(1) Nommé *Dom* par les Arabes.

(2) Voyez la notice sur Gensoul, par Grogner, 1835.

Arago cite souvent, dans ses œuvres, cet ingénieur, à propos des machines à vapeur.

Gensoul fut témoin de l'explosion d'une chaudière à vapeur, provoquée par la brusque ouverture d'un robinet, et il donna l'explication de ce fait.

Il mourut à Lyon le 3 août 1833, laissant pour fils Joseph Gensoul, chevalier de la Légion d'honneur, l'un des plus habiles chirurgiens de notre époque.

On cite parmi ses opérations les plus merveilleuses l'ablation du maxillaire supérieur.

Il a laissé un fils, et une fille mariée à M. Mangini, sénateur.

Gensoul (Joseph) est mort le 4 novembre 1858. (Voyez la notice publiée sur ce célèbre chirurgien par M. le D^r Potton).



PERRIS (ÉDOUARD)

Né à Pau le 18 Juin 1808

Chevalier de la légion d'honneur

Vice-président du Conseil de préfecture de Landau

Mort à Mont-de-Marsan le 10 Février 1878

NOTICE

SUR

ÉDOUARD PERRIS

PAR E. MULSANT

Lue à la Société linnéenne de Lyon, le 11 mars 1878.

La plus belle de nos gloires entomologiques vient de s'éteindre :
Édouard Perris n'est plus !

Cette triste nouvelle ne sera pas seulement un deuil pour la science ; elle affligera tous ceux qui ont eu des rapports avec cet aimable savant.

Lié avec lui, depuis 1838, d'une affection dont il n'avait cessé de resserrer les liens, je ne saurais le laisser disparaître sans lui donner une dernière preuve de mon attachement, sans essayer d'esquisser sa belle et glorieuse vie.

Édouard Perris était né à Pau, le 14 juin 1808. Après ses études faites au collège d'Aire, dirigé par des prêtres, et d'où sont sortis plusieurs hommes plus ou moins célèbres¹, il fut, jeune encore, nommé directeur du collège de Saint-Palais.

Déjà il s'était épris des charmes de l'histoire naturelle ; il était poussé dans ses recherches par la passion qui le portait vers cette étude attrayante ; mais il n'avait point encore de guide, et marchait en tâtonnant sur cette route où il devait plus tard s'illustrer.

Bientôt il fut attaché, en qualité de secrétaire, à la sous-préfecture de Dax ; il s'y fit remarquer par son intelligence et son aptitude pour les travaux administratifs.

Le préfet des Landes, appréciant les services qu'il pouvait rendre dans

¹ MM. Victor Lefranc, ancien ministre de l'instruction publique ; Pascal Duprat, député de Paris, etc.

un poste plus rapproché de sa personne, lui fit donner une place dans ses bureaux, où il ne tarda pas à devenir chef de division. Mais en remplissant les devoirs de son emploi avec une intelligence et un zèle qui justifiaient l'avancement qu'il avait obtenu, il n'en était pas moins passionné pour l'histoire naturelle. « Mon bonheur, m'écrivait-il en 1839, serait de m'occuper de ces études attrayantes et de n'avoir rien autre à faire. L'atmosphère d'un muséum dans lequel j'aurais des attributions, me ferait vivre dix ans de plus. L'étude des mœurs des insectes constitue mes occupations les plus sérieuses ; l'annexe de mon cabinet de chef de division ressemble à une pharmacie, par le nombre de bocaux dans lesquels j'éleve des larves. J'aime l'industrie de ces insectes, leurs ruses, leurs combats, les soins qu'ils prennent de leur postérité ; et, lorsque dans la campagne, l'espoir me vient de constater un fait, quatre heures de soleil, en rase lande, ne me font aucune impression. Je me livre avec une ardeur toujours croissante à la recherche des insectes, et, à votre intention, me disait-il je me suis prosterné devant un nombre infini de bouses de vaches et de crottes de toute espèce. »

Peu de temps après son arrivée à Mont-de-Marsan, il rechercha la connaissance de Léon Dufour, médecin et naturaliste, domicilié à Saint-Sever, ville distante de 16 kilomètres du chef-lieu des Landes ; il lui demanda quelques déterminations et quelques insectes ; leurs cœurs se furent bientôt entendus. Cette première entrevue fit naître entre eux des sentiments d'affection qui ont fait le charme de leur vie. Perris devint bientôt l'ami et quelquefois le collaborateur de celui qu'il se plaisait à nommer son maître.

Dufour, déjà célèbre dans la science, aimait à l'encourager et même à accoler à son nom celui de Perris, dans la production de travaux auxquels celui-ci n'avait peut-être pris aucune part. Le mémoire sur *les insectes hyménoptères* qui nichent dans les tiges sèches de la ronce¹ signé de leurs deux noms amis, appartient peut-être tout entier aux recherches du maître.

Aidé et encouragé par celui-ci, il s'occupa bientôt avec succès de la science qui les captivait, et devint habile dans l'étude des plantes, des coquilles et des insectes de tous les ordres, à l'exception des lépidoptères.

Perris ne se bornait pas à connaître les productions de la nature, il rêvait d'enrichir son pays d'une industrie séricicole ; et pour favoriser son

¹ *Annales de la Société entomologique de France*, t. III, 1840, p. 4-33, in-8.

projet et le mettre en état de le réaliser, l'administration départementale l'envoya, en mai 1840, dans les bergeries de Senart, étudier les meilleurs procédés pour l'éducation des vers à soie.

Les jours passés dans la capitale lui fournirent l'occasion de faire la connaissance d'une partie des membres de la Société entomologique de France, à laquelle il appartenait depuis 1838, et qui avait déjà accueilli ses premiers essais.

A son retour, il fallut se mettre au courant d'une foule d'affaires administratives qui s'étaient accumulées durant son absence, entrer en connaissance avec un préfet nouveau, préparer le rapport au conseil général, s'occuper de l'éducation naissante des vers à soie, de la plantation des mûriers chargés de leur fournir des aliments, et des soins à donner à la magnanerie qu'il venait d'établir ; mais toutes ces occupations diverses ne pouvaient le détourner des études auxquelles il attachait tant de prix.

Pour allonger les jours et tâcher de pouvoir suffire à ses nombreuses occupations, il se levait de bonne heure et prolongeait assez tard les veillées.

Dufour aimait à partager avec lui ses plaisirs et ses joies. Ayant remarqué dans les allées d'un jardin des trous évidemment creusés par des hyménoptères fouisseurs, il eut la curiosité de voir ce que révélaient les nids dont ces ouvertures accusaient l'existence. Armé d'une bêche, il soulève et retourne le terrain, et, dans ces nids, il trouva, ô surprise ! des monceaux de buprestes servant de pâture à une larve d'hyménoptère. Il continua ses recherches : le jardin était une véritable mine de buprestes ! *Agrilus bifasciatus*, *Agrilus pruni*, s'y trouvaient abondamment.

Le filon exploité, était dans la portion argileuse et quercicole du département ; Dufour pensa qu'en se transportant dans la portion sablonneuse et pinicole, habitée aussi par l'hyménoptère fouisseur qui lui avait préparé de si belles captures, il trouverait aussi des espèces de buprestes différents : il suivit cette idée, en communiquant à Perris sa découverte, et il l'invita à se livrer à des recherches ; leurs investigations se portèrent sur les allées bien battues des jardins, et ils y trouvèrent une masse de buprestes, et à ceux du chêne étaient joints ceux qui vivent dans le pin¹.

Voilà donc un hyménoptère chargé d'être notre pourvoyeur de buprestes ;

¹ *Ancilocheira*, 8-guttata. — *Ancilocheira* flavo-maculata. — *Eurythyrea* micans. — *Ptoleimus* 9-maculatus, *Phacnops* tarda. — *Chrysobothrys* chrysostrigma. — *Agrilus* binotatus. *Agrilus* pruni. — *Agrilus* bifasciatus. — *Lampra* rutilans.

il pourrait en faire la monographie : ce *Cerceris* est un excellent dénicheur.

Ses diverses occupations n'empêchèrent pas à Perris de publier soit dans les *Annales de la Société entomologique*, soit dans celles des sciences naturelles, une foule de mémoires pleins d'intérêt et d'observations curieuses.

Au mois de juillet 1841, il se proposait d'aller revoir les richesses botaniques et entomologiques des Pyrénées, et il m'invitait à être de la partie. Si jamais j'ai gémé des chaînes qui m'empêchaient de prendre part à une si agréable excursion, c'est bien dans cette circonstance.

A ses occupations de chef de division à la préfecture, de secrétaire de la Société d'agriculture, de directeur de la pépinière départementale, vinrent s'ajouter la surveillance de l'éducation des vers à soie et de la filature des cocons qu'il avait organisée; ces charges lui firent produire deux rapports remarquables sur l'industrie séricicole.

Il eut aussi à donner des soins à une petite propriété qu'il venait d'acquérir, et dans laquelle il faisait faire des plantations de mûriers; aussi se plaignait-il de ne savoir de quel côté se tourner.

« Vous me demandez, m'écrivait-il, comment il se fait qu'avec des tiraillements en sens contraires, je trouve le moyen de faire de la science, c'est-à-dire des excursions, des études, des classements et des mémoires; mais ce qu'il y a de certain, c'est que je suis toujours fou d'histoire naturelle, et que mon cabinet en offre la preuve indubitable. »

Perris venait de dépasser son septième lustre, et la science avait jusqu'alors si complètement passionné son esprit, qu'elle avait suffi à satisfaire toutes ses aspirations.

En 1845, une vie nouvelle allait s'ouvrir pour lui.

« Je viens, m'écrivait-il, d'ajouter à ma collection une espèce d'un genre très intéressant. Je trouve que la variété que j'ai choisie n'est pas des plus communes, et après avoir été un monomane de célibat, mon cœur et mes intérêts ont trouvé leur compte à mon entrée dans la grande confrérie; il me semble, puisqu'à trente-six ans il fallait faire une fin, que je ne pouvais la faire meilleure.

Il trouvait en effet, dans M^{me} Clara de Lagarrigue, toutes les qualités désirables pour son bonheur.

La félicité de ce monde ne peut être sans mélange : Perris dut l'éprouver.

En quelques années, il vit successivement la magnanerie qu'il avait fait

construire, dévorée par un incendie, et l'industrie séricicole dont il voulait doter son pays, périr après quelques espérances flatteuses, sous l'influence d'un climat défavorable.

Au milieu de ces désastres auxquels il était très sensible, il lui survint quelques motifs de consolation. Son *Traité de la culture du mûrier, de l'enseignement des magnaneries et de l'éducation des vers à soie*, traité complet sur ces diverses matières, qui lui avait coûté quatre ou cinq hivers, fut couronné du prix Duplantier, d'une médaille d'or de la valeur de deux cents francs, et en 1847, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Les douceurs de la lune de miel ne lui faisaient pas désertier le drapeau de la science ; il s'y rattachait avec plus d'ardeur que jamais. « J'ai déjà éprouvé, m'écrivait-il, qu'elle offre une puissante consolation pour les chagrins domestiques ; je constate aussi qu'elle s'allie admirablement bien avec le bonheur, et qu'elle lui donne des charmes inconnus à tant d'autres. Les excursions sont plus agréables et plus fructueuses quand on est deux ; les travaux du cabinet sont moins fatigants, lorsqu'on peut en être distrait par la présence d'une femme qu'on aime, par les sourires et les premières gentillesses d'une petite fille de quatorze mois, qui déjà veut tout bousculer et qui raffole d'insectes et d'oiseaux. Je suis plus que jamais enfoncé dans la science, et les *Annales de la Société entomologique* vous l'apprendront, si mes œuvres sont jugées dignes de voir le jour. »

Les événements de 1848 ne tardèrent pas à survenir ; ils n'eurent aucune influence sur son dévouement à l'entomologie. « La république des lettres et le socialisme des plantes, me disait-il, sont les seuls auxquels je m'attache, et plus je m'aperçois que les hommes ne valent pas grand-chose, plus je me raccroche aux plantes et aux bêtes, aux bêtes surtout, si dociles à leur instinct, si fidèles à leur destinée.

« Les gouvernements changent, mes occupations se multiplient ; mes goûts ne se modifient pas ; je ne me suis jamais tant occupé de science que cette année et je me trouve parfaitement bien d'échapper aux agitations dont les événements politiques semblent avoir fait une nécessité à la plupart des hommes. »

J'admiraux comme mes pensées se rencontraient avec les sentiments de Perris. A cette époque de révolution, j'oubliais de même tout ce qui se passait autour de nous, pour élaborer la *Monographie des Coccinellides*, qui m'a occupé pendant trois ans.

Dans ces années d'interrègne, Perris travaillait à ses insectes du pin

maritime ; il se délassait dans ses correspondances. « J'aurais bien mauvaise grâce, m'écrivait-il, à paraître oublier, en pleine république, les sentiments de fraternité qui unissent les naturalistes en général, et que je professe pour vous en particulier. Je n'ai jamais autant apprécié les charmes, les douceurs de la science et le bonheur de l'isolement, et c'est avec une véritable avidité que je savoure tous ces avantages. Le souvenir de mes correspondants vient souvent me trouver au milieu de mes travaux, et pour vous prouver que je ne vous oublie pas, je vous adresse la relation d'un voyage que j'ai entrepris l'an dernier à travers nos grandes Landes. »

Nos amis de Lyon, MM. Jordan, Foudras, Rey et d'autres de diverses localités recevaient aussi de ses nouvelles.

Son mémoire sur les *Cionus*, dans lequel il avait suivi la nature avec cet esprit d'observation qui lui était particulier, lui avait valu des félicitations venues de tous côtés, et lui faisaient oublier les agitations qui troublaient la société dans un monde auquel il ne prenait point de part. Il profitait de la solitude dans laquelle il s'était réfugié pour poursuivre son travail remarquable sur les insectes du pin maritime.

« En attendant, je vous expédie, comme pendant de mon mémoire sur les *Cionus*, une notice sur les *Phytonomus* et *Phytobius*. J'y joins sur les métamorphoses des *Agrilus*, un petit travail qui n'a quelque importance qu'au point de vue du litige à vider entre MM. Dufour et Gourreau. »

Quelque temps après, il m'écrivait : « Je vous suis bien reconnaissant des témoignages d'affection et d'intérêt que vous m'avez donnés à l'occasion de ma lettre sur les grandes Landes ; il me suffisait qu'elle vous fût adressée, qu'elle fût envers vous un témoignage de mon estime et de mon affection, pour que j'en désirasse l'impression. »

Erichson, dans les Archives d'histoire naturelle commencées par Wiegmann, avait cherché dans des larves d'insectes les éléments d'une classification de ces petits animaux. Perris poursuivait les mêmes idées, disant qu'il convenait de tenir compte des particularités que présentent les larves. « J'attache même, ajoutait-il, une certaine importance à ce dernier point. »

A propos de cet ouvrage, il me demandait si mon opinion s'accordait avec la sienne sur la question : que les insectes, guidés par un instinct admirable, n'attaquaient guère que les arbres malades ; mais quand on les laisse se multiplier, ils se jettent parfois sur les arbres voisins qui sont sains.

Mon opinion se trouvant identique à la sienne, je lui citais le fait suivant : J'avais planté à ma campagne, depuis dix ans, une avenue de tilleuls.

Un jour, je remarquai l'un de ceux-ci dont les feuilles jaunies annonçaient un état maladif. En regardant son pied, à une certaine distance, j'aperçus son écorce criblée de petits corps noirâtres que je prenais pour des plombs ; en m'approchant de plus près, je reconnus l'extrémité du corps des *Bostrichus dispar* ♀, bouchant l'ouverture des trous dans lesquels ces insectes s'étaient développés ; je n'hésitai pas à prendre le parti nécessaire : je fis arracher et brûler l'arbre ; les autres tilleuls, que j'aurais peut-être craint de voir atteints par ce redoutable ennemi, furent sauvés. L'arbre malade contenait près d'un millier de ce coléoptère corticole.

Les travaux de Perris étaient déjà connus de tous les entomologistes, et cependant telle était sa modestie, qu'il s'étonnait que nos sociétés Linnéenne et d'Agriculture de Lyon et la société de l'Oberland, présidée par M. Apetz, l'eussent admis au nombre de leurs membres correspondants.

En 1850, Perris acquérait de nouveaux droits à notre admiration, en publiant son travail sur le *Siège de l'odorat chez les articulés*. Les opinions sur ce sujet étaient très diversifiées.

Cet habile observateur avait pris la nature sur le fait ; il avait vu le *Cynips auratus* cherchant à pondre ses œufs dans les galles où se cachent les larves du *Diplolepis pallidus*, OLIVIER ; il avait vu la femelle de ce cynips baisser son oviducte et le plonger dans la substance molle de la galle, à l'endroit même où ses antennes vibratiles s'étaient arrêtées, et il s'était fait ce raisonnement : il y a ici une larve de celles que je cherche ; elle est à une telle profondeur ; je vais essayer de l'atteindre. Après avoir vu l'usage que les cynips faisaient de leurs antennes, il en concluait que l'organe de l'odorat réside, du moins chez eux, dans les antennes.

Avec quel charme il nous raconte les manœuvres de la *Rhyssa manifestatoria* (*Ichneumon manifestator*, LINNÉ) cherchant à déposer ses œufs dans la larve d'un *Clytus*, caché dans du bois de chêne !

Qui de nous n'a pas vu dans les bois de sapins, ou, à Lyon, dans nos entrepôts de bois, sur les troncs de ces arbres arrivés du Bugey, l'*Ichneumon persuasorius* se livrer aux mêmes soins, pour atteindre, sous les couches ligneuses qui les cachent, les larves du *Sirèx gigas* ?

Perris s'est livré à diverses expériences pour faire passer sa conviction dans l'esprit des autres, et celles-là doivent avoir convaincu les plus incrédules, que les antennes et souvent les palpes, par leur dernier article, sont sensibles aux odeurs.

¹ *Les Oiseaux et les Insectes*, p. 37.

L. Dufour, dans un mémoire sur l'*Organe de l'odorat et de l'ouïe chez les insectes*¹, a étayé la manière de voir de Perris par des faits anatomiques et des considérations physiologiques.

Il y a tant de charmes dans la correspondance de ce savant que je préfère souvent, pour le faire mieux connaître, citer des passages de ses lettres, dans lesquelles il exprime avec tant de sensibilité son dévouement à la science et son affection pour ses amis.

En 1852, M. Léon Dufour, notre ami commun, passant par Lyon pour aller à Marseille, me fit l'honneur de venir me voir. Au dîner qu'il voulut bien accepter avec son beau-frère le général d'Abadie d'Aydren, le souvenir de Perris, de ses travaux et de son amabilité firent les frais d'une partie de la conversation.

« MM. Aubé et Laboulbène, m'écrivait-il en 1853, m'ont fait l'amitié de venir ici, passer quelques jours, partagés entre Dufour et moi; je les ai entraînés dans les grandes Landes, et comme cette troisième excursion offre de l'intérêt, je vous demande déjà la permission de vous en envoyer la relation.

« Durant les deux semaines, malheureusement trop courtes, passées avec ces messieurs, ma gaieté ordinaire était dans un état permanent d'explosion.

« J'étais cette année en veine de bonne fortune. Un mois après la visite d'Aubé, j'ai reçu celle de MM. Fairmaire et Signoret, qui m'ont procuré de bien heureux instants.

« Il était écrit que je me livrerais, cette année, à toutes sortes d'excès scientifiques. Ma femme était allée aux eaux des Pyrénées, à Cauterets; la fantaisie m'a pris d'aller la rejoindre, et je me suis donné une douzaine de jours d'ébattements à travers les sapinières, et les pacages alpins que je n'avais pas revus depuis dix ans.

« Depuis ma dernière lettre, m'écrivait-il, j'ai fait avec mon ami, M. L. Dufour, un voyage scientifique dans le centre de l'Espagne, au mois de juin 1854; nous avons exploré pour la botanique et l'entomologie les environs de Madrid, d'Aranjuez, de l'Escorial, de la Granja, et une partie des montagnes de la Guadarrama. L'Espagne est le paradis des naturalistes; j'y ai trouvé des jouissances qui m'étaient inconnues, grâce, il faut le dire, au bon accueil que nous avons reçu de MM. Graells, Perez et Villanova.

« Cette année (1855), au mois de juillet, j'ai fait avec M. Dufour une

¹ *Annales des sciences naturelles* (zoologie), t. IV, 1850, p. 179-184, in-8.

nouvelle exploration à la Teste et dans les dunes. Le succès n'a pas été remarquable ; mais pourtant nous ne sommes pas revenus les mains vides. »

Ces divers voyages n'empêchaient pas l'apparition de différents mémoires insérés dans les *Annales de la Société entomologique de France*, dans les *Mémoires de la Société des sciences de Liège*, et dans ceux de l'Académie de Lyon.

Le 5 mai 1857, il me conviait à me rendre au congrès scientifique qui devait se tenir à Montpellier le 8 juin, pour avoir l'occasion de faire ma connaissance. MM. Arias, Perroud et Levrat purent seuls lui porter mes témoignages d'affection. Il était obligé, de son côté, de reprendre le chemin de Mont-de-Marsan. « Je vais m'éloigner de Montpellier, m'écrivait-il, avec un véritable chagrin et le cœur d'autant plus oppressé que je ne sais plus quand je pourrai aller passer quelques moments avec vous. Espérons pourtant qu'un jour viendra où je pourrai me trouver avec vous à Paris, ou faire le voyage de Lyon.

« Je vous ai dit qu'en 1855, lorsque j'étais à Paris, M. Signoret fit sur moi le premier essai de sa photographie. Je vous envoie une de ces épreuves ; elle est très imparfaite et de plus elle me vieillit un peu ; mais enfin la ressemblance y est, et je crois que M. Perroud m'y reconnaîtra. »

Le 20 septembre 1857, il partit pour sa campagne avec toute sa famille et y passa deux mois et demi, s'y livrant à tous les charmes de l'agriculti-arbori-flori-maçoni-amici-culture ; il trouva à son retour, l'opuscule sur les longipèdes qui lui était dédié. « L'amitié dont vous m'honorez, m'écrivait-il, et dont je crois être digne, m'élève à mes propres yeux et m'ennoblit aux yeux des autres ; or, comme je sais que noblesse oblige, je consacrerai tous mes efforts à empêcher qu'on ne vous donne un démenti. »

Perris venait d'avoir, en 1858, sa retraite comme chef de division, et il recevait le titre de conseiller de préfecture, dont le traitement se cumulait avec sa pension, et lui assurait plus d'indépendance et plus de loisirs, dont il espérait tirer tout le parti possible au profit de la science. « Depuis cinq mois, ajoutait-il, je suis maltraité par l'oïdium, qui, en réduisant mes revenus, m'a forcé à de grands sacrifices pour modifier l'économie de ma propriété et pour aider mes colons ; mais si l'année prochaine les vendanges donnent quelque chose, je ne laisserai pas passer l'année sans vous aller serrer la main. »

En 1860, j'eus pour la seconde fois la visite de M. Dufour. A son re-

tour, il fit part à Perris de ses chasses alpestres et surtout du plaisir que nous avions eu à nous entretenir de lui.

Je comptais être dédommagé l'année suivante par sa visite ; « mais l'homme propose, dit-on, et Dieu dispose ; c'est bien quelquefois le diable ; mais le proverbe met tout sur le compte du bon Dieu. Quoi qu'il en soit, ce proverbe s'est vérifié pour moi cette année, à mon très grand déplaisir. Nommé comme à l'ordinaire membre du jury du concours régional de Toulouse, je m'étais promis de profiter de l'occasion pour faire une pointe sur Lyon et échanger avec vous une affectueuse accolade. Je me voyais sur le point d'exécuter ce projet qui me souriait, lorsque le gouvernement a jugé à propos de donner de l'avancement à notre préfet, et de nous en envoyer un autre. Il nous est arrivé au courant d'avril, c'est-à-dire peu de jours avant d'entreprendre la tournée du conseil de révision, et comme je connais le département, et que j'y ai de nombreuses relations, il a désiré que je l'accompagne ; impossible dès lors d'aller vous voir. J'ai reçu ensuite, coup sur coup, la visite de M. Gougelet, de M. Thibesart, de MM. Aubé et Grenier et d'un Prussien, M. Fuchs, puis, plus tard, de M. de Bruck, et il m'est impossible de m'absenter dans les mois suivants. »

En 1862, il comptait aller au concours régional de Montauban, pour lequel il était nommé membre du jury, et venir ensuite à Lyon ; « mais voilà, disait-il, qu'on a devancé l'époque de la tournée de la révision, et me voilà encore accroché. »

Je venais de lui envoyer mes *Souvenirs d'un voyage en Allemagne*. « Cette lecture, m'écrivait-il, m'a causé à la fois plaisir et chagrin. Certes je n'ai pas un cœur accessible à la jalousie ; mais en vous voyant explorer ces villes de la Germanie, admirer ses musées et ses bibliothèques, serrer la main, recevoir l'hospitalité, jouir de la société et de l'entretien de tant de savants pour lesquels j'ai, sans les connaître, de vives sympathies, j'ai envié votre bonheur et celui de M. Perroud, et j'ai amèrement déploré et regretté que mes devoirs, ma position de fortune, et par-dessus tout mon éloignement de vous, m'aient privé du bonheur d'être en tiers de votre délicieuse excursion.

« Pendant que vous exécutiez votre heureux voyage, j'étais, au milieu de mes champs et de mes vignes, venu me dédommager de mes assujettissements de la ville et savourer en famille, dans un pays où je compte suffisamment d'amis, et au centre d'un paysage splendide, cette vie de campagne pour laquelle j'ai tant de goût ; les visites faites et reçues, l'agri-

culture et les vendanges, les chasses de toutes sortes se partagent mon temps, et tous ces plaisirs sont doublés par la liberté et le sans-*façon* dont je jouis. »

Cette existence heureuse dont il s'enivrait dans sa propriété, fut bientôt troublée. « Un incendie affreux, m'écrivait-il en 1863, a dévoré, au mois de juillet dernier, la plus grande partie de mes bâtiments ruraux, par bonheur assurés ; et après les chagrins qui ont été bien vifs sont venus les tracés. J'ai passé ma vie avec les maçons, les charpentiers, les menuisiers. J'ai dû renoncer au plaisir de passer avec les miens, à la campagne, le temps des vendanges, et il m'a fallu accepter l'hospitalité d'un ami qui demeure à 3 kilomètres de mon chantier.

Ces malheurs domestiques rendaient plus vifs en moi le désir de connaître cet excellent ami, de lui dire combien j'avais souffert de ses peines.

Enfin, en 1865, dans un voyage à Paris, fait principalement avec l'espoir de l'y rencontrer, j'eus le plaisir de le voir chez M. Grenier, chez lequel il était logé, je ne saurais dire tout le plaisir que j'éprouvai en lui serrant la main. Je le trouvai à peu près tel que je me l'étais figuré, avec cette figure intelligente et cet air de bonté qui faisait le fond de son caractère. Dans ces jours de réunions à la Sorbonne, pendant lesquels mon temps était pris un peu de tous côtés, je ne pus le voir aussi souvent que je l'aurais désiré, mais assez pour juger combien il méritait l'affection que je lui avais vouée, et pour sentir que ce sentiment s'était encore développé dans mon cœur ; mais les jours étaient comptés : il fallut nous faire nos adieux le mardi 25 avril.

Je me suis si longuement étendu sur la vie de Perris que je ne mentionnerai plus que deux de ses principaux travaux.

Celui qui a rapport aux oiseaux et aux insectes¹ est sans doute le plus à la portée des gens du monde, et celui dans lequel il déploie toutes les connaissances du naturaliste.

Il combat l'opinion généralement admise que les oiseaux sont d'une très grande utilité à l'agriculture en faisant la chasse aux insectes nuisibles. Sans doute ils ont dans la nature un rôle utile à remplir ; mais on s'est exagéré les services qu'ils nous rendent, en voulant leur accorder une protection particulière. Perris, en examinant chaque tribu d'insectes, montre combien peu d'oiseaux sont réellement protecteurs de nos récoltes.

¹ *Les oiseaux et les insectes*, Mont-de-Marsan. — Brochure in-8, de 62 pages.

On se plaint, à la campagne, de la diminution des petits oiseaux, sans en rechercher les causes.

Celles-ci sont : 1° la multiplication des maisons de campagne, et, par suite, celle des chats, ennemis acharnés des oiseaux¹ ; 2° la destruction des bois dans les lieux où l'on élève ces maisons ; 3° la destruction des nids et des œufs des oiseaux par les enfants.

On n'a pas d'ailleurs assez étudié les lois établies par la Providence pour veiller aux intérêts de l'homme.

Les petits oiseaux qui animent nos bois et nos champs, durant la belle saison, nous quittent aux approches de l'hiver, pour aller, sous un ciel plus doux, chercher une nourriture devenue difficile à trouver ; mais au moment où la nature se réveille chez nous, où éclosent une foule de larves d'insectes, ils reviennent pour nous délivrer d'une partie de ceux de ces petits animaux qui pourraient nous nuire. Beaucoup de ces êtres emblumés sont chargés de décimer ces populations capables de nous causer des dommages. La plupart des becs-fins sont insectivores ; les chenilles et beaucoup d'hexapodes n'ont pas avec eux une existence bien assurée. Mais quand l'été arrive, que la plupart des larves ont passé à l'état de nymphe, et que les insectes sont devenus plus rares, la majeure partie de ces oiseaux deviennent granivores. Le moineau se jette sur nos moissons ; les chardonnerets épiluchent les graines de chardons, et visitent nos chenevières ; les fauvettes recherchent les baies de sureau ou autres analogues.

Les mésanges, race peu sociable, nous rendent quelques services avant de nous quitter ; celle à tête noire se cramponne sur les bourses construites par la chrysothèque, ou par la pytiocampe du pin, lacère avec son bec les enveloppes de soie sous lesquelles se cachent les petites chenilles qui sommeillaient sous cette tente, et en fait un carnage affreux ; quelquefois elle fend le crâne des petits oiseaux faibles ou malades pour se nourrir de leur cervelle².

Les grimpeaux, les sittelles, les pics, qui nous sont si utiles, en cher-

¹ J'ai plusieurs fois fait tuer, à la campagne, des chats surpris en flagrant délit de manger des petits oiseaux. L'un d'eux venait de se régaler d'une nichée de merles assez gros pour être prêts à s'envoler.

Peu de petits oiseaux peuvent résister à leurs griffes. Un de mes amis avait un jour dans son jardin un nid de pies-grièches : le chat épiait le moment où les parents s'absentaient ; il vit un jour l'occasion favorable et il se mit à grimper sur l'arbre ; heureusement pour les pauvres petits, la mère aperçut le maraudeur ; elle vole sur le cou de cet ennemi, et le mord si cruellement qu'elle le force à redescendre et à renoncer aux objets de ses convoitises.

² J'avais autrefois une centaine de chardonnerets, pinsons ou autres petits oiseaux dans un appartement que des pieds de sapins, fixés debout, avaient transformé en une espèce

chant les insectes dans les fissures des troncs ou sous les écorces, ont une chair si maigre qu'ils sont épargnés par les chasseurs.

Aucun oiseau ne s'attaque aux bostriches ou aux scolytes cachés dans les écorces, et qui sont souvent le fléau de nos arbres. Mais la Providence emploie contre eux d'autres insectes qui leur font une guerre acharnée, ou elle charge les éléments de les décimer.

La bonté de Dieu se sert, contre les larves de hannetons ou autres insectes d'une vie souterraine, principalement des musaraignes et des taupes, et l'on ne saurait dire combien celles-ci sont utiles.

En novembre 1840, la Saône inonda pendant trois semaines les prés qui la bordent. Les vers blancs, avertis déjà par l'approche des froids, avaient eu le temps de s'enfoncer profondément dans le sol, et ils furent préservés. Les taupes, au contraire, furent presque toutes noyées. L'année suivante, les prés qui donnaient vingt chars de foin, furent réduits à en fournir trois ou quatre.

Quand les insectes se multiplient à l'excès, la Providence appelle au secours de nos récoltes l'intempérie des saisons, la sécheresse, les gelées ou les insectes parasites. Souvent elle sait tirer un bien de l'excès du mal.

Il y a quelques années, les chenilles de la chrysothèque se montrèrent si nombreuses dans les champs et les bois d'une partie de la Bourgogne, qu'elles eurent dévoré toutes les feuilles avant d'avoir le développement nécessaire pour parvenir à l'état de nymphe. L'année suivante, le pays se trouva, par là, délivré de ce fléau.

En 1840, dans les environs de Lyon, les mêmes chenilles étaient si multipliées qu'on prévoyait le dépouillement prochain de tous nos arbres; il survint une pluie froide, après des chaleurs assez fortes, et le lendemain, c'était plaisir ou pitié de voir toutes ces chenilles atteintes de dysenterie et pendre mourantes sur le tronc des arbres.

Il y a cinq ou six ans, dans les montagnes du Beaujolais, les fausses chenilles du *Lophyrus pini*, ordinairement rares, se montrèrent en nombre considérable sur nos pins (*Pinus sylvestris*). L'année suivante, elles furent tellement multipliées que presque chaque feuille de ces arbres portait une de ces rongeurs; elles disparurent ensuite complètement. Leur disparition provenait-elle d'une nourriture incomplète ou de l'abondance de ces hyménoptères myrmidonniens, dont M. Forster possède plus

de bois. Pendant un petit voyage que je fis, les domestiques oublièrent de donner à manger à ces oiseaux, parmi lesquels se trouvaient deux ou trois mésanges; celles-ci ouvrirent le crâne de plusieurs chardonnerets pour se nourrir de leur cervelle.

de deux mille espèces, et qui, malgré leur petitesse, servent souvent à restreindre les populations des insectes qui nous nuisent; je n'étais pas sur les lieux; je ne puis décider la question.

La Providence n'est pas seulement protectrice de nos intérêts, en suscitant des ennemis aux insectes qui nous nuisent; elle pousse sa bonté pour l'homme, en accordant à certains oiseaux destinés à nous servir de nourriture, la faculté d'avoir plusieurs pontes, et une fécondité qui nous invite à leur faire la chasse, telles sont les cailles et les alouettes.

Les premières, en partant pour l'Afrique, s'arrêtent sur les côtes de la Sicile en quantités si nombreuses que certains habitants se créent, en leur faisant la chasse, un revenu de plus de dix mille francs.

Quant aux alouettes, dont on prend chaque année des milliers ou des millions, elles seraient pour nous un fléau si on les laissait trop se multiplier; elles se jetteraient en grand nombre sur nos terres nouvellement ensemencées et enlèveraient des grains non recouverts, mais qui, sans ces oiseaux, germèrent sans peine. Aussi, dans certaines parties du Midi, des conseils généraux ont-ils demandé qu'il fût permis de faire la chasse aux alouettes, même pendant l'été.

M. le Dr Turrel, de Toulon, dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation*, publia une critique du mémoire de M. Perris sur les oiseaux et les insectes. Notre ami, dans les *Annales de la Société d'agriculture des Landes*, y répondit d'une manière fort courtoise, mais dans laquelle il ne laissait à son controversiste rien à répliquer. « Ma réponse, m'écrivait-il n'est pas difficile, mais je veux qu'elle soit assez sérieuse pour corroborer ma thèse et lui donner plus de crédit. On a, disait-il, beaucoup écrit en faveur des oiseaux; mais on n'a guère fait que des romans, de la fantaisie, de l'imagination, parce que de tous ceux qui en ont ainsi parlé, bien peu connaissent les oiseaux, et pas un ne connaît les insectes. »

Les sciences et les arts ont besoin de la paix pour se développer, et les jours de deuil pendant lesquels notre patrie était envahie par l'étranger n'étaient guère propres aux travaux scientifiques. « Dans l'état où se trouve notre pays, m'écrivait-il, on ne peut espérer le bonheur relatif que dans l'accomplissement du devoir, ou dans l'étude de la science, ce qui est l'apanage du plus petit nombre.

« Mes relations ont beaucoup souffert des événements; plusieurs de mes correspondants sont tellement affairés ou ahuris, qu'on ne peut presque rien en tirer.

« Je suis devenu assez indifférent, parce que le temps devient de plus en plus précieux ; mais il est des épanchements d'amitié et de ces communications scientifiques que l'on tient toujours à conserver, et dans l'état où sont les esprits, cela n'est pas aussi facile qu'autrefois.

« Aussi la moindre manifestation de sympathie me cause un vif plaisir ; ainsi j'ai reçu, ces jours derniers, une carte de ce bon M. Peroud, à laquelle je me suis hâté de répondre, et vous ne sauriez croire combien j'ai été sensible à cette preuve de souvenir. »

Malgré les embarras de la situation, Perris n'en continuait pas moins ses travaux.

Il publiait ses *Promenades entomologiques*, dans lesquelles il décrivait une foule d'insectes nouveaux trouvés par lui, ou reçus de divers amis, surtout de M. Revelière.

« J'ai toujours, m'écrivait-il, mon grand travail sur les larves ; il a marché lentement parce que je tenais à ce qu'il fût sérieusement fait ; mais pourtant il touche à sa fin quant au texte, et le croquis de toutes les planches est fait. Malheureusement, il faut que les figures soient mises au net, et cela m'effraye un peu avec ma vue de presbyte. »

En 1874, la société Entomologique de France, pour lui donner le plus grand témoignage de l'admiration que faisaient naître ses beaux travaux, l'inscrivait au nombre de ses membres honoraires, aux applaudissements de tous les naturalistes.

« Ce qui me rend plus sensible, m'écrivait-il, la distinction dont je viens d'être l'objet, c'est l'adhésion qu'elle rencontre de la part de ceux que j'affectionne et que j'estime ; et depuis la mort du vieux maître et ami que je pleurerai toujours, vous êtes, croyez-le bien, à la tête de ceux-là. N'êtes-vous pas mon plus ancien correspondant ? n'êtes-vous pas celui de qui j'ai reçu le plus d'encouragements, encouragements d'affection et de générosité de toutes sortes, et par-dessus tout le bon exemple. »

En 1875 sa santé, jusqu'alors assez solide, commença à lui inspirer des craintes. « Le travail dont je vous ai parlé, m'écrivait-il, a été arrêté par diverses circonstances, en tête desquelles il faut mettre une besogne administrative considérable, la brièveté des jours et deux absences.

« Voici maintenant le tour d'une double indisposition, dont l'intensité me fait craindre la durée. Plus tard, un exécration lombago, après m'avoir cloué au lit, m'avait réduit à un douloureux état de siège. Le témoignage de votre bon souvenir ne me permet pas de différer de vous en

remercier, et, faisant violence à mes lombes endoloris, je vais profiter de l'occasion pour réaliser mon projet.

« Je suis à même de livrer à l'imprimeur mon travail sur les larves des coléoptères. Vous serait-il possible d'en provoquer, par votre société Linnéenne, la publication en bloc, ou du moins en deux ou trois fractions ? Je crois, sans vanité, que ce travail pourra faire honneur à vos Annales, car j'en fais plus de cas que de mes insectes du pin, l'expérience acquise m'ayant permis de mieux faire. »

L'impression de ce travail, malgré mes soins, n'avancait pas selon mes désirs, et le graveur, tombé malade pendant plusieurs mois, retardait la publication des planches. Le temps pressait ; l'état de Perris s'était sensiblement aggravé. « Mon existence, m'écrivait-il en décembre 1877, n'a pas été précisément compromise, mais j'ai été aux prises avec de cruelles douleurs, compliquées d'une inappétence absolue, qui me laissent une faiblesse telle que j'ai bien de la peine à vous écrire. »

En janvier 1878, le texte de ses larves de coléoptères était tout imprimé ; il corrigeait les épreuves des dernières planches, et il allait enfin voir la fin du travail qui couronnait si dignement sa vie. Dans cet ouvrage, chef-d'œuvre de patience et d'observation, et rempli d'aperçus fins et ingénieux, il a non-seulement décrit les larves avec une exactitude rigoureuse, mais il a dressé des tableaux synoptiques destinés à permettre de reconnaître, entre elles, celles des insectes d'une même famille.

Son livre sera bientôt recherché par tous les naturalistes, et sera sous peu l'ornement de toutes les bibliothèques entomologiques ; il perpétuera, dans l'avenir, le nom de Perris, et le fera aimer de tous ceux qui ne l'ont pas connu. Ce pauvre ami entrevoyait peut-être déjà la gloire qui lui était promise. Mais la maladie faisait de rapides progrès.

Perris avait toujours admiré et adoré Dieu dans ses œuvres, et ses écrits, en montrant les soins de la Providence, avaient été une sorte d'hymne à la divinité. Avant de franchir la dernière étape de ce chemin périlleux qui s'appelle la vie, il a invoqué les secours de la religion ; il s'est confié à ses espérances. Il est mort en chrétien, dans la plénitude de ses facultés.

Le 2 janvier 1878, il fit sans doute un effort sur lui-même pour tracer les mots suivants : « La maladie me force à emprunter la main de l'ami Gobert pour vous annoncer le renvoi des planches avec leur explication. *A vous, tout de cœur.* »

Je ne saurais dire avec quelle douloureuse émotion je reçus ce dernier

adieu. Mon affliction devint plus vive en lisant les lignes suivantes ajoutées à son insu, par M. le D^r Gobert :

« Perris a une tumeur abdominale d'une nature squirreuse, qui, à peu près sans douleur, empoisonne le sang. »

Le docteur eut la bonté de me tenir au courant de l'état de mon ami. La mort, selon les prévisions du médecin, arrivait à grands pas. Il s'éteignit, entouré des siens et de quelques amis éplorés, le dimanche 10 février 1878 ¹.

Je perdais en lui mon plus ancien correspondant, et un ami dévoué, dont je pleurerai toujours la perte.

Il avait donné ses loupes à M. Abeille de Perrin, comme souvenir, et il laissait à M. le D^r Gobert sa collection ².

Il n'eut pas la douleur de voir mourir, un jour après lui, l'une de ses filles, jeune veuve de trente-deux ans laissant après elle un orphelin.

Le lundi 11 février, eurent lieu les funérailles de Perris, au milieu d'un grand concours, de l'élite de la population et des frères de la Doctrine chrétienne, avec leurs grands élèves.

M. Hippolyte Dive, au nom de la société d'Agriculture des Landes, prononça sur sa tombe un discours dans lequel il faisait ressortir admirablement les services rendus par Perris à la science, à l'administration et au pays ³.

Mais ce savant n'est pas mort tout entier ; son souvenir vivra longtemps dans le cœur de ses amis ⁴, pour lesquels il était si bienveillant et si affectueux.

Son merveilleux talent d'observation, ses découvertes, son esprit de justice, son amour de la vérité et l'exactitude de ses descriptions, assureront à ses admirables écrits une durée qui résistera aux injures du temps : ils feront toujours le charme des entomologistes.

¹ Il n'a pas eu la satisfaction de savoir que la Société Entomologique de France lui avait accordé, pour ses *Larves de Coléoptères*, le prix Dollfus, de la valeur de 300 fr.

² Cette collection a été récemment acquise de la famille, par M. Valéry, Mayet pour le compte de la Société d'Agriculture de Montpellier. (V. *Bulletin de la Société Entomologique de France*, n° 12, p. 122, et *Petites Nouvelles*, 2^e vol., n° 201 (1878), p. 25.)

³ *Journal des Landes*, 13 février 1878.

⁴ Je ne puis nommer ici tous ceux qu'il avait, à Paris et ailleurs, dans la crainte d'en oublier quelques-uns.

Perris était membre de la Société entomologique de France, depuis 1838.

Il appartenait, comme correspondant, aux Sociétés suivantes :

1840. Séricicole de France ;

1846. Linnéenne de Lyon ;

1848. D'Agriculture de Lyon ;

1851. De l'Oberland, à Altenburg ;

1851. Des Sciences de Lille ;

1852. Des Sciences de Liège ;

1856. Centrale de Paris ;

25 février 1874. Membre honoraire de la Société entomologique de France ;

1877. Membre de l'Institut des provinces.

Il avait été nommé :

En 1858, conseiller de préfecture ;

Le 14 novembre 1866, membre du bureau d'administration du lycée de Montauban ;

Le 7 décembre 1866, membre du conseil de perfectionnement du même lycée ;

Le 1^{er} août 1866, officier d'académie.

Il avait obtenu :

Le 24 janvier 1862, une médaille d'argent, grand module, décernée par la société Linnéenne de Bordeaux ;

Le 23 avril 1863, une médaille d'argent pour ses travaux sur les insectes nuisibles du pin maritime ;

Le 22 février 1865, la grande médaille d'or pour ses travaux sur les insectes nuisibles à l'agriculture ;

1847. La croix de la Légion d'honneur.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS D'ÉD. PERRIS

1. Quelques mots sur la larve et le nid du *Buprestis manca*.
Actes de la Soc. Linn. de Bordeaux, t. X (1836), p. 303-307, in-8.
2. Mémoire sur la *Lonchoea parvicornis* (MEIGEN), et de la *Teremya laticornis* (MACQUART).
Ann. Soc. Entom. de France, t. VIII (1838), p. 29-37, in-8.
3. Notice sur une nouvelle espèce de *Syphonella* (MACQUART).
Ann. Soc. Entom. de France, t. VIII (1838), p. 39-46, in-8.
4. Notice sur quelques *Diptères* nouveaux.
Ann. Soc. Entom. de France, t. VIII (1838), p. 47-57, in-8.
5. Observations sur les insectes qui habitent les galles de l'*Ulex nanus* et du *Papaver dubium*.
Ann. Soc. Entom. de France, t. IX (1839), p. 89-98, in-8, pl. VI, fig. 1 à 22.
6. Observations sur les insectes qui vivent dans les galles de l'*Ortie dioïque*.
Ann. Soc. Entom. de France, t. IX (1840), p. 401-406, in-8, pl. XI, fig. 1 à 9.
7. Notes pour servir à l'histoire des *Crabronites*.
Ann. Soc. Entom. de France, t. IX (1840), p. 407-412, in-8, pl. XI. Seconde partie, fig. 1 à 3.
8. Notes pour servir à l'histoire des *Psychodes*, diptères de la famille des *Tipulaires*.
Ann. des Sc. natur., 2^e série (1840), t. XIII, p. 346-348, in-8.
9. Observations sur quelques larves xylophages (*Helops*, *Melandria*, *Platypus*, *Strangalia*, *Ctenophora*).
Ann. des Sc. natur., 2^e série, (1840), t. XIV, p. 81-96, in-8, pl. III, fig. 1 à 37.

10. Notes sur les métamorphoses des *Tachyporus cellaris* et des *Tachinus humeralis*, pour servir à l'histoire des *Brachélytres*.

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1846), t. IV, p. 331-337, in-8, pl. IX, n^o 3, fig. 1 à 9.

11. Note pour servir à l'histoire du *Megatoma serra* (LATR.), *dermestes serra* (FABRIC.). — *Antrhenus Viennensis* (HERBST).

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1846), t. V, p. 339-342, in-8, pl. IX n^o 4, fig. f. g, h, i.

12. Note pour servir à l'histoire des *Lygisterus sanguineus* (DEJ.), (*Lycus sanguineus*) (FABR.). — *Dictyopterus sanguineus* (LATREIL).

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1846), t. IV, p. 343-346, in-8, pl. IX, n^o 5, fig. a, d, e.

13. Notes pour servir à l'histoire des *Trichopteria*.

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1846), t. IV, p. 343-346.

14. Notes pour servir à l'histoire de l'*Anaspis maculata* (FOUCR.), et du *Tillus unifasciatus* (FABRIC.).

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1847), t. V, p. 29-35, in-8, pl. I, n^o 12, fig. 1-11.

15. Notes sur les métamorphoses de la *Trichoura annulata* (MEIGEN) et de la *Scathopse punctata* (MEIGEN), pour servir à l'histoire des *Tipulaires*.

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1847), t. V, p. 37-39, in-8, pl. XI, n^o 3 et 4, fig. 1-17.

16. Notes complémentaires pour l'histoire du *Melasis flabellicornis* (FABRIC.).

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1847), t. V, p. 544-546, in-8, pl. IX n^o 2, fig. 1-5.

17. Observations sur la larve du *Clytus arietis*, de la *Saperda punctata* et de la *Grammoptera ruficornis*, pour servir à l'histoire des *Longicornes*.

Ann. Soc. Entom. de France, 3^e série (1847), t. V, p. 347-354, in-8, pl. IX n^o 2, fig. 1-13.

18. Notes pour servir à l'histoire des *Ceratopogon*.

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1847), t. V, p. 555-569, pl. IX, n^o, fig. 1-19.

19. Lettre sur une excursion dans les grandes Landes.

Mém. de l'Acad. de Lyon (1847), t. II, p. 401-413, in-8.

20. Histoire des métamorphoses de la *Donacia sagittariæ*.

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1848), t. VI, p. 43-48, in-8, pl. II, n^o 2
fig. 1-12.

21. Notes pour servir à l'histoire du *Lixus angustatus*.

Ann. Soc. Entom., 2^e série (1848), t. VI, p. 147-138, in-8, pl. VII, n^o 1, fig. a-d.

22. Notes pour servir à l'histoire des métamorphoses de diverses espèces de *Diptères*.

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1849), t. VII, p. 51-65, et 331-351, in-8,
pl. IX, n^o 3, fig. 1-8; pl. IX, n^o 4, fig. 1-6; pl. IX, fig. 1-6.

23. Notice sur les habitudes et les métamorphoses de l'*Eumenes infundibuliformis* (OLIV.) (E. OLIVIERI, SAINT-FARGEAU).

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1849), p. 183-194, in-8, pl. VII, n^o 2,
fig. 1-7.

24. Mémoire sur le siège de l'odorat chez les articulés.

Ann. Scien. nat., 3^e série (1850), t. XIV, p. 459-478.

25. Notes sur les mœurs du *Coniatus chrysochlora* (LUCAS) (curculionites); avec une note de M. Lucas.

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1850), p. 25-29, in-8.

26. Notes pour servir à l'histoire des *Cionus*.

Ann. Soc. Linn. de Lyon (1850), t. II, p. 291-302.

27. Mœurs et métamorphoses de l'*Apate capucina* (FABR.); de l'*Apate sexdentata* (OLIVIER); de l'*Apate sinuata* (FABR.) et de l'*Apate Dufourii* (LATREILLE).

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1850), p. 535-571, in-8, pl. XVI, n^o 5,
fig. 1-14.

28. Histoire des métamorphoses de quelques *Diptères*.

Mém. de la Soc. de Lille (1850), p. 118-133, in-8, pl. I, fig. 1-24.

29. Notes pour servir à l'histoire des *Phytonomus* et des *Phytobius*.

Mém. de l'Acad. de Lyon (1857), p. 93-106, in-8.

30. Notes sur les métamorphoses de divers *Agrilus*, pour servir à l'histoire des *Buprestides*.

Mém. de l'Acad. de Lyon (1831), t. I, p. 107-121, in-8, fig. 1-7.

31. Quelques mots sur les métamorphoses des Coléoptères mycétophages, le *Triphyllus punctatus*, *Diphyllus lunatus*, l'*Agathidium seminulum* et l'*Euclinetes meridionalis*.

Ann. Soc. Entom. de France (1831), p. 30-33, in-8, pl. II, n° 2 à 5; n° 2, fig. 9 n° 3, fig. 10-16; n° 4, fig. 17-25; n° 5, fig. 26-36.

32. Histoire des insectes du *Pin maritime*.

Ann. Soc. Entom. de France, 2^e série (1832), p. 491-522; 3^e série (1833), p. 335; 644; (1834), p. 83-160; — p. 393-646; (1836), p. 173-237; — p. 423-486; (1837) — p. 341-395; (1861), p. 173-243.

Diptères, t. X (1870), p. 133-232 et p. 321-366, pl. I, II, III, IV et V.

33. Seconde excursion dans les grandes Landes.

Ann. Soc. Linn. de Lyon (1832), p. 145-216, in-8.

34. Note additionnelle sur les habitudes et métamorphoses de l'*Eumenes infundibuliformis* (OLIVIER).

Ann. Soc. Entom. de France (1832), p. 337-339, in-8.

35. Histoire des métamorphoses du *Clambus enshamensis* (WESTWOOD); du *Cryptophagus dentatus* (HERBEST); du *Lytridius minutus* (LINNÉ); du *Corticaria pubescens* (ILLIGER); de l'*Orthoperus piceus* (STEPH.); du *Malachius œneus* (FABRIC.), et de la *Sapromyza quadripunctata* (FABR.).

Ann. Soc. Entom. de France (1832), p. 371-50, pl. XIV, n° 1, fig. 1-10; n° 2, fig. 11-13; n° 3, fig. 16-20; n° 4, fig. 21-23; n° 5, fig. 24-32, pl. XV; n° 1, fig. 1-8, n° 2, fig. 9-12.

36. Histoire des métamorphoses des *Blaps producta* et *fatidica*.

Ann. Soc. Entom. de France (1832), p. 603-612, pl. XV, n° 3, fig. 13-21.

37. Réunion en une seule espèce des *Chasmatopterus hirsutus* et *villosulus* (ILLIGER).

Ann. Soc. Entom. (1833), p. 273-284, in-8.

38. Description de sept coléoptères nouveaux, pris dans le département des Landes.

Ann. Soc. Entom. de France (1835), *Bull.*, p. 77-80, in-8.

39. Histoire des métamorphoses de divers insectes.
Mém. de la Soc. de Liège (1856), p. 233-280, in-8.
40. Des métamorphoses de la *Cochylis Hilarana* (HER-SCHAFF).
Ann. Soc. Entom. de France, 3^e série (1866), t. IV, p. 33, 83, in-8, pl. I, fig. 5.
41. Nouvelle excursion dans les grandes Landes.
Ann. Soc. Linn. de Lyon (1857), t. IV, p. 83, 180, in-8.
42. Notes pour servir à l'histoire des mœurs des Apion.
Ann. Soc. Entom. de France (1863), 4^e série, t. II, p. 431-459, in-8.
43. Description de quelques espèces nouvelles de coléoptères.
Ann. Soc. Entom. de France, 4^e série, t. II, p. 275-303, in-8.
44. Notes diverses.
Ann. Soc. Entom. de France, 4^e série, t. IV, p. 304-310, in-8.
45. Description de nouvelles espèces de coléoptères. Rectifications et notes.
Ann. Soc. Entom. de France (1863), 4^e série, t. V, p. 505-512, in-8.
46. Description de quelques insectes nouveaux.
Ann. Soc. Entom. de France (1866), 4^e série, t. VI, p. 181-196, in-8.
47. Notes entomologiques.
Ann. Soc. Entom. de France (1869), p. 453-468, in-8.
48. Promenades entomologiques.
Ann. Soc. Entom. de France, 3^e série (1873), t. III, p. 64-96, in-8.
49. Résultats de quelques promenades entomologiques.
Ann. Soc. Entom. de France (1873), 3^e série, t. III, p. 249-252.
50. Les oiseaux et les insectes.
Mém. de la Soc. des Sc. de Liège, 2^e série, t. III (1873), p. 673-730, in-8.
51. A M. le Dr Turrel, réponse à la critique du Mémoire relatif aux oiseaux et aux insectes.
Ann. Soc. Agric. des Landes (30 juin 1875), in-8.
52. Larves de coléoptères.
Ann. de la Soc. Linn. de Lyon, t. XXII (1876-77), in-8.

53. Nouvelles promenades entomologiques.

Ann. Soc. Entom. de France (1876) 5^e t. VI, p. 177-244.

54. Rapport sur la proposition d'établir des primes pour la destruction de la Courtilière.

Ann. de la Soc. d'Agriculture des Landes (1839), 3^e trim., p. 6-13, in-8.

55. Observations présentées sur le Mémoire de M. Martin, relatif à la carie du froment.

Ann. de la Soc. d'Agriculture des Landes (1839), 3^e trim., p. 15-19.

56. Rapport sur une proposition tendant à l'établissement de primes pour semis et plantations de chênes.

Ann. de la Soc. d'Agriculture des Landes (1839), 3^e trim., p. 11-13.

57. Situation de l'industrie séricicole dans le département des Landes.

Ann. de la Soc. d'Agriculture des Landes (1840), p. 109-117.

58. Notes sur l'arachide et la pomme de terre de Rohan.

Ann. de la Soc. d'Agriculture des Landes (1840), p. 9-14, in-8.

59. Rapport sur les primes à décerner en 1842 pour l'éducation des vers à soie.

Ann. de la Soc. d'Agriculture des Landes (1841), p. 102-104, in-8.

60. Rapport sur les moyens proposés par le bureau de la Société pour encourager et propager la filature de la soie.

Ann. de la Soc. d'Agriculture des Landes (1841), p. 104-105, in-8.

61. Situation en 1848 de l'industrie séricicole dans le département des Landes.

Annales de la Soc. d'Agric. des Landes (1841), p. 111-162, in-8.

62. Les fourmis et les pucerons.

Même Recueil (1842), p. 63-67, in-8.

63. Rapport sur une proposition ayant pour objet la distribution gratuite d'une certaine quantité de mûriers.

Même Recueil (1842), p. 134-136, in-8.

64. Rapport sur une proposition tendant à faire allouer des subventions pour l'éducation des vers à soie.

Même Recueil (1842), p. 127, in-8.

65. Rapport sur une proposition pour la filature de la soie.

Même Recueil (1842), p. 133-140 in-8.

66. Rapport sur une proposition tendant à accorder une subvention pour le cardage de la filoselle.

Même Recueil (1842), p. 141, in-8.

67. Situation en 1842 de l'industrie séricicole dans le département des Landes.

Même Recueil (1842), p. 147-152, in-8.

68. Situation en 1843 de l'industrie séricicole dans le département des Landes.

Même Recueil (1843), p. 119-123, in-8.

69. Rapport sur la filature de la soie.

Même Recueil (1843), p. 163-168, in-8.

70. Réponse aux observations de M. Brisson relatives à la culture du mûrier et à l'éducation des vers à soie.

Même Recueil (1844), p. 91-94, in-8.

71. Compte rendu de la vente des charrues.

Même Recueil (1844), p. 113-116, in-8.

72. Situation de l'industrie séricicole dans le département des Landes.

Même Recueil (1844), p. 144-167, in-8.

73. Rapport au nom d'une commission chargée de visiter les travaux exécutés par M. Vidallon pour l'assainissement et l'arrosement d'une prairie.

Même Recueil (1846), p. 33-40, in-8.

74. Traité de la culture du mûrier, de l'établissement des magnaneries et de l'éducation des vers à soie.

Mont-de-Marsan, 1846, in-8 de 470 p.

75. Notice nécrologique sur le marquis de Lyons.

Même Recueil (1869), p. 71-77, in-8.

76. Rapport sur le concours agricole tenu à Mont-de-Marsan le 24 juillet 1860.

Même Recueil (1868), p. 32-51, in-8.

77. Note sur le *Chouroc*, maladie qui attaque le seigle dans la Grande-Lande.

Même Recueil (1862), p. 18-21, in-8.

78. Note sur la conservation du froment dans des futailles.

Même Recueil (1862), p. 29-31, in-8.

79. Résumé de diverses expériences faites en 1861, pour apprécier le mérite de divers remèdes proposés contre l'oïdium.

Même Recueil (1862), p. 32-32, in-8.

80. Coup d'œil sur le concours agricole de Saint-Sever.

Même Recueil (1863), p. 16-22, in-8.

81. Encore un mot sur l'oïdium et sur les moyens de le combattre.

Même Recueil (1864), p. 154-179, in-8.

82. Quelques mots sur la chenille qui dévore les feuilles du Pin.

Même Recueil (1864), p. 177-186, in-8.

83. Sur les insectes nuisibles aux récoltes en 1865 et 1866.

Ann. de la Soc. d'Agriculture des Landes (1867), n° 63, p. 461-473, in 8.

NOTICE
SUR
ÉDOUARD VERREAUX

PAR
M. MULSANT

Lue à la Société linéenne de Lyon, le 13 Février 1878

VERREAUX (Jean-Baptiste-Édouard) était né à Paris le septembre 1810, de Pierre-Jacques Verreaux, marchand d'objets d'histoire naturelle, et de Joséphine Delalande, sœur du célèbre Delalande, voyageur au service du gouvernement.

Issu de parents passionnés pour l'histoire naturelle, le jeune Édouard se sentit de bonne heure attiré par les charmes de cette aimable science. Plus avide d'instruction qu'on ne l'est ordinairement à son âge, il fit de bonnes études, et, à dix-sept ans, il était nommé préparateur du muséum de Douai. Il commençait ainsi la carrière qu'il allait embrasser.

En 1819, il s'embarquait pour le cap de Bonne-Espérance, où son frère Jules réclamait sa présence, pour lui aider à former un établissement scientifique, destiné à alimenter leur maison de Paris. Il fit, avec ce dernier, de nombreuses excursions dans les environs de la ville et deux grands voyages dans l'intérieur de ce pays, sur lequel, depuis Le Vaillant et leur oncle Delalande, aucun Européen n'avait imprimé la trace de ses pas.

Mais que de dangers n'eurent-ils pas à courir dans ces contrées inhospitalières ! Ils se trouvaient presque constamment en face de peuplades traîtresses, barbares, superstitieuses, cupides, au milieu desquelles ils étaient toujours entre la vie et la mort. Leur salut dépendait uniquement de la bienveillance équivoque et mobile de ces diverses peuplades, bienveillance qu'il fallait conquérir et conserver à force de verroteries, d'objets de quincaillerie et de bouteilles d'une eau-de-vie, violente à tuer les plus déterminés buveurs de *casse-poitrine* parisiens.

Grâce à leur courage et à leur habileté, les frères Verreaux eurent en peu de temps réuni une grande quantité d'objets, dans les trois règnes de la nature ; ils firent à leur maison de Paris de fréquents envois, et le Muséum de la capitale put s'enrichir des fruits de leurs découvertes.

A la fin de deux grandes excursions, Édouard revint en France avec une magnifique collection, renfermant de nombreux exemplaires d'animaux, inconnus ou peu connus encore des naturalistes. Toutes ces richesses furent exposées en 1831, dans les galeries de M. le baron Benjamin Delessert, cet ami généreux et éclairé des sciences naturelles. La vue de ces objets produisit une grande impression dans le monde savant. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire s'en émurent ; ils encouragèrent Édouard à retourner dans un pays qui lui avait permis de trouver tant de trésors.

Édouard repartit en 1832¹ pour le cap de Bonne-Espérance, avec son frère Alexis, qui ne devait plus quitter l'Afrique méridionale. Grâce à leur zèle et à leur activité, les frères Verreaux eurent bientôt formé, au Cap, un musée renfermant en mammifères, oiseaux, reptiles, insectes, etc., presque tous les animaux particuliers à ce pays. Ce musée, jusqu'au départ de Jules, en 1838, fut un sujet d'admiration pour les habitants de la ville, et ne manquait pas d'être visité par les voyageurs allant aux Indes, ou en revenant.

Édouard, au retour d'une excursion poussée assez loin dans l'intérieur, trouva l'occasion d'aller visiter des contrées plus éloignées, de trouver d'autres espèces d'animaux, de voir d'autres races humaine. Le capitaine Geoffroy s'appretait à partir pour les grandes îles de l'Asie, il proposa à notre naturaliste de prendre une place sur son navire ; l'offre fut acceptée avec joie. Il visita Sumatra, Batavia, Sourabaya, quelques points des Philippines, de la Chine et de la Cochinchine et revint au Cap par l'île Mau-

¹ Le 4^{er} juillet et il arriva en septembre

rice. Combien il était intéressant dans le récit qu'il me faisait parfois de ses courses et de ses exploits !

Pourquoi ma mémoire ne peut-elle me rappeler les diverses particularités si émouvantes de ses voyages ? Quel livre curieux on écrirait ! Je gémis encore en songeant à cet étranger dont il me redisait les infortunes ; ce malheureux était venu s'implanter sur l'un de ces parages et avait eu ses trois enfants dévorés par des caïmans. Je frémis surtout en songeant à ce courageux Édouard, osant s'aventurer seul dans une forêt, à la recherche d'un tigre royal qui s'était montré la veille dans les environs.

De retour au Cap, il trouva son frère Jules dans une vive inquiétude sur Alexis, dont on n'avait aucune nouvelle depuis longtemps. La guerre des Cafres avec la colonie anglaise ajoutait à ces inquiétudes de justes sujets de crainte.

Les Cafres incendiaient les bâtiments, massacraient les habitants ; ils s'étaient répandus dans les vastes forêts bordant les côtes, et menaçaient d'envahir les petites villes éloignées de la métropole.

Le colonel Smith avait été envoyé contre eux à la tête de trois régiments et de deux mille boërs ou colons hollandais ; ces mesures n'avaient pas suffi pour arrêter leurs dévastations. Ces sauvages n'acceptaient pas des combats réguliers ; favorisés par les accidents de terrains et par les forêts, ils s'étaient divisés en bandes plus ou moins nombreuses, harcelaient les troupes et saisissaient toutes les occasions d'attaquer les petits détachements. Il fallut faire venir des renforts de Sainte-Hélène, en demander à l'Angleterre et aux Indes, et cette guerre de guérillas, qui dura dix-huit mois, se serait plus longuement prolongée sans la valeur des troupes, l'habileté du chef et surtout sans le secours des boërs, qui, habitués à traquer les bêtes fauves, se servaient, contre les Cafres, de procédés particuliers.

Après deux mois d'attente, Édouard se décida à aller à la recherche de son frère Alexis. Il allait entreprendre, par terre, ce voyage périlleux, quand un de ses amis l'engagea à profiter d'un navire qu'il envoyait à Mossel-Bay, sur la côte occidentale de l'Afrique.

Arrivé dans cette localité, après quelques jours de traversée, il trouva une hospitalité cordiale, chez M. Aker, ami du capitaine du navire. Il profita de son séjour dans cette localité pour battre tous les environs, dans le but d'enrichir ses collections.

Dans l'une de ces chasses, en poursuivant des Damans, il sauta imprudemment d'une roche à l'autre sur le bord de la montagne, et posa le pied sur une pierre mal assise ; elle glissa, lui fit perdre l'équilibre et le

fit tomber de douze pieds sur un arbre providentiellement implanté horizontalement dans le roc. La pierre ne tarda pas à le suivre ; elle devait l'écraser ; elle se borna à le frôler légèrement et alla se briser à six cents pieds au-dessous, sur des récifs contre lesquels venaient battre les flots de la mer.

Par une circonstance merveilleuse, Édouard, dans sa chute, avait enfourché le tronc de l'arbre, tandis que, par un sentiment instinctif de conservation, il avait embrassé convulsivement, avec son bras gauche l'une des grosses branches. Il fut si étourdi de cet événement inattendu qu'il resta quelques instants anéanti. Il avait reçu plusieurs contusions et quelques déchirures au visage, et ce fut seulement après s'être remis de sa première émotion, qu'il vit, fortement étreint par la main droite, son fusil, encore armé de deux coups. Après s'être remis peu à peu, il songea à se tirer d'un aussi mauvais pas. Il fallait, pour atteindre le bord de la montagne, gravir, au-dessus d'un abîme, douze pieds de rochers presque perpendiculaires. A la vue de cette situation critique, il faillit perdre courage. Cependant, rassemblant toute son énergie, il déchargea son fusil, le lança, au risque de le briser ou de le perdre, sur le sommet du rocher ; il fit faire le même saut à ses souliers, et, profitant des aspérités de la roche, il se mit à grimper à la manière des singes, atteignit heureusement le point vers lequel il tendait, et se mit à genoux pour remercier Dieu de sa conservation.

Pendant son séjour à Mossel-Bay, Édouard reçut, du Cap, des nouvelles de son frère Alexis. Ce dernier chassait dans une localité où les bruits de guerre n'avaient pas encore pénétré. Édouard se dirigea vers ce lieu, et au bout de quelque temps il eut le plaisir de revoir son frère.

Il serait trop long d'énumérer les principaux animaux ¹ qui tombèrent sous leurs coups, de redire leurs exploits et les dangers qu'ils coururent dans ces chasses périlleuses. Ainsi, un jour, on poursuivait un léopard : l'animal, sur le point d'être atteint, se retourna vers ses agresseurs et sauta au poitrail du cheval monté par Édouard. Heureusement il fut abattu au même moment par un chasseur. Une autre fois, on pourchassait un hon

¹ Les zèbres, les buffes, les éléphants, les condamas, les antilopes bleues, les autruches, les demoiselles de Numidie, etc., etc.

Édouard avait découvert une espèce de *Macroscléide* qu'a ensuite décrite M. Smith. Il s'était emparé d'un jeune éléphant, pris entre les bras de sa mère, qu'une balle avait couchée par terre ; d'un jeune singe qu'il avait pu garder vivant, en le faisant allaiter par une *Hottentote*, etc.

qui ravageait le pays. Ce redoutable carnassier allait s'élancer sur un Hottentot qui l'avait manqué, quand une balle, tirée par Édouard, le fit rouler à terre.

Après quelques mois de cette vie aventureuse et pénible, les deux frères Verreaux expédièrent leurs conquêtes nombreuses à leur frère Jules, et se mirent en route pour le rejoindre.

En 1833, il revint en France, et dès l'année suivante il prit la direction de la maison fondée par son père en 1800, et il ne tarda pas à en faire un établissement sans rival dans le monde entier.

Son commerce était en pleine prospérité ; il engagea son frère Jules à quitter l'Afrique, et à ramener en France toutes leurs richesses en objets d'histoire naturelle. En 1838, Jules confia tous ces trésors au vaisseau *le Lucullus* faisant voile pour la France. Devant les accompagner, il négligea de les faire assurer. Heureusement pour lui, il fut retenu par un ami, avec lequel il prit place sur un autre navire. Le *Lucullus* fit naufrage sur les côtes de la Rochelle. Les frères Verreaux perdaient ainsi pour près d'un million de marchandises et surtout tous leurs échantillons uniques, tous leurs manuscrits, fruits de tant d'années d'observations et plus de douze cents dessins, devant, avec leurs écrits, servir à une publication destinée à faire connaître les services rendus par eux à la science, et à leur donner de la gloire.

Édouard, frappé comme d'un coup de foudre par ce revers inattendu, eut le courage de lutter contre le sort ; il épousa bientôt une compagne digne de lui et réunissant tout ce qui peut plaire et charmer, il continua son commerce avec une nouvelle ardeur, et grâce à son intelligence et à son activité, il devint le soutien et la gloire de sa famille, et put servir, à ses frères, de père et de protecteur.

On ne pouvait guère mettre le pied dans ses vastes et beaux magasins de la place Royale, sans y rencontrer quelques-unes des célébrités scientifiques des diverses parties de l'Europe ou de l'Amérique.

Les magasins d'Édouard Verreaux étaient bien faits pour servir de rendez-vous à tous les amis ou amateurs de l'histoire naturelle. Ils renfermaient les plus beaux échantillons possibles d'oiseaux de toutes les parties du monde, auxquels l'art de la taxidermie, poussé à une extrême perfection, semblait réellement donner l'existence. A ces oiseaux s'associaient pittoresquement des Mammifères de cent espèces ; des squelettes ; des coquilles de toutes sortes, classées avec ordre dans des vitrines, et que le savant Édouard, conchyliologiste très habile, pouvait nommer à première vue ;

des caisses regorgeant de peaux et de dépouilles rares, n'attendant que la main de l'artiste pour reprendre l'aspect de la vie. Plus loin, des rideaux soigneusement fermés protégeaient contre l'action perfide de la lumière la collection d'Oiseaux-Mouches, sinon la plus riche, du moins la plus précieuse pour l'étude, par la réunion des deux sexes à tous les âges de la vie, de leurs squelettes, de leurs nids et souvent de leurs œufs. Cette collection était l'objet des prédilections d'Édouard Verreaux, qui consacrait ses recherches, ses soins et des sommes assez considérables à la rendre le plus complète possible.

Édouard Verreaux couvait des yeux ces objets précieux avec un amour tout particulier. Il fallait posséder son estime à un haut degré pour avoir la permission de prendre entre les doigts un de ces bijoux, auxquels une chute maladroite pouvait causer la rupture d'un bec ou tout autre dommage.

Quand je lui manifestai le désir de publier une histoire des Oiseaux-Mouches, commencée déjà avec les matériaux du cabinet de feu Bourcier, l'un de nos plus célèbres trochilistes, il s'empressa de mettre à ma disposition, avec une générosité dont je lui garderai toujours une profonde reconnaissance, tous ses trésors en Colibris, et c'est à ses bontés et aux facilités et complaisances sans nombre de sa gracieuse veuve que j'ai dû principalement de pouvoir publier cette histoire, à laquelle je me suis fait un devoir d'associer le nom d'Édouard.

Hélas ! il n'a pas eu la satisfaction de voir le commencement de ce travail qui lui était dû. Sa santé, altérée par ses longs pénibles voyages, commença vers la fin d'août 1867 à donner quelques inquiétudes à sa famille dont il faisait le bonheur. Quand je le quittai, vers la fin de septembre, il était triste, souffrant, et semblait pressentir sa fin. La maladie empira progressivement, et malgré la science de son docteur et les soins les plus affectueux et les plus dévoués de sa chère épouse et de ceux qui l'entouraient, il fut enlevé à tous ceux qui l'aimaient, le 14 mars 1868.

La maladie n'avait rien pu lui faire perdre de la bonté et de la douceur qui était un des privilèges de son admirable nature ; au milieu des plus vives souffrances, il ne témoignait jamais un moment d'impatience et sa physionomie ne perdait jamais rien de cette douceur affectueuse qui lui avait fait tant d'amis.

Il est difficile de dire combien il a été pleuré de tous les employés, et des nombreux voyageurs qu'il entretenait dans le monde pour alimenter son important commerce.

Malgré la longueur de cette notice bien incomplète, je ne puis m'empêcher, pour faire plus facilement connaître la bonté de son cœur, sa générosité envers sa famille et envers tout le monde, de rapporter le trait suivant raconté par M. Henri Berthoud, cet illustre écrivain, qui a laissé sur Édouard Verreaux une admirable et touchante notice, à laquelle nous avons fait plus d'un emprunt.

« Parmi les clients les plus assidus d'Édouard Verreaux se trouvait un obscur employé d'un ministère; ardent et savant conchyliologiste, mais par malheur sans autre fortune que ses très modestes appointements. Il s'imposait toute espèce de privations pour augmenter sa collection; vivait mal logé et célibataire, il se nourrissait pauvrement et il se refusait presque un habit, achetait à crédit les coquilles rares ou uniques qu'une tentation trop forte ne lui permettait pas de laisser exposées à passer entre d'autres mains, et les payait par acomptes.

« Or, un soir où l'employé collectionneur venait compléter le payement d'un Oscabrion de grande taille, et le seul qui fût arrivé jusqu'alors en Europe, et que Verreaux lui avait livré pour le prix qu'il l'avait payé lui-même une caisse de l'Australie arrive du roulage, et comme elle contenait des coquilles, Édouard voulut donner à l'amateur la joie d'ouvrir cette caisse et d'en déguster les prémices. Celui-ci prit gaiement un marteau et un ciseau, détacha les clous, enleva le couvercle; mais dès qu'il eut aperçu le contenu de la boîte, il devint blanc comme un linge, et dut s'asseoir précipitamment pour ne pas tomber.

« Édouard Verreaux jeta à son tour un regard sur la caisse. Elle contenait, entre autres coquillages, une centaine d'Oscabrions, tous aussi grands et aussi beaux que celui que jusque-là on croyait unique.

« Verreaux sourit de ce sourire doux et fin qui le caractérisait, prit un marteau, et sans proférer un mot, brisa tous les Oscabrions à l'exception de deux qu'il mit à part. « Mon cher Monsieur, dit-il à l'amateur, qui le regardait avec stupéfaction, permettez-moi de vous offrir un de ces Oscabrions. Je conserverai l'autre pour ma propre collection; mais je vous promets que tant que vous et moi nous vivrons, il ne sortira pas de mes mains. »



L'ESTÉREL

PAR

M. PAUL EYMARD

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 mai 1878.



La facilité avec laquelle on voyage aujourd'hui fait que tout le monde est devenu plus ou moins touriste. La Suisse, les Pyrénées, les bords du Rhin et autres lieux sont, toutes les années, envahis par une multitude de voyageurs dont l'unique but est de voir et d'admirer les sites pittoresques dont la renommée a proclamé les merveilles. Souvent, cependant, on va bien loin chercher des beautés naturelles dont on a l'équivalent tout près de soi.

Ces réflexions m'étaient suggérées à l'occasion d'une excursion que je fis dans les montagnes de l'Estérel lors de mon séjour à Cannes pendant cet hiver. Grand amateur de courses et de promenades, je parcourais tous les jours les environs de cette côte fortunée de la Méditerranée, où l'hiver est remplacé par un éternel printemps. Guidé dans mes excursions, soit par les habitants du pays, soit par les quelques auteurs qui donnent des renseignements sur les lieux les plus remarquables⁽¹⁾, j'arrivais à visiter

(1) De ce nombre est le livre de M. Victor Petit intitulé : *Vingt-cinq Promenades dans les environs de Cannes*.

à peu près tous les sites un peu importants du pays ; mais que de vues splendides, que d'excursions ravissantes et que de sites curieux restent encore inconnus, soit aux nombreux étrangers, souvent valétudinaires, qui ne peuvent faire de longues courses qu'en voiture, soit aux habitants du pays, insoucians des beautés qu'ils n'apprécient pas, blasés qu'ils sont par l'habitude d'être en face d'une nature si riche et si pittoresque, mais toujours la même !

Un de mes amis, qui habite Cannes depuis plusieurs années et qui a parcouru ses environs dans tous les sens, publia dans un journal, il y a quelques années, la relation d'une excursion qu'il avait faite au cœur de l'Estérel. La description pittoresque qu'il faisait de ces vallées sauvages m'avait donné grande envie de m'assurer par moi-même si ces merveilles n'étaient pas surfaites et si la réalité répondait à ses récits. Je le priai donc de vouloir bien me faire visiter cette vallée *infernale* dont il se disait le révélateur ; il y consentit de bonne grâce et nous primes jour pour accomplir cette excursion. Munis de provisions indispensables pour un repas agreste, nous partîmes de Cannes, le 3 janvier, par le convoi du chemin de fer de 7 h. 19 du matin, et arrivâmes à Trayas (première station) à 7 h. 42. A quelques centaines de mètres de cette station, nous nous engageâmes dans la montagne de l'Estérel ; mais, après une course de près de deux heures, des plus fatigantes, à travers les rochers, les ronces et des maquis presque impénétrables, nous fûmes obligés de renoncer à notre excursion, par suite d'indisposition et de douleurs dont mon compagnon et moi fûmes saisis, conséquence certaine de l'humidité dont les fourrés étaient imprégnés ; nous dûmes donc rentrer à Cannes et remettre à plus tard notre projet d'excursion, lorsque la saison plus avancée nous le permettrait sans imprudence. Aussi ne conseillerai-je jamais d'entreprendre une course de cette nature avant que les jours, plus longs, n'offrent un sol moins mouillé et une rosée en partie dissipée par les rayons du soleil.

Effectivement, au 14 mars de cette année 1877, après avoir recruté un troisième compagnon, peintre distingué de nos amis, nous nous mîmes en route dans les mêmes conditions d'approvisionnement qu'au mois de janvier ; mais nous suivîmes une voie plus facile et par un soleil plus chaud qui nous favorisa de sa bienfaisante influence, sans cependant nous accabler de sa chaleur.

Ce n'est pas sans fatigue que l'on arrive au fond de ces abîmes ; il faut avoir bon pied et bon œil, et surtout de bons souliers ferrés bien solides.

A une centaine de mètres plus loin que la première fois, nous entrions dans un sentier à peu près praticable. Cette gorge, couverte d'arbres verts et de grandes bruyères hautes de 2 à 3 mètres, en pleines fleurs dans ce moment, est une des plus ravissantes choses que l'on puisse voir. Beaucoup d'autres fleurs viennent mêler leurs vives couleurs aux panaches blancs dont sont surchargés ces groupes d'élégantes bruyères, que nous serions heureux de voir fleurir dans nos serres ; mais cet arbrisseau, si abondant dans ces gorges arides, se refuse à la culture ; il est comme tous les êtres sauvages, qui meurent de langueur du moment où ils ne sont plus en liberté et qui préfèrent au sybaritisme de la civilisation des jardins toutes les intempéries auxquelles ils sont exposés dans leurs agrestes résidences.

Nous cheminons toujours en grim pant pendant deux heures environ ; les sentiers à peine tracés et souvent coupés par des éboulis ne laissent pas que de rendre la marche très-pénible. Dans ces passages, les pieds s'accommodent assez mal de ces énormes *pralines* dont les angles entament les chaussures les plus solides.

Enfin, nous arrivons à un col, d'où nous jouissons d'une merveilleuse vue. D'un côté, des groupes de montagnes enchevêtrées les unes dans les autres, et, par une échappée, Fréjus, qui se présente avec ses antiques débris, entouré de fertiles jardins et de quelques villas éparses ; en se retournant du côté d'où nous venons, une vallée profonde, verte et plantureuse, qui, après plusieurs contours, se termine par la mer sans fin qui se confond avec le ciel.

Arrivés à ce point culminant, nous commençons à redescendre lorsqu'un vacarme inattendu arrêta notre marche et nous procura un certain saisissement : c'était une bande de sangliers (fort occupés à se régaler de bulbes d'asphodèles très-abondantes dans ces parages) qui, effrayés par notre présence inattendue, nous avaient aussi singulièrement épouvantés nous-mêmes par leur fuite précipitée, se jetant à corps perdu dans cet abîme végétal dont ils font craquer les branches et rouler les pierres jusqu'au fond. Après quelques minutes de ce tapage, nous ne les entendîmes plus ; tout rentra dans le silence, et notre attention fut absorbée par

les sauts et gambades d'un animal moins féroce : c'était un écureuil, moins bruyant que ses concitoyens, qui croquait des pommes de pin et des noix sur une roche surplombant le torrent écumeux du fond.

Nous continuâmes notre chemin, toujours de plus en plus raboteux : à notre droite, l'abîme où s'étaient précipités les sangliers, et au fond duquel gambadait l'écureuil, avec le torrent se brisant sur des roches de porphyre entassées par le chaos ; à notre gauche, une forêt qu'une pente rapide rendait inabordable, et qui semblait se perdre dans les nues ; des blocs énormes de rochers formaient des obstacles que contournait le sentier à peu près tracé que nous suivions. Arrivés à un certain endroit, une roche formant lunette barre le chemin. Nous grimpons alors dans le bois sur les indications de notre ami, et nous nous trouvons devant une grotte assez profonde, défendue pour ainsi dire par un mur à hauteur d'appui ; une seule ouverture permet de pénétrer dans ce réduit. Un lit fait de branches de pin et de la paille formant matelas, telle était la résidence du fameux brigand *Gaspard de Bres*, qui désola l'Estérel pendant plus de dix ans, par les exploits de rapine qu'il opérait sur les routes qui avoisinent ce groupe de montagnes, réputé alors comme le plus dangereux passage de la Provence. Aujourd'hui, ces solitudes ne sont parcourues que par les agents forestiers chargés d'y tracer des sentiers dans toutes les directions, de manière à ce que la traversée de ces contrées devienne possible.

Nous descendons retrouver le sentier que nous suivions avant cette visite ; la vallée où nous cheminons se resserre de plus en plus ; d'énormes obélisques de porphyre surgissent du fond du ravin, chargées de végétations et de plantes grimpanes ; elles font opposition à celles qui surgissent nues des flancs de la montagne de l'autre côté et s'élancent dans l'espace comme des géants de granit qui veulent tenter d'escalader le ciel. Infimes créatures que nous paraissions au milieu de ces gigantesques bouleversements !

A mesure que nous avançons, nous nous trouvons au milieu de cirques successifs formés par les montagnes et les amas de porphyre rouge qui nous entourent. Tous offrent d'étranges formes : nous y reconnaissons le lion de saint Marc, dont la patte levée se repose sur l'Évangile ; une pointe de rocher forme même la langue. A côté figure un vieux grognard de

l'empire avec son bonnet à poil, orné d'un plumet qui n'est autre qu'un sapin. Un taureau furieux, un crocodile, avec ses dents et une langue d'ardoise, un immense monstre dont une caverne forme la gueule et cent autres masses de granit et de porphyre qui changent de forme à mesure que nous nous avançons dans l'abîme.

A tous les tournants de sentiers, nouveaux cirques, nouvelles visions de fantômes de pierre. Je ne trouve qu'une expression un peu triviale qui puisse rendre ma pensée pour donner une idée de ce chaos : c'est une multitude d'aiguilles de porphyre qui ont *giclé*¹ du sein de la terre en ébullition et ont produit cette immense *salade*. Au milieu de ce dédale, une aiguille de plus de 50 mètres de haut, tout à fait verticale, surgit comme un obélisque et ne semble inaccessible à aucun végétal. Cependant elle est surmontée par un immense pin se dressant comme un mât de perroquet.

L'orientation de ces rochers est venue encore ajouter à l'effet pittoresque de leur couleur. Naturellement rouges de feu comme le porphyre dont ils sont composés, ils ont pris des teintes qui varient selon leur position. Ceux qui regardent le midi ont conservé cette couleur ignée native qui a quelque chose de féroce. Ceux orientés au nord et même à l'ouest sont verts et couverts de mousse ; d'autres léopardés de taches noires sur un fond jaune tranchant avec leurs voisins éclaboussés de blanc, comme s'ils avaient été badigeonnés à la chaux par des peintres géants ; d'autres, enfin, étendus au fond du torrent, sont chamarrés de toutes les couleurs possibles, depuis le blanc jusqu'au noir et depuis le rouge sombre du fer chaud jusqu'au vert tendre des lichens.

Au fond de cette vallée, nous nous voyons entourés d'écroulements gigantesques qui semblent nous menacer de leur chute, suspendue dirait-on momentanément pour nous laisser le temps de traverser ces solitudes en les admirant ; des arbres se tordent sous l'étreinte de ces blocs granitiques qui les écrasent et semblent vouloir les soulever sur leurs branches impuissantes. C'est l'image d'un effondrement général où une végétation luxuriante le dispute aux rochers amoncelés dans les profondeurs de l'abîme ; de tous côtés, c'est le spectacle d'un chaos indescriptible. Il semble qu'après nous tout doive s'écrouler et que la fuite soit le seul salut.

¹ Vieux mot français, banni bien à tort de notre langue, car il n'a pas son équivalent.

Mais je vois que la plume est impuissante à donner une idée juste de ces infernales beautés, et que, quelle que soit l'encre dont on se serve, il est impossible de rendre l'impression ressentie en face de ces sublimes et admirables horreurs dont nos yeux restent éblouis.

Malgré nous, à tous les pas, nos exclamations mutuelles se succèdent et notre admiration toujours croissante n'a plus d'expressions possibles. Enfin, arrivés au plus profond de ces solitudes, nous nous établissons sur un mobilier de rocher qui nous constitue une salle à manger plus grandiose et plus pittoresque qu'aucune. Pour notre appétit, stimulé par toutes ces beautés, et aussi, il faut bien le dire, par trois heures et demie de pénible marche dans des sentiers qui sont loin d'être des routes royales, le *panis* pour le moment avait pour nous plus d'attrait que le *pinus* dont nos yeux commençaient à être rassasiés.

Aussi quels coups de dents ! Nos provisions, arrosées de l'eau glacée du torrent, furent dévorées et absorbées en un clin d'œil. Une fois lestés, notre admiration grandissait plus à son aise, et nos forces, retrempées par notre excellent déjeuner, nous étaient tout à fait revenues. Bien des surprises nous étaient encore réservées, et une course horriblement longue devait couronner la fin de notre excursion.

Nous levons le camp et laissons sur place les débris de notre festin. Qui en profitera ? Je ne vois que messieurs les sangliers auxquels tout est bon et peut-être aussi notre ami l'écureuil, qui fera parfaitement son affaire des fruits que nous lui avons laissés pour dessert. A quelque distance de notre salle à manger, nous nous trouvons en face d'une fondrière au fond de laquelle se met en fureur le torrent, tourmenté qu'il est par les blocs de porphyre détachés des hauteurs qui nous environnent. Tout sentier devient impossible, et les gardes forestiers n'ont rien trouvé de mieux à faire, pour sortir de cette impasse, que de jeter un pin en travers de l'abîme ; si au moins ils y avaient mis une main courante ! Sans être acrobate on eût pu y passer ; mais, sans balancier, se risquer sur cet arbre n'était pas chose prudente ; néanmoins, nous nous risquons, et, une fois arrivés de l'autre côté, nous allons nous applaudir d'avoir franchi le plus difficile obstacle que nous eussions rencontré ; mais, hélas, notre première escalade ne devait être qu'un exercice préparatoire ; car quatre autres passages successifs se présentaient devant nous, et le dernier, que nous

apercevions très loin, était le sublime du genre. Notre ami, qui connaissait ces passages, nous réservait une véritable surprise pour le cinquième et dernier tour de force sur lequel nous allions être appelés à faire nos preuves d'adresse et d'aplomb. Nous en passons trois qui se trouvaient dans les conditions d'équilibre du premier ; mais, arrivés en face de ce terrible cinquième, nous nous demandons si jamais chair humaine s'est risquée à être embrochée sur ce perchoir de perroquet. Enfin, il n'y avait pas à reculer : le perchoir à escalader ou revenir sur nos pas et repasser nos quatre ponts suspendus sur l'abîme. Le danger est, dit-on, la gourmandise des âmes fortes, mais, franchement, nos âmes n'en étaient guère tentées, et nous eussions préféré des rafraîchissements ou un bon tapis moelleux à cet affreux sapin arrondi et hérissé de branches mal coupées sur lesquelles on avait grande chance de tomber, mais, il est vrai, aussi de s'accrocher pour ne pas aller rouler au fond du précipice. Enfin, prenant, comme on dit, notre courage à deux mains, nous escaladons le perchoir sans encombre et rentrons dans un sentier tracé, mais non exempt de ces *pralines* ennemies de nos chaussures. Aussi fallait-il souvent nous arrêter ; mais alors nous nous reprenions à admirer ces roches mêlées d'arbres tordus comme des désespérés qui avaient l'air de lutter contre ces blocs de porphyre qui les écrasaient malgré eux. Quelles beautés sauvages et grandioses ! Non, je ne crois pas qu'au monde il existe un spécimen de chaos plus saisissant et plus admirable. J'ai déjà vu beaucoup de ces vallées pittoresques, depuis les vallées des Alpes jusqu'à celles moins grandioses des Pyrénées, depuis celles de la Chiffa en Afrique jusqu'à celles d'Écosse et de la chaussée des Géants en Irlande ; mais, à part cette dernière, qui est une beauté d'un ordre particulier, rien ne m'a paru aussi étrange et aussi grandiosement pittoresque. Et dire que ce coin miraculeux de notre pays n'est connu que de quelques agents forestiers ! qui ne voient dans les convulsions de la nature qu'une chose : la difficulté des sentiers à établir, sans s'apercevoir qu'ils exploitent d'admirables horreurs qui feraient accourir tous les touristes du monde si elles étaient connues. Car, même à Cannes, les habitants, si habiles à exploiter les étrangers, ne se doutent pas des merveilles ignorées qui existent à quelques lieues de leur ville. Il n'est du reste pas probable qu'avec l'envie de voir du nouveau qui dévore le monde, les touristes ne finissent pas par découvrir et

plus tard préconiser l'intérêt d'une semblable excursion. Certainement il se passera encore probablement de longues années avant qu'un restaurateur aventureux aille y faire tourner ses broches pour apaiser la faim féroce de ses visiteurs; mais qui sait? Trois hôtels confortables se disputent bien les voyageurs sur les crêtes du Righi, jadis désertes et habitées seulement par des chamois.

Mais, enfin, il fallait revenir à Agay, où le chemin de fer s'arrêtait à 2 heures. Or, il était midi lorsque nous nous remîmes en route; nous traversâmes un pays fort intéressant à plusieurs points de vue. Comme botanique, nous eûmes la chance d'y rencontrer des espèces assez rares, qui ne se trouvent guère que dans les montagnes de la Corse. Les géologues trouveraient, dans ce parcours, de quoi faire une ample moisson de roches et même de minerai; nous y reconnûmes des couches très-tranchées de grès houiller; depuis, j'ai appris qu'effectivement quelques recherches avaient été faites, et je ne doute pas qu'elles ne finissent par aboutir. Plus près de Fréjus, on exploite des carrières de porphyre bleu qui jusqu'à ce jour ont fourni et fournissent encore les cubes des pavés de Cannes; mais elles ont été jadis exploitées pour de plus hautes destinées; car il existe encore des colonnes ébauchées par les Romains dans la masse du rocher, qui n'en sont pas détachées, et que l'on a eu le bon esprit de respecter comme un antique souvenir du grand peuple.

Aujourd'hui l'intelligent architecte de l'église de Fourvière a pensé mettre à contribution ces superbes matériaux, et les six colonnes de porphyre gris bleu qui décorent l'abside de cet édifice ont été fournies par les carrières de l'Estérel.

Nous n'avions que 2 heures pour atteindre Agay, à la même distance de notre salle à manger que Trayas. Il fallait donc, en 2 heures, parcourir la même longueur de chemin que nous avons mis 3 heures et demie à faire le matin. A la vérité, au lieu de monter, nous allions constamment descendre en suivant le lit du torrent qui se jette à la mer, à côté la station d'Agay. Nous arrivons juste pour prendre le train de 2 h. 50. Plus tard, nous étions obligés d'attendre jusqu'à 7 heures du soir dans une station où il n'y a absolument que l'habitation du chef de gare, sans aboutissants, si ce n'est quelques sentiers s'enfonçant dans la montagne.

Le chemin que nous parcourûmes dans cette partie de notre excursion

est très-accidenté et très-pittoresque, mais se rapprochant de tout ce que l'on voit dans les pays de montagnes et bien loin des sites étranges que recèle le cœur de l'Estérel.

Le lendemain, après une excellente nuit pleine de rêves de ravins, de rochers, de perchoirs de perroquet et d'aiguilles de porphyre, nous nous demandions, le peintre et moi, si ce n'était pas un mirage de notre imagination et si nous avions réellement bien vu et parcouru ces admirables horreurs, nous promettant bien de faire plus tard d'autres découvertes dans ces déserts inexplorés qui doivent encore receler bien des mystérieuses et sauvages vallées.

Je ne saurais donc trop recommander aux savants de visiter l'Estérel qui, en dehors de l'intérêt de ses sites si pittoresques, offre aussi, au point de vue géologique, un aliment des plus précieux à la science.

Les roches de granit stratifiées ou non, les gneiss et quelques gisements d'ardoise constituent les bases principales de ces montagnes, dont la plus grande altitude ne dépasse pas 5 à 600 mètres ; les porphyres rouges, bleus et gris quartzifères y abondent. Des carrières de porphyre bleus exploitées par les Romains, les exploitants de l'époque, en attestent l'importance. Les serpentines, les basaltes annoncent un pays de soulèvement pendant la période ignée du globe.

Riche également en minéraux, l'on y rencontre du sulfate de baryte, du cuivre carbonaté, du fer oolithique, et sans doute bien d'autres minerais.

Quant à la végétation, elle y est presque partout luxuriante ; malgré les incendies fréquents et même récents qui ont détruit plusieurs fois les forêts, la nature y reprend toujours ses droits, et cette belle végétation, un moment anéantie, renaît de ses cendres plus vigoureuse qu'avant ; car, au fond des plus épais maquis, on retrouve d'énormes troncs d'arbres carbonisés. Les essences principales dont se composent les forêts sont : le pin maritime avec ses troncs élevés et son beau feuillage composé de longues aiguilles, quelques pins parasols ; le pin d'Alep y est plus rare, ainsi que le sapin et quelques hêtres ; mais le chêne-liège l'y euse, le chêne vert et quelques caroubiers y poussent vigoureusement. Les térébinthes, les azeroliers, les genêts épineux et autres, les cystes et les grandes bruyères y forment des fourrés souvent impénétrables.

La flore y est abondante et variée et offre au botaniste une ample moisson.

Nous pensons être agréable aux botanistes en leur donnant la liste des principales plantes que l'on rencontre dans les montagnes de l'Estérel, et que nous devons à l'obligeance de M. le docteur Saint-Lager, qui y a fait plus d'une excursion botanique.

Les essences qui dominent dans les bois sont : *Quercus suber*, *Pinus pinea* et *Pinus pinaster*.

Dans les clairières et les coteaux incultes croissent en groupes serrés les *Pistacia lentiscus*, *Arbustus unedo*, *Calycotome spinosa*, *Daphne cni-dium*, à leurs pieds la cohorte des *Cistus Monspeliensis*, *Cistus albidus*, *Cistus salvifolius*, *Erica arborea* et les *Lavandula stæchas* qui forment le fond de la végétation des parties arides de la montagne.

Le long du littoral on remarque *Adonis autumnalis*, *Ranunculus parvi-florus*, *Ranunculus chærophyllos*, *Glaucium luteum*, *Barbarea precox*, *Ornithopus ebracteatus*, *Lupinus hirsutus*, *Seseli tortuosum*, *Cephalaria leucantha*, *Viburnum tinus*, *Bastia latifolia*, *Orobanche concolor*, *Aristolochia pistolochia*, *Mercurialis ambigua*, *Smilax aspera*.

Dans les endroits humides l'on trouve l'*Androsænum officinale*, *Lythrum Græfferi*, *Lithrum thymifolium*, *Anagallis tenella*, *Carex extensa*, *Asphodelus microcarpus*.

Dans les parties où le sol se désagrège en un sable fin apparaissent diverses espèces psammophales telles que : *Mænchia octandra*, *Paronychia cymosa*, *Asterolinum stellatum* et quelques gracieuses graminées telles que : *Aiza tenorii*, *Aiza provincialis*, *Aiza cupaniana*, *Cynosurus polybracteatus*, *Lepturus incurvatus* et *Lepturus cylindricus*.

Dans les golfes d'Agay et de la Napoule les sables et graviers maritimes se recouvrent de *Silene Gallica*, *Silene Nicensis*, *Spergularia media*, *Mathiola sinuata*, *Convolvulus soldanella*, *Bupleurum tenuissimum*, *Crucianella maritima*, *Cruciana bellisannua*, *Stachys maritima*, *Imperata cylindrica*, *Aster tripolium*, *Jonchus maritimus*.

Les rochers du littoral forment la magnifique végétation des *Senecio cineraria*, récemment introduite comme plante décorative dans nos squares, *Lavatera albia*, *Lavatera trimestris*.

En s'enfonçant dans l'épaisseur des bois de pins et à travers les bruyères gigantesques qui forment des maquis difficiles à pénétrer, le botaniste est récompensé de ses peines par la découverte de quelques espèces intéres-

santes telles que : *Euphorbia spinosa*, *Euphorbia biumbellata*, *Cystus triflorus*, *Cystus ladaniferus*, *Crocus versicolor*, *Polygala Nicæensis*, *Hypericum australe*, *Malva Tournefortiana* et surtout les rarissimes *Echium Creticum* et *Alium Siculum*.

Au printemps on a le plaisir de cueillir dans ces mêmes stations quelques belles orchidées et en particulier l'*Orchis densiflora*, *Orchis provincialis*, *Serapias cordigera*, *Serapias neglecta* et *Cephalanthera pallens*, et beaucoup d'autres intéressantes espèces qu'il serait trop long de nommer et pour lesquelles il est convenable de laisser la surprise au botaniste herborisateur assez heureux pour les découvrir.

Telles sont en résumé les richesses que renferme l'Estérel, trop heureux si ce que venons d'en décrire et d'y indiquer détermine quelques explorateurs, qui sans doute y découvriront encore des merveilles inconnues.



HISTOIRE NATURELLE
DES
PUNAISES DE FRANCE

PAR
E. MULSANT ET C. REY

Présentée à la Société linéenne de Lyon, le 11 février 1878

SIXIÈME TRIBU

LES LYGÉIDES

CARACTÈRES. *Antennes* insérées au-dessous d'une ligne dirigée du milieu des yeux au bout de l'épistome; de quatre articles : le dernier au moins aussi épais que le 3^e ou subfusiforme. *Tête* triangulaire, sans rebord, sans étranglement au devant des yeux. *Pronotum* ordinairement marqué d'une ligne transversale. *Écusson* triangulaire ou subtriangulaire; non prolongé jusqu'à la moitié du corps. *Hémiélytres* composées d'une endocorie (*clavus*), d'une corie (réunion des mésocorie et exocorie) et d'une membrane : celle-ci ordinairement chargée au plus de cinq nervures longitudinales (excepté chez les *Pyrrhocoris*) : la membrane parfois nulle ou rudimentaire. *Bec* ordinairement de quatre articles, non arqué à la base, appliqué, dans le repos, sur le dessous de la tête et du corps. *Ventre* de six arceaux visibles, non compris l'arceau anal. *Stigmates* situés tous sur la gouttière submarginale (*convexium*). *Tarses* de trois articles. *Corps* plus ou moins allongé ou ovalaire; de consistance coriace.

Nous subdivisons les premières *Lygéides* en deux familles :

- A. *Ocelles* nuls. *Membrane* à nervures nombreuses. . . . PYRRHOCORIENS.
AA. *Ocelles* existants. *Membrane* à 5 nervures au plus. . . . LYGÉENS.

PREMIÈRE FAMILLE

LES PYRRHOCORIENS

CARACTÈRES. *Ocelles* nuls. *Antennes* à 1^{er} article dépassant la partie antérieure de la tête de la moitié de sa longueur. *Pronotum* souvent sans fossette au côté interne de l'angle huméral. *Endocories (clavus)* distinctes. *Cories* chargées de nervures non ou à peine prolongées jusqu'à leur extrémité. *Membranz* parfois nulle, ou, quand elle existe, pourvue de deux ou trois aréoles basales, suivies de nombreuses nervures longitudinales ou s'anastomosant. *Orifices* odorifiques nuls ou indistincts. *Arceaux du ventre* en partie dirigés d'une manière sinueuse, vers le bord marginal. *Segment anal* non en angle dirigé en devant chez la ♀.

Cette famille est réduite au genre suivant :

Genre *Pyrrhocoris*. PYRRHOCORE, Fallen.

FALLEN, Dissert. acad. (1814), p. 9 (1).

CARACTÈRES. *Ocelles* nuls. *Antennes* à peu près aussi longues que la moitié du corps ; de quatre articles : le 1^{er}, en massue allongée, à peu près aussi long que la tête, dépassant le bord antérieur de celle-ci, de la moitié au moins de sa longueur : les 2^e et 3^e filiformes : le 2^e le plus long de tous : le 4^e subfusiforme, plus long que le 3^e. *Tête* triangulaire, plus large à sa base, y compris les yeux, que longue sur sa ligne médiane. *Yeux* semi-globuleux, contigus au bord antérieur du pronotum. Celui-ci trapézoïde, élargi d'avant en arrière, plus large à la base que long sur son milieu ; souvent sans fossette au côté interne de l'angle huméral ; presque en ligne droite postérieurement ; sans traces ou presque sans traces de l'angle postérieur plus ou moins marqué chez les Pentato-

(1) *Specimen novum Hemiptera disponendi methodum exhibens. Resp. Magnus Rhod* 1814, petit in-4.

miens. *Écusson* obtriangulaire. *Hémiélytres* voilant à peu près la tranche de l'abdomen. *Endocorie* à peine élargie d'avant en arrière. *Membrane* parfois nulle ou rudimentaire ; pourvue, quand elle est développée, de deux ou trois cellules basilaires et de nervures longitudinales ou s'anastomosant. *Dessous de la tête* non sillonné jusqu'à sa base. *Bec* de quatre articles : le 1^{er} atteignant ou à peine le bord antérieur de l'antépectus. *Médi* et *postpectus* chargés d'une faible carène médiane. *Bord postérieur* des *postpectus* en ligne transverse droite. *Cuisses* antérieures renflées, souvent munies en dessous de petites épines. *Premier article des tarses postérieurs* au moins aussi long que les deux suivants réunis. *Corps* ovale-oblong ou suballongé.

Tableau des espèces :

- A. *Cuisses antérieures* munies en dessous de petites épines. Jambes inermes.
- (S.-g. *Pyrrhocoris*).
- a. *Cories* rouges, marquées d'un ou de 2 points noirs.
- b. *Cories* rouges, marquées d'un point discal et d'une petite tache près des épaules, noirs : la *mésocorie* arrondie à son angle postéro-interne. *Ventre* noir, bordé de rouge. APTERUS.
- bb. *Cories* rouges, en ligne oblique régulière, depuis l'angle postéro-interne jusqu'à l'angle postéro-externe ; marquées d'un gros point discal noir. *Ventre* rouge, marqué de taches transverses noires, près le bord marginal. AEGYPTIUS.
- AA. *Cuisses antérieures* renflées, inermes. Jambes antérieures denticulées en dessous.
- (S.-g. *Nariobis*).
- aa. *Cories* noires, avec le bord externe blanc. *Prosternum* noir, extérieurement bordé de blanc. MARGINATUS

1. *Pyrrhocoris apterus*, PODA.

Tête et antennes noires. *Pronotum* rouge dans tout son pourtour, marqué vers les trois cinquièmes de sa longueur, d'un sillon transverse ; chargé, au devant de celui-ci, d'une bande transverse et tumescence, noire ; marqué, après le sillon, d'une bande transverse, noire, parfois réduite à deux taches plus ou moins faibles. *Écusson* et *endocories* noires. *Cories* rouges, marquées d'une petite tache près de l'épaule, d'une tache discale subarrondie, et d'un bord postérieur, noirs. *Membrane*

noire, souvent nulle. Ventre noir. Côtés et bord postérieur du dernier segment rouges. Pieds noirs.

♂ *Arceau anal* convexe, transverse, entier.

♀ *Arceau anal* en demi-cercle, fendu dans son milieu.

- Cimex apterus*, PODA, Ins. Mus. Gr. p. 58, 18. — SCOPOL. Ent. Carn. p. 117, 370. — LINN. Syst. Nat. 1. II, p. 727, 78. — *Id.* édit. MULLER, t. V, p. 497, 78. — *Id.* édit. GMEL, Syst. Nat. 4, IV, p. 2172, 78. — DE GEER, Mem. t. III, p. 276, 20. — FAB. Syst. Entom. p. 721, 213. — *Id.* Spec. Ins. t. II, p. 366, 169. — *Id.* Mant. Insect. t. II, p. 301, 222. — FUESSLY, Schweiz. Ins. p. 76, 504. — SULTZ, Geschich, p. 97, pl. 10, fig. 14. — GOEZE, Entom. Beitr. t. II, p. 213, 78. — FOURCR. Ent. Par. p. 198, 11. — DE VILLERS, Entom. t. I, p. 214, 112. — BRAHM, Ins. Kal. p. 10, 38. — ROSSI, Faun. Etr. t. II, p. 1322. — *Id.* édit. Helwig. p. 382, 1322. — TIGNY, Hist. Nat. t. IV, p. 279, fig. 5.
- La punaise rouge des jardins*, GEOFFR. Hist. abr. t. I, p. 440, 1.
- La punaise sociable*, STOLL, Cigales et Punaises, pl. 15, fig. 103.
- Lygaeus apterus*, FABR. Ent. Syst. t. IV, p. 165, 162. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 227, 116. — WOLFF, Icon. Cimic. p. 103, 102, pl. XI, fig. 102. — HAUSM. in ILLIG. Mag. t. I, p. 229. — WALCK, Faun. Par. t. II, p. 344, 3. — LATR. Hist. Nat. t. XII, p. 215, 10. — *Id.* Gen. t. III, p. 122. — *Id.* Regn. animal. (1817), t. III, p. 290. — *Id.* (1829). — *Id.* édit. MASSON, t. XIII, p. 38. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. III. — LEPELLETIER et SERVILLE, Faun. franç. pl. 5, fig. 3.
- Pyrrhocoris apterus*, FALLEN, Dissert. acad. Nov. Hemipt. disp. Meth. resp. Rhod. (1814), p. 9, 8. — BURMEIST. Handb. t. II, p. 286, 12. — L. DUFOUR, Mem. de l'Institut, savants étrangers, t. IV, p. 170, — AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 269. — FLOR, Rhyng. Livl. t. I, p. 212, 1. — JOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 164, 1. — STAOL, Acad. de Stockholm. Lyg, Eur. — HERR. Sch. Nom. Ent. t. I, p. 43. — ASSMANN, Hemipt. (1854), p. 58, 1. — DOHRN, Catal. (1859), p. 36. — BAERENSPR., Catal. (1860), p. 8. — BELLEVOYE, Catal. (1866), p. 16. — PUTON, Catal. (1869). — *Id.* (1875), p. 27. — LETHIERRY, Catal. (1869), p. 27. — WALKER, Hem. Brit. Mus, part. V, p. 167, 1. — PUTON, Lyg. 81, 2.
- Pyrrhocoris calvariensis*, FALLEN, Suppl. Cim. Suec. p. 6. — *Id.* Hemipt. Suec. p. 45. — THOMS, Skand. Ins, p. 113, 1.
- Platynotus apterus*, SCHILLING, Beit. (1829), p. 57, 1. — HAHN, Wanz. t. III (1831), p. 19, pl. 3, fig. 11. — AMYOT et SERVILLE, Hémipt. (1843), p. 269, 1. — KOLENAT. Melet. Ent. t. II (1847), p. 59, 32.
- Astemma apterum*, SPIN. Essai, p. 178, 1.
- Astemma aptera*, BLANCH. Hist. des Ins. p. 129. pl. 5, fig. 1.
- Astemma apterus*, LEPELLET. et SERV. Encyc. Meth. — BRULLÉ, Hist. Nat. t. IX (1836), p. 383.
- Meganotus apterus*, LAPORTE, Essai d'une classific. (Mag. de Zool. de Guérin, p. 38.
- Pyrrhocoris*, AMYOT, Rbynch. 166, 177.

Long. 0^m,0100 à 0^m,0110 (4 1/2 à 5 l.); — larg. 0^m,0045 (2 l.).

Oblongue, graduellement élargie jusqu'à la moitié de la longueur du corps. *Tête* noire; assez finement ponctuée. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié du corps; noires; garnies de poils fins; à 4^e article garni souvent d'un duvet blanchâtre; plus long que le 3^e. *Pronotum* bordé de rouge en devant, sur les côtés et à son bord postérieur; marqué vers les trois cinquièmes de sa longueur, d'un sillon transverse; chargé au devant de ce sillon, d'une bande transverse lisse, tumescente, noire, n'atteignant pas les bords latéraux; marqué après le sillon, d'une bande transverse, noire, fortement ponctuée, parfois réduite à deux taches plus ou moins faibles. *Écusson* en triangle subéquilateral, à côtés droits; presque lisse, ou faiblement ponctué. *Endocories* noires. *Cories* rouges, marquées d'une petite tache noire près de l'épaule, d'un gros point ou tache arrondie, sur le disque, noirs, avec le bord postérieur liséré de noir. *Membrane* noire, souvent nulle ou rudimentaire, et ne couvrant pas alors la partie postérieure de l'abdomen. *Dessus de l'abdomen* noir, avec la tranche rouge. *Bec* noir; à 4^e article plus court que le 3^e; prolongé jusqu'aux pieds intermédiaires. Extrémité de l'épistome ou *base du labre* et pièces prébasilaires, rouges. *Poitrine* noire: bords antérieur, latéral et postérieur de l'antépectus, bords antérieur et postérieur des médi et postpectus, rouges. *Repli de l'exocorie* rouge. *Ventre* noir, avec les côtés et le bord postérieur du dernier arceau, rouges. *Hanches* rouges. *Pieds* noirs: cuisses antérieures munies en dessous de petites épines, plus prononcées chez le ♂. Jambes antérieures inermes.

Cette espèce est commune partout. On la trouve surtout au pied ou près du pied des arbres, et souvent en grand nombre.

Elle offre quelques variations :

- b. La *bande postérieure* du pronotum est parfois réduite à deux taches plus ou moins faibles ou presque nulles.
- c. La *membrane* est souvent nulle ou rudimentaire.
- d. Les *cuisses antérieures* ou parfois *médiales*, et partie au moins des jambes quelquefois d'un rouge pâle ou sale.

Suivant L. Dufour, le canal digestif est un peu plus large que celui des Pentatomes et des Corées.

Il y a dans le Pyrrhocore, deux vésicules biliaires sphéroïdales, insérées, l'une à droite, l'autre à gauche de l'extrémité supérieure du ventricule chylique, justement entre les utricules vestigiaires de celui-ci et un léger bourrelet circulaire, indice d'une valvule que je nommerai

iléo-caecale. Il n'y a pour chacun de ces réservoirs sphéroïdaux qu'un seul vaisseau biliaire, quoique celui-ci ait deux insertions bien distinctes et séparées. Les replis de ce vaisseau sont agglomérés à la partie postérieure de la cavité abdominale, et tellement entrelacés d'imperceptibles trachées qu'il faut une patience éprouvée pour les dérouler sans les rompre. Ce vaisseau a un aspect variqueux, une texture fragile, et il renferme une humeur d'une teinte verdâtre.

Hausmann, dans le *Magazin d'Illiger* (1), a donné sur cette espèce des détails reproduits en France par M. Brullé, dans son *Hist. nat. des Insect.* (2).

Le *Lygée aptère*, dans la saison chaude, vit sur les arbres, les buissons, les haies, les murailles, mais le plus souvent sur la tige du tilleul. Pendant l'hiver, il se retire sous la mousse des arbres et sous les feuilles qui demeurent entassées au pied des arbres ou des buissons. Souvent, dans les jours doux de décembre ou de janvier, certains individus abandonnent pour quelque temps leur retraite d'hiver. C'est ainsi que dès les 7, 8 et 9 janvier de l'année 1801, j'en ai rencontré plusieurs sur les boulevards de Gottingue. J'en rapportai quelques-uns chez moi, mais il me fut impossible de les conserver vivants plus d'un jour, tandis qu'en été ils pouvaient passer plusieurs jours sans nourriture.

C'est au commencement ou au milieu de mars que ces insectes se réveillent de leur engourdissement. Pendant les premières semaines, ils se tiennent encore la plupart du temps sous les feuilles, et ne paraissent qu'avec les rayons du soleil. Mais plus les jours s'adouccissent, plus on les rencontre fréquemment hors de leurs retraites.

Depuis la fin de mars jusque vers le mois d'octobre, on les trouve, pendant les jours de chaleur, dès le grand matin et jusqu'au coucher du soleil, dans tous les endroits déjà mentionnés. Ils s'y réunissent en grand nombre et se tiennent serrés les uns contre les autres, et souvent les uns sur les autres, la tête dirigée vers un point central. Vient-on à les toucher, ils se séparent promptement, courant çà et là, mais se réunissent bientôt comme auparavant.

Ils se tiennent sur les tilleuls, à la partie inférieure du tronc, jusqu'à quatre pieds environ au-dessus de la racine, et sont constamment placés du côté du soleil. J'ai cru remarquer en outre que les jeunes individus se tiennent immédiatement au-dessus de la racine et sur les rameaux qui

(1) *Magazin für Insektenkunde*, t. I (1802), p. 234-241.

(2) *Hémiptères*, p. 374-381-8.

en partent, tandis que les vieux se placent plus haut. On les voit principalement sur les arbres dont l'écorce a des fissures. Vers le soir et pendant les jours un peu froids, ils se cachent dans les fentes et les gerçures de l'écorce, et sous les feuilles qui garnissent les pieds des arbres et des buissons.

Ces insectes se nourrissent généralement des sucs qu'ils puisent dans les feuilles tombées, dans l'écorce des arbres ou dans le corps des insectes morts. Je n'ai jamais remarqué qu'ils se soient emparés d'insectes vivants pour se nourrir de leur substance. Ayant pris un jour un certain nombre de ces punaises et les ayant laissé jeûner plusieurs jours, je renfermai avec elles, dans un vase, d'autres petits insectes vivants, mais elles ne les attaquèrent pas, bien qu'elles l'emportassent sur eux tant par la force que par le nombre.

Au contraire, leur ayant donné des mouches et autres insectes morts, elles se jetèrent dessus et même sur les cadavres de leur propre espèce, introduisirent dans le corps le premier article de leur bec, et en sucèrent avidement la substance.

La femelle dépose dans les lieux humides environ vingt œufs disposés en petits tas.

Ces œufs sont d'un blanc couleur de perle, lisses et très brillants ; ils acquièrent peu à peu une couleur plus bleuâtre, et grossissent de plus en plus, jusqu'à l'éclosion des jeunes punaises, qui a lieu au bout de six ou huit semaines. Celles-ci sont d'abord molles et blanchâtres, et ne prennent leur consistance et leur couleur qu'à l'air libre. Elles sont longues d'une ligne et ont à peu près la forme de l'insecte parfait, si ce n'est que les hémélytres sont encore très courtes, noires et réunies à l'écusson. Ce dernier est noir, comme dans l'insecte parfait, mais il offre au milieu une ligne longitudinale rouge. La tête est toute noire, ainsi que le corselet, qui est bordé de rouge en avant et en arrière. L'abdomen est entièrement rouge ; les 3^e à 5^e segments offrent en dessous une tache noire arrondie. L'anus et les pattes sont noirs : celles-ci présentent des taches rouges sur toutes leurs articulations.

Lorsque les jeunes punaises ont atteint deux lignes et demie de longueur, elles changent de peau pour la première fois. La peau se fend longitudinalement sur la tête et le corselet ; la punaise sort par cette ouverture et se présente sous une enveloppe nouvelle, en se dépouillant peu à peu de l'ancienne. Son corps est d'abord mou et blanchâtre comme la première fois, mais au bout de quelques heures, il acquiert

toute sa fermeté et sa coloration. Les hémélytres sont plus longues et plus pointues qu'auparavant, et chacun des segments de l'abdomen offre en dessous trois taches noires. Dans cet état, la punaise croît jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa grosseur. Elle se dépouille alors pour la seconde fois. L'écusson perd sa ligne longitudinale rouge; les hémélytres s'allongent.

Quand la punaise a acquis, dans ce second état, la longueur de quatre lignes et demie à cinq lignes, elle se dépouille encore, mais pour la dernière fois; les pattes perdent leur tache rouge des articulations, et les segments de l'abdomen, leur couleur rouge, à l'exception du bord latéral.

Parmi les propriétés de cette punaise, il est à remarquer que l'odeur désagréable que répandent la plupart de ses congénères est à peine prononcée chez elle.

La profusion de cette punaise dans la nature laisse à présumer qu'elle est appelée à y jouer un assez grand rôle. Elle sert de nourriture à un assez grand nombre d'oiseaux; elle aide à la destruction des feuilles et des insectes morts, qui tomberaient, sans elle, en pourriture.

Les dommages qu'elle nous cause sont peu appréciables.

♁. *Pyrrhocoris aegyptius*, LINNÉ.

Tête et antennes noires : tubercule antennifère rouge à l'extrémité. Pronotum rouge dans tout son pourtour ; marqué, vers la moitié de sa longueur, d'un sillon transverse ; chargé, au devant de ce sillon, d'une bande transverse noire, tumescence ; marqué après ce sillon de deux taches noires, parfois liées à la bande, presque unies ou presque nulles. Écusson noir. Endocorie noire. Cories rouges, marquées d'un point discal noir. Membrane noire. Ventre rouge, avec une tache noire, sur chaque arceau, près du bord marginal. Pieds noirs.

♂ *Arceau anal* convexe, presque en ovale transverse.

♀ *Arceau anal* arqué à son bord antérieur, fendu longitudinalement dans son milieu.

Cimex aegyptius, LINNÉ, Mus. Lud. Ulr. p. 178, 12. — *Id.* Syst. Nat. I. II, p. 727, 79. — FAB. Syst. Ent. p. 720, 114. — *Id.* Spec. Ins. t. II, p. 364, 157.

— *Id.* Mant. Ins. t. II, p. 300, 205. — GOEZE, Ent. Beitr. t. II, p. 214, 79. — GMEI. Syst. Nat. t. I, IV, p. 2173, 79.

Cimex italicus, ROSSI, Faun. Etr. t. I, p. 241, 1323, pl. 7, fig. 1. — *Id.* édit. Helwig. t. II, p. 383, 1323.

Lygaeus aegyptius, FAB. Ent. Syst. t. IV, p. 155, 69. — *Id.* Syst. Rhyng. p. 222, 87

Platynotus italicus, PANZ. Faun. Ins. Germ. p. 118, 14. — KOLENATI, Melet. t. II, p. 70, 33.

Platynotus aegyptius, HAEN. Wanz. t. II (1834), p. 10, pl. XXXVII, fig. 121. — H. SCH. Nom. Ent. t. I, p. 43.

Astemma aegyptium, SPIN. Essai, p. 178, 2.

Pyrrhocoris aegyptius, RAMB. Faun. And. t. II, p. 157. — AMYOT et SERVILLE, p. 270, 2. — FIEBER, Hemipt. p. 163, 4. — MAY, Reise, p. 134. — PUTON, Catal. p. 28, 3. — WALKER, Hemipt. Brit. Mus. part. V, pl. 168, 3. — PUTON, Lyg. 82, 3.

Pyrrhocoris italicus, BAERENSP. Catal. p. 8, p. 168, 3.

Scantius aegyptius, STAAL. Acad. de Stockholom (1872), p. 118, 62. — *Id.* tiré à part, p. 62.

Platymecus, AMYOT, Rhynch. p. 169, 178.

Long. 0^m090 (4 l.); — larg. 0^m040 (1 3/4 l.).

Oblongue, à peine élargie vers la moitié de la longueur du corps. *Tête* noire, finement ponctuée. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps ; noires, presque glabres : le 4^e article garni d'un duvet blanchâtre sur ses quatre cinquièmes antérieurs, plus grand que le 3^e. Tubercule antennifère rouge à son extrémité. *Pronotum* rouge en devant, sur les côtés et à son bord postérieur ; marqué vers la moitié de sa longueur, d'un sillon transverse ; chargé en devant de ce sillon, d'une bande transverse noire, tumescence, presque lisse ; marqué après ce sillon, de deux taches noires, séparées entre elles par un espace rouge ou rougeâtre, tantôt attenantes à la bande précitée, tantôt distinctes de celle-ci, quelquefois presque réunies, d'autres fois très réduites ou presque nulles. *Écusson* noir, en triangle subéquilatéral, à côtés droits ; finement ponctué. *Endocorie* noire. *Cories* rouges, marquées d'un point discal noir. *Dessus de l'abdomen* et tranches rouges. Bord postérieur de l'épistome, pièces prébasilaires et base de la gaine du bec, rouges. *Bec* noir, sur les trois derniers articles ; prolongé jusqu'aux pieds intermédiaires ; à 4^e article presque aussi long que le 5^e. *Poitrine* noire : antépectus avec tous ses bords, médi et postpectus rouges. *Ventre* rouge, marqué sur chaque arceau d'une tache noire, près des bords latéraux :

bords postérieurs du 5^e arceau, noirs. *Hanches* rouges. *Pieds* noirs : cuisses intermédiaires et surtout antérieures renflées, munies, surtout chez le mâle, de petites épines, en dessous : jambes souvent en partie rougeâtres, inermes.

Cette espèce n'est pas rare dans la France méridionale.

Var. *a*. Les taches noires situées après le sillon du pronotum sont liées à la bande antérieure, et parfois très distinctes ; d'autres fois presque unies ou parfois réduites à de faibles proportions ou presque nulles.

3. *Pyrhocoris marginatus*, KOLENATI.

Tête et antennes noires. *Pronotum* plus faiblement ponctué au devant de la ligne transversale, plus fortement après celle-ci ; noir, muni d'un rebord latéral d'un blanc roussâtre. *Écusson* noir, densément ponctué. *Endocories* noires. *Cories* noires, ponctué, avec le rebord externe d'un blanc roussâtre. *Membrane* ordinairement rudimentaire. *Bec* roussâtre. *Poitrine* noire, ponctué. *Bord externe de l'antépectus*, blanc. *Bord externe de l'exocorie*, d'un blanc roussâtre. *Cuisses antérieures* renflées, inermes, noirâtres. *Jambes* d'un brun roussâtre : les antérieures un peu arquées, crénelées en dessous.

Platygaster marginatus (EVERSMANN), KOLEN. Melet. Ent. t. II, p. 86, 86, pl. 10, fig. 22.

Pyrhocoris marginatus, FIEBER, Hemipt. p. 162. — STAOL, Mem. de l'Acad. de Stockh. 1870, p. 116.

Pyrhocoris marginatus, PUTON, Catal. p. 27, 1 ; — Lyg. 81, 1.

Long. 0^m,0060 (2 3/4 l.) ; — larg. 0^m,0030 (1 1/2 l.).

Oblongue. *Tête* en triangle presque plus large que long ; noire ; densément ponctué. *Antennes* noires ; à peu près aussi longues que la moitié du corps : le 3^e article garni de poils rigides, peu épais. *Pronotum* sensiblement élargi d'avant en arrière ; plus large à la base que long sur son milieu ; offrant après le cou une partie antérieure densément ponctué, en arc dirigé en arrière jusqu'au sixième de sa longueur ; chargé ensuite d'une bande transverse, tumescente, peu ponctué, puis marqué d'une raie transverse, et densément ponctué sur la partie postérieure ; noir ou d'un noir brun, avec les bords latéraux blancs ou blanchâtres ; légèrement

sinué entre les angles huméraux et le milieu du bord postérieur ; postérieurement muni d'un très faible rebord blanchâtre. *Écusson* obtriangulaire, subéquilatéral ; noir, fortement et densément ponctué. *Cories* noires, ponctuées ou ruguleusement ponctuées, avec l'exocorie munie d'un rebord externe blanc, plus étroit dans sa moitié postérieure. *Membrane* rudimentaire, noire. *Bec* d'un roux brûlé, prolongé au moins jusqu'aux pieds intermédiaires. *Repli* de l'exocorie blanc. *Poitrine* noire, ponctuée, avec le rebord externe, et surtout le rebord intérieur, blancs. *Hanches, trochanters* et base des cuisses, tibias, ou du moins leur côté externe, base et extrémité du premier article des tarses postérieurs et quelques parties des autres tarses, d'un roux pâle ou d'un blanc roussâtre. *Cuisses* antérieures renflées, épineuses en dessous : les intermédiaires moins, et les postérieures peu ou point renflées.

Nous avons trouvé cette espèce dans le Midi de la France, où elle est peu commune.

Obs. Elle se distingue facilement des espèces précédentes par sa couleur.

DEUXIÈME FAMILLE

LES LYGÉENS

CARACTÈRES. *Ocelles* existants ; plus rapprochés des yeux que du vertex. *Antennes* à 1^{er} article ne dépassant pas de la moitié de sa longueur le bord antérieur de la tête. *Pronotum* trapézoïde ; plus large à sa base que sous sa ligne médiane ; marqué d'un sillon transverse interrompu dans son milieu ; noté d'une fossette au côté interne de l'angle huméral. *Endocories* distinctes. *Cories* chargées de nervures atteignant ordinairement le bord postérieur. *Membranes* chargées au plus de 5 nervures, dont les 2 internes sont unies en devant par une membrane transverse. *Arceaux du ventre* dirigés en ligne transverse droite vers le bord marginal. *Stigmates* situés tous sur le ventre.

Ces insectes peuvent être partagés en 3 branches.

- a. Corles non sinuées à leur bord postérieur.
- b. Premier article du bec dépassant le bord antérieur de l'antépectus ou du moins arrivant jusqu'à lui. Cinquième arceau ventral dirigé en ligne transverse vers le bord marginal. . . *Lygétaires.*
- bb. Premier article du bec n'atteignant pas le bord antérieur, de l'antépectus. Cinquième arceau ventral dirigé en ligne oblique vers le bord marginal. *Arocataires.*
- aa. Bord postérieur des cories sinué. Premier article du bec n'atteignant pas le bord antérieur de l'antépectus. Bord postérieur du 5^e arceau ventral dirigé en ligne oblique vers le bord marginal. *Orsillaires.*

PREMIÈRE BRANCHE

LES LYGÉAIRES

CARACTÈRES. *Ocelles* existants. *Bec* non prolongé jusqu'au 3^e arceau ventral; à 1^{er} article dépassant le bord antérieur de l'antépectus, ou prolongé au moins jusqu'à lui. *Pronotum* trapézoïde. *Cories* en ligne oblique, non sinueuse à son bord postérieur. *Membrane* chargée de 4 ou 5 nervures. *Bord postérieur* des 5 premiers arceaux du ventre dirigés en ligne transverse droite vers le bord marginal (♂ ♀).

Gouttière (Convezium) juxta marginale peu marquée et peu profonde ; logeant tous les stigmates.

Ajoutez pour les espèces de notre pays :

Tête en triangle ordinairement plus large que long.

Épistome plus avancé que les joues.

Antennes atteignant à peine parfois le bord postérieur du pronotum ; souvent plus longues ; à 1^{er} article épaissi, le plus court : les 2^e et 3^e filiformes : le 2^e le plus long : le 4^e plus épais que le 3^e.

Yeux saillants, sur les côtés de la tête, non pedonculés et annelés à la base.

Ocelles plus rapprochés des yeux que du vertex.

Pronotum au moins en partie imponctué ou finement pointillé ; ordinairement marqué d'une fossette au côté interne des angles huméraux ; en ligne transversale droite ou un peu arquée en arrière ; à angles postérieurs nuls ou à peine indiqués.

Écusson obtriangulaire ; chargé d'une carène médiane et d'un relief en forme de T.

Cories en ligne oblique et non sinueuse à son bord postérieur ; quelquefois raccourcies.

Membrane parfois nulle.

Ventre de 6 arceaux apparents, dont le 1^{er} très court, et d'un segment anal.

Pieds assez allongés, surtout les postérieurs.

Tarses de 3 articles : le 1^{er} des postérieurs aussi long que les 2 suivants réunis.

Corps plat en dessus.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

- a. *Pronotum* marqué d'une fossette transverse, entre les angles huméraux et la base de l'écusson ; à bord postérieur en ligne transverse droite ou un peu arquée en arrière. *Bord postérieur du postpectus* en ligne transverse droite ou à peu près. *Bec non prolongé* jusqu'au premier arceau ventral. *Lygaeus*.
- aa. *Pronotum* sans fossette ou marqué d'une fossette longitudinale au côté interne des angles huméraux ; à bord postérieur en ligne transverse à peu près droite. *Bord postérieur du postpectus* en ligne oblique. *Bec* ordinairement prolongé jusqu'au 1^{er} arceau ventral. *Graphostethus*.
- aaa. *Pronotum* marqué d'une fossette longitudinale au côté interne des angles huméraux. *Bord postérieur du postpectus* en ligne transverse arquée en arrière. *Bec non prolongé* jusqu'au 1^{er} arceau ventral. *Lygaeosoma*.

Genre *Lygaeus*, LYGÉE ; Fabricius.

FABRICIUS, Ent. Syst. t. 4, p. 133.

CARACTÈRES. *Bec non prolongé* jusqu'au 1^{er} arceau ventral ; à 1^{er} article dépassant le bord antérieur de l'antépectus. *Tête* en triangle plus large que long. *Antennes* de 4 articles : le 1^{er} épaissi, le plus court : le 2^e le plus long : le 4^e ordinairement plus épais que le 3^e. *Pronotum* trapézoïde, creusé d'une fossette transverse entre les angles huméraux et la base de l'écusson. *Écusson* obtriangulaire, chargé d'une carène ou d'un relief en forme de T. *Cories* en ligne oblique, non sinueuses, à leur bord

postérieur. *Membranes* chargées de 4 ou 5 nervures, dont les 2 internes sont unies en devant par une nervure transverse. *Hémiélytres* voilant 1^a tranche du dessus de l'abdomen. *Bord postérieur* du postpectus en ligne transverse droite ou à peu près. *Bord postérieur* des arceaux du ventre dirigé en ligne transverse droite vers le bord marginal. *Gouttière juxta-marginale* peu marquée, portant tous les stigmates. *Pieds* assez allongés, surtout les postérieurs. *Tarses* à 1^{er} article des postérieurs aussi long que les 2 suivants réunis.

Le pronotum est, au moins en partie, imponctué ; en partie rouge, ainsi que les cories, du moins chez nos espèces françaises :

Tableau des espèces :

- A. Ventre rouge, marqué de points et de bandes transverses noires, sur le tiers médiaire des 3^e et 5^e arceaux.
- b. Tête noire. 4^e article du bec aussi long que la 3^e. Membrane sans tache blanche. *Familiaris*.
(S.-g., *Melanospilus*, STAOL.)
- bb. Tête en partie rouge. 4^e article du bec plus court que le 3^e.
- c. Poitrine noire sur le flanc de chacun de ses arceaux. Membrane noire, marquée sur son disque d'un gros point blanc. *Equestris*.
(S.-g., *Graptolomus*, STAOL.)
- cc. Poitrine noire, munie d'une grosse tache rouge sur le disque du flanc de chaque arceau.
- d. Membrane noire ou nébuleuse, marquée d'un gros point blanc sur son disque. Cories non bordées de noir à leur base postérieure. *Militaris*.
- dd. Membrane noirâtre et nébuleuse, non marquée d'un gros point blanc sur son disque.
- e. Cories bordées de noir à leur côté interne et postérieur. Bords latéraux rouges du pronotum ordinairement coupés par une bande transverse noire. *Saundersi*.
- ee. Cories bordées de noir dans leur pourtour. Côtés rouges du pourtour non coupés par une bande transverse noire. *Saxatilis*.
- AA. Ventre rouge sur les 4^e et 5^e arceaux, et souvent sur le 3^e, avec un point marginal, noir. Membrane noire ou noirâtre, marquée sur son disque d'un gros point blanc.
(S.-g., *Melanocoryphus*, STAOL.)
- f. Poitrine noire, avec les côtés de l'antépectus rouges. *Pronotum* rouge sur les bords antérieurs et latéraux. *Apuanus*.

ff. Poitrine noire, avec la partie antérieure rouge.

Pronotum rouge sur les deux cinquièmes antérieurs et sur la ligne médiane de sa moitié postérieure, marqué de chaque côté de cette ligne d'une tache carrée noire. *Punctato-guttatus*.

1. *Lygaeus familiaris*, FABRICIUS.

Tête et antennes noires. Pronotum à rebords antérieur et latéraux, au moins en grande partie, et une ligne médiane, rouges, noir sur le reste. Écusson noir. Endocories noires, avec la base rouge. Cories rouges, avec une grosse tache noire, transverse, située vers la moitié de leur longueur : cette tache arrondie extérieurement et n'atteignant pas le bord interne. Poitrine mélangée de noir et de rouge. Ventre marqué sur les côtés des 2^e à 5^e arceaux, de 2 taches, et souvent d'une bande médiane transverse, noires. Pieds noirs.

♂ Anneau anal presque arrondi, convexe.

♀ Anneau anal triangulaire.

Cimex familiaris, FABR., Spec. Ins., t. II, p. 363, 145. — Id., Mant., t. II p. 238, 190. — GMEL, Syst. nat., p. 2170, 279. — ROSSI, Faun. Etr., t. II p. 238, 1318. — Id., éd. Helwig., t. II, p. 379, 1318. — DE VILLERS, Ent., t. I, p. 320, 131. — SCHRANK, Faun. boic., t. II, p. 79, 1120. — PETAGN., Inst. Ent. t. II, 337, 40.

Lygaeus familiaris, FABR., Ent. syst., t. IV, p. 149, 148. — Id., Syst. Rhyng., p. 219, 64. — PANZ, Faun.-germ., 79, 20. — LATR. Hist. nat., t. XII, p. 213, 4. — Faun. franc. (Lygée familière), pl. V, fig. 4. — BRULLÉ, Hist. d. Ins., t. IX (Hemiptères), p. 335. — KOLEN, Melet. ent., t. II, p. 74, 34. — A. COSTA, Cimic., R. n. 1^{er} cart., p. 42, 4 (60). — FLOR, Rhyng. Livl., t. I, p. 221, 1. — FIEBER, Hémipt., p. 165, 4.

Lygaeus venustus (BOEBER), HERRICH-SCHAEF, Nomencl., p. 58. — BAERENSP., Catal., p. 8. — BELLEVOIE, Catal., p. 17. — PUTON, Catal., p. 19. — Lyg. 9, 1.

Melanospilus venustus, STAOL, Hémipt. Fabr., p. 75. — Mém. de Stock. (1872), p. 40. — Id., tiré à part, p. 40.

Obs. Cette espèce avait été indiquée, sans être décrite, sous le nom de *venustus*, dans le catalogue de Boeber, publié dans le *Versuch einer Beschreibung der Russisch Kaiserlichen Residentzstadt Saint-Petersburg, und der Merkwürdigkeiten der Gegend. Saint-Petersburg. 1791, in-8.*

Ce catalogue, simplement nominatif, occupe les pages 545 à 550.

Long., 0^m,0100 (4 1/2 l.); — larg., 0^m,0033 (1 1/2 l.).

Tête et antennes noires. *Pronotum* noir, avec le rebord antérieur, le rebord latéral, jusqu'aux deux tiers ou jusqu'aux angles huméraux, et une ligne médiane mi-saillante, un peu élargie d'avant en arrière, rouges et lisses : chacune des parties noires, séparée par la ligne médiane rouge, ponctuée, et marquée en devant d'une cicatrice, en forme d'arc convexe, dirigé en arrière. *Écusson* noir, chargé d'une carène sur sa moitié postérieure ; à rebords latéraux relevés en rebord subconvexe sur leur moitié antérieure. *Endocories* noires, avec la base rouge. *Cories* rouges, marquées vers la moitié de leur longueur, d'une grosse tache noire, subarrondie, n'atteignant pas le bord interne de la mésocorie. *Membrane* noire, lisérée de blanchâtre, et marquée d'une petite tache triangulaire blanche, à l'angle antéro-interne. *Dessus* de l'abdomen rouge, maculé de noirâtre, sur sa ligne médiane, et marqué de 2 taches noires sur les côtés de presque tous les arceaux. *Dessous du corps* à antepectus rouge, avec le disque de ses flancs et une bande transversale après le bord antérieur, noirs. *Médi* et *postpectus* noirs, avec le côté interne rouge. *Repli* de l'exocorie rouge, jusqu'au 1^{er} arceau ventral. *Ventre* rouge sur le 1^{er} et parfois le 2^e arceau : les 2^e à 4^e marqués d'une bande transverse sur la partie médiane, et, de chaque côté, de 2 taches noires : l'interne de celles-ci subarrondie : l'externe marginale : le 5^e arceau sans bande transverse médiane noire : le 6^e arceau noir, avec les côtés rouges. *Pieds* noirs, parfois en partie d'un noir rougeâtre. Cuisses antérieures non renflées, inermes, ainsi que les jambes de devant.

Cette espèce habite une partie de la France, dans les bois humides et les marais ; elle se trouve sur l'*Asclepias vincetoxicum*.

Elle se distingue de toutes les autres par ses cuisses antérieures non renflées, inermes en dessous ; et des autres, ou véritables *Lygées*, par sa tête noire.

2. *Lygacus equestris*, LINNÉ.

Tête noire, marquée d'une grosse tache médiane rouge, rétrécie d'avant en arrière. *Antennes* noires. *Pronotum* noir, avec une bande transversale rouge et 2 gros points d'un noir velouté, au devant de celle-ci. *Écusson* noir. *Endocorie* rouge sur sa moitié antérieure, noirâtre postérieurement.

Méso et exocoris rouges, marquées d'une bande transversale noire vers la moitié de leur longueur. Membrane lisérée de blanchâtre et marquée d'un gros point et d'une tache à son angle antéro-interne, blancs. Poitrine noire. Ventre rouge, marqué de points noirs. Pieds noirs.

♂ *Arceau anal* presque arrondi, convexe, entier.

♀ *Arceau anal* en triangle aigu en devant.

- Cimex equestris*, LINN., Faun. Suec., p. 253, 946. — Id., Syst. nat., p. 726, 77. — MULLER, Syst. nat., t. V, p. 496, 77. — GMEL, Syst. nat. p. 2172, 77. — DE GEER, Mém., t. III, p. 181, 19. — FABR., Syst. ent., p. 718, 104. — Id., Spec. ins., t. II, p. 142. — Id., Mant., t. II, p. 298, 185. — GOEZE, Ent. Beit., t. II, p. 212, 79. — SCHRANK, Enum., p. 280, 540. — Id., Faun. boic., t. II, p. 79, 119. — ROSSI, Faun. etr., t. II, p. 230, 1319. — Id., éd. Helwig., t. II, p. 381, 1319. — DE VILLERS, Ent., t. I, p. 513, 111. — BRAHM, Ins. Kal., t. I, p. 138, 465. — PETAGN., Inst. entom., t. II, p. 536, 137.
- Cimex speciosus*, PODA, Mus. graec., p. 59, 21. — SCOPOL., Ent. carn., p. 127, 369. — DE VILLERS, Entom., t. I, p. 527, 167. — *La punaise rouge, à bandes noires et taches blanches*, GEOFFROY, Hist. abr., t. I, p. 442, 14.
- Lygaeus equestris*, FABR., Ent. syst., t. IV, p. 147, 43. — Id., Syst. Rhyng., p. 217, 57. — TIGNY, Hist. nat., t. IV, p. 378. — WOLFF, Wanz., p. 24, pl. 3, fig. 24. — SCHELLENB., Cim., p. 7, 1, pl. 2, fig. 1, a. — WALCK, Faun., t. II, p. 345. — LATR., Hist. nat., t. XII, p. 212, 1. — Id., Gen., t. III, p. 122. — Id., Règ. an., (1807), t. III, 390. — Id., (1829). — Id., éd. Mass., t. XIII, p. 38. — PANZ., Faun. ins., p. 79, 19. — LAMARCK, An. s. vert., t. III, p. 496, 1. — FALLEN, Hémip., Suec., p. 48, 1. — BRULLÉ, Exped. de Morée, p. 72, 24. — Id., Hist. nat., (Hémipt.), p. 385. — SCHILLING, Beitr., p. 58, 1, pl. 5, fig. 1. — BÜRMEIST. Handb., t. II, p. 298, 2. — COSTA, Cim., II, n. 1^{re} cent., II, (58), p. 41. — HERRICH-SCHAEFF., Wanz., t. I, p. 21, pl. 3, fig. 12. — SAHLB, Geor., p. 53, 1. — KOLENAT. Melet., ent., t. I, p. 74, 33. — FLOR, Hémip. Livl., p. 222, 2. — OCHANINE, Hémipt., de Moscou, p. 13, 1. — ASSMANN, Catal., p. 40, 5. — BAERENSP., Catal., p. 8. — BEL-LEVOIE, Catal., p. 16. — PUTON, Catal., p. 19; — Lyg. 9, 2. — *Coreus equestris*, FALLEN, Mon., cim., p. 61, 10. — *Metulla*, AMYOT, Rhynch., p. 126, 111.

Long. 0^m,010 à 0^m,011 (4 1/2 à 5 l.).

Tête rouge, avec le bout de l'épistome et les côtés noirs jusqu'au vertex : la partie rouge rétrécie d'avant en arrière, jusqu'à ce dernier. *Antennes* noires, prolongées au moins jusqu'à la moitié du corps. *Pronotum* en partie noir, en partie rouge : la partie noire formant une bande arquée en arrière et ponctuée, derrière le cou, puis une bande transverse, liée à la précédente, un peu tuméfiée, rayée de chaque côté d'une ligne oblique, et suivie d'une grosse tache de même couleur de

chaque côté de la ligne médiane; cette partie noire, couvrant le bord postérieur, depuis une fossette humérale jusqu'à l'autre : la partie rouge formant une bande transversale, de la moitié aux quatre cinquièmes, et des bords latéraux jusqu'au calus huméral. *Écusson* noir, chargé d'un relief en forme de T. *Endocories* rouges, sur la moitié antérieure, puis marquées d'un gros point noir et noirâtre, ou d'un rouge nébuleux postérieurement. *Cories* rouges, marquées au milieu de leur longueur, d'une bande transversale noire, suborbiculairement renflée sur sa moitié externe. *Membrane* lisérée de blanc; marquée d'un gros point blanc sur le disque, d'une tache de même couleur vers leur angle antéro-interne, qui souvent reste noir, et souvent d'un petit trait blanc, lié au bord postérieur de l'exocorie. *Dessus de l'abdomen* rouge, marqué d'une tache noire, sur le bord de chaque arceau, et ordinairement d'un point noir, sur la ligne médiane des 2^e à 5^e arceaux. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux pieds intermédiaires. *Poitrine* noire, avec les côtés de l'antépectus rouges. *Ventre* rouge, marqué d'une tache noire sur les côtés des 2^e à 5^e arceaux et d'une bande transverse noire, parfois interrompue sur la région médiane des mêmes arceaux : 6^e arceau noir, avec les côtés rouges. *Pieds* noirs. Cuisses antérieures non ou peu renflées, inermes.

Cette espèce est commune dans presque toute la France.

3. *Lygaeus militaris*, FABRICIUS.

Tête rouge, avec l'épistome et les côtés noirs. *Antennes* noires. *Pronotum* rouge, avec le bord antérieur et deux bandes longitudinales noires, enclosant en devant une tache en ovale transverse, et postérieurement une grosse tache suborbiculaire, rouges. *Écusson* noir. *Endocories* rouges, marquées d'un point noir. *Cories* rouges, marquées d'une bande transverse irrégulière, noire. *Membrane* d'un cendré noirâtre, marquée d'un gros point discal et d'une tache basilaire, blancs. *Bec* noir. *Poitrine* noire, avec les côtés de l'antépectus et une tache en ovale transverse, sur les flancs de chaque arceau, rouges. *Ventre* rouge, marqué de chaque côté des arceaux, de 2 taches et d'une bande transverse médiane, noires. *Pieds* noirs.

♂ *Arceau anal* convexe, en demi-cercle, entier. Cuisses antérieures plus renflées, munies en dessous de petites épines. Jambes de devant denticulées en dessous.

♀ *Arceau anal* en angle dirigé en avant. Cuisses antérieures moins renflées, inermes. Jambes antérieures sans dentelures.

Variété *a*. Tête rouge. Épistome noir, Membrane obscure, sans point blanc.

Lygaeus asiaticus, KOLENATI, Melet. ent., t. II, p. 72, 3, pl. 8, fig. 12.

Lygaeus militaris, FABR., Ent. syst., t. IV, p. 147, 42. — Id., Syst. Rhynch., p. 217, 35. — LATREILLE, Hist. nat., t. XII, p. 213, 5. — GERM., Faun. Eur., 12; 19. — BURM, Handb., t. II, p. 298, 2. — BRULLÉ, Exped., de Morée, p. 72, 23, Hist. nat., 6^e liv., p. 354. — COSTA, Cim., 1^{re} cent., p. 41, (37), 1. — KOLEN. Melet., t. II, p. 73, 27. — RAMBUR, Faun. And., p. 135, 1. — AMYOT, et SERVILLE, Hémipt., p. 247, 1. — BAERENSP., Catal., p. 8. — BELLEVOIE, Catal., p. 16. — PUTON, Catal., p. 19; — Lyg. 10, 3.

Lygaeus lagenifer, DUFOUR, Rech., pl. 3, fig. 23.

Lagenifer, AMYOT, Rhynch., p. 127, 112.

Cimex militaris, FABR., Ent. syst., p. 717, 103. — Id., Sp., ins., t. II, p. 362 141. — Id., Mant. ins., t. II, p. 297, 184. — GMEL, Syst. nat., p. 2172, 392. — ROSSI, Faun. Etr., t. II, p. 240, 1320. — Id., éd. Helwig., t. II, p. 381, 1320, — PETAGN., Inst. ent., t. II, p. 336, 361.

Cimex pandurus, SCOP., Ent. carn., p. 126, 368. — DE VILLERS, Ent., t. I p. 326, 165.

Lygaeus civilis, FABR., Ent. syst., t. IV, p. 148, 44. — Id., Syst. Rhyng., 217 59. — WOLFF., Wanz., p. 25, 25, pl. 3, fig. 25?

Long. 0^m,013 à 0^m, 015 (6 à 7 l.); — larg. 0^m,004 à 0^m,005
(1 3/4 à 2 1/2 l.).

Tête rouge, avec l'épistome, les joues et le côté interne des yeux, noirs : la partie rouge couvrant le tiers médiaire du sommet. *Pronotum* mélangé de rouge et de noir : la partie noire, ponctuée, formant une bande transverse antérieure, et 2 bandes longitudinales irrégulières, enclosant une petite tache en ovale transverse et postérieurement une grosse tache sub-orbiculaire, rouges : la partie rouge, presque lisse, couvrant les côtés de la région médiane. *Écusson* noir, chargé d'un relief en forme de T. *Endocories* rouges ; marquées sur les deux tiers, d'un gros point noir, souvent d'un rouge plus pâle postérieurement. *Cories* rouges, parées, vers le milieu de leur longueur, d'une bande transverse irrégulière, liée au bord externe, et ne touchant pas le bord interne de la mésocorie. *Membrane* d'un cendré roussâtre, marquée d'un gros point discal, et d'une tache, à l'angle antéro-interne, blancs. *Dessus de l'abdomen* rouge, avec une tache carrée, noire, sur les côtés des 2^e à 5^e arceaux. *Bec* noir,

prolongé jusqu'aux pattes intermédiaires. Poitrine noire, avec les côtés de l'antépectus, et une tache en ovale transverse sur le flanc de ses 3 segments rouges. *Ventre* rouge, marqué, de chaque côté du 2^e arceau, d'un point sur les stigmates, d'une tache marginale, et d'une bande transverse sur le milieu du bord extérieur des arceaux, noirs. *Pieds* noirs.

Cette espèce, la plus grande du genre, n'est pas rare dans le Midi de la France.

4. *Lygaeus Saundersi*, Mulsant et Rey.

Tête en partie rouge. Antennes noires. Pronotum en partie noir, paré de chaque côté d'une bordure rouge, souvent barrée de noir vers les deux tiers, et d'une ligne médiane rouge, non avancée jusqu'au bord antérieur, en ovale transverse en devant, puis longitudinale, élargie d'avant en arrière. Endocories rouges, avec la moitié postérieure et le bord externe noirs; cories rouges, avec le bord interne, le bord postérieur et une bande dans le milieu, triangulairement dilatée de dedans en dehors, noirs. Membrane pâle, d'un blanc roussâtre. Poitrine noire, avec le bord externe de l'antépectus, et 3 taches en ovale transverse, sur les flancs, rouges. Ventre rouge, marqué sur les 3^e à 5^e arceaux d'une bordure transverse noire, parfois deux fois interrompue, et d'un point marginal, noirs. Pieds noirs.

♂ *Arceau anal* presque arrondi, convexe. Entre-cuisses garnies de petites épines. Jambes denticulées.

♀ *Arceau anal* en angle aigu dirigé en devant. Cuisses et jambes inermes.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0117 (5 à 5 1/2 l.); — larg. 0^m,0036 à 0^m,004 (1 2/3 à 1 7/8 l.).

Mulsant, Opuscles entomologiques, t. XIV, p. 225.

OBS. Elle varie :

- 1° Par la grandeur de la tache rouge de la tête ;
- 2° Par le bord externe rouge du pronotum, barré ou non barré de noir, vers les deux tiers de sa longueur ;
- 3° Par la partie médiane rouge du pronotum, barrée de noir avant son extrémité, ou prolongée sans interruption jusqu'à la base ;

4° Par l'écusson tout noir, ou rouge à son extrémité.

Cette jolie espèce a été trouvée près de Malaga (Espagne), par M. Saunders, l'un des entomologistes les plus distingués de l'Angleterre, à qui nous l'avons dédiée.

Elle se distingue du *L. familiaris* par sa tête en partie rouge; du *L. equestris* par sa poitrine noire sur le flanc de chacun de ses arceaux; du *L. militaris*, par sa taille plus faible, par son endocorie noire à l'extrémité; par sa mésocorie liserée de noir à ses bords interne et postérieur; par sa membrane pâle et non marquée d'un point blanc; du *L. saxatilis*, par ses exocories non bordées de noir.

5. *Lygaeus saxatilis*. SCOPOLI.

Tête noire, avec une tache médiale rouge, bilobée en devant. Antennes noires. Pronotum mélangé de noir et de rouge : la portion noire ponctuée, formant en devant une bande transverse, et 2 bandes longitudinales noires : la partie rouge, presque lisse, couvrant les côtés, et formant une bande longitudinale médiale, n'arrivant pas au bord extérieur. Écusson noir. Endocories rouges à la base, puis marquées d'un gros point noir. Cories rouges, bordées de noir dans leur périphérie, marquées sur leur disque d'une tache noire liée à la bordure externe et souvent à celle du bord postérieur de la mésocorie. Membrane noire. Poitrine noire, en partie rouge sur les côtés de l'antépectus et sur le disque des flancs de chaque segment. Ventre rouge, marqué sur chaque arceau, d'une bande transverse noire, deux fois interrompue. Pieds noirs.

♂ Arceau anal presque arrondi, entier. Cuisses antérieures plus épaissies. munies de petites épines en dessous. Jambes de devant denticulées en dessous.

♀ Arceau anal en angle dirigé en devant. Cuisses et jambes antérieures inermes.

Cimex saxatilis, Scop., Ent. Carn., p. 128, 371. — LINN., Syst. nat., p. 727, 81. — MULLER, Syst. nat., t. V, p. 497, 81. — FUESSLY, in Schw., p. 26, 303. — GOEZE, Beitr., t. II, p. 214, 81. — SCHRANK, Enum., p. 279, 338. — FABR., Mant. ins., t. II, p. 298, 183. — DE VILL. Ent., t. I, p. 313, 113. — ROSSI, Faun. etr., t. II, p. 233, 1317. — Id. éd. Helwig., t. II, p. 278, 1317. — WOLFF, Icon. cim., p. 26, pl. 3, fig. 26. — PETAGN., Inst. ent., t. II, p. 336, 38.

Lygaeus saxatilis, FABR., Ent. Syst., t. IV, p. 148, 46. — Id., Syst. Rhyng., p. 218 62. — PANZ., Faun. ins., 79, 22. — LATR., Hist. nat., t. XII, p. 218, 2. — SCHILL. Beit., p. 59, 2. — BRULLÉ, Expéd. Mor., t. III, p. 74, 26. — Ins. Hist. nat. Hémipt., p. 385. — BURM., Handb., t. II, p. 298, 4. — KOLEN, Melet. ent., t. II, p. 72, 2. — AMYOT et SERV., Hémipt., p. 128, 113. — RAMB., Faun. andal., hémipt., p. 156, 4. — COSTA, Cimic., regn. Nap., 1^{re} cent., t. V (39), p. 41. — FIEBER, Hémipt., p. 163, 1. — ASSMANN, Cat. p. 60, 4. — BAERENSPR., Cat., p. 8. — BELLEVOÏE, Catal., p. 17. — PUTON, Catal., p. 19; — Lyg. 10, 4.

Graphostethus saxatilis, STAOL., Hémipt. Fabr., p. 73.

Spilostethus saxatilis, STAOL, Mém., de l'Acad. de Stockholm., — Id. tiré à part, p. 41.

Lygaeus, AMYOT, Rhynch., p. 128, 113.

Lygaeus lusitanicus, HERRICH-SCHAEFFER, WANZ., t. IX, p. 197.

Long. 0^m,0112 à 0^m,0117 (5 à 5 1/4 l.) ; — larg. 0,0036 à 0^m,0041
(1 2/3 à 17/8 l.).

Un peu élargie jusqu'à la moitié du corps. *Tête* noire sur l'épistome est sur les côtés, rouge sur le reste : la partie rouge bilobée en devant, rétrécie jusqu'au vertex. *Antennes* noires. *Pronotum* trapézoïde, en partie rouge, en partie noir : la partie rouge, couvrant les bords latéraux et une bande longitudinale médiane, non avancée jusqu'au bord antérieur, formant en devant une petite tache orbiculaire ou en losange, puis longitudinalement prolongée jusqu'à la base, en s'élargissant un peu d'avant en arrière : la partie noire, couvrant le bord antérieur d'une bande transverse, ponctuée, à peine étendue jusqu'aux angles de devant, de laquelle naissent 2 bandes longitudinales, un peu irrégulières, élargies d'avant en arrière, bordant la partie rouge médiane ; paré vers le tiers de sa longueur, de 2 cicatrices en arc dirigé en arrière. *Écusson* noir, chargé d'un relief en forme de T. *Endocories* rouges ; parées d'une tache ovale noire, vers la moitié de leur longueur, moins obscures postérieurement. *Cories* rouges, parées dans leur périphérie d'une bordure noire ; marquées sur leur disque, d'une tache noire de forme variable, tantôt formée de 2 points noirs liés : l'interne, plus petit, isolé de la bordure interne de la mésocorie : l'externe, beaucoup plus gros et postérieur, joignant la bordure de l'exocorie : cette tache souvent dilatée de telle sorte que la partie antéro-interne s'unit à la bordure du côté interne de la mésocorie, et que la partie postéro-externe se lie à la bordure du milieu du bord postérieur de la mésocorie. *Membrane* noire, sans tache blanche. *Dessus de l'abdomen* rouge, marqué de chaque côté des 3^e à 5^e

arceaux, d'une tache marginale noire. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux pieds postérieurs. *Buccules* ou *pièces basilaires* peu saillantes, non prolongées jusqu'au bord antérieur de l'antépectus. *Poitrine* noire; marquée d'une tache rouge, en ovale transverse, sur le flanc de chacun de ses segments, avec le bord externe de l'antépectus, rouge. *Ventre* rouge, marqué sur le bord antérieur de chaque arceau, d'une bande médiane, et de chaque côté d'une tache, noires : 6^e arceau noir, avec les côtés rouges. *Pieds* noirs.

Cette espèce est commune dans presque toute la France. On la trouve principalement dans les prés.

6. *Lygaeus apuanus*, Rossi.

Tête et antennes noires. *Pronotum* rouge, marqué sur sa moitié postérieure de deux taches noires, en équerre ou presque en quart de cercle, à peine séparées sur la ligne médiane. *Écusson* noir. *Endocories* brunes. *Cories* rouges, marquées, sur leur disque, d'un point noir. *Membrane* noire, lisérée de blanchâtre, marquée d'un point discal, d'une tache à l'angle antéro-interne, et ordinairement d'une tache près de l'extrémité de l'exocorie, blancs. *Poitrine* noire : bord latéral de l'antépectus, rouge. *Ventre* noir à la base et à l'extrémité : 3^e et 4^e arceaux rouges, avec un point marginal noir. *Pieds* noirs.

♂ *Arceau anal* presque orbiculaire.

♀ *Arceau anal* en angle dirigé en avant.

La Punaise rouge, à point noir et taches blanches, GEOFFROY, Hist. abr., t. I. p. 443, 15.

Cimex apuanus, ROSSI, Faun. etrusc. Mant., t. II, p. 5, n^o 507.

Lygaeus punctum, FABR., Ent. syst., t. IV, p. 157, 75. — Id. Syst. Rhyn., p. 224, 94. — COQUEBERT, Illust., t. I, p. 41, pl. 10, fig. 4. — PANZ, Faun. germ., 118, 11. — Id., ins., Ratisb., pl. 119, fig. 3. — WOLFF, Wanz. p. 70, 73, pl. 8, fig. 70. — LATR., Hist. nat., t. XII, p. 214, 6. — BURMEISTER, Handb., t. II, p. 298, 5. — BRULLÉ, Exped. de Morée, p. 72, 27. — Id., Hist. nat., 6^e liv., p. 385. — KOLEN, Melet., t. II, p. 75, 40. — COSTA, Hém., reg. N. 3^e cent., p. 18, 6, (217). — RAMBUR, Faun. andal., Hémiptères, p. 155, 2. — HERR-SCHAEFF, WANZEN, t. IX, p. 193. — BAERENSP., Cat., p. 18. — BELLEVOIE, Cat. p. 17.

Lygaeus apuans, FIEBER, Hémipt., p. 65, 2. — PUTON, Cat., p. 20. — Lyg. 11, 5 *Graptolomus apuans*, STAOL, Hémipt., Fabr., p. 75.

Stigmophorus, АМΥΟΤ, Rhynch., p. 130, 113.

Melanocoryphus apuans, ΣΤΑΟΛ., Mem. de Stockholm (1872), p. 41. — Id., tiré à part, p. 41.

Variété *a*. Taches noires de la dernière partie du pronotum réunies en espèce de demi-cercle. Mésocories marquées d'une grosse tache noire, à leur angle postéro-interne.

Lygaeus ventralis, KOLEN, Melet. ent., t. II, p. 73, 39, pl. 9, fig. 13.

Cette Lygée, trouvée dans le Caucase, n'est probablement qu'une variété du *Lygaeus punctum*.

Long. 0^m008 (3 3/4 l.); — Larg. 0^m0025 à 0^m,0030 (1 à 1 2/4 l.).

Tête et antennes noires : celles-ci à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps. *Pronotum* rouge, avec le bord antérieur et, à partir des deux cinquièmes, deux taches en forme d'arcs se regardant, noirs : le bord antérieur noir, ponctué, à peine étendu jusqu'aux angles de devant, arqué en arrière jusqu'au sixième de sa longueur : cette partie noire suivie d'une bande rouge transversale, tumescente, lisse, sur laquelle se voit, de chaque côté de la ligne médiane, un trait ou ligne oblique : les taches noires en arc, en équerre, ou subtriangulaires, à peine séparées par une ligne rouge sur la partie médiane, non étendues sur les côtés et à peine prolongées jusqu'à la base, laissant entre elles, depuis les deux tiers de la longueur et le tiers médiane de la largeur, un faible intervalle rouge. *Ecusson* obtriangulaire ; noir, lisse ; chargé d'un relief en forme de T. *Endocories* brunes. *Cories* rouges ; marquées d'un point discal noir. *Membrane* noire ; marquée d'une tache blanche à son angle antérieur, d'un point blanc sur son disque, et d'une petite tache de même couleur à l'extrémité de la nervure cubitale. *Dessus de l'abdomen* rouge, avec la base et l'extrémité noires, et un point marginal noir sur les 3^e à 5^e arceaux. *Bec* noir ; prolongé jusqu'aux pieds intermédiaires. *Poitrine* noire, avec les côtés de l'antépectus et une tache presque carrée à l'angle antéro-interne de ce segment, rouges. *Ventre* noir à la base et sur le 6^e arceau : les 4^e et 5^e ordinairement rouges, avec un point marginal noir. *Pieds* noirs : cuisses un peu renflées, inermes ainsi que les jambes.

Cette espèce n'est pas rare dans le Lyonnais, et surtout dans le Midi de la France.

Variété *a.* Carène de la partie postérieure de l'écusson, parfois rouge.

Variété *b.* Taches noires du prothorax, obtriangulaires ou presque carrées.

Variété *c.* Ventre parfois tout noir.

Variété *d.* Bord antérieur de l'antépectus rouge.

7. *Lygaeus punctato-guttatus*, FABRICIUS.

Tête et antennes noires. Pronotum rouge sur sa moitié antérieure et sur la ligne médiane de sa moitié postérieure ; marqué sur celle-ci de deux taches presque unies, noires, atteignant le bord externe. Écusson noir. Endocories rouges, marquées d'un gros point noir. Cories rouges, marquées, vers la moitié de leur longueur, d'une grosse tache noire, en ovale transverse, raccourcie à son extrémité. Membrane noire, marquée d'un gros point discal, d'une tache à l'angle antéro-interne, et d'une tache apicale, blancs. Poitrine noire, avec la partie antérieure de l'antépectus, rouge. Ventre noir à la base et à l'extrémité: 2° à 5° arceaux rouges, marqués d'un point marginal noir. Pieds noirs : hanches rouges.

♂ Arceau anal presque orbiculaire.

♀ Arceau anal en angle dirigé en devant.

Cimex punctatato-guttatus, FABR. Spec. Ins. t. II, p. 363, 164. — *Id.* Mant. Ins. t. II, p. 300, 210. — ROSSI, Faun. Etr. t. II, p. 243, 1324. — *Id.* éd. Helwig, t. II, p. 384, 1321. — PETAGN. Inst. Entom. t. II, p. 637, 42.

Lygaeus punctato-guttatus, FABR. Ent. Syst. t. IV, p. 138, 77. — *Id.* Syst. Rhynch. p. 224, 97. — LATR. Hist. nat. t. XII, p. 214, 7. — PANZ. Faun. Insect. 118, 8. — BURMEIST. Handb. t. II, p. 299, 6. — KOLENAT. Melet. Ent. t. II, p. 76, 41. — HERRICH-SCHEFFER. Wanz. t. IX, p. 199. — COSTA, Cim. Reg. N. 1^{re} centurie, p. 42 (61), 3. — BAERENG, Catal. 8. — PUTON, Catal. p. 20; — Lyg. 11, 6.

Lygaeus Schummeli, SCHILLING, Beitr. p. 60, 3, pl. 2, fig. 4.

Lygaeus guttatus, RAMBUR, Faun. Andal. (Hémipt.), p. 133, 3.

Lygaeosoma punctato-guttata, FIEBER, Hémipt. p. 167, 1.

Graptolomus punctato-guttatus, STAOL, Hémipt. Fabr. p. 73.

Melanocoryphus punctato-guttatus, STAOL, Mém. de l'acad. de Stockholm (1872), p. 41. — *Id.* tiré à part, p. 41.

Stigmorhanis, AMYOT, Rhynch. p. 131, 116.

Long. 0^m,0035 à 0^m,004 (1 1/2 à 1 2/3 l.); — larg. 0^m,001 à 0^m,0015 (1/2 à 2/3 l.).

Tête et antennes noires. *Pronotum* marqué vers la moitié de sa longueur, d'une ligne ou d'un sillon transverse; rouge sur sa moitié antérieure; marqué, sur sa postérieure, de deux taches noires, presque carrées, atteignant le bord latéral et séparées entre elles par une ligne rouge. *Écusson* noir, chargé d'un relief en forme de T. *Endocories* rouges, marquées d'un gros point noir vers les deux tiers ou trois quarts de leur longueur. *Cories* rouges, voilant à peine la tranche; marquées avant la moitié de leur longueur, d'une tache noire, transverse, plus raccourcie à son côté interne, subarrondie sur celui-ci, rétrécie extérieurement, et touchant à peine le côté marginal: extrémité de l'exocorie à peine noire. *Membrane* noire ou d'un noir brun; marquée d'un gros point blanc sur son disque, d'une tache à son angle antérieur et d'une tache apicale de même couleur. *Dessus de l'abdomen* rouge, avec la base et le 6^e arceau noirs: 2^e à 5^e arceaux marqués d'un point marginal noir. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux pieds intermédiaires. *Poitrine* noire, avec la partie antérieure de l'antépectus parée d'une bande transversale rouge; parfois rouge à son angle postérieur. *Repli* de l'exocorie rouge. *Ventre* rouge, avec la base et le 6^e arceau noirs: les 3^e, 4^e et 5^e arceaux et partie du 2^e, rouges: les 2^e à 5^e marqués d'un point marginal, noirs. *Pieds* noirs; hanches rouges. *Cuisses*, surtout les antérieures, sensiblement renflées; inermes ainsi que les jambes.

Cette espèce n'est pas rare dans le Lyonnais et dans nos provinces méridionales. On la trouve sous les écorces, depuis octobre à février.

Variété *a*. Les hémélytres sont quelquefois raccourcies de moitié.

Elle se distingue de toutes les précédentes par sa petitesse.

Genre *Graphostethus*, GRAPHOSTÈTHE, Staol.

Staol. Hemipt. Fabr., p. 75.

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la branche :

Pronotum sans fossette ou marqué d'une fossette longitudinale au côté interne des angles huméraux; bord postérieur de cette partie, en ligne

transverse à peu près droite. *Bord postérieur du postpectus* en ligne oblique. *Bec* ordinairement prolongé jusqu'au premier arceau ventral.

1. *Graphostethus pedestris*, SCHILLING

Tête noire. Antennes noires, avec l'extrémité du 1^{er} article et le 2^e article d'un rouge testacé. Pronotum noir sur les trois quarts antérieurs, blanchâtre sur le tiers postérieur des côtés, d'un rouge testacé à la base, jusqu'aux calus huméraux, qui sont noirs. Cories d'un cendré testacé, marquées à l'extrémité d'une tache blanche, précédée d'une tache noire. Membrane brune; notée à l'extrémité d'une tache ronde blanche, et parfois d'une tache de même couleur en devant. Pieds d'un rouge testacé, cuisses avec une tache et l'extrémité des jambes, noires.

♂ *Arceau anal* convexe, presque en cercle. Cuisses antérieures renflées, munies de deux dents en dessous.

♀ *Arceau anal* en angle dirigé en devant.

Lygaeus pedestris, PANZER, FAUN. INS., p. 92, 14.

Pachymerus pedestris, SCHILLING, Beitr., p. 70, 10, pl. VI, fig. 7. — HAHN, Wanz., t. I, p. 62, pl. 10, fig. 33. — BURMEIST, Handb. t. II, p. 296, 5. — ASSMANN, Catal., p. 70, 17. — BAERENSP., Cat. p. 10.

Graphostethus pedestris, PUTON, Cat., p. 20.

Raglius, AMYOT, Rhynch., p. 141, 133.

Long. 0^m0067 (3 l.); — larg. 0^m0017 (3/4 l.).

Tête noire. Yeux d'un brun rouge. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps; à 1^{er} article dépassant du tiers de sa longueur le bord antérieur de la tête, noir, avec l'extrémité d'un rouge testacé: le 2^e d'un rouge testacé: les deux suivants noirs: le 4^e fusiforme, aussi long que le 3^e. *Pronotum* trapézoïde, à peine relevé en rebord sur les côtés; noir sur les trois quarts antérieurs de sa longueur; chargé, en devant, d'une bande transverse tuméfiée; blanchâtre sur le tiers postérieur de ses côtés: marqué d'une tache noire sur chaque calus huméral, d'un rouge testacé blanchâtre, sur le cinquième postérieur de sa longueur, depuis une fossette humérale jusqu'à l'autre. *Endocories* d'un rouge testacé pâle ou d'un cendré testacé, séparées des cories par une

ligne blanche, parfois avec une petite tache noire à la base. *Cories* d'un cendré ou pâle testacé, en partie ponctuées de noir; marquées d'une tache blanche à l'extrémité, et au-devant de celles-ci, d'une tache noire presque triangulaire ou trapézoïforme, parfois testacée au côté interne de cette dernière. *Membrane* brune; marquée d'une grosse tache blanche, arrondie, située à l'extrémité, et parfois d'une tache blanchâtre en devant; chargée de quatre ou cinq nervures souvent blanchâtres. *Hémiélytres* prolongées jusqu'à l'extrémité du corps. *Dessous de la tête* non canaliculé jusqu'à sa base; pièces basilaires nulles postérieurement. *Bec* prolongé jusqu'au premier arceau ventral, noir au moins sur le 1^{er} article, parfois rouge sur les autres. *Poitrine* noire, avec le bord postérieur des segments d'un rose blanchâtre. *Hanches* d'un rose pâle. *Pieds* de médiocre longueur, d'un roux testacé: les cuisses antérieures marquées d'une grosse tache noire: les intermédiaires marquées d'une tache noire plus petite: les postérieures notées d'un anneau noir; extrémité des jambes, noire.

Nous n'avons pas trouvé cette espèce en France, mais peut-être s'y rencontre-t-elle.

Elle se présente souvent sous une forme brachyptère, c'est-à-dire avec des hémiélytres réduites à des moignons, ne dépassant pas le métathorax; la membrane et les ailes nulles.

A cet état anormal se rapporte l'insecte suivant:

Apterola Kuncheli, MULS. et REY, Opusc. ent., 14^e cahier, p. 44.

Dessus du corps garni d'une très courte pubescence; d'un brun noir mat. *Antennes* d'un brun noir. *Pronotum* trapézoïde; d'un brun noir, avec le bord antérieur finement bordé de blanc rose et marqué de trois gros points de même couleur, attenant à ce bord antérieur; marqué de trois taches de même couleur liées au bord postérieur: une sur chaque angle huméral; une triangulaire, au milieu de sa largeur. *Écusson* presque en demi-cercle, un peu tronqué postérieurement; d'un noir brun; marqué d'une ligne médiane rose. *Hémiélytres* réduites à des moignons, dépassant à peine l'écusson; d'un rouge brunâtre. *Membrane* et *ailes* nulles. *Dessus de l'abdomen* à découvert; d'un brun ou brun noir mat; marqué d'une tache rose sur la moitié de sa tranche. *Bec* prolongé jusqu'au 2^e arceau du ventre. *Pièces basilaires* non prolongées jusqu'à la base de la tête. *Poitrine* d'un noir brun; partie antérieure, côté et bord postérieur de l'antépectus et une tache au côté interne de ses flancs. bord postérieur et une tache au côté interne des flancs du médipectus,

bords latéraux et postérieurs et orifices odorifiques, d'un rose blanchâtre. *Ventre* d'un brun noir, avec une tache rose marginale, sur chaque arceau. *Pieds* d'un brun noir : cuisses de devant renflées, inermes.

Cet état incomplet a été trouvé près de Malaga, par M. Kunckel.

Genre *Lygaeosoma*, LYGAEOSOME, Spinola.

SPINOLA, Essai (1840), p. 234.

Corps ovalaire. *Tête* en triangle, plus large postérieurement que longue sur sa ligne médiane; déclive en devant. *Yeux* débordant un peu les angles du pronotum. *Ocelles* situés près du bord postéro-interne des yeux. *Antennes* de quatre articles : le 1^{er} épais, obconique, le plus court : les 2^e et 3^e cylindriques, moins épais que les autres ; le 2^e le plus large : le 4^e fusiforme, plus épais que le 5^e et au moins aussi long. *Pronotum* trapézoïde; chargé d'une faible carénule sur la ligne médiane; creusé d'une fossette longitudinale ou oblique au côté interne des angles huméraux. *Écusson* obtriangulaire. *Endocories* de largeur égale. *Cories* en ligne oblique non sinueuse, à leur bord postérieur. *Membrane* chargée de nervures. *Dessous de la tête* sillonné. *Buccules* prolongées jusqu'à la base. *Bec* à 1^{er} article atteignant le bord antérieur de l'antépectus. *Bord postérieur* du postpectus, en ligne oblique. 5^e arceau du ventre de la ♀ dirigé en ligne presque droite à son bord postérieur, vers le bord marginal. *Pieds* de longueur moyenne : cuisses antérieures renflées, inermes.

1. *Lygaeosoma reticulata*, HERRICH-SCHAEFFER.

Tête et pronotum pubescents, d'un gris brun ou en partie roussâtre. *Tête* subconvexement déclive en devant. *Pronotum* trapézoïde; ponctué; marqué vers la moitié de sa longueur d'une dépression transversale; chargé d'une légère carène médiane jaunâtre. *Écusson* en triangle subéquilatéral, à côtés droits, chargé d'un relief en forme de T. *Cories* grises ou d'un gris brun, à nervures blanches, réticulées. *Membrane* brune postérieurement, lisérée de petites taches blanchâtres et parée d'une ligne marginale interne et d'une tache semi-lunaire blanches. *Dessous du corps* gris brun. *Cuisses* brunes, inermes. *Jambes et tarsi* testacés.

Heterogaster reticulatus, HERRICH-SCHAEFFER, Wanzen, t. IV, (1839), p. 77, fig. 403.

Lygaeosoma sardea, SPINOL., Essai (1841), p. 256.

Pachymerus variabilis, RAMBUR, Faun. Andal (Hemiptère), p. 132, 12.

Lygaeosoma sardeum, COSTA, Cim. R. N. 3^e centurie, p. 16 (213), 1.

Lygaeosoma reticulata, FIEBER., Hemipt., 168, 2. — STAOL, Mém. de l'Acad., de Stock., 1872, p. 42. — Id., tiré à part, p. 42.

Lygaeosoma reticulatum, PUTON, Cat., p. 44; — Lyg. 11, 1.

Enstagonia, АМѢТ, Rhynch., p. 159, 166.

Long. 0^m,0032 à 0^m,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.); — larg. 0,0012 à 0^m,0016 (1/2 à 2/3 l.).

Tête triangulaire, déclive à partir des yeux; grise, pubescente, ponctuée sur sa moitié postérieure. *Yeux* bruns, débordant un peu les angles antérieurs du pronotum. *Antennes* à peine aussi longues que la moitié du corps; pubescentes; à 1^{er} article épais, le plus court: les 2^e et 3^e cylindriques, moins épais, garnis de poils: le 2^e le plus long: le 4^e subfusiforme. *Pronotum* trapézoïde; pubescent; gris ou d'un gris brun, souvent plus ou moins roussâtre, surtout postérieurement, sur le tiers médiaire de sa largeur: marqué de points enfoncés, bruns, presque nuls près de son bord postérieur; rayé d'une ligne transverse, près des angles antérieurs, un peu arquée en arrière jusqu'au quart, interrompue dans son milieu; chargé sur sa ligne médiane, d'une carène plus ou moins faible et ordinairement jaunâtre; creusé d'une fossette longitudinale ou oblique au côté interne du calus huméral saillant, en ligne transverse, presque droite à son bord postérieur. *Écusson* un peu plus large que long; à côtés droits; pubescent, gris, ponctué; chargé d'une carène jaunâtre à son extrémité; offrant souvent, en devant, une saillie transverse plus ou moins faible, figurant avec la carène un T. *Endocories* étroites, d'une largeur égale, grises ou d'un gris cendré; marquées vers l'extrémité d'une tache d'un brun roux. *Cories* grises ou d'un gris cendré; garnies de nervures ordinairement blanchâtres: la nervure longitudinale la plus voisine du bord interne, bifurquée postérieurement; offrant entre elle et la nervure suivante une cellule en ovale allongé et postérieurement deux cellules plus petites; chargées de trois ou quatre cellules près du bord externe: ces nervures et cellules souvent peu distinctes. *Membrane* brune, parée postérieurement d'une bordure de taches blanchâtres et de deux taches blanches: l'une, linéaire, au côté interne de la

membrane ; l'autre, en demi-lune, au milieu du bord postérieur de la corie. *Dessus* de l'abdomen gris brun, marqué de taches rougeâtres. *Tranche* en partie visible, marquetée de brun et de rougeâtre. *Bec* brun, à peine prolongé jusqu'aux pieds postérieurs. *Dessous du corps* gris ou d'un gris brun, pubescent. *Oriïces* rougeâtres. *Pieds* pubescents. *Cuisses* inermes, grises ou d'un gris brun : les antérieures renflées. Jambes et tarses testacés ou d'un roux testacé.

Cette espèce est commune dans le Midi, au pied des plantes basses et dans les tas d'herbes sèches.

Obs. Quelquefois les nervures sont presque de la couleur du fond des cories et par conséquent peu distinctes. La tache linéaire blanche des cories manque quelquefois.

DEUXIÈME BRANCHE

LES AROCATAIRES

CARACTÈRES. *Cories* non sinueuses à leur bord postérieur, après l'extrémité de leur côté interne. *Tête* en triangle plus long à la base, y compris les yeux, que long sur sa ligne médiane ; tuméfiée derrière les yeux, séparée par un bourrelet du bord antérieur du pronotum. *Pronotum* élargi d'avant en arrière, plus large à sa base que long sur sa ligne médiane ; paré en devant d'une bande transversale rouge, tuméfiée ; chargé sur son milieu d'une petite carène. *Écusson* obtriangulaire ; au moins aussi long qu'il est large à la base ; chargé d'un relief en forme de T. *Hémiélytres* prolongées au moins jusqu'à l'extrémité du corps. *Endocories* parallèles. *Cories* chargées de deux nervures. *Membrane* chargée de cinq nervures dont les deux internes naissent d'une cellule. *Bec* non prolongé jusqu'au 1^{er} arceau ventral ; à 1^{er} article atteignant à peine le bord de l'antépectus. *Gouttière* submarginale, à peine ou non canaliculée. *Cuisses* linermes.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Arocatus*, AROCATE, Spinola.

SPINOLA, Essai, p. 257.

Ajoutez aux caractères précédents :

Ocelles presque aussi en arrière que le bord postérieur des yeux. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que la tête et le pronotum ; à 1^{er} article épais, dépassant peu la partie antérieure de la tête : les 2^e et 3^e filiformes : le 2^e le plus long : le 4^e légèrement fusiforme, variablement aussi long ou un peu moins long que le 3^e. 1^{er} article des tarsi au moins aussi long que les deux suivants réunis. *Corps* plat en dessus ; ovale-oblong.

Tableau des espèces :

- a. *Pieds* noirs. *Cories* d'un rouge roux, avec le bord externe et la moitié des *cories* d'un brun noir. *Tranche marginale* rouge. ROESSELI.
- aa. *Pieds* rouges, avec une tache sur les cuisses et le dernier article des tarsi, noirs. *Cories* d'un rouge roux, ornées d'une tache discalc subtriangulaire noire. *Tranche marginale* annelée de rouge et de noir. MELANOCEPHALUS.

1. *Arocatus* **Roesse**li, SCHILLING.

Tête et antennes noires. *Pronotum* brièvement noir après le cou, puis paré d'une bande transversale rouge tuméfiée ; noir sur le reste, avec les bords latéraux, et souvent la partie médiane du bord postérieur, rouges. *Ecusson* noir. *Endocories* rouges, ornées, sur leur disque, d'une tache subtriangulaire d'un brun noir. *Membrane* d'un brun métallique. *Tranche* ordinairement rouge. *Bec* prolongé jusqu'aux *pieds* postérieurs. *Poitrine* noire : quelques parties et orifices sudorifiques, rouges. *Pieds* noirs.

♂ 5^e et 6^e arceaux dirigés en ligne transverse droite vers le bord marginal. Arceau anal presque orbiculaire, non fendu.

♀ 5^e arceau dirigé en ligne oblique vers le bord marginal, à partir du milieu du 4^e arceau. 6^e arceau en angle dirigé en avant, fendu dans son milieu.

Lygaeus Rosseli, SCHILLING, Beitr. p. 60. 4, pl. 3, fig. 2. — PANZER, Faun. Ins. 127, 10. — ASSMANN, Catal. p. 60, 2.

Tetralaccus Roeseli, FIEBER, Hemipt. p. 164.

Arocatus Roeseli, BAERENSPR. Catal. p. 8. — PUTON, p. 20; — LYG. 12, 2.

Long. 0,^m,0060 à 0^m,0065 (2 3/4 à 3 l.); — larg. 0,0019 (7/8 l.).

Corps oblong, à peine pubescent. *Tête et antennes* noires. *Pronotum* paré, en devant, d'une bande transversale rouge et tuméfiée; également rouge sur les côtés; noir et ponctué sur le reste, avec la moitié médiale de son bord postérieur rouge et lisse; chargé, depuis la bande rouge antérieure, d'une étroite carène non prolongée jusqu'à la base. *Écusson* obtriangulaire, noir, ponctué; chargé d'un relief en forme de T. *Endocories* d'un rouge roux; marquées postérieurement d'une tache ovale, brune ou nébuleuse, ponctuée. *Cories* d'un rouge roux, marquées d'une tache discale subtriangulaire, allongée, ne touchant ni le bord interne ni ou à peine le bord externe des cories, distante de leur extrémité d'un tiers de leur longueur. *Membrane* d'un brun ou brun noir bronzé. *Dessus de l'abdomen* rouge. *Bec* noir; prolongé jusqu'aux pieds postérieurs. *Poitrine*: côtés de l'antépectus et bord postérieur du postpectus, rouges, *Orifices* roses. *Ventre* rouge ou d'un rouge jaune; marqué d'une tache noire, punctiforme sur les stigmates: ces taches parfois prolongées jusqu'au bord marginal. *Pieds* noirs.

Cette espèce vit sur les pins. On la trouve principalement sous les écorces de ces arbres.

2. *Arocatus melanocephalus*, FABRICIUS.

Tête et antennes noires. *Pronotum* noir et ponctué derrière le cou, paré ensuite d'une bande transversale rouge et tuméfiée; bords latéraux et moitié médiale du bord postérieur, rouges; noir et ponctué sur le reste. *Endocories* d'un rouge roux, marquées d'une tache postérieure noirâtre. *Cories* d'un rouge roux, avec le bord externe et le tiers ou presque la moitié postérieure, d'un noir bronzé. *Dessus de l'abdomen* rouge, marqué d'un point et d'une tache marginale noirs. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Poitrine* noire, avec le rebord antérieur et une partie des côtés de l'antépectus, le bord supérieur du postpectus et les orifices, rou-

ges. *Ventre d'un rouge jaune. Stigmates et une tache marginale noirs. Pieds rouges : cuisses marquées d'une tache noire.*

♂ 5° et 6° *arceaux* dirigés en ligne transverse droite vers le bord marginal. Arceau anal suborbiculaire, noir ou nébuleux.

♀ 5° et 6° *arceaux* dirigés en ligne oblique vers le bord marginal. Arceau anal en angle dirigé en avant ; rouge.

Lygaeus melanocephalus. FABRICIUS, Suppl. Ent. Syst. p. 540, 73. — Id. Syst. Rhyng. p. 224, 93. — COQUEBERT, Illustr. Icon. decas, t. I. p. 57, pl. IX, fig. 14. SCHILLING, Beitr. I, p. 61, 5. — BURMEIST. Handb. t. II, p. 297, 7.

Arocatus melanocephalus. SPINOLA, Essai, p. 257. — FIEBER, Hemipt. p. 167. — PUTON, Lyg. 12, 1.

Melandiscus, AMYOT, Rhynch. p. 133.

Long. 0^m,0060 à 0^m,0068 (2 3/4 à 3 l.); — larg. 0^m,0019 (7/8 l.).

Oblongue. *Tête* noire, à peine ou très-finement ponctuée. *Antennes* noires. *Pronotum* trapézoïde ; brièvement noir et ponctué après le cou, paré ensuite d'une bande transversale rouge, lisse, tuméfiée ; à bords latéraux de même couleur ; également rouge sur la moitié ou sur les deux tiers médiaux de son bord postérieur, et sur une longueur variable au-devant de celui-ci ; marqué, après la bande transversale rouge et lisse, d'une bande noire, transverse, laissant les côtés rouges et s'inclinant en arrière, jusqu'à chaque fossette humérale, en enclosant la partie rouge du bord postérieur ; noté, après la bande rouge, de quatre points ou fossettes transversalement disposées, et d'une carène médiane plus ou moins courte ; marqué sur la bande noire, d'une ponctuation assez grossière, affaiblie en s'approchant du bord postérieur ; creusé d'une fossette au côté interne de l'angle huméral. *Écusson* noir, en triangle, presque aussi long qu'il est large à la base ; à côtés droits ; chargé d'un relief en forme de T ; ponctué sur les côtés. *Endocories* d'un rouge roux à la base, en partie brunes postérieurement. *Cories* rouges ou d'un rouge roux à la base, avec leur moitié postérieure et le bord externe de l'exocorie bruns ou d'un brun noir et métallique. *Membrane* d'un brun métallique. *Dessus* de l'abdomen rouge : tranche marquetée de noir et de rouge. *Dessous de la tête* noir : lames buccales bordées de rouge. *Bec* noir ; prolongé jusqu'aux pieds intermédiaires. *Poitrine* noire ou d'un noir gris ; ponctuée : bords antérieurs, latéraux et postérieurs de l'antépectus, bord postérieur des médii et postpectus, rouges. *Orifices* sudorifiques, rouges. *Ventre* rouge ou

d'un rouge jaune, avec les segments noirs : ces taches noires parfois prolongées jusqu'au bord marginal. *Pieds* rouges : cuisses marquées d'une tache noire, vers leur extrémité : base des jambes et dernier article des tarsi, noirs : cuisses antérieures médiocrement renflées, inermes.

Cette espèce se trouve sur les pins. Elle est plus commune ou moins rare que la précédente.

TROISIÈME BRANCHE

LES ORSILLAIRES

CARACTÈRES. *Cories* sinueuses à leur bord postérieur, à l'extrémité de leur côté externe. *Pronotum* élargi d'avant en arrière ; plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; en ligne presque droite et à peine bordé d'une membrane à son bord postérieur. *Bec* de longueur variable, selon les genres.

Ces insectes se partagent en deux genres :

- | | |
|--|-----------|
| | Genres. |
| a. <i>Tête</i> allongée en un cône plus long sur sa ligne médiane que large à sa base. Angle antéro-externe du tubercule antennifère saillant, vif. <i>Écusson</i> à côtés droits. <i>Bec</i> prolongé au moins jusqu'au 3 ^e arceau ventral. <i>Cuisses antérieures</i> munies de petites épines sur leur partie inféro-antérieure. <i>Corps</i> allongé ou suballongé (d'environ 3 lignes), plat en dessus, peu ponctué. | ORSILLUS. |
| aa. <i>Tête</i> en triangle plus large que long. Angle antéro-externe du tubercule antennifère non saillant, émoussé. <i>Écusson</i> , au moins en partie, arqué sur les côtés. <i>Bec</i> non prolongé jusqu'au 3 ^e arceau ventral. <i>Cuisses antérieures</i> inermes. <i>Corps</i> ovulaire ou peu allongé (ne dépassant guère 2 lignes), ponctué. | NYSIUS. |

Genre *Orsillus*, ORSILLE, Dallas.

DALLAS Catal. (1852), p. 531.

CARACTÈRES. *Tête* en cône, plus longue sur sa ligne médiane que large à sa base. Angle antéro-externe du tubercule antennifère, saillant, aigu. *Épistome* séparé des joues par des sutures distinctes. *Yeux* saillants, sé-

parés du bord antérieur du pronotum. *Pronotum* élargi d'avant en arrière, en ligne d'abord arquée, puis droite ; déprimé en dessus ; creusé d'une fossette humérale. *Écusson* obtriangulaire ; à côtés droits ; offrant souvent au milieu de son bord postérieur une fossette, et postérieurement une carène. *Cories* sinueuses à leur bord postérieur, à l'extrémité de leur côté interne. *Membrane* à cinq nervures. *Buccules* ou lames buccales nulles ou presque nulles. *Bec* prolongé au moins jusqu'au 3^e arceau ventral ou même jusqu'à l'extrémité. 2^e et 3^e arceaux du ventre creusés d'un sillon médiaire. *Cuisses antérieures* munies de petites épines sur leur partie antéro-inférieure. *Corps* allongé ou suballongé ; plat en dessus ; peu ponctué.

Tableau des espèces :

<i>Bec</i> { grêle, dépassant un peu ou à peine le 3 ^e arceau ventral. <i>Prothorax</i> et écusson	}	très grêle, aussi long ou presque aussi long que le corps. <i>Prothorax</i> avec un point subantical obscur. <i>Dessous de la tête</i> , <i>poitrine</i> et <i>base du ventre</i> largement et fortement rembrunis dans leur milieu. Les 3 ^e et 4 ^e arceaux du ventre non sillonnés. Le <i>dernier article</i> du bec entièrement obscur. <i>Membrane</i> débordant le sommet de l'abdomen. <i>maculatus</i> .
	}	avec un trait longitudinal noir. <i>Dessous de la tête</i> , <i>poitrine</i> et <i>base du ventre</i> plus ou moins rembrunis dans leur milieu. Les 3 ^e et 4 ^e arceaux du ventre non ou à peine sillonnés. <i>Dernier article du bec</i> entièrement obscur. <i>Membrane</i> débordant le sommet de l'abdomen. <i>depressus</i> .
	}	sans trait longitudinal noir. <i>Poitrine</i> seule rembrunie dans son milieu. Les 3 ^e et 4 ^e arceaux du ventre sensiblement sillonnés sur leur ligne médiane. <i>Dernier article du bec</i> obscur seulement vers son extrémité. <i>Membrane</i> n'atteignant pas le sommet de l'abdomen. <i>Reyi</i> .

1. *Orsillus maculatus*, FIEBER.

Oblong, déprimé, un peu rétréci en avant, roux, avec la moitié postérieure du pronotum, l'endocorie, le sommet de l'écusson et les pieds, pâles ; un point subantical du pronotum, le dernier article du bec, le dessous de la tête, la poitrine et le milieu de la base du ventre, rembrunis ; les hémimé-

lytres marquées de pâle et de roux brun, et la marge abdominale annelée de pâle et de roux brun. Tête oblongue, conique, presque mate. Bec de la longueur du corps. Pronotum transverse, assez brillant, assez fortement et modérément ponctué. Écusson fortement, densément et rugueusement ponctué. Hémélytres subpubescentes, subruguleuses, mates; membran subréticulée, dépassant l'abdomen.

♂ Le 7^e arceau ventral semi-circulairement échancré à son extrémité. Le 8^e court, caché sur les côtés; à bord postérieur subrectiligne, en forme de corde sous-tendant le fond de l'échancrure du précédent. Le dernier assez convexe, transverse, creusé avant son sommet d'une fossette profonde.

♀ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre fortement, triangulairement et aiguement entaillés jusqu'à la rencontre du 4^e, avec leurs côtés obliques subrectilignes ou à peine redressés en dehors. Le 7^e subcaréné sur sa ligne médiane, triangulairement et assez profondément échancré à son extrémité. Le dernier à 4 valves distinctes: les deux médianes simultanément et légèrement convexes dans leur milieu, ovale-oblongues, individuellement arrondies à leur sommet, offrant à leur base une pièce en losange transverse ou scutellée, située au fond de l'échancrure du précédent, auquel elle semble appartenir: les latérales moins grandes, en forme d'onglet.

Mecoramphus maculatus, FIEBER, EUR. Hem. 173.

Orsillus longirostris, MULSANT et REY, Op. Ent. XIV, 1870, 232, 1.

Orsillus maculatus, PUTON, Lyg., 13, 1.

Long., 0^m,0070 à 0^m,0080 (3 1/5 à 3 2/3 l.); — larg., 0^m,0034 (1 1/2 l.).

Corps oblong, déprimé, un peu plus étroit antérieurement; d'un roux peu brillant varié de pâle. *Tête* en forme de cône oblong, un peu resserrée à sa base derrière les yeux; aussi large, ceux-ci compris, que le prothorax à son quart antérieur; longitudinalement convexe; à peine pubescente; distinctement rugueuse; d'un roux ferrugineux presque mat. *Épistome* assez étroit, subparallèle ou parfois un peu élargi vers son extrémité, débordant sensiblement les joues qui sont en pointe aiguë. *Bec* aussi long que le corps, à dernier article entièrement obscur. *Yeux* très saillants, subarrondis, brunâtres. *Antennes* assez grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis: finement et brièvement pubes-

centes ; rousses avec le 1^{er} article un peu plus pâle ; celui-ci assez épais, le 2^e grêle, deux fois aussi long que le précédent, sublinéaire ou à peine plus épais vers son extrémité : le 3^e grêle, sensiblement moins long que le 2^e, sublinéaire ou à peine plus épais vers son sommet : le dernier très finement duveteux, évidemment moins long et un peu plus épais que le 3^e, en forme de fuseau allongé et subcylindrique, subacuminé au sommet. *Prothorax* en forme de trapèze transverse ou sensiblement plus large que long ; presque d'un tiers moins large en avant qu'en arrière, où il est de la largeur des élytres ; brusquement rétréci avant son sommet, avec celui-ci largement ou à peine échancré et les angles antérieurs obtus ; à côtés obliques, subsinués vers leur milieu, avec les angles postérieurs gibbeux et arrondis ; faiblement bisiné dans le milieu de sa base avec celle-ci un peu obliquement coupée de chaque côté ; légèrement convexe en arrière, largement et transversalement impressionné sur toute sa largeur dans son tiers antérieur ; non ou à peine pubescent ; assez fortement ponctué avec la ponctuation modérément et inégalement serrée, ordinairement plus lâche et moins forte en arrière et le calus des angles postérieurs lisse ; d'un roux peu brillant sur son tiers ou sa moitié antérieure, d'un pâle assez brillant sur le reste de sa surface, avec un faible liséré de même couleur à son sommet. *Écusson* triangulaire, à pointe mousse, relevé en carène obtuse avant celle-ci ; à surface offrant sur son milieu une élévation ou convexité transversale, en forme d'arc à louverture dirigée en avant ; à peine pubescent, fortement, profondément, densément et rugueusement ponctué avec la carène posticale presque lisse ; obscur à sa base, plus ou moins pâle à son extrémité. *Hémiélytres*, membrane comprise, environ 3 fois et demi aussi longues que le prothorax ; subparallèles sur leurs côtés jusque environ leur milieu après lequel elles se rétrécissent un peu pour s'arrondir assez fortement et simultanément au sommet de la membrane. *Cories* prolongées jusqu'au bord postérieur du 5^e segment abdominal ; déprimées ; à peine pubescentes avec la pubescence très courte, pâle et brillante ; densément rugueuses ; d'un roux presque mat, plus ou moins brunâtre et marqué de taches plus pâles, avec le clavus ou endocorie généralement d'une teinte pâle uniforme. *Membrane* à nervures assez distinctes ; plus ou moins ridée ou subréticulée ; d'un roux assez brillant et plus ou moins pâle, débordant sensiblement le sommet de l'abdomen. *Dessous du corps* à peine pubescent, rugueux, d'un roux peu brillant avec l'extrémité du ventre plus pâle ; le dessous de la tête et la poitrine, moins les articulations et les côtés, lar-

gement et fortement rembrunis ou noirs ; la base du ventre dans son milieu entre les hanches postérieures, de cette dernière couleur, ainsi qu'un trait sur le milieu de l'intersection qui sépare les 3^e et 4^e arceaux, et parfois des taches nébuleuses près des stigmates. *Tranche latérale de l'abdomen* annelée de pâle et de roux brunâtre. *Pieds* légèrement pubescents avec la pubescence brillante ; d'un testacé brillant, pâle ou livide, avec les *ongles* obscurs, et les *cuisse*s parées en dessus avant leur extrémité d'un large anneau oblique, parfois peu apparent, composé de points roux et nébuleux.

PATRIE. Ile de Porquerolles près d'Hyères (Provence), sur les pins.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à *Orsillus depressus*. Outre le développement remarquable de son bec, elle en diffère par sa tête plus oblongue, par le 2^e article des antennes un peu plus allongé, et par le trait noir du prothorax réduit à un point situé sur le tiers antérieur de la ligne médiane.

2. *Orsillus depressus*, MULSANT et REY.

Oblong, déprimé, un peu rétréci en avant, roux, avec le pronotum, le sommet de l'écusson et les pieds, plus pâles ; une ligne longitudinale du pronotum et de l'écusson, et le dernier article du bec, noirs ; le dessous de la tête, la poitrine et le milieu de la base du ventre, rembrunis ; les hémélytres tachetées d'obscur ; la marge abdominale annelée de brun et de pâle, et les cuisses avec un anneau nébuleux. Tête triangulaire, rugueuse, presque mate. Bec dépassant à peine le 3^e arceau du ventre. Pronotum transverse, assez brillant, fortement et modérément ponctué. Écusson assez fortement et rugueusement ponctué. Hémélytres subpubescentes, subrugueuses, mates ; membrane subréticulée, subtranslucide, dépassant l'abdomen.

♂ Le 7^e arceau ventral fortement et circulairement échancré à son extrémité. Le 8^e court, caché sur les côtés ; à bord postérieur subrectiligne, en forme de corde sous-tendant le fond de l'échancrure du précédent. Le dernier assez convexe, transverse, creusé avant son sommet d'une fossette très profonde.

♀ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre fortement, triangulairement et aiguement entaillés jusqu'à la rencontre du 4^e, avec leurs côtés obliques,

presque subrectilignes ou avec ceux du 6° un peu redressés en dehors. Le 7° subcaréné sur sa ligne médiane, triangulairement et assez fortement échancré à son extrémité. Le dernier à 4 valves distinctes : les deux médianes assez convexes, ovale-oblongues, offrant à leur base une pièce en losange, située au fond de l'échancrure du précédent, auquel elle semble appartenir et sur laquelle se prolonge, en s'effaçant, la carène de celui-ci : les latérales un peu moins grandes, en forme d'onglet.

Heterogaster depressus, MULSANT et REY, Opusc. Ent. I, 1832, 112.

Orsillus depressus, MULSANT et REY, Opusc. Ent. XIV, 1870, 233, 2.

Orsillus depressus, PUTON, Lyg. 14, 2.

Long., 0^m,0078 (3 1/2 l.) ; — larg., 0^m,0034 (1 1/2 l.).

PATRIE. Les montagnes du Lyonnais et la France méridionale. Sur les pins.

Obs. Cette espèce est remarquable par le trait longitudinal noir de son prothorax, lequel trait se retrouve aussi sur la base de l'écusson.

Il est difficile de dire à quelle espèce appartient l'*Orsillus depressus* de Dallas (Cat. p. 551, I, pl. XV, fig. 2. (1852). La description semble indiquer notre *Orsillus planus* décrit ci-après, mais le dessin représente tout à fait la forme de notre *Orsillus depressus* ?

3. *Orsillus Reyi*, PUTON.

Suballongé, fortement déprimé, distinctement rétréci en avant, roux avec la moitié postérieure du pronotum, le sommet de l'écusson, la membrane et les pieds pâles ; le dernier article du bec obscur au bout, le milieu de la poitrine rembruni, les hémélytres marquetées de roux et de pâle, la marge abdominale annelée de roux et de pâle, et les cuisses mouchetées d'obscur en dessus. Tête oblongue, conique, rugueuse, presque mate. Bec dépassant un peu le 3° arceau du ventre. Pronotum subtransverse, assez brillant, fortement et assez densément ponctué. Écusson fortement, densément et rugueusement ponctué. Hémélytres à peine pubescentes, subruguleuses, mates ; membrane réticulée, translucide, atteignant à peine le sommet de l'abdomen. Les 3^e et 4^e arceaux du ventre longitudinalement sillonnés sur leur milieu.

♂ Le 7^e arceau du ventre fortement et circulairement échancré à son extrémité. Le 8^e court, caché sur les côtés ; à bord postérieur en forme de corde sous-tendant le fond de l'échancrure du précédent. Le dernier convexe, transverse, creusé avant son sommet d'une fossette très profonde.

♀ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre fortement et triangulairement entaillés jusqu'à la rencontre du 4^e, avec les côtés obliques, subrectilignes ou à peine redressés en dehors. Le 7^e obtusément caréné sur sa ligne médiane, triangulairement et assez fortement échancré à son extrémité. Le dernier à 4 valves distinctes : les deux médianes convexes, ovale-oblongues, individuellement arrondies à leur sommet ; offrant à leur base une pièce en forme de losange, située au fond de l'échancrure du précédent, auquel elle semble appartenir : les latérales moins grandes, en forme d'onglet.

Orsillus planus, MULSANT et REY, Op. Ent. XIV, 1870. 236, 3.

Orsillus Rey, PUTON, Lyg. 14, 3.

Long., 0^m,0078 à 0^m,0081 (3 1/2 à 3 2/3 l.) ; — larg., 0^m,0030 (1 1/3 l.).

Corps suballongé, fortement déprimé, graduellement et sensiblement rétréci en avant dès son milieu ; d'un roux peu brillant, un peu rougeâtre et varié de pâle. *Tête* en forme de cône oblong, un peu resserrée à sa base derrière les yeux ; un peu moins large, ceux-ci compris, que le prothorax à son quart antérieur ; légèrement et longitudinalement convexe en dessus ; à peine pubescente ; distinctement et densément rugueuse ; d'un roux rougeâtre presque mat et parfois assez foncé. *Épistome* étroit, subparallèle, débordant sensiblement les joues, qui sont en pointe aiguë. *Bec* grêle, dépassant un peu le 3^e arceau ventral ; à dernier article roux à sa base, plus ou moins obscurci à son extrémité. *Yeux* très saillants, subarrondis, brunâtres. *Antennes* assez grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, finement pubescentes ; rousses avec le dernier article parfois un peu plus foncé ; le 1^{er} sensiblement épaissi : le 2^e grêle, plus de 2 fois aussi long que le précédent, sublinéaire ou à peine épaissi vers son extrémité : le 3^e grêle, d'un quart environ moins long que le 2^e, sublinéaire ou à peine épaissi vers son sommet : le dernier très finement duveteux, un peu plus épais et à peine moins long que le précédent, en fuseau très allongé et subcylindrique, subacuminé au sommet. *Prothorax* en forme de trapèze légèrement

transverse ou un peu moins long dans son milieu que large à sa base ; d'un bon tiers moins large en avant qu'en arrière, où il est de la largeur des hémélytres ; brusquement rétréci avant du sommet avec celui-ci évidemment subéchancré et les angles antérieurs obtus ; à côtés obliques, subsinués vers leur milieu, avec les angles postérieurs gibbeux et subarrondis ; faiblement bisinué à sa base avec celle-ci un peu obliquement coupée sur les côtés ; déprimé ou même largement et transversalement impressionné sur la majeure partie et sur toute la largeur de sa surface, avec la base un peu relevée ; légèrement pubescent antérieurement avec la pubescence courte et micacée ; fortement et assez densément ponctué avec le bord postérieur plus lisse ; d'un roux rougeâtre et presque mat dans sa moitié antérieure, pâle et assez brillant sur le reste de sa surface, *Écusson* triangulaire, à pointe assez aiguë ; un peu relevé à son sommet en carène obtuse ; à surface offrant dans son milieu une élévation transversale en forme de chevron très ouvert et à ouverture dirigée en avant ; légèrement pubescent avec la pubescence micacée ; fortement, densément et rugueusement ponctué avec la carène posticale presque lisse ; d'un roux un peu brillant avec la partie enfoncée de la base plus obscure et l'extrémité plus ou moins pâle. *Hémélytres*, membrane comprise, environ 4 fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles sur leurs côtés ou à peine rétrécies après leur milieu pour s'arrondir assez largement au sommet de la membrane. *Cories* prolongées jusque près de l'extrémité du 5^e segment abdominal ; tout à fait déprimées ; à peine pubescentes ; densément subrugueuses ; d'un roux plus ou moins rougeâtre, mat et marqueté de taches pâles plus ou moins grandes, avec l'endocorie de cette dernière teinte intérieurement. *Membrane* pâle, translucide, à nervures bien distinctes, réticulée, n'atteignant pas le sommet de l'abdomen. *Dessous du corps* brièvement pubescent, rugueux, d'un roux peu brillant avec la partie postéro-médiane du ventre plus pâle et le milieu de la poitrine rembruni ou noirâtre : celle-ci fortement ponctué sur les côtés avec les points obscurs. *Tranche latérale de l'abdomen* annelée de roux et de pâle. Les 3^e et 4^e *arceaux du ventre* sensiblement sillonnés sur leur ligne médiane pour recevoir l'extrémité du bec. *Pieds* légèrement pubescents avec la pubescence micacée et les *angles* obscurs. *Cuisses* obsolètement râpeuses et mouchetées en dessus de points nébuleux.

PATRIE. Aubagne près de Marseille, Hyères, Saint-Raphaël. Sur les pins.

Obs. Cette espèce ressemble plus à l'*Orsillus maculatus* qu'au

depressus. Elle est plus allongée, plus étroite, plus déprimée, plus rétrécie antérieurement que ces deux espèces, avec le prothorax moins sensiblement transverse.

La tête plus oblongue, le dernier article du bec roux à sa base, son prothorax et son écusson sans trait ni point noirs, le dessous de la tête et la base du ventre non rembrunis dans leur milieu, les 3^e et 4^e arceaux de celui-ci sensiblement canaliculés ou sillonnés, la membrane raccourcie, tels sont les caractères saillants qui distinguent cette espèce de l'*Orsillus depressus*.

Genre *Nysius*, NYSIE, Dallas.

DALLAS, Catal. (1333). p. 351.

Tête plus large à sa base, y compris les yeux, que longue sur sa ligne médiane. *Angle* antéro-externe du tubercule antennifère non saillant. *Yeux* ordinairement comme enchâssés à la base, dans un anneau ; à peine ou non contigus au bord du pronotum ; assez saillants. *Pronotum* creusé d'une ligne transverse, anguleusement dirigée à ses extrémités vers les angles antérieurs, interrompue dans son milieu par une légère carène, dont la longueur varie ; offrant souvent, assez près des côtés, les traces plus ou moins sensibles d'un léger sillon longitudinalement prolongé, au moins depuis sa ligne transversale jusqu'à la fossette humérale creusée au côté interne de l'angle huméral ; en ligne transverse droite ou presque droite à son bord postérieur. *Écusson* obtriangulaire ; ordinairement, en partie au moins, arqué en dehors sur les côtés ; plus large à la base que long sur la ligne médiane ; offrant souvent au milieu de son bord antérieur une dépression ou fossette parfois accompagnée, de chaque côté, d'une saillie transverse, figurant avec la carène médiane qui la suit, une sorte de T. *Endocorie* séparée des cories par une ligne enfoncée. *Cories* chargées de deux nervures ; sinuées à leur bord postérieur, après l'extrémité de leur côté interne. *Membrane* chargée de cinq nervures. *Hémiélytres* couvrant le plus souvent la tranche de dessus de l'abdomen. *Buccules* ou lames buccales plus ou moins saillantes et plus ou moins prolongées. *Bec* non prolongé jusqu'au 1^{er} arceau ventral. *Pieds* de longueur médiocre. *Cuisses* antérieures peu ou point renflées ; inermes.

Les Nysies sont de petits hémiptères qui se tiennent généralement au

pied des plantes dont ils sucent le suc. Le dessous de leur corps est généralement pâle ou flavescent, et marqué de points enfoncés, souvent bruns ou brunâtres, qui modifient plus ou moins la teinte première. La couleur des antennes et des diverses parties de leur corps varie, et porte quelques auteurs à multiplier le nombre des espèces, qui d'ailleurs ont beaucoup d'analogie entre elles.

Tableau des espèces :

- a. *Cories* ordinairement raccourcies, réduites à des moignons, parfois à peine plus longues que l'écusson, à leur angle postéro-interne. *Membrane* habituellement nulle. *Dernier arceau* normal du ♂ aussi long que les deux tiers de sa largeur. JACOBÆÆ.
- aa. *Cories* de grandeur ordinaire, suivies d'une membrane; souvent un peu arquées en dehors, après la base de leur côté externe.
- b. *Hémiélytres* plus longues que le corps: buccales ou lames buccales prolongées jusqu'à la base de la tête; assez souvent en s'affaiblissant postérieurement.
- c. *Lames buccales* prolongées après la base de la tête sur une hauteur égale. Carène du prosternum visible sur toute sa longueur. *Dernier article des antennes* flavescent. GRAMINICOLA.
- cc. *Lames buccales* affaiblies postérieurement.
- d. *Carène du pronotum* peu visible après la ligne transversale. *Écusson* chargé d'une étroite carène sur les deux tiers postérieurs,
- e. *Bec* noir. *Dernier article des antennes* brun ou brunâtre. *Cories* d'un blanc opaque, maculées de noir sur leurs nervures, munies postérieurement d'un trait transversal entier ou entrecoupé. THYMI.
- ee. *Bec* en partie flave. *Dernier article des antennes* d'un blanc flavescent ou nébuleux. *Nervures de la corie* d'un blanchâtre transparent, sans taches brunes; munies au bord postérieur de celles-ci, d'un trait brun transversal, entier ou interrompu. SENECTIONIS.
- dd. *Carène du pronotum* visible depuis le bord antérieur jusqu'au postérieur. *Écusson* chargé, sur ses trois quarts postérieurs, d'une carène flave, épaisse en devant, rétrécie d'avant en arrière. HELVETICUS.
- bb. *Hémiélytres* à peine aussi longues que le corps. *Lames buccales* nulles postérieurement. *Écusson* souvent tuberculé de chaque côté de la fossette basilaire; chargé, après celle-ci, d'une carène flave jusqu'à l'extrémité. *Cories* en ligne droite à leur bord externe. PUNCTIPENNIS.

I. *Nysius Jacobee*, SCHILLING.

Tête, pronotum et écusson d'un blanc flavescent, marqués de points bruns qui leur donnent une teinte plus ou moins grisâtre. Tête souvent flave sur sa ligne médiane, à peine saillante. Écusson presque en demi-cercle, chargé sur ses deux tiers postérieurs, d'une carène flave. Endocories et cories presque unies, ordinairement flaves, coriaces, réduites à des moignons. Membrane nulle. Ventre d'un blanc flavescent sur sa moitié longitudinale médiane, avec la base et les côtés en grande partie bruns. Cuisses flaves, ponctuées de noir.

♂ Arceau anal presque orbiculaire.

♀ Arceau anal en angle dirigé en devant.

État microptère.

Heterogaster Jacobee, SCHILLING, Beitr. p. 87, 6, pl. VIII, fig. 2.

Cymus Jacobee, ASSMANN, Hemipt. p. 61, 4.

Nitheus, AMYOT, Rhynch. p. 169.

État macroptère.

Pachymerus Jacobee, BOHEM. Nya Swensk. Hemipt. (Veter. Acad. Förhdl, (1852), p. 52, 4.

Nysius Jacobee, FIEBER, Hemipt. p. 168, 1. — BAERENSPR. Catal. p. 9. — PUTON Catal. p. 20; — Lyg. 13, 2. — WALCK. Catal. p. V, p. 66, 3.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0052 (2 à 2 1/3 l.); — larg. 0^m,0022 (1 l.).

Ovalaire. Tête, pronotum et écusson, d'un blanc flavescent, mais marqués de points bruns ou brunâtres, qui lui donnent une teinte plus ou moins grise. Antennes à 1^{er} article renflé, noir, à base brune : les 2^e et 3^e filiformes, d'un flave testacé, avec l'extrémité noire : le 4^e subfiliforme, brun, à peine aussi long que le 3^e. Pronotum rayé avant la moitié de sa longueur, d'une ligne transverse noirâtre; chargé sur sa ligne médiane d'une carène à peine élevée, pâle ou flavescente; offrant de chaque côté les traces de sillons juxtalatéraux. Écusson presque en demi-cercle, arqué sur les côtés, subarrondi à l'extrémité; chargé, sur sa moitié postérieure au moins, d'une carène flave, offrant parfois en devant une faible saillie transverse. Cories presque unies à l'endocorie, coriaces, flaves, ordinai-

rement réduites à des moignons, souvent à peine plus longues à leur angle postéro-interne que l'écusson. *Membrane* alors nulle. *Dessus de l'abdomen* flavescents ou d'un flavescents rougeâtre, avec des taches obscures ; tranche flavescents, avec un trait transverse près du bord externe de chaque arceau. *Bec* prolongé jusqu'aux pieds intermédiaires ; noirâtre. *Lames buccales* pâles, prolongées, en s'amincissant, jusqu'à la base du dessous de la tête. *Poitrine* grise. *Ventre* flavescents sur la moitié médiane de sa largeur, marqué de brun noir à la base, et en majeure partie de cette couleur, de chaque côté de sa région médiane. *Tranche* flavescents, marquée sur chaque arceau, d'un trait transverse brun. *Hanches* flavescents. *Cuisses* peu renflées ; flavescents, ponctuées et tachées de brun. *Jambes* et *tarses* flaves ou flavescents.

Cette espèce se trouve sur le *Senecio Jacobaea* et sur quelques autres plantes, dans les parties montagneuses de la France. Nous l'avons prise à la Chartreuse.

Elle n'a pas été prise, dans notre pays, dans son état complet, qui paraît n'être pas rare en Suède.

Dans l'état macroptère, les cories sont flaves ou d'un blanc d'ocre, chargées de nervures raccourcies, brunes ; la membrane hyaline a des nervures à peine obscures, dont les deux internes ne sont pas réunies à la base par une nervure transverse.

2. *Nysius graminicola* (Kolenati), FIEBER.

Tête, pronotum et écusson d'un blanc cendré ou flavescents, marqué de points brunâtres ou à peine nébuleux ; souvent paré d'une trace noire, au côté interne des yeux. *Antennes* d'un flave testacé, à 1^{er} article parfois nébuleux. *Pronotum* rayé, vers le quart de sa longueur, d'une ligne transverse noire ; chargé d'une fine ligne médiane blanchâtre, plus affaiblie après la ligne transverse jusqu'au bord postérieur. *Écusson* à côtés un peu arqués, muni au milieu de sa base, d'une fossette noire, suivie d'une carène flavescents. *Cories* flaves, marquées postérieurement d'un trait entier ou interrompu, formant bordure. *Ventre* noir sur les deux tiers médians des trois ou quatre premiers arceaux, flave sur le reste. *Pieds* flaves.

♂ *Arceau anal* presque orbiculaire. Les 5^e et 6^e à peine échancrés à leur bord apical.

♀ *Arceau anal* avancé en ogive. Les 4^e et 5^e fortement échancrés en angle aigu jusqu'à la rencontre du 3^e. Le 6^e échancré dans son tiers postérieur, longitudinalement fendu sur le reste de sa longueur.

Heterogaster graminicola, KOLENATI.

Nysius graminicola, FIEBER, EUR. Hem. 169, 5. — PUTON, Lyg. 13, 1.

Long. 0,0045 (2 l.) ; — larg. 0,0023 (1 l.).

Tête, pronotum et écusson d'un flave pâle ou cendré ; marqué de points brunâtres ou nébuleux, souvent affaiblissant peu la couleur foncière : la tête parfois marquée d'une tache longitudinale noire, au côté interne de chaque œil, et d'une raie noire au côté de l'épistome. *Antennes* d'un flave testacé ; à 1^{er} article le plus court, marqué d'une tache noire : les 2^e et 3^e filiformes ou testacés : le 2^e le plus long, noirâtre au sommet : le 4^e subfusiforme, d'un flavescent nébuleux, aussi long que le 3^e. *Pronotum* creusé, vers le quart de sa longueur, d'une ligne transverse noire, interrompue dans son milieu par une carène assez apparente jusqu'au bord postérieur ; parfois parée d'une tache blanchâtre, subtuberculeuse, sur la ligne transverse, entre la ligne médiane et les côtés : sillons juxtalatéraux peu marqués. *Écusson* subtriangulaire, à côtés un peu arqués : marqué au milieu de sa base, d'une fossette ou dépression noirâtre, plus ou moins prononcée, peu ou point relevée en saillie transverse sur les côtés, et suivie, sur les deux tiers postérieurs, d'une carène blanchâtre ou d'un blanc flave. *Endocories* élargies d'avant en arrière, pâles ou d'un pâle blanchâtre. *Cories* de même couleur, un peu élargies en arc dirigé en dehors, après la base ; marquées d'un trait transverse brun, souvent interrompu, sur leur bord postérieur. *Hémiélytres* un peu plus longuement prolongées que le corps, voilant la tranche. *Pièces buccales* saillantes, de même couleur sur toute leur longueur, un peu plus longuement prolongées que le bord postérieur de la tête, paraissant souvent offrir un lobe à leur extrémité. *Bec* prolongé jusqu'aux pieds intermédiaires. *Poitrine* noire dans le milieu, d'un flave testacé, sur les côtés. *Ventre* noir, sur les deux tiers médiaux des trois ou quatre premiers arceaux, flave ou d'un flave testacé sur le reste. *Pieds* flaves ou d'un flave testacé.

Cette espèce habite principalement les parties méridionales de notre pays.

3. *Nysius thymi*, WOLFF.

Tête, pronotum et écusson, d'un blanc cendré, marqués de points bruns qui leur donnent une teinte plus ou moins grise : la tête souvent notée, d'une teinte flave sur le vertex. Pronotum rayé d'une ligne transverse brune, interrompue par une carène affaiblie vers sa moitié; marqué d'une tache flave au milieu de ses bords antérieur et postérieur. Écusson obtriangulaire, arqué en dehors à sa base, en ligne droite ou subsinuée postérieurement; chargé postérieurement d'une carène flave. Cories d'un blanc flavescents, opaque, postérieurement parées d'une bordure brune, entière ou interrompue, et marquées de taches brunes sur les nervures. Pieds flaves : cuisses ponctuées de brun ou brunâtre.

♂ 2^e à 6^e arceaux du ventre dirigés en ligne transverse droite, jusqu'au bord marginal.

♀ 4^e à 6^e arceaux du ventre dirigés en ligne oblique, depuis le milieu du bord postérieur du 3^e arceau, jusqu'à l'arc marginal.

Lygaeus Thymi, WOLF, Wanzen. p. 147, 143, pl. XV, fig. 143. — FALLEN, Monog. Cimic. Suec. p. 63, 3.

Heterogaster ericae, SCHILLING. Beitr. p. 86, 4, pl. 7, fig. 10.

Heterogaster Thymi, SAHLB. Geoc. 52, 2. — CURTIS, Brit. Ent. t. XIII, 597, 1. — BAERENSP. Catal. p. 9.

Nysius Thymi, FIEBER, Hemipt. p. 169, 3. — PUTON, Catal. p. 20. — WALKER. Catal. pars V, p. 66, 1. — PUTON, Lyg. 16, 3.

Cymus (Arteneis) ericae, FLOR, Rhyn. Livl. I, 292, 2.

Cymus Thymi, ASSMANN, Hemipt. p. 61, 1.

Heraria, AMYOT, Rhynch. p. 158, 165.

Long. 0^m0045 (2 l.); — larg. 0^m,0022 (1 l.).

Ovale. Tête, pronotum et écusson, d'un blanc sale ou flavescents, marqués de points bruns ou noirs qui lui donnent une teinte plus ou moins grisâtre; parfois noté d'une tache noire sur le vertex, avec la partie antérieure de l'épistome flavescents. Antennes à 1^{er} article épais, ordinairement brun : les 2^e et 3^e grêles, d'un flave testacé, avec l'extrémité noire : le 3^e subfusiforme, ordinairement brun. Pronotum ordinairement noté

d'une tache d'un blanc flavescent sur le milieu de son bord antérieur ; rayé d'une ligne transverse brune, interrompue dans son milieu par une carène naissant du bord antérieur, et affaiblie ou peu visible après la ligne transverse et représentée sur le bord postérieur par une tache subtuberculense flave ; subconvexe sur les deux tiers postérieurs. *Écusson* obtriangulaire, à côtés arqués en dehors à la base, en ligne droite ou subsinuée postérieurement ; marqué au milieu de sa base, d'une dépression ou fossette, suivie postérieurement d'une carène étroite, flave vers son extrémité. *Endocories* et *cories* d'un blanc sale ou flavescent, un peu opaque : les *cories* arquées en dehors, un peu après leur base ; parées d'une bordure postérieure brune ou interrompue ; marquées de taches brunes entre les nervures. *Lames buccales* saillantes jusqu'à l'extrémité de la tête. *Bec* prolongé jusqu'aux pieds postérieurs, en partie flave sur sa moitié antérieure, brun à l'extrémité. *Poitrine* grisâtre : antépectus d'un flave pâle. *Ventre* flave sur ses premiers arceaux, et les côtés des autres en grande partie bruns. *Pieds* flaves : cuisses médiocrement renflées, ponctuées de brun.

Cette espèce se trouve dans diverses parties de la France, sur le *Thymus serpyllum*.

Elle offre diverses variétés. Les antennes et le bec varient dans la couleur de leurs articles. Les premières sont parfois toutes d'un flave testacé.

La petite carène de la partie antérieure du pronotum se prolonge quelquefois un peu après sa ligne transverse, en une très fine ligne, et son écusson offre, après la faible dépression du milieu de sa partie antérieure, une saillie transverse plus ou moins apparente.

4. *Nysius senecionis*, SCHILLING,

Ovale ou *ovale oblongue*. Tête, pronotum et écusson d'un blanc pâle ou flavescent ; marqués de points bruns ou brunâtres, qui leur donnent une teinte plus ou moins grisâtre : la tête souvent notée d'une tache flavescente sur le vertex. Pronotum rayé d'une ligne transverse brune, interrompue dans son milieu par une carène naissant du bord antérieur et prolongée jusqu'à la moitié ; offrant les traces de deux sillons sublatéraux. Écusson obtriangulaire, ogival ; chargé d'une carène flave sur sa seconde moitié. *Cories* pâles, transparentes ; parées d'un trait brun, interrompu, servant

de bordure au bord postérieur. Lames buccales entières. Ventre brun à la base et sur les côtés, flave sur le reste.

♂ 2^e à 6^e arceaux en ligne transverse droite, vers le bord marginal.

♀ 4^e à 6^e arceaux dirigés en ligne oblique vers le bord marginal depuis le milieu du 3^e arceau.

Heterogaster senecionis, SCHILLING, Beitr. 87, 3, pl. 8, fig. 1.

Artenis cymoides, SPINOLA, Ess. 232, 1.

Nysius senecionis, FIEBER, Eur. Hem., 169, 6. — PUTON, Lyg. 16, 4.

Long. 0^m0045 (2 l.); — larg. 0^m0022 (1 l.).

Ovale ou ovale oblongue. Tête, pronotum et écusson, d'un blanc flavescents, marqués de points bruns ou brunâtres, voilant peu la couleur foncière : la tête souvent marquée d'une tache longitudinale noire, au côté interne des yeux. Antennes flaves : le 4^e article subfusiforme, aussi long que le 3^e. Pronotum rayé d'une ligne transverse brune, interrompue par une carène naissant du bord antérieur et prolongée jusqu'à sa moitié ; ponctué souvent en ligne transverse : offrant souvent les traces de sillons sublatéraux. Écusson obtriangulaire, ogival ; chargé d'une carène flave sur sa seconde moitié. Cories d'un blanc pâle, transparentes ; marquées d'un trait brun interrompu, servant de bordure à leur bord postérieur ; un peu arquées en dehors, après la base de leur côté externe. Membrane hyaline. Hémélytres un peu plus longuement prolongées que le corps, voilant le dessus de l'abdomen. Dessus de l'abdomen brun, tranche flave, marquée sur chaque arceau d'un trait transversal brun. Lames buccales prolongées jusqu'à la base du dessous de la tête. Bec prolongé jusqu'aux pieds postérieurs ; à 1^{er} article flave. Poitrine flave, marquée de points bruns : côtés de l'antépectus et une partie du postpectus, bruns. Ventre brun, sur les trois premiers arceaux, et flave sur le reste. Pieds flaves : cuisses marquées de quelques points bruns : dernier article des tarsi noir.

Cette espèce se trouve sur le *Senecion sylvatique* et sur diverses autres plantes, principalement dans les lieux exposés au soleil.

Elle se distingue de la Nysie du Thym, par la carène du pronotum un peu plus longuement prolongée ; par les côtés de son écusson un peu arqués en dehors jusqu'à l'extrémité ; par ses antennes flavescents ; par ses cories presque transparentes, sans points bruns sur leurs nervures, etc.

Elle offre diverses variations dans la couleur des articles de son bec et de ses antennes.

L'écusson offre parfois après la fossette du milieu de sa base, une saillie transverse plus ou moins apparente.

5. *Nysius helveticus*, HERRICH-SCHAEFFER.

Oblongue. Tête, pronotum et écusson flaves ou d'un flave testacé; marqués de points brunâtres. Pronotum rayé d'une ligne transverse brune, interrompue dans son milieu, par une fine carène, prolongée sur toute sa longueur, mais affaiblie dans son milieu. Écusson obtriangulaire, à côtés arqués; marqué au milieu de sa base d'une dépression, souvent calleuse à ses extrémités; chargé ensuite d'une carène d'un blanc flave, plus large en devant, rétrécie en arrière. Endocories brunes au point de leur jonction, à leur bord postérieur. Cories d'un livide flavescent, marquées à leur bord postérieur, d'un trait transverse brun, entier ou interrompu. Lames buccales entières. Ventre brun à la base, flave testacé postérieurement. Pieds flaves: cuisses ponctuées de brun.

♂ 2^e à 6^e arceaux dirigés en ligne transverse droite, vers le bord marginal.

♀ 4^e à 6^e arceaux dirigés en ligne oblique vers le bord marginal, à partir du milieu du bord postérieur du 3^e arceau.

Cymus helveticus, HERRICH-SCHAEFF. Wanzen, Ent. t. IX, p. 203.

Heterogaster Thymi, HERRICH-SCHAEFF. Sup. Panz. F. G., 133, 13.

Nysius fuliginosus, FIEBER, Hemipt. p. 170, 7. — BAERENSPR. Catal. p. IX. — PUTON, Catal. p. 20.

Nysius obsoletus, FIEBER, Hemipt. p. 170, 9. — BELLEVOË, Catal. p. 13.

Nysius helveticus, PUTON, Lyg. 17, 5.

Long., 0^m,0045 (2 l.); — larg., 0^m,0022 (7/6 l.).

Oblongue. Tête, pronotum et écusson, d'un flave testacé; marqués de petits points brunâtres, laissant dominer la couleur flave; cette couleur parfois plus prononcée sur la ligne médiane de la tête. Antennes à 1^{er} article renflé, d'un flave testacé, marqué de taches brunes: les 2^e et 3^e filiformes et testacés: le 2^e subfusiforme, brun, moins long que le 3^e.

Pronotum rayé d'une ligne transverse brune, interrompue par une faible carène médiane prolongée sur toute sa longueur, mais souvent affaiblie dans son milieu; offrant près de chaque côté les traces plus ou moins marquées de sillons juxtalatéraux aboutissant à la fossette humérale. *Écusson* en triangle moins long que large, presque ogival, à côtés arqués à la base; noté au milieu de sa base, d'une faible dépression; souvent paré d'un calus flave à chacun de ses côtés; chargé ensuite d'une carène longitudinale flave, subconvexe, saillante, plus large en devant, prolongée en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité. *Endocories* d'un testacé livide ou d'un flave testacé, avec leur bord postérieur brun au point de leur jonction. *Cories* d'un blanc flave, bordées postérieurement d'un trait brun, entier ou interrompu, souvent brunes sur la nervure voisine de leur bord externe. *Hémiélytres* plus longuement prolongées que le corps, voilant la tranche du dessus de l'abdomen. *Membrane* hyaline, chargée de cinq nervures; quelquefois marquée d'une tache brune. *Lames buccales* étendues jusqu'à la base de la tête. *Bec* prolongé jusqu'aux pieds intermédiaires; à 1^{er} article testacé: le dernier noir. *Poitrine* d'un flave testacé, marquée de points brunâtres. *Ventre* d'un noir ou d'un brun cendré à la base, d'un flave testacé postérieurement. *Pieds* flaves: cuisses ponctuées de brun. *Jambes* et *tarses* flaves: dernier article de ces derniers obscur.

Cette espèce se trouve au pied des plantes basses, dans les montagnes et aussi dans les landes.

OBS. Elle se distingue au premier coup d'œil, par son écusson presque en ogive, à côtés arqués, et chargé depuis le quart ou le tiers de sa longueur, d'une carène d'un blanc flave, plus large en devant et graduellement rétrécie postérieurement; par son pronotum chargé d'une faible carène sur toute sa longueur.

6. *Nysius punctipennis*, HERRICH-SCHAEFFER.

Oblongue. Tête, pronotum et écusson flavescents, marqués de points brunâtres: la tête souvent blanchâtre sur sa ligne médiane: le pronotum creusé d'un sillon transverse, interrompu par une faible carène prolongée jusqu'au bord postérieur; offrant les traces de deux sillons juxtalatéraux prolongés depuis le bord antérieur jusqu'à la fossette humérale. Écusson

obtriangulaire, arqué en dehors à sa base, marqué d'une fossette basilaire calleuse à son extrémité, puis chargée d'une carène flave. Hémélytres à peine prolongées jusqu'à l'extrémité, en ligne droite à leur côté externe, laissant la tranche à découvert. Cories d'un blanc flavescents, bordées de brun postérieurement. Lames buccales nulles postérieurement. Bec pâle à sa base. Ventre brun à la base, flave postérieurement. Pieds flaves : cuisses ponctuées de brun.

♂ 2° à 6° arceaux dirigés en ligne transversale droite, vers le bord marginal.

♀ 5° à 6° arceaux dirigés en ligne oblique vers le bord marginal, à partir du milieu du 4° arceau.

Heterogaster punctipennis, HERRICH-SCHAEFF. Wanzen, t. IV, p. 73, pl. XXX, fig. 403.

Heterogaster Thymi, SCHILLING. Beitr. p. 83, 3, pl. VII, fig. 9.

Heterogaster punctipennis, HERRICH-SCHAEFF. Wanz. t. IV, p. 73, pl. XXX, fig. 103.

Nysius punctipennis, FIEBER, Hemipt. p. 170, 8. — PUTON, Catal. p. 20. — Lyg. 17, 6.

Long., 0^m,0050 (2 1/2 l.) ; — larg., 0^m,0020 (7/8 l.).

Oblongue. Tête, pronotum et écusson flaves ou d'un flave testacé marqué de points bruns ou brunâtres, qui leur donnent une teinte plus ou moins grise : la tête, souvent blanche ou blanchâtre sur sa ligne médiane, depuis le vertex jusqu'à la partie antérieure de l'épistome. Antennes à 1^{er} article épais, d'un testacé brun : les 2^e et 3^e filiformes et testacés : le 2^e souvent brun à l'extrémité : le 4^e subfusiforme, d'un flavescents nébuleux, plus long que le 3^e. Pronotum rayé d'une ligne transversale sulciforme, interrompue dans son milieu par une carène légère, prolongée jusqu'au bord postérieur ; ordinairement bi ou quadrisillonné longitudinalement sur la partie antérieure au sillon transverse ; offrant, depuis le bord antérieur, les traces de sillons juxtalatéraux, prolongés jusqu'à la fossette humérale. Écusson obtriangulaire, un peu arqué en dehors à la base de ses côtés, en ligne droite postérieurement ; marqué au milieu de sa base, d'une faible dépression, ordinairement parée à chacune de ses extrémités, d'un calus ou point subtuberculeux ; paré ensuite d'une carène flave, prolongée jusqu'à l'extrémité. Endocories un peu élargies d'avant en arrière, d'un flave cendré. Hémélytres un peu moins longuement prolongées que le corps, ou à peine aussi longues que lui, laissant

à découvert la tranche du dessus de l'abdomen. *Cories* d'un blanc flavescent ; en ligne droite à leur bord externe, c'est-à-dire non arquées en dehors après la base ; bordées postérieurement d'un trait brun. *Lames buccales* à peine prolongées jusqu'à la moitié du dessous de la tête, nulles postérieurement. *Bec* prolongé jusqu'aux pieds postérieurs ; à 1^{er} article et base du 3^e, d'un pâle flave, brun sur le reste. *Poitrine* d'un flave pâle, marquée de points brunâtres. *Ventre* d'un brun cendré sur les deux ou trois premiers arceaux, flave ou d'un flave testacé sur le reste, avec les côtés un peu nébuleux. *Pieds* flaves : cuisses marquées de points bruns.

Cette espèce se trouve sur les collines sèches, au pied du Thym, de la Potentille et de diverses autres plantes.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres par son pronotum peu élargi d'avant en arrière ; creusé d'un sillon transverse plus profond ; par ses hémélytres plus courtes que le corps ou à peine prolongées jusqu'à son extrémité, en ligne droite à son bord externe et laissant visible la tranche supérieure ; par ses lames buccales nulles sur la seconde moitié du dessous de la tête, etc.

Obs. La ligne médiane blanchâtre de la tête est parfois moins apparente.

Chez les individus d'une teinte plus grisâtre, les sillons juxtalatéraux du pronotum sont moins apparents.

TABLEAU MÉTHODIQUE
DES
PUNAISES DE FRANCE

SIXIÈME TRIBU

LES LYGÉIDES

1^{re} famille PYRRHOCORIENS

Genre *Pyrrhocoris*, FALLEN.
apterus, PODA.
aegyptius, LINNÉ.
marginatus, KOLENATI.

2^e famille LYGÉENS

1^{re} BRANCHE LYGÉAIRES

Genre *Lygaeus*, FABRICIUS.

S.-genre *Melanospilus*, STAOL.

familiaris, FABRICIUS.

S.-genre *Graptolomus*, STAOL.

equestris, LINNÉ.

militaris, FABRICIUS.

Saundersi, MULSANT et REY.

saxatilis, SCOPOLI.

S.-genre *Melanocoryphus*, STAOL.

apuanus, ROSSI.

ventralis, KOLENATI.

punctato-guttatus, FABRICIUS.

Genre *Graphostellus*, STAOL.

pedestris, SCHILLING.

Kunkeli, MULSANT et REY.

Genre *Lygaeosoma*, SPINOLA.

reticulata, HERR.-SCHAEFFER.

2^e BRANCHE AROCATAIRES

Genre *Arocatus*, SPINOLA.

Roeseli, SCHILLING.

melanocephalus, FABRICIUS.

3^e BRANCHE ORSILLAIRES

Genre *Orsillus*, DALLAS.

maculatus, FIEBER.

depressus, MULSANT et REY.

Reyi, PUTON.

Genre *Nysius*, DALLAS.

Jacobeae, SCHILLING.

graminicola, FIEBER.

thymi, WOLFF.

senecionis, SCHILLING.

helveticus, HERR.-SCHAEFFER.

punctipennis, HERR.-SCHAEFFER.

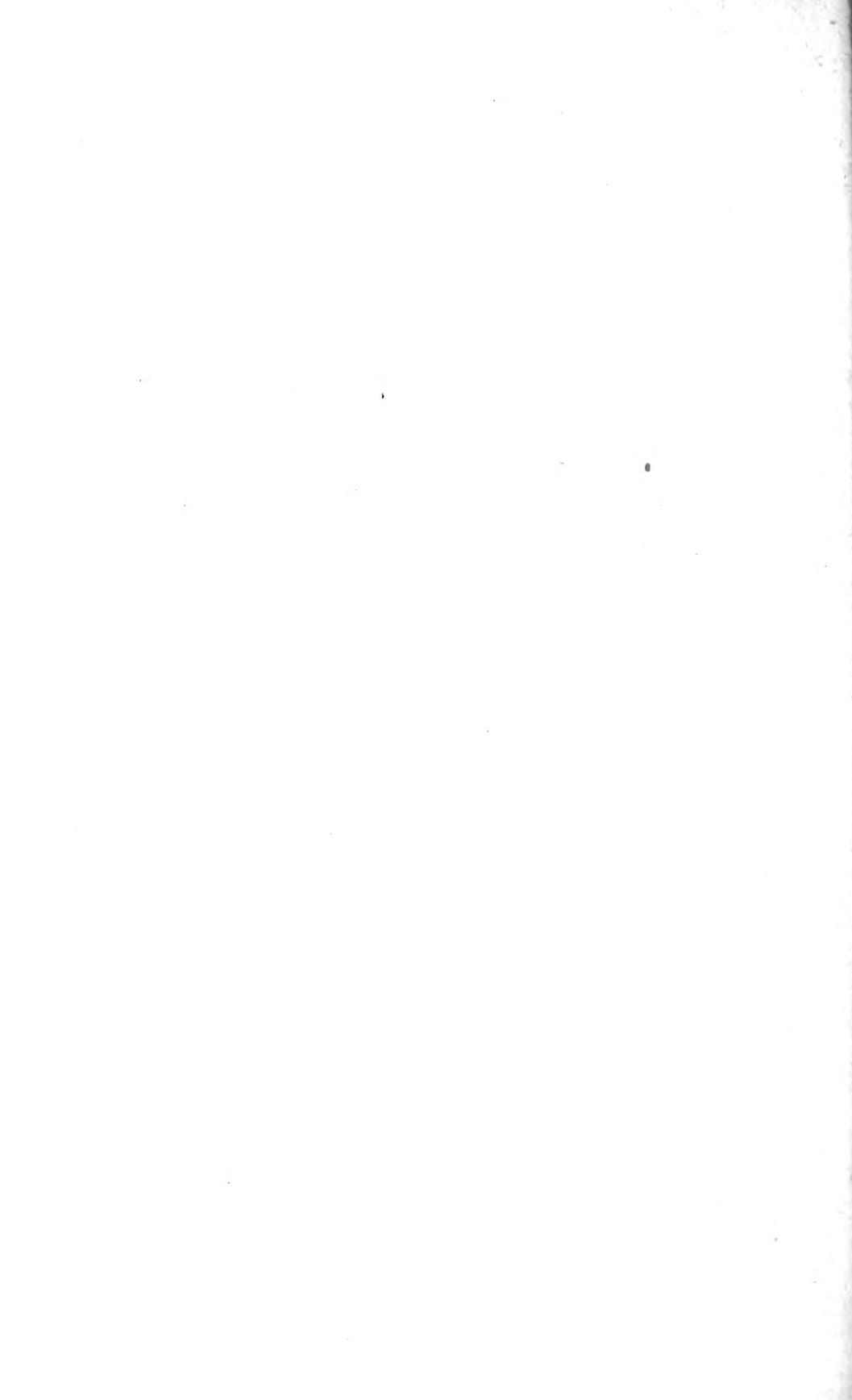


TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES DÉCRITES

(PYRREOCORIENS, LYGÉENS)

APTEROLA.		<i>saxatilis</i>	131
<i>Kunkehi</i>	138	<i>speciosus</i>	147
AROCATAIRES.		COREUS.	
Arocatus	161	<i>equestris</i>	147
<i>Roeseli</i>	162	CYMUS.	
<i>melanocephalus</i>	163	<i>ericæ</i>	178
ARTENEIS.		<i>helveticus</i>	181
<i>cymoides</i>	180	<i>Jacobeæ</i>	178
ASTEMMA.		<i>thymi</i>	178
<i>aegyptius</i>	139	ENSTAGONIA.	160
<i>aptera</i>	134	Graphostethus	150
<i>apterum</i>	134	<i>pedestris</i>	157
<i>apterus</i>	134	GRAPTOLOMUS.	144
CIMEX.		<i>apuans</i>	153
<i>aegyptius</i>	138	<i>punctato-guttatus</i> . . .	155
<i>apterus</i>	134	<i>saxatilis</i>	152
<i>apuans</i>	153	HERARIA.	178
<i>equestris</i>	147	HETEROGASTER.	
<i>familiaris</i>	145	<i>depressus</i>	170
<i>italicus</i>	139	<i>ericæ</i>	178
<i>militaris</i>	149	<i>graminicola</i>	177
<i>pandurus</i>	149	<i>Jacobeæ</i>	175
<i>punctato-guttatus</i>	155		

<i>punctipennis</i>	163	MELANOSPILUS.	144
<i>reticulatus</i>	160	<i>venustus</i>	143
<i>senecionis</i>	179	METULLA	147
<i>thymi</i>	178, 81, 83	NITHEUS	175
LYGÉIDES	131	Nysius	173
LYGÉENS		<i>fuliginosus</i>	181
LYGÉAIRES	142	<i>graminicola</i>	176
Lygaeus	143, 132	<i>helveticus</i>	181
<i>aegyptius</i>	139	Jacobeae	175
<i>apterus</i>	134	<i>obsoletus</i>	181
<i>apuans</i>	153	<i>punctipennis</i>	182
<i>apuans</i>	153	<i>senecionis</i>	179
<i>asiaticus</i>	149	<i>thymi</i>	178
<i>civilis</i>	149	ORSILLAIRES	165
<i>equestris</i>	146	Orsillus	165
<i>familiaris</i>	145	<i>depressus</i>	169
<i>guttatus</i>	155	<i>longirostris</i>	167
<i>lagenifer</i>	149	<i>maculatus</i>	167
<i>lusitanicus</i>	152	<i>planus</i>	171
<i>melanocephalus</i>	164	<i>Reyi</i>	170
<i>militaris</i>	148	PLATYGASTER	
<i>pedestris</i>	157	<i>marginatus</i>	140
<i>punctato-guttatus</i>	155	PLATYMECUS	139
<i>punctum</i>	153	PLATYNOTUS	
<i>Roeseli</i>	163	<i>aegyptius</i>	139
<i>Saundersi</i>	150	<i>apterus</i>	134
<i>saxatilis</i>	151	<i>italicus</i>	139
<i>Schümmeli</i>	155	PYRRHOCORIENS	132
<i>thymi</i>	178	Pyrrhocoris	132, 34
<i>ventralis</i>	154	<i>aegyptius</i>	138
<i>venustus</i>	145	<i>apterus</i>	133
MEGANOTUS		<i>calmariensis</i>	134
<i>apterus</i>	134	<i>italicus</i>	139
MELANDISCUS	164	<i>marginatus</i>	140
MELANOCORYPHUS	144	RAGLIUS	157
<i>apuans</i>	134		
<i>punctato-guttatus</i>	155		

DES ESPÈCES DÉCRITES

189

SCANTHIUS.		STIGMAPHORUS.	154
<i>aegyptius</i>	139	STIGMORRHANIS.	155
SPILOSTETHUS		TETRALACCUS.	
<i>saxatilis</i>	152	<i>Roeseli</i>	163



TRIBU

DES

BRÉVIPENNÉS

SEPTIÈME FAMILLE

PHLÉOCHARIENS

CARACTÈRES. *Corps* allongé ou suballongé. *Tête* médiocrement saillante, plus ou moins engagée sous le prothorax, sans cou distinct. *Front* plus ou moins prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Vertex* sans ocelle. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle sensible ou assez grand. *Palpes maxillaires* de 4 articles, les *labiaux* subfiliformes, de 3. *Antennes* de 11 articles ; écartées à leur base ; insérées sous une légère saillie des bords latéraux du front, en avant du niveau antérieur des yeux, en dehors de la base externe des mandibules ; à 1^{er} article normal, simplement en massue. *Prothorax* plus ou moins transverse, rebordé sur les côtés. *Elytres* mousses ou rebordées latéralement, prolongées au plus jusqu'au sommet des hanches postérieures, laissant à découvert au moins 5 segments de l'abdomen, sans compter celui de l'armure. *Abdomen* rebordé sur les côtés, ne se relevant pas en l'air, plutôt recourbé en dessous ; le segment de l'armure le plus souvent caché. *Prosternum* assez développé au devant des hanches antérieures. *Mésosternum* assez grand. *Métasternum* à peine ou faiblement sinué pour l'insertion des hanches postérieures. *Hanches antérieures* coniques, médiocrement saillantes,

moins longues que les cuisses ; les *intermédiaires* rapprochées ou légèrement distantes ; les *postérieures* à *lame supérieure* ordinairement transverse ; à *lame inférieure* verticale ou déclive, parfois subexplanée en dehors, mais étroite. *Trochanters postérieurs* assez grands, atteignant le quart ou le tiers de la longueur des cuisses. *Tibias* finement pubescents, quelquefois épineux. *Tarses* de 5 articles.

Obs. Cette famille est distincte des *Oxytéliens* par la tête plus engagée sous le prothorax, sans cou distinct ; par les tempes moins rapprochées en dessous, et surtout par les trochanters plus développés, atteignant environ le tiers des cuisses.

Nous la subdiviserons en 4 genres plus ou moins disparates :

<i>Tête, prothorax et élytres</i> sans côtes. <i>Tibias</i>	sétuleux, épineux surtout en dehors. <i>Élytres</i> rebordées sur les côtés. <i>Tête</i> plus ou moins grande. <i>Taille</i> moyenne. Forme d' <i>Oxytèle</i> OLISTHAERUS.	
	finement pubescents, mutiques. <i>Élytres</i> non rebordées sur les côtés. <i>Taille</i> très petite. Forme de <i>Tachine</i> . <i>Métasternum</i>	médiocre ou assez court. <i>Yeux</i> assez grands. <i>Élytres</i> plus longues que le prothorax. <i>Corps</i> ailé. PHLOEOCHARIS.
	avec des côtes prononcées. <i>Tibias</i> finement hispido-sétosellés en dehors. <i>Élytres</i> rebordées-carénées sur les côtés. <i>Tête</i> plus étroite que le prothorax. <i>Taille</i> petite.	très court. <i>Yeux</i> petits ou nuls. <i>Élytres</i> plus courtes que le prothorax. <i>Corps</i> aptère. SCOTODYTES.
		 PSEUDOPSIS.

Genre *Olisthaerus*, OLISTHÈRE ; ERICHSON.

ERICHSOHN, Gen. et Spec. Staph. 843. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. 64, pl. 23, fig. 415

ÉTYMOLOGIE : ολισθηρός, glissant.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, sublinéaire, déprimé, ailé.

Tête plus ou moins grande, assez saillante, atténuée en avant, faiblement resserrée à sa base, un peu engagée dans le prothorax, sans cou distinct. *Tempes* mousses latéralement, légèrement mamelonnées en dessous, où elles sont séparées par un intervalle sensible et sublinéaire.

Épistome court, plus étroit et tronqué en avant. *Labre* transverse, tronqué au sommet. *Mandibules* un peu saillantes, assez robustes, arquées, croisées au repos, mutiques (1). *Palpes maxillaires* assez développés, à 1^{er} article petit : le 2^e suballongé, en massue subarquée : le 3^e un peu plus court, obconique : le dernier un peu moindre, acuminé. *Palpes labiaux* peu allongés, de 3 articles : le 2^e plus épais : le dernier plus étroit, mousse ou subtronqué. *Menton* court, trapézoïdiforme, plus étroit en avant, subéchancré au sommet.

Yeux assez petits, à peine saillants, subsemilunaires, aplatis en arrière, séparés du prothorax par un grand intervalle.

Antennes médiocres, légèrement épaissies, faiblement coudées après le 1^{er} article : celui-ci assez grand, en massue : les 2^e et 3^e obconiques celui-ci plus long : les suivants graduellement plus courts : le dernier ovalaire.

Prothorax transverse, subrétréci en arrière, de la largeur des élytres ; subéchancré au sommet, tronqué à la base ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* visible latéralement, en forme de bandeau assez large, dilaté derrière les hanches en triangle atténué, d'une autre texture et représentant les épimères de l'antépectus.

Écusson assez grand, subogival.

Élytres transverses ou subcarrées, tronquées au sommet, plus obliquement vers leur angle postéro-externe ; presque droites sur les côtés ; finement rebordées sur ceux-ci et sur la suture. *Repli* médiocre, fortement infléchi, à bord inférieur doublé. *Épaules* saillantes.

Prosternum assez développé, rétréci entre les hanches antérieures en angle aigu. *Mésosternum* assez grand, fortement rétréci en arrière en pointe acérée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une suture subarquée. *Médiépimères* assez petites, oblongues. *Métasternum* assez court, subsinué pour l'insertion des hanches postérieures, mousse entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle subaigu jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* médiocres, subparallèles ou à peine rétrécis postérieurement. *Postépimères* cachées.

Abdomen assez allongé, subparallèle, rebordé sur les côtés, se recour-

(1) Nous avons vu, dans les *Oxytéliens*, que les mandibules, à cause de leur instabilité, ne sauraient caractériser un genre, et encore moins une subdivision d'un ordre supérieur. On peut en dire autant des autres organes de la bouche, qui doivent généralement passer en dernière ligne.

bant plutôt en dessous ; à 2° segment basilaire caché : les 4 suivants subégaux : le 5° un peu plus grand, tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane à peine sensible : le 6° saillant, assez étroit, rétractile : le 7° non ou peu apparent. *Ventre* à 1^{er} arceau caréné à sa base, les suivants subégaux, le 5° un peu plus grand : le 6° saillant, rétractile : le 7° souvent caché.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, modérément saillantes, coniques, contiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, conico-subovales, peu saillantes, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, mais brusquement dilatée intérieurement en cône mousse ; à *lame inférieure* déclive, subexplanée et rétrécie en dehors où elle s'élève au niveau de la supérieure.

Pieds assez courts, assez robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en onglet : les *postérieurs* assez grands, suballongés, atteignant environ le tiers de la longueur des cuisses. *Celles-ci* comprimées, subélargies. *Tibias* graduellement subélargis vers leur sommet, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons assez forts ; les *antérieurs* et *intermédiaires* éparsement et distinctement épineux en dehors, à peine en dessous ; les *postérieurs*, seulement avec 1 ou 2 épines subterminales sur leur tranche externe. *Tarses* assez courts, de 5 articles : les 4 premiers graduellement plus courts : le dernier subégal aux 3 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les *Olisthaerus*, remarquables par leur aspect lisse, ont la démarche lente. Ils vivent sous les écorces des arbres.

Nous ne connaissons que 2 espèces de ce genre :

- a. *Tête* grande, presque aussi large que le prothorax. . . . 1. MEGACEPHALUS.
 aa. *Tête* moyenne, sensiblement moins large que le prothorax. 2. SUBSTRIATUS (1).

1. *Olisthaerus megacephalus*, ZETTERSTEDT.

Allongé, sublinéaire, déprimé, d'un roux châtain luisant, avec la tête et l'abdomen plus obscurs, le sommet de celui-ci, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête presque aussi large que le prothorax, lisse, marquée entre les antennes d'une fine ligne arquée. Vertex obsolè-

(1) Chez M. Fauvel, dans le tableau des espèces (20), il y a erreur. C'est l'inverse qui a lieu.

tement pointillé. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, sinueusement subrétréci en arrière, très lisse. Élytres transverses, plus longues que le prothorax, finement et assez densément striées. Abdomen éparsement ponctué, éparsement pubescent, longuement sétosellé.

Omalium megacephalum, ZETTERSTEDT, Faun. Lapp. I, 56, 17; — Ins. Lapp. 54, 25.

Olisthaerus megacephalus, HEER, Faun. Helv. I, 173, 2. — ERICSON, Gen. et Spec. Staph. 843, 1. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 23, fig. 115. — THOMSON, Skand. Col. III, 176, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 20, note 1.

Long., 0^m,0062 (2 3/4 l.); — larg., 0^m,0015 (2/3 l.).

PATRIE. Cette espèce, propre au Nord de l'Europe, se prend en Suisse, aux environs de Berne. Elle pourra un jour se rencontrer dans les Alpes françaises.

OBS. Elle a le faciès de quelque *Oxytélien*.

2. *Olisthaerus substriatus*, GYLLENHAL.

Allongé, sublineaire, déprimé, d'un roux ferrugineux luisant, avec la tête et parfois les élytres plus foncées, la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête sensiblement moins large que le prothorax, lisse, transversalement impressionné entre les antennes, à vertex finement pointillé. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, rétréci en avant, sinueusement subrétréci en arrière, lisse, obsolètement fovéolé de chaque côté près des angles postérieurs. Élytres subcarrées, plus longues que le prothorax, substriolées sur leur disque, plus obsolètement vers la base. Abdomen assez fortement et densément ponctué, éparsement pubescent et longuement sétosellé.

Omalium substriatum, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 232, 29. — SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 283, 27. — ZETTERSTEDT, Faun. Lapp. I, 55, 16; — Ins. Lapp. 53, 24.

Olisthaerus substriatus, HEER, Faun. Helv. I, 173, 1. — ERICSON, Gen. et Spec. Staph. 844, 2. — THOMSON, Skand. Col. III, 176, 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 20, 1.

Long., 0^m,0058 (2 2/3 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

PATRIE. Cette espèce se prend, en été, sous l'écorce des pins et sapins cariés, dans le Valais et aux environs de Berne, probablement aussi dans plusieurs autres cantons de la Suisse.

OBS. Elle diffère de la précédente par sa tête moins large, et surtout par son abdomen plus fortement et plus densément ponctué. Le prothorax est moins court, plus rétréci en avant. Les élytres sont plus longues. La taille est un peu moindre, la couleur du prothorax et de l'abdomen un peu plus claire, etc.

Sa forme générale se rapproche beaucoup de celle des *Phloeocharis*.

Genre *Phloeocharis*, **PHLÉOCHARE** ; Mannerheim.

MANNERHEIM, Brach. 80. — **JACQUELIN DUVAL**, Gen. Staph. 64, pl. 24, fig. 117.

ÉTYMOLOGIE : φλοιός, écorce; χάρω, je me plais.

CARACTÈRES. Corps allongé, subfusiforme, subdéprimé, ailé. Tête petite, assez saillante, subatténuée en avant, un peu resserrée à sa base, subengagée dans le prothorax, sans cou distinct. Tempes mousses latéralement, séparées en dessous par un intervalle large, évasé en arrière. Épistome non distinct du front, tronqué en avant. Labre transverse, tronqué ou à peine échancré au sommet. Mandibules peu saillantes, unidentées intérieurement (1). Palpes maxillaires médiocres, à 1^{er} article très petit : le 2^e suballongé : le 3^e aussi long mais fortement épaissi : le dernier petit, grêle, subulé. Palpes labiaux petits, de 3 articles : le 1^{er} subcylindrique : le 2^e plus court : le dernier subégal au 1^{er}, mais plus grêle, subacuminé. Menton court, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux assez grands, plus ou moins saillants, semi-globuleux, situés en arrière près du prothorax.

Antennes assez courtes, sensiblement épaissies vers leur extrémité, presque droites ; à 1^{er} article épaissi en massue ; le 2^e presque aussi épais : les suivants graduellement plus courts : le dernier grand, brièvement ovalaire.

Prothorax transverse, subrétréci en avant, au moins de la largeur des

(1) Nous donnons ce caractère, d'après les auteurs.

élytres; tronqué au sommet et à la base; à peine rebordé sur celles-ci et sur les côtés. *Repli* un peu visible, vu latéralement, en forme de bandeau longitudinal assez étroit, émettant une pointe grêle derrière les hanches antérieures.

É. meson assez petit, triangulaire.

Élytres transverses, plus longues que le prothorax, tronquées au sommet, émoussées ou subéchancrées à leur angle postéro-externe, subarquées sur les côtés; mousses sur ceux-ci; non visiblement rebordées sur la suture. *Repli* étroit, peu infléchi, sublinéaire. *Épaules* non saillantes.

Prosternum sensiblement développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un petit angle, court. *Mésosternum* assez grand, relevé en dos d'âne sur sa ligne médiane; prolongé en arrière en pointe subacérée, jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, soudés au mésosternum. *Méliépimères* médiocres, irrégulières. *Métasternum* assez court, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures; mousse entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en un petit angle subaigu, jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* étroits, en onglet effilé. *Postépimères* cachées.

Abdomen assez allongé, subatténué vers son extrémité, rebordé sur les côtés, se recourbant légèrement en dessous; à 2^e segment basilaire caché: les 4 suivants subégaux: le 5^e plus grand, tronqué ou subtronqué et muni à son bord apical d'une très fine membrane pâle, souvent nulle: le 6^e étroit, peu saillant, rétractile: celui de l'armure non apparent. *Ventre* à 1^{er} arceau carinulé à sa base (1): les suivants subégaux: le 5^e plus grand: le 6^e peu saillant, rétractile: le 7^e caché.

Hanches antérieures médiocres, bien moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, subovales, peu saillantes, convexes intérieurement, légèrement distantes. Les *postérieures* assez grandes, subcontiguës ou rapprochées en dedans; à *lame supérieure* transverse, très étroite en dehors, mais brusquement dilatée intérieurement; à *lame inférieure* verticale ou enfouie, peu distincte.

Pieds assez courts, assez robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en onglet; les *postérieurs* plus grands, suballongés, atteignant environ le tiers de la longueur des cuisses. *Celles-ci* subcomprimées,

(1) La carène s'avance sur le 2^e arceau basilaire.

faiblement élargies. *Tibias* graduellement subélargis vers leur sommet, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons peu distincts; tous, finement et simplement pubescents sur leur tranche externe. *Tarses* courts ou assez courts, de 5 articles : les 4 premiers courts, plus ou moins dilatés dans les antérieurs : le dernier subégale aux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Phléochares* ont la démarche lente. On les rencontre sous les écorces des vieux arbres. Elles simulent un petit *Tachinus* ou une *Oxypoda*. Comme chez les *Tachyporiens* l'abdomen tend à se recourber en dessous plutôt qu'en dessus, à l'état de repos.

Cette coupe générique renferme une seule espèce française.

1. *Phloeocharis subtilissima*, MANNERHEIM.

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement pubescente, d'un noir de poix peu brillant, avec les élytres d'un rouge brun, les intersections abdominales d'un roux de poix, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête moins large que le prothorax, très finement pointillée. Yeux assez grands. Prothorax transverse, aussi large ou un peu plus large que les élytres, subrétréci en avant, très finement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, finement pointillées. Abdomen finement pointillé.

Phloeocharis subtilissima, MANNERHEIM, Brach. 50, 1. — ERICHSOHN, Col. March. I, 612, 1; — Gen. et Spec. Staph., 845, 1. — HEER, Faun. Helv. I. 172, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 241. — FAIRMAIRE et LABOULEÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 623, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1038, 1. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 24, fig. 117. — THOMSON, Skand. Col. III, 114, 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 21, 1, pl. 1, fig. 3.

Long., 0^m,0018 (3/4 l.); — larg., 0^m,00042 (1/5 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subdéprimé ou peu convexe, d'un noir de poix peu brillant, avec les élytres d'un rouge brun et les intersections abdominales encore plus claires; revêtu d'une fine pubescence grise, couchée, assez longue et assez serrée.

Tête plus d'un tiers moins longue que le prothorax, à peine convexe,

très finement et densément pointillée, finement pubescente, d'un noir de poix un peu brillant. *Labre* roux. *Bouche* testacée.

Yeux assez grands, semi-globuleux, obscurs, à facettes fines.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax, sensiblement épaissies, finement duveteuses et assez fortement pilosellées, testacées avec les pénultièmes articles parfois un peu plus foncés ; à 1^{er} article épaissi en massue suboblongue : le 2^e presque aussi épais, subovalaire : le 3^e plus étroit, obconique : les suivants petits, graduellement plus courts et plus épais : le 10^e un peu plus grand : le dernier brièvement ovalaire, presque mousse au bout.

Prothorax transverse, bien plus large que long, un peu plus large ou au moins aussi large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base ; subrétréci en avant ; plus ou moins arqué sur les côtés, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs presque droits ; faiblement convexe ; finement pubescent ; très finement et densément pointillé ; parfois marqué sur le dos de 2 impressions longitudinales, rapprochées et à peine distinctes ; d'un noir de poix peu ou un peu brillant. *Repli* d'un noir ou brun de poix brillant.

Écusson finement chagriné, brunâtre.

Élytres transverses, un peu mais évidemment plus longues que le prothorax, non ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subdéprimées ou très faiblement convexes ; finement et assez longuement pubescentes ; finement et assez densément pointillées ; d'un rouge brun peu brillant et plus ou moins foncé. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, aussi large à sa base que les élytres, subatténué vers son extrémité ; assez convexe ; revêtu d'une fine pubescence assez longue, à peine moins serrée que celle des élytres ; obsolètement sétosellé vers son sommet ; finement et assez densément pointillé ; d'un noir de poix un peu brillant, avec la marge apicale des segments roussâtre, celle du 5^e plus largement. Le 6^e peu saillant, roux, subarrondi au bout.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales roussâtres. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, légèrement pointillé. *Ventre* convexe, assez longuement pubescent, obsolètement sétosellé vers son sommet, finement pointillé ; à 6^e arceau peu saillant, roux, subarrondi au bout.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, testacés ou d'un roux testacé avec les tarsi plus clairs. *Tarsi antérieurs* à 4 premiers articles subdilataés, tomenteux en dess

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend sous les écorces et dans le tan des vieux troncs et des branches mortes, et en secouant les vieux fagots, dans une grande partie de la France. Nous ne l'avons pas rencontrée en Provence.

Obs. Elle ressemble à un petit *Tachinus* ou à une petite *Oxypoda*.

Les immatures ont le prothorax brunâtre et les élytres rousses. Chez les plus adultes, celles-ci sont d'un noir de poix, avec l'abdomen toujours à intersections rousses (1).

Le prothorax est tantôt évidemment plus large, tantôt non ou à peine plus large que les élytres : serait-ce là une différence de sexe ?

Genre *Scotodytes*, SCOTODYTE ; de Saulcy.

DE SAULCY, Ann. Soc. Ent. Fr. 1835, 48.

ÉTYMOLOGIE : σκότος, ténébreux; δύτης, qui plonge.

CARACTÈRES. *Corps* plus ou moins allongé, subfusiforme, subdéprimé ou peu convexe, aptère.

Tête médiocre, assez saillante, obtuse en avant, non ou à peine resserrée en arrière, plus ou moins engagée dans le prothorax, sans cou distinct. *Tempes* mousses latéralement, séparées en dessous en leur milieu par un intervalle assez large. *Epistome* non distinct du front, subtronqué en avant. *Labre* transverse. *Mandibules* peu saillantes, subarquées. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1^{er} article très petit : le 2^e suballongé : le 3^e plus grand, subovalairement renflé : le dernier plus court, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles. *Menton* assez grand, trapézoïdiforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux petits, peu saillants, subarrondis, à facettes grossières, situés en arrière, près du prothorax ; parfois nuls.

Antennes assez courtes, plus ou moins épaissies vers leur extrémité, presque droites ; à 1^{er} article épaissi en massue : le 2^e presque aussi épais : les suivants, en général, graduellement plus courts : les 3 derniers plus épais, formant une massue oblongue ou suballongée : le dernier grand, brièvement ovalaire.

(1) La *minutissima* de Heer (173) aurait l'abdomen noir à sommet testacé. Par la taille et la couleur on soupçonnerait qu'elle pourrait se rapporter à une *Oligota* (parva)?

Prothorax large, subtransverse, subrétréci en avant, ou parfois en arrière, au moins de la largeur des élytres; tronqué au sommet et à la base, à peine visiblement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* un peu visible vu latéralement, assez étroit, brusquement dilaté en angle très aigu, derrière les hanches antérieures.

Écusson petit ou très petit, triangulaire.

Élytres courtes ou très courtes, moins longues que le prothorax, élargies en arrière, subobliquement tronquées au sommet (1), émoussées à leur angle postéro-externe; subarquées sur les côtés; mousses sur ceux-ci; non visiblement rebordées sur la suture. *Repli* étroit, assez infléchi; rétréci en arrière. *Épaules* effacées.

Prosternum convexe, sensiblement développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle très obtus. *Mésosternum* assez grand, carinulé sur sa ligne médiane, prolongé en arrière en angle très aigu, jusques au moins à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands. *Médiépimères* médiocres, oblongues. *Métasternum* très court, resserré sur les côtés par les hanches intermédiaires et postérieures, réduit dans son milieu à une espèce de losange transverse. *Postépisternums* étroits. *Postépimères* cachées.

Abdomen allongé, un peu voûté en dessus, subparallèle, subatténué vers son sommet, rebordé sur les côtés, se recourbant un peu en dessous; à 2^e segment basilaire caché: les 4 suivants subégaux: le 5^e un peu plus grand, largement tronqué: le 6^e étroit, peu saillant, rétractile: celui de l'armure caché. *Ventre* à 4 premiers arceaux subégaux, le 5^e plus grand: le 6^e peu saillant, rétractile: le 7^e caché.

Hanches antérieures médiocres, bien moins longues que les cuisses, coniques, contiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, ovales-oblongues, peu saillantes, convexes intérieurement, légèrement distantes; les *postérieures* assez grandes, rapprochées en dedans; à *lame supérieure* transverse, assez étroite en dehors, assez brusquement dilatée intérieurement en cône oblong; à *lame inférieure* verticale ou enfouie.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en onglet; les *postérieurs* un peu plus grands, subelliptiques. *Cuisses* subcomprimées, faiblement élargies. *Tibias* graduellement subélargis vers leur extrémité, finement et simplement pubescents, armés au bout de leur

(1) De manière à former à leur angle sutural un angle très ouvert ou à paraître comme simultanément subéchanerées.

tranche inférieure de 2 très petits éperons, peu distincts. *Tarses* de 5 articles, le dernier assez grêle, subégal aux précédents réunis; les *antérieurs* et *intermédiaires* plus ou moins courts, à 4 premiers articles courts ou très courts; les *postérieurs* un peu plus longs, à 4 premiers articles assez courts, subégaux. *Ongles* très petits, très grêles, subarqués.

Obs. Ce genre est assez distinct des *Phloeocharis* par son corps plus brillant, plus lisse, aptère; par ses yeux bien plus petits et parfois nuls; par ses élytres plus courtes et plus élargies en arrière; et surtout par son métasternum beaucoup moins développé, fortement resserré sur les côtés par les hanches intermédiaires et postérieures. Les espèces qui le composent, très peu agiles, sont hypogées et très peu nombreuses. Nous les caractériserons ainsi :

- a. *Yeux* petits, à facettes grossières. *Écusson* assez petit.
 - b. *Corps* noir. *Prothorax* très large, fortement arqué sur les côtés, à angles postérieurs très obtus. 1. LATICOLLIS.
 - bb. *Corps* d'un roux testacé. *Prothorax* moins large, faiblement arqué sur les côtés, à angles postérieurs subobtus. 2. CORNICUS.
- aa. *Yeux* nuls ou lisses. *Écusson* très petit, à peine distinct. *Corps* d'un roux testacé. 3. PARADOXUS

1. *Scotodytes laticollis*, FAUVEL.

Phloeocharis laticollis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. 28.

Très distincte de *subtilissima* par ses yeux petits comme chez *corsica* et ses élytres encore plus courtes; différente, en outre, de cette dernière par sa couleur noire, avec les antennes d'un testacé obscur, la bouche et les pattes d'un brun clair; remarquable dans le genre par son corps large, court, peu convexe, la tête et le corselet plus brillants, moins chagrinés, à ponctuation éparse, très obsolète; le dernier très large, fortement transverse, très arrondi sur les côtés avec les angles postérieurs très obtus, tandis qu'ils sont presque droits chez *corsica*; disque non impressionné; écusson peu visible, comme dans cette dernière espèce; élytres bien plus longues, à ponctuation analogue, celle de l'abdomen très fine, serrée, subsquamuleuse sous la pubescence; antennes à articles à peine plus courts. — Long., 1 1/3 millim.

Sous les détritits de feuilles de hêtre, avec des *Leptusa* et le *Scotodipnus alpinus*; fin juillet (T R.).

Piémont, val de Stura, près la frontière française (Baudi).

Obs. Nous n'avons pas vu cette espèce en nature. Nous en avons rapporté la description de M. Fauvel. Elle pourra quelque jour se rencontrer en France.

2. *Scotodytes corsicus*, FAUVEL.

Allongé, subfusiforme, peu convexe, subéparsement pubescent, d'un roux testacé brillant, avec le sommet de l'abdomen, la bouche, les antennes et les pieds plus clairs. Tête moins large que le prothorax, très finement chagrinée, à peine et très éparsement pointillée. Yeux petits. Prothorax transverse, de la largeur des élytres, à peine rétréci en avant, faiblement arqué sur les côtés, très finement chagriné, éparsement et obsolètement pointillé. Élytres courtes, au moins d'un quart moins longues que le prothorax, élargies en arrière, à peine chagrinées, éparsement pointillées. Abdomen légèrement pointillé.

Scotodytes corsicus, DE SAULCY, in litteris.

Phloeocharis corsica, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. 1.

Long., 0^m,0014 (2/3 l.); — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

PATRIE. Cette espèce a été capturée en Corse, par M. Revelière, sous les pierres, les feuilles mortes, à la racine des plantes, dans les montagnes, aux environs de Quenza, de Corte, etc.

Obs. Outre la couleur plus claire et la taille moindre, elle se distingue de la *Phloeocharis subtilissima* par son aspect plus brillant, plus lisse et moins pubescent; par ses yeux plus petits, à facettes plus grossières et micacées; par ses élytres bien plus courtes, élargies en arrière, sans ailes en dessous. Le prothorax est moins large et moins arqué sur les côtés, un peu moins rétréci en avant, etc.

Sa couleur, ainsi que la forme du prothorax, le sépare suffisamment du *laticollis*.

3. *Scotodytes paradoxus*, DE SAULCY.

Aptère, allongé, subfusiforme, subconvexe, éparsément pubescent, d'un roux testacé brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds plus pâles. Tête moins large que le prothorax, presque lisse. Yeux nuls. Prothorax transverse, un peu plus large que les élytres, à peine plus étroit en avant, presque lisse ou à peine pointillé. Élytres courtes, subégales aux deux tiers du prothorax, presque lisses ou à peine pointillées. Abdomen finement pointillé, plus lisse en arrière.

Scotodytes paradoxus, DE SAULCY, Ann. Soc. Ent. Fr. 1865, 19.

Thermocharis caeca, FAUVEL, Faun. Callo-Rhén. III, 22, pl. 1, fig. 4.

Thermocharis subclavata, MULSANT et REY, Op. Ent. 1873, XVI, 207.

Long., 0^m,0013 (1/2 l. forte); — larg., 0^m,0003 (1/7 l.).

Corps aptère, allongé, subfusiforme, subconvexe, d'un roux testacé brillant; parsemé d'une légère pubescence blonde, plus serrée sur l'abdomen.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, subconvexe; presque lisse et presque glabre, avec 1 longue soie sur le côté des tempes; d'un roux testacé, luisant. Mandibules testacées, à pointe un peu rembrunie. Palpes testacés.

Yeux nuls ou lisses.

Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis; à peine pubescentes, testacés: à 2 premiers articles fortement renflés: les suivants petits, submoniliformes, subglobuleux ou à peine transverses: les 7^e et 8^e à peine plus larges, mais un peu plus courts: les 3 derniers assez grands et assez épais, formant une masse assez brusque et suballongée: le 9^e fortement, le 10^e moins fortement transverses: le dernier plus long que le précédent, courtement ovalaire, presque mousse au sommet, terminé par une petite soie.

Prothorax transverse, sensiblement plus large que long, sensiblement plus large en arrière que la base des élytres, un peu ou à peine plus large dans son milieu que celles-ci à leur extrémité; à peine plus étroit en avant qu'en arrière, arqué sur les côtés; largement tronqué au som-

met, avec les angles antérieurs assez marqués, presque droits ; tronqué ou à peine arrondi à sa base, avec celle-ci subimpressionnée de chaque côté, sur sa marge même, vers les angles postérieurs qui sont sub-obtus (1) ; assez convexe ; parsemé de poils blonds et très clairsemés ; presque lisse ou éparsement et à peine pointillé sur son disque ; entièrement d'un roux testacé luisant. *Repli* d'un testacé pâle.

Écusson très petit, peu distinct, brunâtre.

Élytres courtes, égalant environ les deux tiers du prothorax ; sensiblement et subarcuément élargies en arrière ; subconvexes ; subimpressionnées sur la suture jusques environ le milieu de celles-ci ; parsemées d'une légère pubescence blonde et brillante ; presque lisses ou à peine pointillées ; offrant sur les côtés, vers leur base, un pli ou strie longitudinale peu marquée ; entièrement d'un roux testacé brillant. *Épaules* cachées. *Ailes* nulles.

Abdomen allongé, de la largeur des élytres, presque 4 fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, et puis sensiblement rétréci en arrière dans son dernier tiers ; longitudinalement convexe ; recouvert d'une fine pubescence blonde, un peu plus serrée que celle des élytres, avec quelques soies redressées ; finement et légèrement pointillé sur les 4 premiers segments, presque lisse sur les suivants ; d'un roux testacé assez brillant. Le 6^e segment petit, étroit, subarrondi au bout.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant. *Ventre* finement pubescent, pointillé.

Pieds à peine pubescents, presque lisses, d'un roux testacé pâle. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* sensiblement élargis de la base au sommet, obliquement coupés à celui-ci, parés dans le dernier tiers de leur tranche externe de 2 ou 3 soies assez raides : les *antérieurs* subarqués. *Tarses* courts, à 4 premiers articles dilatés.

PATRIE. Cette très rare espèce nous a été communiquée par notre ami Valéry Mayet, qui l'a capturée, vers le milieu de mai, à la Massane (Py-rénées-Orientales), sous les pierres profondément enfoncées. M. Félicien de Saulcy, plus tard, nous en a communiqué un deuxième exemplaire pris à Banyuls-sur-Mer, ce qui nous a permis de constater que notre *Thermocharis subclavata* était synonyme de *Scotodytes paradoxus*.

Dans le dessin de la *Thermocharis caeca* (Pl. I, fig. 4), donné par

(1) A un certain jour, on aperçoit un petit point enfoncé sur l'angle postérieur même.

l'auteur de la faune gallo-rhénane, les antennes présentent tous leurs articles comme plus ou moins oblongs, tandis que, chez le *Sc. paradoxus*, les 3^e à 8^e sont subglobuleux ou subtransverses, mais nullement oblongs, et les 9^e et 10^e fortement transverses. Dans la même figure, le 2^e article des antennes est suboblong, bien plus grêle que le 1^{er}, au lieu que, dans le *paradoxus*, ce même 2^e article est subglobuleux et aussi renflé que le basilaire, etc. La figure serait-elle défectueuse, ou bien les antennes varieraient-elles d'un sexe à l'autre ?

Genre *Pseudopsis*, PSEUDOPSE ; Newman.

NEWMAN, Ent. Mag. II, 1834, 313. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. 81, pl. 28, fig. 438.

ETYMOLOGIE : ψευδής, faux ; ὄψις, aspect.

CARACTÈRES. *Corps* oblong, subelliptique, déprimé.

Tête petite, assez saillante, subatténuée en avant, un peu resserrée à sa base, subengagée dans le prothorax, sans coup distinct, tricarénée. *Tempes* munies latéralement d'une arête subarquée, obliquement dirigée de l'angle antérieur du prothorax jusque dessous l'œil ; séparées en dessous par un intervalle sensible, évasé en arrière. *Épistome* distinct du front par une différence de plan, largement tronqué au sommet. *Labre* saillant, transverse, subéchancré en avant. *Mandibules* saillantes, assez ortes, arcuément coudées, la droite plus brusquement. *Palpes maxillaires* assez développés, à 1^{er} article petit : le 2^e obconique, assez court : le 3^e plus long, épaissi, subovalaire : le dernier aussi long, grêle, subcylindrique. *Palpes labiaux* bien distincts, de 3 articles, graduellement plus étroits : le 2^e un peu plus court : le dernier assez grêle, subcylindrique ou à peine épaissi au bout. *Menton* assez grand, transverse, tronqué au sommet.

Yeux assez grands, subarrondis, peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle médiocre.

Prothorax transverse, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, tronqué au sommet, subarrondi à la base, rebordé sur les côtés, 4-caréné sur le dos. *Repli* grand, visible vu de côté, brusquement dilaté derrière les hanches antérieures.

Écusson assez petit, subsemicirculaire ou subogival, unicariné.

Elytres transverses, tronquées au sommet, subéoussées à leur angle postéro-externe, subrectilignes sur les côtés, finement rebordées sur la suture; surmontées de 4 carènes ou côtes longitudinales : 2 sur le disque, 1 sur la marge latérale même, 1 sur le repli. *Celui-ci* large, fortement infléchi, à bord inférieur finement doublé. *Epaules* peu saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et ouvert. *Mésosternum* assez grand, échancré en avant, prolongé en arrière en angle subaigu jusqu'au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une arête suboblique sensible. *Médiépimères* assez petites, oblongues, irrégulières. *Métasternum* court, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, mousse entre celles-ci; subtronqué ou à peine angulé entre les intermédiaires. *Postépisternums* médiocres, étroits, subarqués. *Postépimères* petites, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, assez fortement atténué en arrière, largement relevé sur les côtés en forme de tranche; ne se relevant pas en dessus; à 2^e segment basilaire caché: les suivants subégaux, impressionnés en chevron: le 5^e bien plus grand, subtronqué à son bord apical: le 6^e étroit, saillant, conique, subarrondi au bout: celui de l'armure assez saillant. *Ventre* à 4 premiers arceaux subégaux, le 5^e plus grand, le 6^e saillant: le 7^e apparent, échancré au sommet.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës. Les *intermédiaires* à peine moindres, subovales, peu saillantes, rapprochées ou subcontiguës. Les *postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans, en cône transverse; à *lame inférieure* nulle ou enfouie.

Pieds courts, peu robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* grands, allongés, atteignant environ le tiers de la longueur des cuisses. *Celles-ci* subcomprimées, subélargies avant leur milieu. *Tibias* assez grêles, sublinéaires, subrétrécis vers leur base, obliquement tronqués au sommet, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons obsolètes, dont l'interne un peu plus distinct; tous hi-pido-sétosellés sur leur tranche externe, à peine sétuleux sur l'interne. *Tarses* courts, de 5 articles: les 4 premiers courts, subégaux: le dernier en massue, subégal aux autres réunis. *Ongles* petits, subarqués, rapprochés, paraissant parfois subaccolés.

Obs. Ce genre curieux vit dans les détritux humides et les vieux fagots. Il serait lucifuge et sortirait rarement de sa retraite.

Il est bien tranché par les carènes ou côtes longitudinales qui ornent la tête, le prothorax et les élytres.

On n'en connaît qu'une seule espèce.

1. *Pseudopsis sulcata*, NEWMAN.

Oblongue, subelliptique, déprimée, à peine pubescente, d'un roux de poix mat, avec la tête noire, le sommet de l'abdomen, la bouche, le antennes et les pieds d'un roux plus clair. Tête moins large que le prothorax, ruguleuse, tricarénée. à carène médiane trifourchue en arrière. Prothorax transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en avant, arqué sur les côtés, rugueux, 4-caréné. Élytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, ruguleuses, 4-carénées. Abdomen atténué en arrière, subrugueux, sétosellé sur les côtés.

Pseudopsis sulcata, NEWMAN, Ent. Mag. 1834, II, 314. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 914. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 656, 1. — JACQUELIN DEVAL, Gen. Staph. pl. 28, fig. 138.

Pseudopsis sulcatus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 23, 1.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps oblong, rétréci aux deux bouts, déprimé, d'un roux de poix, avec l'extrémité et les tranches latérales de l'abdomen plus claires; revêtu d'une pubescence blonde, très courte et à peine distincte.

Tête moins large que le prothorax, subdéprimée; parée en avant et sur les côtés de quelques rares soies grossières; ruguleuse; surmontée de 3 carènes longitudinales, dont les extérieures subarquées, la médiane droite, moins accusée, réduite en arrière à 3 courtes carinules; d'un noir mat ou peu brillant. *Epistome, labre* et autres parties de la bouche roux.

Yeux subarrondis, obscurs.

Antennes un peu plus longues que la tête, subépaissies, très finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux ferrugineux; à 1^{er} article épaissi en massue suboblongue et subcomprimée: le 2^e subépaissi, subglobuleux: le 3^e plus étroit, suboblong, obconique: les 4^e et 5^e moniliformes: les suivants graduellement plus épais, transverses: le pénultième moins court: le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, sensiblement plus large que long ; un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs légèrement saillants, subobtus ; subrétréci en avant ; sensiblement arqué sur les côtés ; subarrondi à la base, à angles postérieurs obtus mais sentis ; déprimé et surmonté sur le dos de 4 côtes ou carènes longitudinales, bien accusées, subparallèles, également espacées et à intervalles ruguleux, dont le médian est parcouru par une très fine carinule subobsolete ; ruguleux et subexcavé de chaque côté, avec la marge latérale en forme de tranche ; d'un roux de poix mat ou peu brillant, avec le disque parfois plus foncé. *Repli* subruguleux, roux, plus lisse et plus obscur en arrière dans sa partie dilatée.

Ecusson chagriné ou subruguleux, obscur, finement cariné sur sa ligne médiane.

Elytres transverses, à peine plus longues que le prothorax, à peine plus larges en arrière qu'en avant ; déprimées ; surmontées chacune de 4 côtes ou carènes longitudinales, à intervalles ruguleux : les 2 intérieures sensiblement, la marginale à peine incurbées en dedans vers leur extrémité : la plus extérieure située sur le repli, séparée de la marginale par un intervalle moins large et moins rugueux : d'un roux de poix mat et peu brillant, avec le repli plus clair. *Epaules* arrondies.

Abdomen suballongé, moins large à sa base que les élytres, subarqué sur les côtés et assez fortement atténué en arrière ; déprimé sur le dos ; paré sur les tranches latérales de quelques soies grossières et sur le sommet de quelques autres plus longues et plus fines ; marqué sur les 5 premiers segments d'une impression en forme de larges chevrons graduellement moins évasés et à ouverture en arrière ; subruguleux ; d'un roux de poix presque mat, avec l'extrémité largement d'un roux testacé, ainsi que les tranches latérales moins leurs intersections. Le 5^e segment subtronqué à son bord apical : le 6^e étroit, saillant, subarrondi et brièvement cilié au bout : le 7^e distinct, échancré au sommet.

Dessous du corps d'un roux de poix plus ou moins brillant et plus ou moins obscur, avec l'extrémité et les côtés du ventre largement plus clairs. *Tempes* ruguleuses. *Prosternum* transversalement rugueux. *Mésosternum* presque mat, très finement ridé-chagriné en travers à sa base, avec les rides arquées et concentriques. *Métasternum* subconvexe, presque noir, roussâtre en arrière, presque lisse ou avec quelques points obsoletes de chaque côté le long du bord antérieur. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, éparsément sétosélié vers son extrémité

subrugueusement et assez densément ponctué, plus lisse vers son sommet.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux ferrugineux, avec les tarsi plus pâles. *Tibias* hispido-sétosellés sur leur tranche externe.

PATRIE. Ce rare insecte se prend, en mai et juin, dans l'Anjou et la Touraine, sous les détritiques humides et les vieux fagots.

OBS. Les cuisses postérieures sont parfois un peu rembrunies dans leur milieu ou à leur base.

HUITIÈME FAMILLE

TRIGONURIENS

CARACTÈRES. *Corps* oblong, scaphidiforme. *Tête* assez petite, assez saillante, portée sur un col épais, très distinct. *Front* assez tortement prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Vertex* sans ocelle. *Tempes* subcontiguës en dessous. *Palpes maxillaires* de 4 articles, les *labiaux* subfiliformes, de 3. *Antennes* de 11 articles; écartées à leur base; insérées sous une saillie des bords latéraux du front, en avant du niveau antérieur des yeux, en dehors de la base externe des mandibules; à 1^{er} article normal. *Prothorax* subcarré, rebordé sur les côtés. *Elytres* rebordées en gouttière latéralement, prolongées bien au delà du sommet des hanches postérieures, laissant à découvert, au plus, les 4 derniers segments de l'abdomen, sans compter celui de l'armure. *Abdomen* rebordé sur les côtés, ne se relevant pas en l'air; le segment de l'armure distinct. *Prosternum* fortement développé au devant des hanches antérieures. *Mésosternum* médiocre. *Métasternum* subsinué pour l'insertion des hanches postérieures. *Hanches antérieures* petites, coniques, légèrement saillantes, bien plus courtes que les cuisses; les *intermédiaires* légèrement écartées; les *postérieures* à *lame supérieure* transverse, à *lame inférieure* déclive et très étroite. *Trochanters postérieurs* assez petits, atteignant à peine le cinquième de la longueur des cuisses. *Tibias* mutiques. *Tarses* de 5 articles.

Obs. L'insecte, sur lequel est basée cette famille, est remarquable par sa forme particulière et la longueur des élytres. Les opinions ont varié au sujet de la place qu'il doit occuper. Quant à nous, nous avons cru devoir créer, en sa faveur, une famille à part, ne renfermant qu'une seule coque générique.

Genre *Trigonurus*, TRIGONURE; Mulsant.

MULSANT, Ann. Soc. Agr. Lyon, 1847, X, 315; pl. VII. fig. 2. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. 61, pl. 23, fig. 113.

ÉTYMOLOGIE : *τρίγωνος*, triangulaire; *οὐρά*, queue.

CARACTÈRES. *Corps* oblong, subdéprimé, scaphidiforme, ailé.

Tête assez petite, assez saillante, subatténuée en avant, un peu resserrée en arrière, portée sur un col épais et bien distinct. *Tempes* mousses latéralement, submamelonnées et subcontiguës en dessous ou séparées par un simple sillon. *Épistome* grand, triangulaire, mousse au bout, séparé du front par une très fine suture transversale. *Labre* transverse, subéchancré au sommet. *Mandibules* peu saillantes, robustes, très aiguës, coudées en dehors, inermes en dedans. *Palpes maxillaires* assez allongés, à 1^{er} article petit : le 2^e en massue suballongée et subarquée : le 3^e plus court, obconique : le dernier 2 fois aussi long que le précédent, fusiforme. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : le 1^{er} épais : le 2^e un peu moindre : le dernier plus long, subovale, tronqué au bout. *Menton* assez grand, transverse. *Pièce prébasilaire* très-grande, angulée en arrière.

Yeux assez grands, assez saillants, subarrondis, à facettes obsolètes; séparés du cou par un intervalle léger.

Antennes longues, assez grêles, subfiliformes ou à peine épaissies, presque droites, à 1^{er} article subépaissi : le 2^e oblong : le 3^e suballongé : les suivants graduellement un peu moins longs : le dernier ovale.

Prothorax subcarré, un peu rétréci en avant, moins large que les élytres; subéchancré au sommet, à peine à la base; rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* très grand, visible vu de côté, brusquement et fortement dilaté en arrière.

Ecusson assez grand, subogival.

Elytres grandes, oblongues, dépassant notablement la poitrine, subarrondies au sommet, plus obliquement coupées vers leur angle postéro-externe; à peine arquées sur les côtés; rebordées en gouttière sur ceux-ci; à peine visiblement rebordées sur la suture. *Repli* large, forte-

ment infléchi, obliquement rétréci en onglet vers son extrémité, à rebord inférieur doublé. *Epaules* assez saillantes.

Prosternum fortement développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci une longue pointe aciculée. *Mésosternum* médiocre, prolongé en une pointe mousse ou subtronquée au bout, jusqu'aux deux tiers environ des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, soudés au mésosternum. *Médiépimères* médiocres, postérieurement rétrécies en onglet efilé et longitudinal. *Métasternum* assez grand, subsinué pour l'insertion des hanches postérieures; presque mousse entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle tronqué, jusqu'à la rencontre de la lame mésosternale. *Postépisternums* en languette étroite, divergeant fortement en arrière du repli des élytres. *Postépimères* grandes, triangulaires (1).

Abdomen court, conique, largement rebordé sur les côtés, ne se relevant point en l'air; à 2 premiers segments normaux cachés: les 3 suivants subégaux: le 6^e plus ou moins saillant, rétractile: celui de l'armure un peu apparent. *Ventre* à 1^{er} arceau assez grand, avancé en angle aigu entre les hanches postérieures: les 3 suivants graduellement un peu plus courts: le 5^e un peu plus grand que le précédent: le 6^e plus ou moins saillant, rétractile: le 7^e un peu apparent.

Hanches antérieures petites, bien plus courtes que les cuisses, légèrement saillantes, coniques, contiguës à leur base. Les *intermédiaires* petites, subovales, peu saillantes, légèrement mais visiblement écartées. Les *postérieures* assez grandes, rapprochées en dedans; à *lame supérieure* transverse, très étroite en dehors, mais brusquement dilatée en cône intérieurement; à *lame inférieure* déclive et très étroite.

Pieds assez longs, peu robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en onglet; les *postérieurs* à peine plus grands, atteignant à peine le cinquième de la longueur des cuisses. *Celles-ci* peu comprimées, subélargies après leur milieu. *Tibias* sublinéaires, subrétrécis vers leur base, légèrement pubescents, mutiques, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons. *Tarses* assez allongés, de 5 articles: les 4 premiers graduellement plus courts: le dernier un peu ou à peine moins long que les précédents réunis. *Ongles* petits, peu grêles, subarqués.

(1) Ce caractère des postépimères qui sont grandes, distingue le genre des *Olisthanes* et *Phloeocharis*.

Obs. Le *Trigonure* est assez agile. Il vit dans l'intérieur des sapins cariés. Il simule un *Scaphium*, ou bien encore un *Argutor*, ou un petit *Calathus*.

Une seule espèce française répond à ce genre, qui en compte 3 autres étrangères.

1. *Trigonurus Mellyi*, MULSANT.

Oblong, subelliptique, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et la marge apicale des segments abdominaux rougeâtres. Tête bien moins large que le prothorax, finement et subéparsement ponctuée. Prothorax subcarré, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, largement sillonné sur le dos, largement impressionné de chaque côté à sa base, assez finement ponctué, plus fortement et plus densément en arrière dans les impressions. Élytres oblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement striées-ponctuées. Abdomen conique, lisse.

Trigonurus Mellyi, MULSANT, Ann. Soc. Agr. Lyon, 1847, X, 315, pl. VII, fig. 2.

— FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 621, 1. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 23, fig. 113. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 17, 1.

Long., 0^m,006 (1 3/4 l.); — larg. 0^m,002 (1 l.).

Corps oblong, subelliptique ou naviculaire, subdéprimé ou peu convexe, d'un noir brillant, presque glabre.

Tête petite, bien moins large que le prothorax, subconvexe sur le vertex, déprimée et déclive en avant, finement et éparsement ponctuée, un peu plus densément et plus distinctement sur les côtés; d'un noir brillant. *Parties de la bouche* rougeâtres.

Yeux assez grands, subarrondis, noirs, brillants.

Antennes presque aussi longues que la moitié du corps, assez grêles, subfiliformes ou à peine épaissies; finement duveteuses et distinctement pilosellées, à pilosité semi-couchée; rougeâtres; à 1^{er} article oblong, subépaissi en massue subcylindrique: le 2^e oblong, plus grêle, subobconique: le 3^e suballongé, bien plus long que le 2^e, subobconique: les

suivants subobconiques, tous plus longs que larges, graduellement moins longs : le dernier ovalaire, obtusément acuminé.

Prothorax subcarré, un peu rétréci en avant, un peu moins large que les élytres ; subéchancré au sommet avec les angles antérieurs obtus et arrondis ; à peine subéchancré à la base, à angles postérieurs droits ou presque subaigus ; subdéprimé, inégal ; creusé sur le dos d'un large sillon longitudinal, atténué et affaibli en avant, et, de chaque côté, à la base, d'une large impression plus profonde ; marqué en outre antérieurement de 3 fossettes obsolètes, écartées et disposées en triangle transverse ; assez finement et éparsement ponctué, plus fortement et plus densément en arrière, surtout dans le fond du sillon et des impressions ; entièrement d'un noir brillant. *Repli* lisse, d'un noir luisant.

Écusson presque lisse, noir.

Élytres oblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax ; subdéprimées vers sa base, faiblement convexes en arrière ; creusées chacune de 9 stries assez fortes et grossièrement ponctuées, en comptant celle de la gouttière latérale, avec un repli longitudinal, épais et lisse, vers les angles postéro-externes ; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen court, conique, d'un noir brillant, avec les 6^e et 7^e segments entièrement et la marge apicale des précédents étroitement roussâtres. Le 6^e subtronqué à son bord postérieur, à peine sinué dans le milieu de celui-ci. Le 7^e petit.

Dessous du corps grossièrement et assez densément ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre largement roussâtre. *Pièce prébasilaire* finement chagrinée, éparsement et obsolètement ponctuée, un peu roussâtre antérieurement. *Prosternum* longitudinalement striolé-ridé en avant. *Mésosternum* à ponctuation très grossière. *Métasternum* convexe, subdéprimé et moins fortement ponctué sur le milieu du disque. *Ventre* convexe, plus obsolètement ponctué ou presque lisse sur sa région médiane, à 4 premiers arceaux finement rebordés à leur marge apicale et subimpressionnés sur les côtés : le 5^e largement échancré au sommet, le 6^e subtronqué.

Pieds à peine ponctués, rougeâtres. *Tibias* finement et brièvement pubescents, surtout sur leur tranche inférieure et vers l'extrémité de la supérieure. *Tarses* pilosellés, plus densément pubescents en dessous ; les *postérieurs* plus allongés.

PATRIE. Cette espèce se trouve à la Grande-Chartreuse et en Savoie,

en juillet et août, dans l'intérieur des troncs cariés de sapin. Elle est très rare. M. l'abbé Clair, chasseur intrépide et ingénieux, l'a capturée dans les montagnes de Saint-Martin de Lantosque (Alpes-Maritimes), sous les écorces des vieux sapins. Il nous en a donné deux exemplaires provenant de cette dernière localité (1).

(1) Une espèce, de Batoum en Asie, a été décrite par M. Reiche, sous le nom d'*asiaticus* (Ann. Soc. Ent. Fr. 1863, 642).

NEUVIÈME FAMILLE

PROTÉINIENS

CARACTÈRES. *Corps* court ou assez court, ovale ou suboblong. *Tête* petite, assez saillante, comme portée sur un col très court. *Front* sensiblement prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Vertex* sans ocelle. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle médiocre ou assez grand. *Palpes maxillaires* de 4 articles, les *labiaux* de 3. *Antennes* de 11 articles ; écartées à leur base : insérées sous une saillie des bords latéraux du front, en avant du niveau antérieur des yeux, en dehors de la base externe des mandibules ; à 1^{er} article normal. *Prothorax* transverse, rebordé ou tranchant sur les côtés. *Elytres* rebordées sur les côtés, recouvrant une partie de l'abdomen, laissant à découvert les 3 à 5 derniers segments, sans compter celui de l'armure. *Abdomen* rebordé sur les côtés, ne se relevant pas en l'air ; le segment de l'armure peu distinct en dessus. *Prosternum* peu développé au devant des hanches antérieures. *Mésosternum* médiocre. *Métasternum* à peine ou légèrement sinué pour l'insertion des hanches postérieures. *Hanches antérieures* grandes, sublinéaires, non saillantes, un peu moins longues que les cuisses, transversalement et subobliquement couchées ; les *intermédiaires* faiblement écartées ; les *postérieures* transverses. *Trochanters postérieurs* grands, atteignant presque le tiers des cuisses. *Tibias* mutiques. *Tarses* de 5 articles.

Obs. Cette famille, distincte par le peu de développement du prosternum, la structure des hanches antérieures et les trochanters postérieurs, ne renferme que 2 coupes génériques, dont voici les caractères principaux :

Prothorax	}	non canaliculé sur sa ligne médiane, entier et non explané sur les côtés, à <i>angles postérieurs</i> simples. <i>Mésosternum</i> non carinulé. <i>Antennes</i> à massue graduée de 3 articles. PROTEINUS.
		canaliculé sur sa ligne médiane, explané et souvent sinueux ou angulé sur les côtés, à <i>angles postérieurs</i> échancrés ou sinués. <i>Mésosternum</i> carinulé. <i>Antennes</i> à massue peu sensible, à dernier article seul plus grand. MEGARTHUS.

Genre *Proteinus*, PROTINE; Latreille.

LATREILLE, Précis Car. gén. Ins. p. 9. — JACQUELIN DUVAL, Gen. 78, pl. 27, fig. 135.

ÉTYMOLOGIE : πρὸς, en avant; τείνω, j'étends.

CARACTÈRES. *Corps* court, ovale, assez large, subconvexe, ailé.

Tête petite, assez saillante, subtriangulaire, resserrée en arrière, à col très court ou peu distinct. *Tempes* mamelonnées et séparées en dessous par un intervalle large et plus ou moins étranglé dans son milieu. *Épistome* soudé au front, subarrondi en avant. *Labre* transverse, subsinué et membraneux à son bord antérieur. *Mandibules* petites, peu saillantes, arquées, mutiques. *Palpes maxillaires* assez courts, à 1^{er} article très petit : le 2^e grand, épais, obconique : le 3^e court : le dernier, bien plus long, grêle, à peine atténué vers son sommet. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1^{er} subcylindrique : le 2^e court : le dernier plus étroit et plus long que le précédent. *Menton* grand, transverse, plus étroit et tronqué en avant.

Yeux grands, saillants, semiglobuleux, touchant ou touchant presque au prothorax.

Antennes courtes, assez robustes, presque droites, à 2 premiers articles plus grands et épaissis : les suivants petits : les 3 derniers formant une massue graduée et sensible : le dernier grand, brièvement ovulaire.

Prothorax court transverse, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres ; subéchancré au sommet, subsinué à la base ; non ou à peine rebordé sur celle-ci, très finement sur les côtés. *Repli* grand visible vu de côté, émettant derrière les hanches antérieures un grand lobe allongé, triangulaire, dont il est séparé par une suture.

Écusson petit, semi-circulaire ou subogival.

Elytres grandes, oblongues, dépassant notablement la poitrine, sub

tronquées au sommet, arrondies à leur angle postéro-externe ; à peine arquées sur les côtés ; distinctement rebordées sur ceux-ci, à peine ou obsolètement vers le sommet de la suture. *Repli* large, fortement infléchi. *Epaules* peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle très ouvert, à sommet mucroné. *Mésosternum* médiocre, émettant en arrière une pointe très aiguë, parfois aciculée, prolongée presque jusqu'au sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une saillie ou différence de plan. *Mépiépimères* petites, subcunéiformes. *Métasternum* court, large, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures ; obtusément angulé entre celles-ci ; arqué ou à peine angulé entre les intermédiaires. *Postépisternums* en languette étroite. *Postépimères* petites, cunéiformes.

Abdomen court, large, acuminé, largement relevé en tranches sur les côtés, s'incourbant en dessous ; à 2 premiers segments normaux cachés ou accidentellement découverts : les 4 premiers subégaux : le 5^e non ou à peine plus grand : le 6^e saillant, triangulaire : celui de l'armure peu distinct, rarement saillant. *Ventre* à 4 premiers arceaux subégaux : le 5^e non ou à peine plus grand : le 6^e saillant, ogival : le 7^e peu saillant.

Hanches antérieures grandes, un peu moins longues que les cuisses, non saillantes, sublinéaires, transversalement et subobliquement couchées, contiguës intérieurement. Les *intermédiaires* moindres, subovales, peu saillantes, plus ou moins faiblement écartées. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, dilatée intérieurement en cône court, tronqué et subéchancré ; à *lame inférieure* étroite, subverticale ou enfouie.

Pieds assez courts, peu robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en onglet ; les *postérieurs* grands, allongés, atteignant presque le tiers de la longueur des cuisses. *Celles-ci* subcomprimées, subélargies dans leur milieu. *Tibias* grêles, sublinéaires, subrétrécis vers leur base, légèrement pubescents, mutiques, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons peu distincts ; les *intermédiaires* et surtout *postérieurs* subarqués à leur base. *Tarses* courts, à 4 premiers articles graduellement plus courts, avec le 1^{er} néanmoins plus épais et visiblement plus long que le 2^e, surtout dans les intermédiaires et postérieurs : ceux-ci plus allongés : le dernier bien plus court que les précédents réunis. *Ongles* très petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Protines*, peu agiles, fréquentent les champignons et les détritits en décomposition. Ils se remarquent par la longueur de leurs élytres qui leur donne l'aspect de certains *Cercus* de la famille des *Nitidulides*.

Nous en connaissons 5 espèces, dont suit le tableau :

- a. *Pointe mésosternale* canaliculée. *Ponctuation des élytres* assez prononcée. *Les 2 premiers articles des tarsi antérieurs* ♂ subdilates.
- b. *Antennes* noires, à 1^{er} article à peine moins foncé. *Tibias intermédiaires* ♂ subarqués, brièvement ciliés-sétuleux en dessous. *Taille* médiocre. 1. BREVICOLLIS.
- bb. *Antennes* noirâtres, à 1^{er} article testacé. *Tibias intermédiaires* ♂ simples. *Taille* un peu moindre. 2. BRACHYPTERUS.
- aa. *Pointe mésosternale* relevée en carène mousse. *Ponctuation des élytres* plus légère, souvent plus serrée.
- c. *Antennes* à base obscure ou brunâtre. *Prothorax* à peine chagriné, brillant. *Tibias intermédiaires* ♂ arqués à leur base, crénelés-pileux en dessous. *Les 2 premiers articles des tarsi antérieurs* ♂ subdilates. *Taille* petite. 3. LIMBATUS.
- cc. *Antennes* d'un roux testacé, au moins à leur base. *Prothorax* très finement chagriné, peu brillant. *Tibias intermédiaires* ♂ non crénelés en dessous.
- d. *Antennes* noirâtres, à 2 premiers articles d'un roux testacé. *Tibias intermédiaires* ♂ subarqués, les *postérieurs* flexueux, ciliés-sétuleux en dessous. *Les 2 premiers articles des tarsi antérieurs* ♂ subdilates. *Taille* petite. 4. MACROPTERUS.
- dd. *Antennes* testacées, à massue rembrunie. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* ♂ simples. *Les 2 premiers articles des tarsi antérieurs* ♂ à peine dilates. *Taille* très petite. 5. ATOMARIUS.

1. *Proteinus brevicollis*. ERICHSON.

Ovale-suboblong, subconvexe, légèrement pubescent, d'un noir assez brillant, avec le 1^{er} article des antennes brunâtre et les pieds testacés. Tête moins large que le prothorax, très finement chagrinée, obliquement subimpressionnée de chaque côté. Prothorax très court, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subdéprimé vers ses angles postérieurs, très finement chagriné, un peu brillant. Elytres 2 fois aussi longues que le prothorax, finement et densément ponctuées, souvent roussâtres aux épaules. Abdomen court, acuminé, légèrement pointillé. Pointe mésosternale canaliculée.

♂ Le 6^e arceau ventral étroitement échancré au sommet, le 7^e distinct. *Tibias intermédiaires* subarqués, brièvement ciliés-sétuleux, dans la dernière moitié, au moins, de leur tranche inférieure. *Tarses antérieurs* à premiers articles graduellement subdilataés (1).

♀ Le 6^e arceau ventral en cône mousse, le 7^e peu distinct. *Tibias intermédiaires* simples. *Tarses antérieurs* simples.

Proteinus brevicollis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 903, 2. — FAIRMAIRE et LABOULEBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 653, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1024, 1. — PANDELLÉ, Mat. Cat. Gren. 1867, II, 168.

Protinus ovalis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 30, 2.

Long., 0^m,0022 (1 l.); — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps ovale-suboblong, subconvexe, d'un noir brillant, avec la tête et le prothorax plus mats; revêtu d'une très fine pubescence grisâtre et peu serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, obliquement subimpressionnée de chaque côté entre les yeux; très légèrement pubescente; très finement et densément chagrinée; d'un noir un peu brillant. *Palpes* couleur de poix, avec les parties inférieures de la bouche plus claires.

Yeux grands, subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, assez sensiblement épaissies, très finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un noir de poix avec le 1^{er} article à peine moins foncé, rarement roussâtre; celui-ci épaissi en massue oblongue: le 2^e à peine moins épais, subovalaire: le 3^e plus grêle, suboblong: les suivants petits, submoniliformes, avec le 8^e un peu plus large, transverse, et les 3 derniers plus grands, non contigus, et formant une massue graduée, sensible et oblongue: les 9^e et 10^e fortement transverses: le dernier grand, très court-ement ovalaire, presque mousse au bout.

Prothorax très court, plus de 2 fois aussi large que long, subréréci en avant, un peu moins large à sa base que les élytres; à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs arrondis; sensiblement arqué en avant sur les côtés qui sont subrectilignes et subparallèles en arrière, avec les angles postérieurs droits ou subaigus; subbisinué à sa base; peu convexe, avec l'ouverture des angles postérieurs plus ou moins subdépri-

(1) Surtout les 2 premiers.

mée ; éparsément pubescent ; très-finement et densément chagriné ; d'un noir un peu brillant. *Repli* presque lisse, d'un noir de poix brillant.

Ecusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres grandes, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, graduellement subélargies en arrière ; assez convexes, subdéprimées sur la région suturale ; très finement et éparsément pubescentes ; finement et densément ponctuées, à ponctuation subécailleuse ; d'un noir brillant, avec les épaules souvent plus claires ou roussâtres. *Celles-ci* subarrondies.

Abdomen court, large, acuminé, offrant les 4 derniers et parfois les 5 derniers segments découverts ; assez convexe ; à peine pubescent ; légèrement pointillé ; d'un noir assez brillant. *Le 6^e segment* triangulaire ou conique.

Dessous du corps légèrement pubescent, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* sillonnée-canaliculée. *Metasternum* subconvexe, finement pointillé, subdéprimé et plus lisse sur son milieu. *Ventre* assez convexe, obsolètement chagriné, finement et éparsément pointillé surtout sur les côtés ; à 7^e arceau parfois apparent, d'un roux de poix.

Pieds à peine pointillés, légèrement pubescents, testacés, avec les hanches, surtout les antérieures, plus foncées. *Tibias intermédiaires* sensiblement, *les postérieurs* plus faiblement arqués à leur base.

PATRIE. Cette espèce se trouve, toute l'année, dans presque toute la France, parmi les détritux, dans les champignons, sous les cadavres, etc. Elle est peu commune aux environs de Lyon.

Obs. Elle est la plus grande, la plus noire et la plus brillante du genre. Le 1^{er} article des antennes est le plus souvent rembruni. La ponctuation des élytres est un peu moins légère, à peine moins serrée, etc.

Chez les immatures, la base du prothorax et les élytres sont d'un roux de poix plus ou moins obscur.

La larve du *Pr. brevicollis* a été décrite par MM. Chapuis et Candèze (Mém. Soc. Liège, 1853, VIII, 402).

Quelques auteurs rapportent à cette espèce les *ovalis* et *subsulcatus* de Stephens (Ill. Brit. V, 335 et 336).

2. *Proteinus brachypterus*, FABRICIUS.

Ovale, légèrement convexe, très-finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec le 1^{er} article des antennes et les pieds testacés. Tête bien moins large que le prothorax, finement chagrinée, peu brillante, obliquement subimpressionnée de chaque côté. Prothorax très-court, subrétréci en avant, moins large que les élytres, à peine subdéprimé vers ses angles postérieurs, très finement chagriné, peu brillant. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, finement et densément ponctuées. Abdomen court, acuminé, très-finement pointillé. Pointe mésosternale canaliculée.

♂ Le 6^e arceau ventral étroitement subéchancré au sommet, le 7^e distinct. Tibias intermédiaires simples ou à peine flexueux. Tarses antérieurs à 2 premiers articles subdilaté.

♀ Le 6^e arceau ventral conique, entier, le 7^e caché. Tarses antérieurs simples.

Dermestes brachypterus, FABRICIUS, Ent. Syst. I, I, 235, 46; — Syst. El. I. 320, 45. — PAYKULL, Faun. Suec. I, 283, 14.

Cateretes brachypterus. HERBST, Col. V, 13, 2, pl. 45, fig. 2. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 251, 6.

Omalium brachypterum, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 207, 9.

Omalium ovatum, GRAVENHORST, Mon. 215, 22. — OLIVIER, Enc. Méth. Ins. VIII, 479, 22.

Proteinus brachypterus, LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. X, 46. 1. — MANNERHEIM, Brach. 57, 1. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Par. I, 491, 1. — RUNDE, Brach. Hal. 24, 1. — ERICHSON, Col. March. I, 462, 1; — Gen. et Spec. Staph. 903, 1. — HEER, Faun. Helv. I, 170, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 257. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 633, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1024, 2. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 27, fig. 135. — THOMSON, Skand. Col. III, 217, 1. — PANDELLÉ, Mat. Cat. Grenier, 1867, II, 169.

Proteinus brachypterus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 31, 3.

Long. 0,0017 ($\frac{3}{4}$ l.); — larg. 0,0008 ($\frac{1}{3}$ fort).

Corps ovale, légèrement convexe, d'un noir assez brillant avec la tête et le prothorax plus mats; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre et peu serrée.

Tête bien moins large que le prothorax, peu convexe, obliquement subimpressionnée de chaque côté entre les yeux, légèrement pubescente, finement et densément chagrinée; d'un noir peu brillant ou presque mat. *Palpes* couleur de poix avec les parties inférieures de la bouche testacées.

Yeux grands, subarrondis noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, sensiblement épaissies, très-finement duveteuses et assez fortement pilosellées, noirâtres, à 1^{er} article testacé ou d'un roux testacé; celui-ci épaissi en massue suboblongue: le 2^e presque aussi épais, suboblong, subovalaire: le 3^e plus grêle, à peine oblong, obconique: les suivants petits, submoniliformes, graduellement à peine plus courts, avec le 8^e un peu plus large, visiblement transverse, et les 3 derniers plus grands, non contigus et formant une massue graduée, sensible et oblongue: les 9^e et 10^e fortement transverses: le dernier grand, courtement ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax très court, au moins 2 fois aussi large que long, subrétréci en avant, évidemment moins large que les élytres; subéchancré au sommet, avec les angles antérieurs obtus et subarrondis; subarqué en avant sur les côtés, qui sont subrectilignes et subparallèles en arrière, avec les angles postérieurs presque droits; subbisiné à sa base; légèrement et transversalement convexe, à ouverture des angles postérieurs peu ou à peine subdéprimée; éparsément pubescent; très finement et densément chagriné; d'un noir presque mat ou peu brillant. *Repli* presque lisse, d'un noir brillant.

Écusson à peine chagriné, d'un noir assez brillant.

Élytres grandes, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, graduellement et subarcuément subélargies en arrière; légèrement convexes; légèrement pubescentes; finement et densément ponctuées, à ponctuation subécailleuse; d'un noir brillant. *Épaulés* subarrondies.

Abdomen court, large, acuminé, offrant les 3 ou 4 derniers segments découverts; subconvexe; à peine pubescent, très finement et assez densément pointillé, d'un noir assez brillant. *Le 6^e segment* triangulaire.

Dessous du corps légèrement pubescent, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* canaliculée. *Métasternum* peu convexe, finement pointillé, plus lisse sur son milieu. *Ventre* légèrement convexe, à peine chagriné, finement et éparsément pointillé sur les côtés; à 7^e arceau parfois apparent, d'un roux de poix.

Pieds à peine pointillés, à peine pubescents, testacés ou d'un roux testacé avec les hanches à peine plus foncées. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* à peines arqués à leur base.

PATRIE. Cette espèce est commune, presque toute l'année, dans la plus grande partie de la France. Ses habitudes sont très variées. On la rencontre jusque sur les fleurs.

Obs. Elle est distincte du *brevicollis* par sa taille un peu moindre ; par ses antennes un peu plus courtes et à massue un peu plus prononcée, à 1^{er} article évidemment d'une couleur plus claire, d'un testacé ou d'un roux testacé tranchant avec le reste ; par ses élytres un peu plus arquées sur les côtés. La forme générale est un peu plus ramassée, etc.

Chez les immatures, le prothorax est marginé de roux à sa base, surtout aux angles postérieurs ; les élytres sont brunâtres et les antennes d'un brun roussâtre à 2^e article plus obscur.

On attribue au *brachypterus* les *nigricornis* et *nitidus* de Stephens (Ill. Brit. V, 336 et 337), ainsi que l'*Omalium laevicolle* de Heer (Faun. Helv. I, 180).

3. *Proteinus limbatus*, MÆKLIN.

Ovale, assez convexe, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec le 1^{er} article des antennes brunâtre et les pieds testacés. Tête bien moins large que le prothorax, à peine chagrinée ou presque lisse, obliquement impressionnée de chaque côté. Prothorax court, subrétréci en avant, évidemment moins large que les élytres, à peine déprimé vers ses angles postérieurs, à peine chagriné ou presque lisse. Élytres plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, légèrement et densément ponctuées. Abdomen court, acuminé, obsolètement pointillé. Pointe mésosternale subcarénée.

♂ Le 6^e arceau ventral subéchancré au sommet, le 7^e un peu distinct. *Tibias intermédiaires* arqués à leur base, finement crénelés-pileux en dessous dans leur dernière moitié au moins. *Tarses antérieurs* à 2 premiers articles subdilaté.

♀ Le 6^e arceau ventral en cône subtronqué au sommet, le 7^e à peine distinct. Tibias intermédiaires simples. Tarses antérieurs simples.

Proteinus limbatus, MAEKLIN, Bull. Moscou, 1852, II, 323.

Proteinus crenulatus, PANDELLÉ, Mat. Cat. Grenier, 1867, II, 169.

Proteinus Maeklini, FAUVEL, l'Abeille, 1868. V, 494.

Protinus limbatus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 30, 1.

Long. 0,0015 (2/3 l.); — larg. 0,0008 (1/3 fort).

Corps ovale, assez convexe, d'un noir brillant; revêtu d'une très fine pubescence d'un gris obscur, peu serrée et peu apparente.

Tête bien moins large que le prothorax, subconvexe, obliquement impressionnée-sillonnée de chaque côté vers les yeux; à peine pubescente dans sa partie antérieure; à peine chagrinée ou presque lisse; d'un noir brillant. Parties de la bouche brunâtres.

Yeux grands, subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, sensiblement épaissies, très finement duveteuses et distinctement pilosellées; noirâtres, à 1^{er} article à peine moins foncé; celui-ci oblong, épaissi en massue: le 2^e presque aussi épais, subovalaire: le 3^e plus grêle, à peine oblong: les suivants petits, submoniliformes, avec le 8^e un peu plus large, transverse, et les 3 derniers encore plus grands, non contigus, et formant une massue graduée sensible et oblongue: les 9^e et 10^e fortement transverses: le dernier brièvement ovalaire, obtusément acuminé.

Prothorax court (1), d'un bon tiers plus large que long, subrétréci en avant, évidemment moins large que les élytres; subéchancré au sommet avec les angles antérieurs un peu marqués; régulièrement subarqué sur les côtés; subbisinué à sa base, à angles postérieurs droits ou presque droits; assez convexe; éparsément et à peine pubescent; à peine chagriné et presque lisse, avec l'ouverture des angles postérieurs plus distinctement chagrinée, à peine ou étroitement déprimée; d'un noir brillant. Repli presque lisse, d'un noir luisant.

Écusson obsolètement chagriné, d'un noir brillant.

Élytres grandes, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, gra-

(1) M. Fauvel dit (p. 30): *corselet allongé*. Cette qualification ne doit pas s'entendre d'une manière absolue, mais relative au corselet des autres espèces.

duellement subélargies en arrière ; subconvexes ; très finement et épar-
sement pubescentes ; finement, légèrement et densément ponctuées, avec
la ponctuation paraissant subécailleuse, vue de côté ; d'un noir brillant.
Épaules subarrondies.

Abdomen court, large, acuminé, n'offrant que les 4 derniers segments
découverts ; subconvexe ; à peine pubescent ; obsolètement pointillé ;
d'un noir assez brillant. Le 6^e segment triangulaire ou en cône large.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un noir brillant. *Pointe mésos-
ternale* subcarénée. *Métasternum* subconvexe, éparsement et obsolète-
ment pointillé. *Ventre* assez convexe, obsolètement chagriné, à peine
pointillé sur les côtés ; à 7^e arceau parfois apparent, d'un roux de poix.

Pieds presque lisses ou à peine pointillés, à peine pubescents, testacés
ou d'un roux testacé, avec la base des cuisses parfois un peu rembruni-
cisé ainsi que les trochanters.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se trouve dans les champignons
et parmi les détritux végétaux, du printemps à l'automne, dans la Nor-
mandie, la Champagne, le Bourbonnais, la Guienne, le Languedoc, la
Provence, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable par son prothorax presque lisse et brillant,
par les tibias intermédiaires ♂ finement crénulés en dessous. Elle dif-
fère, en outre, des deux précédentes, par sa pointe mésosternale sub-
carénée, et par la ponctuation de ses élytres plus légère et à peine
plus serrée. Sa taille est celle d'un petit *brachypterus*, dont elle se dis-
tingue, du reste, par la couleur obscure du 1^{er} article des antennes, etc.

Les angles postérieurs du prothorax sont parfois d'un roux de poix
ainsi que l'extrême marge basilaire.

4. *Proteinus macropterus*, GYLLENHAL

*Courtement ovale, assez convexe, très finement pubescent, d'un noir
assez brillant, avec les élytres d'un noir de poix, les 2 premiers articles
des antennes et les pieds testacés. Tête bien moins large que le protho-
rax, très finement chagrinée, peu brillante, obliquement impressionnée
de chaque côté. Prothorax très court, subrétréci en avant, un peu moins*

large que les élytres, à peine ou non subdéprimé vers ses angles postérieurs, très finement chagriné, peu brillant. Elytres 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, très finement et densément ponctuées. Abdomen court, acuminé, très finement pointillé. Pointe mésosternale subcarrénée.

♂ Le 6^e arceau ventral étroitement échancré au sommet, le 7^e distinct. Tibias intermédiaires subarqués; les postérieurs subarqués à leur base, flexueux, finement ciliés en dessous vers leur extrémité. Tarses antérieurs à 2 premiers articles subdilaté.

♀ Le 6^e arceau ventral conique, entier; le 7^e caché. Tibias simples. Tarses antérieurs simples.

Omalius macropterum, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 209, 10.

Proteinus macropterus, ERICHSON, Col. March. I, 643, 2; — Gen. et Spec. Staph. 903, 3. — HEER, Faun. Helv. I, 171, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. éd. 2, 257. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 654, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1025, 3. — THOMSON, Skand. Col. III, 217, 2. — PANDELLÉ, Mat. Cat. Grenier, II, 1867, 169.

Protinus macropterus, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 31, 4.

Long. 0,0015 (2/3 l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps courtement ovale, assez convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec la tête et le prothorax plus mats; revêtu d'une très fine pubescence grisâtre et peu serrée.

Tête bien moins large que le prothorax, peu convexe, obliquement impressionnée de chaque côté entre les yeux; à peine pubescente; très finement chagrinée; d'un noir peu brillant ou presque mat. Palpes couleur de poix, avec les parties inférieures de la bouche rousses.

Yeux grands, subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, sensiblement épaissies, très finement duveteuses et assez fortement pilosellées; d'un noir de poix, à 1^{er} article testacé et le 2^e roux; le 1^{er} épaissi en massue suboblongue: le 2^e presque aussi épais, suboblong, subovale: le 3^e plus grêle, subglobuleux ou à peine oblong: les suivants petits, submoniliformes, graduellement plus courts et un peu plus épais, avec les 3 der-

niers plus grands, non contigus et formant une massue graduée, sensible et oblongue : le dernier grand, très brièvement ovalaire, presque mousse au bout.

Prothorax très court, au moins 2 fois aussi large que long, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres; subéchancré au sommet avec les angles antérieurs arrondis; subarqué sur les côtés; subbisinué à la base, avec les angles postérieurs droits ou subaigus; assez convexe, à ouverture des angles postérieurs non ou à peine déprimée; légèrement pubescent; très finement chagriné; d'un noir peu brillant et souvent presque mat. *Repli* à peine chagriné, d'un brun de poix brillant.

Écusson presque lisse, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres grandes, environ 2 fois et demie aussi longues que le prothorax; graduellement et subarcuement élargies en arrière; légèrement convexes; finement et éparsément pubescentes; finement et densément ponctuées, à ponctuation subécailleuse; d'un noir brillant. *Epaules* subarrondies.

Abdomen court ou très court, acuminé; offrant généralement les 4 derniers, rarement les 5 derniers segments, découverts; assez convexe; à peine pubescent, très finement pointillé, d'un noir assez brillant. *Le 6^e segment* triangulaire.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un noir brillant, à sommet du ventre roussâtre. *Pointe mésosternale* subcarénée. *Métasternum* peu convexe, légèrement pointillé. *Ventre* subconvexe, obsolètement chagriné, légèrement pointillé sur les côtés.

Pieds obsolètement pointillés, légèrement pubescents, testacés, à hanches à peine plus foncées. *Tibias intermédiaires* subarqués (♂) ou à peine arqués (♀) à leur base.

PATRIE. Cette espèce se prend, en été, dans les champignons et es détritux, principalement dans les forêts et les montagnes, dans la Picardie, la Normandie, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, les montagnes Lyonnaises, le mont Pilat, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle diffère du *brachypterus* par sa taille généralement moindre, et par sa forme un peu plus convexe. Le 1^{er} article des antennes est testacé et le 2^e roux ou d'un roux testacé. Les angles antérieurs du prothorax sont plus arrondis et les postérieurs un peu plus aigus, avec ses côtés plus brièvement subrectilignes en arrière, de sorte qu'il paraît se rétrécir

en avant plus près de la base. Les élytres sont plus légèrement et à peine plus densément ponctuées, la pointe mésosternale est subcarénée, etc.

La couleur des premiers articles des antennes et la structure des tibias intermédiaires et postérieurs la distinguent suffisamment du *limbatus*. Son prothorax est moins lisse et moins brillant, les élytres paraissent plus longues, etc.

Les angles postérieurs du prothorax, les épaules et parfois les élytres entières sont d'un roux de poix plus ou moins obscur.

Nous avons vu dans la collection Mayet un exemplaire plus grand, et dont les 6 premiers articles des antennes sont d'un roux testacé. Cette variété intéressante provient des environs de Montpellier et pourrait donner lieu à une espèce à part (*Pr. fallax*, nobis).

5. *Proteinus atomarius*, ERICHSON.

Courtement ovale, peu convexe, très finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec la marge du prothorax et les élytres moins foncées, le sommet de l'abdomen roussâtre, les pieds, la bouche et les antennes testacés, la massue de celles-ci rembrunie. Tête moins large que le prothorax, très finement chagrinée, peu brillante, obsolètement bifovéolée entre les yeux, obsolètement bimpressiounée en avant. Prothorax très court, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, à peine ou non subdéprimé vers les angles postérieurs, très finement chagriné, peu brillant. Élytres 3 fois aussi longues que le prothorax, très finement et densément pointillées. Abdomen très court, acuminé, obsolètement pointillé. Pointe mésosternale obsolètement carénée.

♂ Le 6^e arceau ventral étroitement subéchancré au sommet Tarses antérieurs à 2 premiers articles à peine dilatés.

♂ Le 6^e arceau ventral triangulaire ou conique, entier. Tarses antérieurs simples.

Proteinus atomarius, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 904, 4. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 237. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 654, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1025, 4. — THOMSON, Skand. Col. III, 218, 3. — PANDELLÉ, Mat. Cat. Grenier, 1867, II, 169.

Proteinus clavicornis, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. 31, 5.

Proteinus atomarius, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. Suppl. 3.

Long. 0,001 (1/2 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps courtement ovale, peu convexe, d'un noir ou brun de poix assez brillant, avec la tête et le prothorax plus mats; revêtu d'une très fine pubescence grisâtre, plus distincte sur les élytres.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, obsolètement bifovéolée entre les yeux, mais un peu en arrière; obsolètement impressionnée-fovée de chaque côté vers la saillie antennifère; à peine pubescente; très finement chagrinée; d'un noir peu brillant ou presque mat.

Parties de la bouche d'un roux testacé.

Yeux grands, subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, sensiblement épaissies; très finement duveteuses et assez fortement pilosellées; testacées, à massue plus ou moins rembrunie dès le 8^e article; le 1^{er} épaissi en massue suboblongue: le 2^e presque aussi épais, suboblong, subovalaire: le 3^e plus grêle, à peine oblong, obconique: les suivants petits, submoniliformes, graduellement plus courts et un peu plus épais, avec les 3 derniers plus grands, peu contigus et formant une massue graduée, sensible et oblongue: le dernier grand, très brièvement ovalaire, presque mousse au bout.

Prothorax très court, au moins 2 fois aussi large que long, subrétréci en avant presque dès sa base, un peu moins large que les élytres; subéchancré au sommet avec les angles antérieurs arrondis; subarqué sur les côtés; subbisinué à la base; à angles postérieurs subaigus; légèrement convexe, avec l'ouverture des angles postérieurs non ou à peine subdéprimée; éparsément pubescent; très finement chagriné; d'un noir de poix peu brillant ou presque mat, avec les marges latérales et postérieure souvent moins foncées. *Repli* presque lisse, d'un roux testacé brillant.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres très grandes, environ 3 fois aussi longues que le prothorax, graduellement et subarcuément subélargies en arrière; légèrement convexes; distinctement pubescentes; très finement et densément pointillées, à ponctuation à peine écailleuse; d'un brun de poix assez brillant.

Épauls subarrondies.

Abdomen très court, acuminé, offrant généralement 3 ou 4 segments découverts, très rarement 5; subconvexe; à peine pubescent; obsolètement pointillé; d'un noir de poix assez brillant, à sommet roussâtre. *Le 6^e segment* triangulaire ou conique.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre plus ou moins largement rousse ou subtestacée. *Pointe mésosternale* relevée en carène mousse. *Métasternum* légèrement convexe, obsolètement pointillé. *Ventre* moins noir, subconvexe, à peine pointillé sur les côtés.

Pieds à peine pointillés, à peine pubescescents, d'un testacé assez clair ainsi que les hanches. *Tibias intermédiaires* presque droits, *les postérieurs* parfois à peine arqués à leur base.

PATRIE. Cette espèce se rencontre, en été, dans les bolets décomposés et sous les feuilles mortes, dans les forêts, dans une grande partie de la France, même dans la région méditerranéenne. Elle est médiocrement commune.

Obs. Elle est bien distincte de toutes les précédentes par sa petite taille, par sa forme un peu moins convexe et par sa couleur moins noire. Les antennes sont testacées, avec l'extrémité seule plus obscure; les pieds sont d'un testacé plus pâle; les élytres sont plus longues et à ponctuation plus fine et un peu plus serrée; le sommet de l'abdomen est toujours roussâtre en dessus, etc.

La taille et la couleur varient beaucoup. Quelquefois tout le corps est d'un brun rougeâtre, avec la tête, le disque du prothorax et le dos de l'abdomen rembrunis (1).

Genre *Megarthus*, MÉGARTHRE, Stephens.

STEPHENS, III, Brit. V, 330. — JACQUELIN DU VAL. Gen. Staph. 79, pl. 28, fig. 136.

ÉTYMOLOGIE : μέγας, grand; ἄρθρον, articule.

CARACTÈRES. *Corps* assez court, assez large, suboblong, subdéprimé, ailé.

Tête petite, assez saillante, subtriangulaire, fortement resserrée à sa base, portée sur un col très court. *Tempes* submamelonnées et séparées

(1) Le *Pr. Olivieri* de Sauley (Bull. Ac. Hippone. 1866, XI, 51) espèce d'Afrique, paraît être un peu plus oblong. Il est d'un roux de poix, avec la tête et l'abdomen rembrunis, les antennes et les pieds testacés. — Long. 0,001.

en dessous par un intervalle large, évasé en avant, étranglé après son milieu. *Epistome* soudé au front, arrondi et parfois rebordé antérieurement. *Labre* court, transverse, plus ou moins caché, muni en avant d'une membrane ciliée. *Mandibules* petites, peu saillantes, aiguës, arquées, mu-tiques intérieurement. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1^{er} article très petit : le 2^e assez épais, obconique : le 3^e court, moins épais : le dernier aussi long que le 2^e, un peu plus étroit à sa base que le précédent, mais graduellement atténué vers le sommet. *Palpes labiaux* courts, de 3 ar-ticles : le 2^e un peu plus court que le 1^{er} : le dernier plus long que le précédent, mais plus étroit. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux assez grands, assez saillants, semi-globuleux, situés vers la base de la tête.

Antennes assez courtes, assez grêles, presque droites, à 2 premiers articles notablement plus grands et plus épais : les suivants étroits, gra-duellement plus courts et à peine moins étroits : le dernier grand, épaissi, brièvement ovalaire.

Prothorax transverse, assez rétréci en avant, aussi large ou presque aussi large que les élytres ; tronqué ou échancré au sommet ; subtrisinué à la base ; non rebordé sur celle-ci ; plus ou moins explané sur les côtés ; souvent sinueux ou anguleux sur ceux-ci, avec les angles postérieurs échancrés ou sinués ; creusé sur le dos d'un canal longitudinal nette-ment accusé. *Repli* grand, visible vu de côté, subdilaté en arrière, où il émet un lobe cunéiforme allongé, dont il est séparé par une suture.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres assez grandes, non ou légèrement oblongues, dépassant mé-diocrement la poitrine, tronquées au sommet, largement arrondies à leur angle postéro-externe ; presque droites sur les côtés, rebordées en gout-tière sur ceux-ci ; non ou à peine rebordées sur la suture. *Repli* large, fortement infléchi.

Épaules très peu ou non saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, for-mant entre celles-ci un angle très ouvert à sommet mucroné. *Mésoster-num* médiocre, carinulé sur sa ligne médiane, rétréci en arrière en angle très aigu, subacéré, prolongé jusqu'aux deux tiers ou trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésos-ternum par une suture oblique, subarquée. *Médiépimères* médiocres, en losange irrégulier. *Métasternum* assez court, large, subsinué pour l'insér-

tion des hanches postérieures; à peine angulé entre celles-ci; avancé, entre les intermédiaires en angle prononcé, à sommet parfois émoussé. *Postépisternums* en languette étroite. *Postépimères* cachées ou très petites, cunéiformes.

Abdomen plus ou moins court, large, subacuminé à son sommet; relevé en tranche sur les côtés; s'incurvant un peu en dessous; à 1^{er} ou 2 premiers segments normaux cachés: les 4 premiers subégaux, le 5^e un peu ou à peine plus grand: le 6^e très saillant, conique: celui de l'armure indistinct. *Ventre* à 5 premiers arceaux subégaux ou graduellement à peine plus courts (♀): le 6^e assez saillant: le 7^e saillant, bivalve: le 1^{er} plus ou moins caréné à sa base (1), paraissant un peu moins court sur les côtés.

Hanches antérieures grandes, un peu moins longues que les cuisses, non saillantes, sublinéaires, transversalement et subobliquement couchées, contiguës intérieurement. *Les intermédiaires* moindres, subovales, peu saillantes, faiblement écartées. *Les postérieures* grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, dilatée intérieurement en cône court et tronqué; à *lame inférieure* étroite, subverticale ou enfouie.

Pieds assez courts, assez robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *intermédiaires* grands, allongés, atteignant presque le tiers de la longueur des cuisses. *Celles-ci* subcomprimées, subépaissies. *Tibias* sublinéaires, à peine rétrécis à leur base, très finement pubescents, mutiques, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons peu distincts; les *intermédiaires* et *postérieurs* subarqués à leur base. *Tarses* courts, à 4 premiers articles graduellement plus courts: le dernier moins long que les autres réunis: les *postérieurs* plus allongés. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Mégarthres* ont la démarche lente. Ils vivent sous les écorces et parmi les champignons et les détritns.

Ce genre se rapproche beaucoup des *Proteinus* par la conformation des hanches, des trochanters, des tarsi et des diverses pièces sternales. Il en diffère par son prothorax canaliculé sur le dos, explané et souvent angulé sur les côtés, à angles postérieurs sinués ou échancrés; par son mésosternum carinulé; par la massue des antennes moins grande et ré-

(1) Chez les *Proteinus*, cette carène est enfouie, courte, obsolète ou réduite à un tubercule, ou même nulle.

duite au dernier article. Les différences sexuelles sont tout autres, etc.

Il ne compte qu'un petit nombre d'espèces, dont suivent les caractères :

- a. *Corps* noir ou en majeure partie.
- b. *Antennes* entièrement noires, à 1^{er} article parfois brunâtre. *Front* non ou à peine rebordé en gouttière en avant.
- c. *Côtés du prothorax* noirs ou à peine brunâtres, simplement arrondis en avant de l'échancrure des angles postérieurs. *Cuisses* rembrunies. *Écusson* subexcavé.
- d. *Angles postérieurs du prothorax* nettement échancrés en angle subobtus. *Élytres* à peine élargies en arrière, à ponctuation assez fine. *Corps* suboblong, presque mat. 1. DEPRESSUS.
- dd. *Angles postérieurs du prothorax* obtusément et obliquement échancrés. *Élytres* assez fortement élargies en arrière, à ponctuation assez forte. *Corps* court, brillant. 2. STERCORARIUS.
- cc. *Côtés du prothorax* sinueux ou angulés en avant de l'échancrure des angles postérieurs.
- e. *Côtés du prothorax* simplement sinueux, largement roux. *Ponctuation* assez fine. *Cuisses* subrembrunies. . . . 3. AFFINIS.
- ee. *Côtés du prothorax* biangulés, à peine roux. *Ponctuation* assez forte. *Cuisses* non rembrunies. 4. SINUATOCOLLIS.
- bb. *Antennes* à 1^{er} article d'un roux clair. *Front* distinctement rebordé en gouttière en avant. *Côtés du prothorax* largement roux. *Écusson* subcanaliculé. 5. DENTICOLLIS.
- bbb. *Antennes* à 2 ou 3 premiers articles roux. *Front* à peine rebordé en gouttière en avant. *Côtés du prothorax* roux seulement aux angles postérieurs. *Écusson* subcanaliculé. 6. NITIDULUS.
- aa. *Corps* d'un roux ferrugineux, à tête noire. 7. HEMIPTERUS.

1. *Megarathrus depressus*, PAYKULL.

Suboblong, subdéprimé, très finement pubescent, d'un noir presque mat, avec les pieds d'un roux ferrugineux et les cuisses un peu rembrunies. Tête moins large que le prothorax, finement ruguleuse, obliquement sillonnée-impressionnée de chaque côté, à peine rebordée en avant. Prothorax court, rétréci antérieurement, presque aussi large que les élytres, simplement arqué sur les côtés, assez finement et subruguleusement ponc-

tué, finement et profondément canaliculé sur le dos, à angles postérieurs nettement échancrés en angle subobtus. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, à peine élargies en arrière, assez finement et ruguleusement ponctuées. Abdomen court, très finement pointillé.

♂ Le 5^e arceau ventral très largement échancré, avec une petite membrane subpellucide de chaque côté du fond de l'échancrure. Le 6^e assez profondément et subangulairement sinué au sommet, subrugueusement ponctué sur les côtés. Le 7^e (1) subrugueusement ponctué latéralement. Cuisses, surtout les postérieures subépaissies, voûtées en dessus. Tibias intermédiaires, et postérieurs subarqués; les postérieurs, en outre, subéchancrés vers le milieu de leur tranche inférieure et puis finement crénelés-cristulés, avec la crénelation noire. Tarses antérieurs à 1^{er} article évidemment épaissi.

♀ Le 5^e arceau ventral très largement échancré, sans membrane. Le 6^e subarrondi au sommet, obsolètement chagriné. Le 7^e presque lisse. Cuisses normales. Tibias intermédiaires et postérieurs à peine arqués à leur base; les postérieurs simples. Tarses antérieurs simples.

Staphylinus depressus, PAYKULL, Mon. Staph. 70, 49. — OLIVIER, Ent. III, n^o 42, 36, 51, pl. III, fig. 26.

Omalium depressum, GYLLENHAL, Ins. Suec. II. 210, 11. — MANNERHEIM, Brach. 53, 16.

Phloeobium depressum, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. 1, 494, 4.

Omalium macropterum, GRAVENHORST, Mon. 215, 21. — OLIVIER, Enc. Méth. VIII. 479, 21.

Megarthus depressus, ERICHSON, Col. March. I, 644, 1; — Gen. et Spec. Staph. 905, 1. — HEER, Faun. Helv. I, 171, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 258, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 654, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1027. 1. — THOMSON, Skand. Col. III, 218, 1. — SAULCY, Ann. Soc. Ent. Fr. Rev. pl. 2, fig. 7. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 26, 1.

Long. 0,0022 (1 l.); — larg. 0,0010 (1/2 l.).

Corps suboblong, subdéprimé, d'un noir presque mat; revêtu d'une très fine pubescence grise et peu serrée.

(1) Le 7^e est pour nous celui de l'armure, car nous ne comptons pas les 2 basilaires. Il est, dans ce genre plus développé chez le ♂, par le fait de l'échancrure du 6^e.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe; sillonnée-impressionnée de chaque côté entre les yeux, avec les sillons obliques et se rapprochant en arrière; à peine pubescente; finement ruguleuse, plus distinctement en dehors des sillons et sur le rebord antérieur qui est subépaissi mais obsolète; d'un noir presque mat. *Palpes* d'un brun de poix, parfois un peu roussâtre.

Yeux assez grands, subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, à peine plus épaisses vers leur extrémité; très finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un noir ou brun de poix; à 1^{er} article épaissi en massue oblongue: le 2^e à peine moins épais, à peine oblong, subovalaire: les suivants graduellement un peu plus courts et à peine plus épais: le 3^e étroit, oblong, obconique: le 4^e à peine plus court, obconique: le 5^e subglobuleux: les 6^e et 7^e subcarrés: les pénultièmes subtransverses: le dernier grand, épais, brièvement ovalaire, presque mousse.

Prothorax court, 2 fois aussi large que long, médiocrement rétréci en avant, presque aussi large que les élytres; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs obtus; simplement arqué sur les côtés; subtrisinué à sa base, à angles postérieurs nettement échancrés en angle subobtus ou presque droit; légèrement convexe, avec la marge latérale subexplanée surtout en arrière; finement et profondément canaliculé sur sa ligne médiane; très finement pubescent; assez finement, densément et subruguleusement ponctué; d'un noir presque mat. *Repli* presque lisse, d'un noir brillant.

Écusson subruguleux, subexcavé, obscur.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, graduellement et faiblement élargies en arrière: subdéprimées ou peu convexes; très finement pubescentes; assez finement, densément et ruguleusement ponctuées; d'un noir de poix peu brillant. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen court ou assez court, offrant généralement 4 segments découverts, très rarement 5; subconvexe; légèrement pubescent; très finement et densément pointillé; d'un noir peu brillant. Le 6^e segment conique, très finement granulé, parfois couleur de poix, au moins à son sommet.

Dessous du corps légèrement pubescent, d'un noir de poix assez brillant avec le sommet du ventre roux. *Métasternum* peu convexe, subruguleusement pointillé sur les côtés, plus lisse sur son disque. *Carène*

mésosternale très fine. *Ventre* assez convexe, densément et très finement pointillé, plus rugueusement sur les côtés.

Pieds légèrement pointillés, légèrement pubescents, d'un roux ferrugineux avec les hanches et souvent les cuisses un peu rembrunies, l'extrémité de celles-ci et les trochanters restant plus clairs.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, se prend, toute l'année, dans les forêts et les montagnes de presque toute la France, dans les bouses, les bolets, les plaies des arbres, etc.

Obs. Chez les immatures, la base des antennes et les élytres sont d'un brun parfois rougeâtre. L'échancrure des angles postérieurs du prothorax est plus ou moins accusée.

Obs. Peut-être doit-on rapporter au *depressus* les *emarginatus* et *pusillus* de Stephens (Ill. Brit. V, 332 et 333).

2. *Megarthus stercorarius*, PANDELLÉ.

Ovale, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un noir brillant, avec les pieds d'un roux testacé, les hanches et les cuisses rembrunies. Tête moins large que le prothorax, subruguleuse, obliquement sillonnée-impressionnée de chaque côté, à peine rebordée en avant. Prothorax très court, rétréci antérieurement, de la largeur des élytres, simplement arqué sur les côtés, assez finement et subruguleusement ponctué, finement et profondément canaliculé sur le dos, à angles postérieurs obsolètement échancrés en arc ou angle très obtus. Élytres à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement élargies en arrière, assez fortement et rugueusement ponctuées. Abdomen court, très finement pointillé.

♂ Le 5^e arceau ventral très largement et à peine échancré. Le 6^e légèrement et subangulairement sinué dans le milieu de son bord apical, avec le sinus rempli par une membrane. Cuisses, surtout les postérieures, subépaissies, un peu voûtées en dessus. Tibias intermédiaires et postérieurs subarqués à leur base : ceux-ci, vus d'un certain côté, subatténués vers leur extrémité et finement ciliés dans la dernière moitié de leur

tranche inférieure surtout. *Tarses antérieurs* à 1^{er} article à peine épaissi.

♀ Le 5^e *arceau ventral* à peine échancré. Le 6^e subarrondi ou subtronqué à son bord apical. *Cuisses* normales. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* simples. *Tarses antérieurs* simples.

Megarthus stercorarius, PANDELLÉ, in litteris.

Long., 0^m,0022 (1 l.) ; — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps ovale, large, subdéprimé, d'un noir brillant ; revêtu d'une très fine pubescence grisâtre, courte et très peu serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe ; sillonnée-impresionnée de chaque côté entre les yeux, avec les sillons obliques et se rapprochant en arrière ; à peine pubescente ; subruguleuse, plus distinctement en dehors des sillons et sur le rebord antérieur, qui est très obsolète ; d'un noir assez brillant. *Palpes* d'un noir ou brun de poix.

Yeux assez grands, subarrondis, obscurs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, à peine plus épaisses vers leur extrémité ; très finement duvetueuses et légèrement pilosellées ; noires, à 1^{er} article brunâtre ; celui-ci épaissi en massue suboblongue : le 2^e à peine moins épais, à peine oblong, subovalaire : les suivants graduellement à peine plus épais : les 3^e et 4^e étroits, oblongs, obconiques, subégaux : le 5^e subglobuleux ou courtement ovalaire : les 6^e et 7^e subcarrés, les pénultièmes subtransverses : le dernier grand, plus épais, brièvement ovalaire, presque mousse.

Prothorax très court, plus de 2 fois aussi large que long, médiocrement rétréci en avant, au moins de la largeur des élytres à leur base ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs obtus ; simplement arqué sur les côtés, ou parfois à peine angulé vers le milieu de ceux-ci ; subtrisinué à sa base, à angles postérieurs obliquement et obsolètement échancrés en angle très obtus ou en arc ; peu convexe, avec la marge latérale plus ou moins fortement explanée ; finement et profondément canaliculé sur sa ligne médiane ; légèrement pubescent ; assez finement, densément et subruguleusement ponctué ; d'un noir brillant, avec les côtés parfois un peu moins foncés. *Repli* presque lisse, d'un noir luisant.

Écusson légèrement pointillé, parfois subexcavé, d'un noir assez brillant.

Élytres subcarrées, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, graduellement et assez fortement élargies en arrière; faiblement convexes, souvent subdéprimées sur la région suturale; brièvement et éparsement pubescentes: assez fortement, assez densément et ruguleusement ponctuées; d'un noir brillant. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen court, offrant généralement 4 segments découverts; assez convexe; à peine pubescent; très finement et assez densément pointillé; d'un noir brillant. Le 6^e *segment* conique, moins finement pointillé.

Dessous du corps éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, obsolètement pointillé sur les côtés, presque lisse sur son disque. *Carène mésos-ternale* assez forte. *Ventre* assez convexe, finement et éparsement pointillé, plus distinctement et subruguleusement sur les côtés.

Pieds légèrement pointillés, légèrement pubescents, d'un roux testacé, avec les hanches et les cuisses rembrunies, le sommet de celles-ci et les trochanters restant plus clairs.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, se prend rarement, en été, dans les bouses, les champignons et parmi les détritux végétaux, dans les Hautes-Pyrénées, où elle a été découverte par M. Pandellé.

OBS. Elle diffère suffisamment de la précédente par sa forme plus courte et plus large et par sa teinte plus brillante. Le prothorax, un peu moins convexe, est un peu plus court et plus large; à angles postérieurs plus obliquement et surtout plus obtusément échancrés; à côtés moins noirs, plus largement explanés, parfois moins régulièrement arqués. Les élytres, un peu moins longues, sont plus élargies en arrière, avec leur ponctuation un peu plus forte et un peu moins serrée. La carène mésos-ternale est moins fine. Les signes ♂ ne sont pas les mêmes, etc.

3. *Megarthus affinis*, MILLER.

Ovale, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un noir peu brillant, avec les côtés du prothorax largement roux, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, et les pieds roux à cuisses un peu rembrunies. Tête moins large

que le *prothorax*, subruguleuse, obliquement sillonnée-subimpressionnée de chaque côté, à peine rebordée en avant. *Prothorax* très court, rétréci antérieurement, presque aussi large que les *élytres*, simplement sinueux sur les côtés, assez finement et subruguleusement ponctué, finement et assez profondément ponctué sur le dos, à angles postérieurs échancrés en arc ou angle obtus. *Elytres* 2 fois aussi longues que le *prothorax*, faiblement élargies en arrière, assez finement et ruguleusement ponctuées. *Abdomen* court, très finement pointillé.

♂ Le 5^e arceau ventral largement et faiblement échancré. Le 6^e assez largement sinué à son bord apical. *Cuisses postérieures* non épaissies. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* subarqués à leur base; ceux-ci, vus d'un certain côté, à peine échancrés en dessous après leur milieu, finement ciliés.

♀ Le 5^e arceau ventral à peine échancré. Le 6^e subarrondi à son bord apical. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* simples.

Megarthus sinuatocollis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 1029, 3.

Megarthus affinis, MILLER, Verh. Zool. Wien. II, 28. — KRAATZ, Berl. Ent. Zeit. 1868, 330. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 27, 3.

Megarthus Bellevoyei, SAULCY, Ann. Soc. Ent. Fr. Rev. 1862, pl. 2, fig. 6.

Long., 0^m,0023 (1 l.) ; — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps ovale, subdéprimé, d'un noir peu brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, courte et peu serrée.

Tête moins large que le *prothorax*, peu convexe; sillonnée-subimpressionnée de chaque côté entre les yeux, avec les sillons obliques et se rapprochant en arrière; à peine rebordée en avant; à peine pubescente, subégale ment subruguleuse; d'un noir presque mat. *Palpes* d'un noir ou brun de poix (1).

Yeux assez grands, subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du *prothorax* réunis, à peine plus épaissies vers leur extrémité; très finement duveteuses et légèrement

(1) Chez la plupart des espèces, les parties inférieures de la bouche sont plus noires, plus ou moins rosâtres.

pilosellées ; entièrement noires ou noirâtres ; à 1^{er} article épaissi en masse oblongue : le 2^e à peine moins épais, suboblong, subovalaire : les suivants graduellement à peine plus épais : les 3^e et 4^e étroits, oblongs, obconiques, subégaux : le 5^e subovalaire : les 6^e et 7^e subcarrés, les pénultièmes subtransverses : le dernier grand, un peu plus épais, très courtement ovalaire ou subsphérique, presque mousse.

Prothorax très court, plus de 2 fois aussi large que long, médiocrement rétréci en avant, presque de la largeur des élytres ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs très obtus ; simplement sinueux sur les côtés ou à peine angulé vers le milieu de ceux-ci ; subtrisinué à sa base, à angles postérieurs légèrement échancrés en arc ou angle plus ou moins obtus ; faiblement convexe, avec la marge latérale explanée ; finement et assez profondément canaliculé sur sa ligne médiane ; éparsément pubescent ; assez finement, densément et subruguleusement ponctué ; d'un noir peu brillant, avec les côtés plus ou moins largement roux. *Repli* presque lisse, d'un roux brillant.

Écusson subruguleux, parfois subexcavé, noir.

Élytres subcarrées, 2 fois aussi longues que le prothorax, graduellement et faiblement subélargies en arrière ; légèrement convexes, souvent subdéprimées sur la région suturale, éparsément pubescentes ; assez finement, densément et ruguleusement ponctuées ; d'un noir peu brillant. *Épaules* à peine arrondies.

Abdomen court, offrant généralement 5 segments découverts ; subconvexe ; légèrement pubescent ; très finement et assez densément pointillé ; d'un noir peu brillant, à sommet d'un roux de poix. Le 6^e segment conique.

Dessous du corps légèrement pubescent, d'un noir assez brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux de poix subtestacé. *Métasternum* subconvexe, subruguleusement pointillé sur les côtés, presque lisse et subdéprimé sur son disque, qui est parfois très finement et obsolètement carinulé en arrière. *Ventre* assez convexe, obsolètement et subruguleusement pointillé, surtout sur les côtés.

Pieds à peine pointillés, légèrement pubescents, avec les hanches un peu rembrunies ainsi que souvent le milieu des cuisses.

PATRIE. Cette espèce est commune, toute l'année, dans presque toute la France, sous les détritits, parmi les mousses et les feuilles tombées, etc.

OBS. Elle est distincte des précédentes par son prothorax non simplement arqué, mais sinueux ou obtusément angulé sur les côtés, avec ceux-ci généralement plus explanés, à transparence rousse plus ou moins claire et plus ou moins étendue.

Elle est un peu moins brillante que le *stercorarius*. La tête, plus également ruguleuse, est un peu moins sensiblement impressionnée de chaque côté. Les élytres, moins amples, sont un peu plus longues, un peu moins élargies en arrière, etc.

Parfois le devant du front paraît un peu relevé en dos d'âne.

Quand la transparence rousse de la marge latérale du prothorax devient plus claire, elle s'étend ordinairement le long du bord postérieur en forme de bordure très étroite.

Chez les immatures, cette transparence se montre testacée, le disque du prothorax et les élytres prennent une teinte d'un brun roussâtre, ainsi que les tranches abdominales. Quelquefois même, tout le dessus du corps est d'un testacé obscur, avec la tête et le dos de l'abdomen plus foncés.

Les exemplaires de la Provence sont d'une teinte générale plus brillante, avec les marges latérales du prothorax d'un roux plus vif.

4. *Megarthritis sinuatocollis*, BOISDUVAL et LACORDAIRE.

Ovale, faiblement convexe, éparsément pubescent, d'un noir assez brillant, avec le sommet de l'abdomen et les pieds roux. Tête moins large que le prothorax, subruguleuse, impressionnée de chaque côté, à peine rebordée en avant. Prothorax court, rétréci antérieurement, de la largeur des élytres, biangulé sur les côtés, densément et rugueusement ponctué, finement et assez profondément canaliculé sur le dos, à angles postérieurs échancrés en arc. Élytres à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, assez fortement et rugueusement ponctuées. Abdomen court, finement pointillé.

♀ Le 5^e et 6^e arceaux du ventre largement échancrés à leur bord apical. Cuisses postérieures subépaissies. Tibias intermédiaires et postérieurs subarqués; ceux-ci, vus d'un certain côté, largement et à peine sinués en dessous après leur milieu.

♀ *Le 5^e arceau du ventre à peine échancré. Le 6^e subarrondi à son bord apical. Cuisses normales. Tibias intermédiaires et postérieurs simplement subarrqués à leur base.*

Phloeobium sinuatocolle, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 493, 3.
Megarthus sinuatocollis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 903, 2.— HEER, Faun. Helv. I, 566, 1.— FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 635, 2.— THOMSON, Skand. Col. III, 218, 2.— SAULCY, Ann. Soc. Ent. Fr. Rev. 1862, pl. 2, fig. 6.
 — KRAATZ, Berl. Ent. Zeit. 1868, 349. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 28, 5.

Long. 0,0026 (1 1/5 l.); — larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps ovale, faiblement convexe, d'un noir assez brillant, avec le sommet de l'abdomen roux; revêtu d'une fine pubescence grise, courte et peu serrée.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe; sensiblement impressionnée-sillonnée de chaque côté entre les yeux; à peine rebordée en avant; à peine pubescente; subruguleuse; d'un noir peu brillant. *Palpes* d'un noir ou brun de poix.

Yeux assez grands, subarrondis, obscurs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, à peine plus épaisses vers leur extrémité; très finement duveteuses et légèrement pilosellées; noires ou noirâtres; à 1^{er} article épaissi en massue oblongue: le 2^e presque aussi épais, suboblong, subovalaire: les suivants graduellement un peu ou à peine plus épais: les 3^e et 4^e grêles, oblongs, obconiques; subégaux ou avec le 4^e à peine plus court; le 5^e courtement ovalaire: les 6^e et 7^e subcarrés, les pénultièmes subtransverses: le dernier grand, plus épais, subovalaire, presque mousse au bout.

Prothorax court, environ 2 fois aussi large que long, assez rétréci en avant, de la largeur des élytres à leur base; subéchancré au sommet, avec les angles antérieurs obtus; visiblement biangulé ou même triangulé sur les côtés, à 1^{er} angle obsolète, situé près des angles antérieurs: le 2^e plus accusé, situé vers le milieu: le 3^e formant la dent supérieure de l'échancrure des angles postérieurs, laquelle est assez prononcée et en arc; subtrisinué à sa base; légèrement convexe, avec la marge latérale explanée; finement et assez profondément canaliculé sur sa ligne médiane; éparsément pubescent; assez fortement, densément et rugueusement ponctué; d'un noir assez brillant, à marge latérale un peu moins

foncée ou rougeâtre. *Repli* presque lisse, d'un noir ou brun de poix brillant.

Écusson subrugueux, subexcavé, obscur.

Élytres subcarrées, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, plus ou moins subélargies en arrière ; faiblement convexes, souvent subdéprimées ou même déprimées sur la moitié antérieure de la région suturale ; éparsément pubescentes ; assez fortement, assez densément et rugueusement ponctuées ; d'un noir de poix assez brillant. *Epaules* à peine arrondies.

Abdomen court, offrant 4 ou parfois 5 segments découverts ; assez convexe ; largement pubescent ; très finement pointillé, plus distinctement sur les côtés ; d'un noir assez brillant, à sommet d'un roux de poix. Le 6^e segment conique, plus distinctement ponctué.

Dessous du corps légèrement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux subtestacé. *Métasternum* subconvexe, obsolètement et subrugueusement pointillé sur les côtés et en avant, presque lisse et subdéprimé sur son disque, qui offre en arrière une fine carène longitudinale. *Ventre* convexe, obsolètement ponctué sur les côtés.

Pieds à peine pointillés, très légèrement pubescents, entièrement roux ainsi que les hanches.

PATRIE. On rencontre cette espèce dans presque toute la France, parmi les mousses et les détritux, surtout dans les montagnes et lieux boisés. elle est moins commune que la précédente.

Obs. Elle lui ressemble beaucoup, mais elle est un peu plus grande, plus large, plus brillante et plus fortement ponctuée. Le prothorax a les côtés d'une couleur plus sombre, plus visiblement angulés. Les élytres, un peu plus courtes, sont un peu plus élargies en arrière. Les hanches et les cuisses ne sont jamais rembrunies. Les antennes nous ont paru un peu plus épaissies vers leur extrémité, etc.

Les marges latérales du prothorax sont rarement complètement noires. Les élytres sont quelquefois d'un brun rougeâtre.

5. *Megarthus denticollis*, BECK.

Suboblong, subdéprimé, brièvement pubescent, d'un noir peu brillant, avec le 1^{er} article des antennes, les côtés du prothorax et les pieds roux. Tête moins large que le prothorax, subruguleuse, largement impressionnée de chaque côté, distinctement rebordée en gouttière en avant. Prothorax court, subrétréci antérieurement, de la largeur des élytres, subarqué ou à peine angulé sur les côtés, densément et ruguleusement ponctué, finement et profondément canaliculé sur le dos, à angles postérieurs échancrés en angle droit. Élytres à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, assez fortement, densément et ruguleusement ponctuées. Abdomen court, finement pointillé.

♂ Le 5^e arceau ventral largement et sensiblement, le 6^e profondément échancrés à leur bord apical. Cuisses intermédiaires et postérieures épaissies. Tibias intermédiaires incurvés; les postérieurs coudés à leur base : ces derniers subdilatsés en dessous après le coude, et puis subatténués et terminés par un fort crochet. Trochanters postérieurs angulairement dilatsés à leur sommet externe.

♀ Le 5^e arceau ventral subéchancré, le 6^e subarrondi à leur bord apical. Cuisses normales. Tibias intermédiaires et postérieurs simples. Trochanters postérieurs simples.

Omalius denticolle, BECK, Beitr. 26, 40, pl. 7, fig. 40.

Megarthus marginicollis, ERICHSON, Col. March. I, 644, 2. — HEER, Faun. Helv. I, 171, 2.

Phloeobium marginicolle, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 492, 1.

Silpha hemiptera, var. *a*, ILLIGER, Kaef. Pr. 355, 1.

Megarthus denticollis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 906, 3. — REDTENBACHER, Faun. Aust. ed. 2, 257. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I. 685, 3. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1030, 4. — JACQUELIN DUVAL, Gen. et Spec. Staph. pl. 28, fig. 136. — THOMSON, Skand. Col. III, 219, 3. — SAULCY, Ann. Soc. Ent. Fr. Rev. 1862, pl. 2, fig. 5. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 28, 4.

Long. 0,0026 (1 1/5 l.), — larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps suboblong, subdéprimé, d'un noir peu brillant, avec les côtés du prothorax roux; revêtu d'une fine et courte pubescence grise, peu serrée.

Tête moins large que le prothorax; largement impressionnée de chaque côté entre les yeux, à intervalle médian relevé en dos d'âne ou carène obtuse; distinctement rebordée en gouttière en avant; à peine pubescente; subruguleuse; d'un noir peu brillant. *Palpes* couleur de poix.

Yeux assez grands, subarrondis, obscurs.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis; à peine plus épaisses vers leur extrémité; très finement duveteuses et très légèrement pilosellées; brunâtres à 1^{er} article d'un roux clair; celui-ci épaissi en massue oblongue: le 2^e un peu moins épais, suboblong, subovalaire: les suivants graduellement à peine plus épais: les 3^e et 4^e grêles oblongs, obconiques: le 5^e subglobuleux ou très courtement ovalaire: les 6^e et 7^e subcarrés, les pénultièmes non ou à peine transverses: le dernier grand, plus épais, brièvement ovalaire, mousse.

Prothorax court, environ 2 fois aussi large que long, subrétréci en avant, de la largeur des élytres; tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subarrondis; simplement subarqué ou à peine visiblement subangulé sur les côtés; subtrisinué à sa base; à angles postérieurs nettement échancrés en angle droit et comme bidenticulés; faiblement convexe, à marge latérale explanée; finement et profondément canaliculé sur sa ligne médiane; brièvement et éparsément pubescent; assez fortement densément et rugueusement ponctué; d'un noir peu brillant, à marge latérale largement d'un roux plus ou moins clair. *Repli* presque lisse, d'un roux brillant.

Écusson subruguleux, subcanaliculé, noirâtre.

Élytres subcarrées, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; faiblement convexes ou subdéprimées; brièvement et éparsément pubescentes; assez fortement, densément et ruguleusement ponctuées; d'un noir peu brillant, parfois brunâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, offrant au moins 4 segments découverts; subconvexe; légèrement pubescent; finement, assez densément et distinctement pointillé; d'un noir un peu brillant à sommet d'un roux de poix. Le 6^e segment conique, moins finement ponctué.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux ferrugineux. *Métasternum* subconvexe, pointillé sur

les côtés, plus lisse sur son disque où il offre en arrière 2 linéoles et 1 carinule légères. *Ventre* convexe, finement et assez densément pointillé.

Pieds obsolètement pointillés, légèrement pubescents, roux, avec les hanches postérieures parfois un peu plus foncées.

PATRIE. Cette espèce, qui est rare, se prend sous les écorces des arbres, les crottins, les détritns, les mousses, surtout en été, dans les régions septentrionales ou orientales de la France. Elle préfère les forêts et les montagnes.

OBS. Elle ne souffre aucune difficulté. Elle est nettement distincte de toutes les précédentes par son front distinctement rebordé en gouttière en avant jusqu'aux yeux; par ses antennes à 1^{er} article d'un roux clair; par son prothorax à angles postérieurs échancrés en angle droit; par les différences ♂ des pieds intermédiaires et postérieurs. De plus, le canal médian du prothorax se continue plus ou moins sur l'écusson, qui, chez les autres espèces, est simplement déprimé ou subexcavé, etc.

Quelquefois le disque du prothorax et les élytres sont d'un brun un peu roussâtre, avec les 2^e et 3^e articles des antennes d'un roux de poix.

On donne pour synonymes au *denticollis* les *affinis* et *marginatus* de Stephens (Ill. Brit. V, 333).

6. *Megarthrus nitidulus*, KRAATZ.

Ovale, subdéprimé, très finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec les 2 ou 3 premiers articles des antennes, les angles postérieurs du prothorax et les pieds roux. Tête bien moins large que le prothorax, subruguleuse; subimpressionnée de chaque côté, à peine rebordée en avant. Prothorax très court, rétréci antérieurement, de la largeur des élytres, subarqué ou à peine angulé sur les côtés, très densément et ruguleusement ponctué, finement et profondément canaliculé sur le dos, à angles postérieurs échancrés en angle obtus, à dent postérieure aiguë, subdéjetée en arrière. Élytres une fois et deux tiers aussi longues que le prothorax, subélargies postérieurement, assez fortement, assez densément et ruguleusement ponctuées. Abdomen court, légèrement pointillé.

♂ Le 5^e arceau ventral légèrement, le 6^e fortement et arcuement échancrés à leur bord apical. *Tibias intermédiaires* sensiblement, les *postérieurs* légèrement échancrés ou sinués intérieurement.

♀ Le 5^e arceau ventral subéchancré, le 6^e subarrondi à leur bord apical. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* simples.

Megarthus nitidulus, KRAATZ, Ins. Deut. II, 1028, 2.— FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 27, 2.

Long. 0,0025 (1 1/7 l.); — larg. 0,0014 (2/3 l.)

PATRIE. La Suisse, l'Allemagne.

OBS. Comme cette espèce, à notre connaissance, n'a pas été rencontrée en France, nous ne la décrivons pas plus amplement.

Elle est un peu plus ovale et un peu plus brillante que le *denticollis*. La tête, moins rebordée en avant, est moins relevée en faite sur son milieu. Les antennes sont plus largement rousses à leur base. Le prothorax, un peu plus densément ponctué, est un peu plus convexe sur le dos, plus obtusément échancré aux angles postérieurs, mais avec la dent postérieure de l'échancrure plus saillante. Ses côtés ne sont explanés et roux que vers ces mêmes angles postérieurs. Les élytres sont un peu moins densément ponctuées, à ponctuation un peu moins râpeuse. L'abdomen est plus légèrement pointillé, etc.

Il diffère du *depressus* par sa forme un peu plus ramassée, par sa couleur moins mate, par sa ponctuation moins fine, par ses antennes rousses à leur base, etc.

7: *Megarthus hemipterus*, ILLIGER.

Ovale, assez large, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un roux ferrugineux presque mat, avec la tête noire. Celle-ci moins large que le prothorax, ruguleuse; largement impressionnée de chaque côté, rebordée en gouttière en avant. Prothorax très court, rétréci en avant; de la largeur des élytres, subarqué ou à peine sinueux sur les côtés; assez finement, densément et rugueusement ponctué; finement et assez profondé-

ment canaliculé sur le dos, impressionné sur ses marges explanées, à angles postérieurs légèrement échancrés. Élytres presque 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, assez fortement, densément et rugueusement ponctuées. Abdomen court, finement pointillé.

♂ Les 5^e et 6^e arceaux du ventre largement et assez profondément échancrés, le fond de l'échancrure du 6^e légèrement trisinué. Les 6^e et 7^e obsolètement ponctués. Cuisses intermédiaires et postérieures subarquées et subélargies. Tibias intermédiaires incurbés à leur base; les postérieurs sinués en dessous et fortement dentés en leur milieu. Trochanters intermédiaires à peine, les postérieurs plus distinctement et subangulairement dilatés en leur milieu.

♀ Le 5^e arceau du ventre largement et médiocrement échancré, le 6^e subarrondi au bord apical: les 6^e et 7^e lisses. Cuisses normales. Tibias intermédiaires simples, les postérieurs, vus d'un certain côté, à peine élargis en dessous avant leur milieu. Trochanters intermédiaires et postérieurs simples.

Silpha hemiptera, ILLIGER, Schneid. Mag. V, 597, 5. — PANZER, Faun. Germ. 25, 6.

Silpha hemiptera, var. β, ILLIGER, Kaef. Pr. 355, 1.

Omalium depressum, var. c, GYLLENHAL, Ins. Suec. III, 699, 11.

Staphylinus melanocephalus, OLIVIER, Ent. III, n° 42, 38, 55, pl. IV, fig. 52.

Phloeobium nitiduloides, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 493, 2.

Megarthus hemipterus, ERICHSON, Col. March. I, 645, 3; — Gen. et Spec. Staph.

906, 4. — HEER, Faun. Helv. I, 172, 3. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2,

258. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 655, 4. — KRAATZ, Ins.

Deut. II, 1031, 5. — THOMSON, Skand. Col. III, 219, 4. — SAULCY, Ann. Soc.

Ent. Fr. Rev. 1862, pl. 2, fig. 9. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 28, 6.

Long., 0^m,0028 (1 1/4 l.); — larg. 0^m,0016 (3/4 l.).

Corps ovale, assez large, subdéprimé, d'un roux ferrugineux presque mat, à tête noire; revêtu d'une légère et courte pubescence grise, peu serrée.

Tête moins large que le prothorax, à peine convexe, largement impressionnée de chaque côté, plus ou moins rebordée en gouttière en avant, à peine pubescente, ruguleuse; d'un noir peu brillant. Parties de la bouche rousses.

Yeux assez grands, subarrondis, noirs.

Antennes à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis, à peine plus épaisses vers leur extrémité; très finement duveteuses et faiblement pilosellées; d'un roux testacé, parfois à peine rembrunies vers leur sommet; à 1^{er} article épaissi en massue suboblongue: le 2^e un peu moins épais, suboblong, subovalaire: les suivants graduellement un peu ou à peine plus épais: les 3^e et 4^e étroits, oblongs, subégaux: les 5^e à 10^e graduellement plus courts: les 5^e à 7^e à peine plus longs que larges, obconiques; le 5^e subcarré, les pénultièmes subtransverses: le dernier grand, plus épais, brièvement ovalaire, mousse.

Prothorax très court, plus de 2 fois aussi large que long, rétréci en avant, de la largeur des élytres; subéchancré au sommet avec les angles antérieurs obtus; subarqué ou à peine sinueux sur les côtés; subtrisinué à sa base, à angles postérieurs légèrement échancrés, avec la dent antérieure obtuse et la postérieure subaiguë; faiblement convexe, à marges latérales largement explanées, impressionnées sur leur milieu; finement et assez profondément canaliculé sur sa ligne médiane; légèrement pubescent; assez finement, densément et rugueusement ponctué; d'un roux ferrugineux presque mat. *Repli* presque lisse, d'un roux brillant.

Écusson subrugueux, d'un roux presque mat.

Élytres subcarrées, presque 2 fois aussi longues que le prothorax; subélargies en arrière; faiblement convexes, souvent subdéprimées sur la région suturale; légèrement pubescentes; assez fortement, densément et rugueusement ponctuées; d'un roux ferrugineux presque mat. *Épaules* à peine émoussées, à calus saillant et prolongé en arrière.

Abdomen court, offrant au moins 4 segments découverts; assez convexe, légèrement pubescent; finement et assez densément pointillé; d'un roux ferrugineux peu brillant. Le 6^e segment conique.

Dessous du corps d'un roux ferrugineux assez brillant, avec le sommet du ventre plus clair. *Prosternum* brièvement carinulé en avant. *Carène mésosternale* bien prononcée, noire. *Métasternum* subconvexe, subrugueusement poinillé sur les côtés et antérieurement, subdéprimé et presque lisse sur son disque qui offre en arrière 2 linéoles raccourcies et obsolètes et 1 petite carène médiane; à angle antérieur rugueux, obscur, parfois émoussé et subtronqué. *Ventre* assez convexe, finement, assez densément et subrugueusement pointillé, avec le sommet plus lisse.

Pieds éparsément pointillés, à peine pubescents, d'un roux subtestacé ainsi que les hanches.

PATRIE. Cette espèce, peu commune, vit dans les bolets décomposés. On la trouve, en été, dans diverses parties de la France, surtout dans les lieux boisés ou montagneux.

Obs. Elle est séparée de tous ses congénères par sa couleur d'un roux ferrugineux, avec la tête noire. La structure des pieds intermédiaires et postérieurs des ♂ la rapproche un peu du *denticollis*. Outre la coloration, la forme est plus large et plus ramassée.

Les uns rapportent le *rufescens* de Stephens (Ill. Brit. V, 231) à l'*hemipterus* ♂, les autres au *denticollis* dont il serait alors une variété immature.

DIXIÈME FAMILLE

PHLÉOBIENS

CARACTÈRES. *Corps* assez court, suboblong. *Tête* assez grande, saillante, portée sur un col notablement court. *Front* sensiblement prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Épistome* relevé et subéchancré en avant. *Vertex* avec 1 seul ocelle. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle assez grand. *Palpes maxillaires* de 4 articles, les *labiaux* de 3. *Antennes* de 11 articles ; très écartées à leur base ; insérées sous la saillie des bords latéraux du front, bien en avant du niveau antérieur des yeux, en dehors de la base externe des mandibules ; à 1^{er} article normal. *Prothorax* transverse, largement explané et tranchant sur les côtés. *Élytres* rebordées-subexplanées latéralement, dépassant un peu la poitrine, laissant à découvert, au moins, les 4 derniers segments de l'abdomen, sans compter celui de l'armure. *Abdomen* rebordé sur les côtés, ne se relevant pas en l'air ; le segment de l'armure caché en dessous. *Prosternum* peu développé au devant des hanches antérieures. *Mésosternum* médiocre. *Métasternum* à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures. *Hanches antérieures* grandes, sublinéaires, non saillantes, transversalement et obliquement couchées ; les *intermédiaires* rapprochées ; les *postérieures* transverses. *Trochanters postérieurs* assez grands, atteignant au moins le quart des cuisses. *Tibias* mutiques. *Tarses* de 5 articles.

Obs. Cette famille est caractérisée par la présence d'un ocelle unique sur le milieu du vertex et par la conformation singulière de l'épistome. Elle ne reconnaît qu'un genre.

Genre *Phloeobium*, PHLÉOBIE ; Boisduval et Lacordaire.

BOISDUVAL et LACORDAIRE, *Faun. Ent. Par. I*, 492. — JACQUELIN DUVAL, *Gen. Stéph.* 80, pl. 28, fig. 137.

ÉTYMOLOGIE : φλοῖος, écorce; βίω, je vis.

CARACTÈRES. Corps assez court, assés large, suboblong, peu convexe, ailé.

Tête assez grande, saillante, transverse, dilatée en oreillette au devant des yeux, fortement resserrée à sa base, portée sur un col notablement court. *Vertex* muni sur son milieu d'1 ocellé bien distinct. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle assez large, évasé en avant. *Épistome* soudé au front, largement relevé en gouttière et subéchancré antérieurement. *Labre* transverse, caché par l'épistome, infléchi, subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* petites, à peine saillantes, aiguës au sommet, mutiques en dedans, pourvues en dehors d'une bordure membraneuse. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1^{er} article petit : le 2^e grand, comprimé, subsécuroïde : le 3^e un peu plus court et plus étroit : le dernier plus long, plus grêle, acuminé. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles graduellement plus étroits : le dernier grêle, un peu plus long. *Menton* grand, transverse, trapézoïde, subtronqué ou subarrondi au sommet.

Yeux assez grands, assez saillants, semiglobuleux, séparés du cou par un espace modéré.

Antennes assez courtes, assez grêles, presque droites, à 1^{er} article épaissi : le 2^e subépaissi : les suivants étroits, graduellement un peu plus courts et plus épais : les 3 derniers plus grands : le dernier épais, ovulaire-suboblong.

Prothorax transverse, subrétréci en avant, de la longueur des élytres ; bisinué au sommet et à la base ; largement rebordé-explané sur les côtés ; subarqué sur ceux-ci, avec les angles postérieurs échancrés ; creusé sur le dos d'un canal longitudinal assez accusé. *Repli* grand, subhorizontal, peu visible vu de côté, émettant en arrière des hanches un grand lobe cunéiforme, isolé.

Écusson médiocre, subtriangulaire.

Elytres assez grandes, subcarrées, dépassant un peu la poitrine, tronquées au sommet, arrondies à leur angle postéro-externe, presque droites sur les côtés, rebordées en gouttière sur ceux-ci, très finement rebordées sur la suture. *Repli* large, fortement infléchi. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle très court à sommet submucroné. *Mésosternum* médiocre, convexe ou subglobuleux sur son disque, finement carinulé sur sa ligne médiane, rétréci en arrière en pointe aciculée, prolongée jusqu'aux deux tiers environ des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une suture arquée. *Médiépimères* petites, subtriangulaires. *Métasternum* assez court, large, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, subangulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé, droit ou subaigu. *Postépisternums* étroits, en languette. *Postépimères* médiocres, cunéiformes.

Abdomen assez court, assez large, obtusément acuminé au sommet; relevé en tranche sur les côtés; s'incurvant un peu en dessous; à 2 premiers segments normaux ordinairement cachés: les 4 premiers subégaux, le 5^e plus grand: le 6^e saillant, en cône mousse: celui de l'armure à peine saillant. *Ventre* à 1^{er} arceau plus grand que le suivant, relevé sur le milieu de sa base en carène comprimée et subtriangulaire (1): les 2^e à 5^e courts, subégaux, le 6^e plus grand: le 7^e bien apparent, bivalve (♂) ou à peine saillant (♀).

Hanches antérieures grandes, un peu moins longues que les cuisses, non saillantes, sublinéaires, transversalement et obliquement couchées, contiguës intérieurement. Les *intermédiaires* moindres, subovales, non saillantes, rapprochées. Les *postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, dilatée intérieurement en cône court et tronqué; à *lame inférieure* étroite, verticale ou enfouie.

Pieds assez courts, assez robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, cunéiformes; les *postérieurs* plus grands, suballongés, atteignant au moins le quart de la longueur des cuisses. *Celles-ci* subcomprimées, subélargies vers leur milieu. *Tibias* sublinéaires, à peine rétrécis à leur base, à peine pubescents, mutiques, armés au bout de leur

(1) Le 2^{es} basilaire, qui précède le 1^{er} normal, est également relevé en carène, mais au sommet de sa ligne médiane.

tranche inférieure de 2 très petits éperons peu distincts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus ou moins flexueux. *Tarses* assez courts, à 4 premiers articles courts, graduellement à peine plus courts : le dernier en massue, presque égal aux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués, infléchis.

Obs. Le *Phloeobium clypeatum*, seule espèce de ce genre, vit sous les écorces, les détritux, les feuilles mortes, etc. Sa démarche est assez lente. Il est remarquable par la forme de la tête relevée en avant, à oreillette sur les côtés, à ocelle unique en arrière sur le front.

1. *Phloeobium clypeatum*, MULLER.

Subolong, peu convexe, éparsément pubescent, d'un roux testacé presque mat, avec la tête et le disque du prothorax un peu plus foncés, les yeux et les antennes noirs, le dernier article de celles-ci testacé. Tête un peu moins large que le prothorax, fortement et rugueusement ponctuée, largement relevée en gouttière et subéchancrée en avant. Prothorax très court, subrétréci antérieurement, de la largeur des élytres, subarqué sur les côtés, profondément et subrugueusement ponctué, assez fortement canaliculé sur sa ligne médiane, largement explané latéralement, à angles postérieurs échancrés. Élytres plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, faiblement élargies en arrière, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen assez court, râpeusement pointillé.

♂ Le 6^e arceau ventral légèrement et angulairement sinué dans le milieu de son bord apical, avec le sinus précédé d'une impression triangulaire parcourue par un petit canal lisse et brillant et à côtés subrelevés. Le 7^e saillant. Cuisses *intermédiaires* et *postérieures* à peine renflées, avec leurs tibias arqués, subépaissis après leur base et puis largement échancrés après leur milieu, en dessous.

♀ Le 6^e arceau ventral simple, subogivalement arrondi à son bord apical. Le 7^e à peine saillant. Cuisses normales. Tibias *intermédiaires* et *postérieurs* subarqués à leur base, faiblement flexueux sur leur tranche inférieure.

Megarthus clypeatus, ERICHSON, Col. March. I, 646, 4. — HUBER, Faun. Helv. I, 172, 4.

Phloeobium corticale, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 494, 5.

Phloeobium clypeatum, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 907, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 258. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 686, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1033, 1. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 28, fig. 137. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 25, 1.

Long., 0^m,0026 (1 1/5 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps suboblong, peu convexe, d'un roux testacé presque mat, avec la tête et le disque du prothorax souvent plus foncés; revêtu d'une fine pubescence blonde, assez brillante, courte et très peu serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, faiblement convexe sur son milieu, largement relevée en gouttière et subéchancrée en avant, dilatée en oreillette au devant des yeux; légèrement pubescente; fortement, densément et rugueusement ponctuée; d'un roux presque mat, souvent assez foncé, avec la marge antérieure plus claire. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, semiglobuleux, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, un peu plus épaisses vers leur extrémité; très finement duveteuses et éparsemment pilosellées; noires ou noirâtres, à 1^{er} article souvent d'un roux de poix au moins à sa base et le dernier testacé; le 1^{er} épaissi en massue oblongue: le 2^e un peu moins épais, suboblong: les suivants obconiques, graduellement un peu plus épais et un peu plus courts: les 3^e et 4^e étroits: le 3^e oblong: le 4^e un peu moins long: les 5^e à 7^e un peu, le 8^e à peine plus longs que larges: les 3 derniers plus épais, non contigus: le 9^e aussi long que large, le pénultième transverse: le dernier ovalaire-suboblong, mousse.

Prothorax très court, plus de 2 fois aussi large que long, subrétréci en avant, de la largeur des élytres; bisinué au sommet avec les angles antérieurs presque droits, mais émoussés; faiblement arqué sur les côtés; bisinué à sa base, à lobe médian large et plus prolongé; à angles postérieurs légèrement échancrés en angle droit, avec le côté supérieur de l'angle bien plus développé que l'autre qui est très court; assez convexe sur le dos, à marges latérales largement explanées et leur tranche très obsolètement crénelée; assez profondément canaliculé sur sa ligne médiane; très éparsemment pubescent; profondément, densément et subrugueusement ponctué; d'un roux presque mat, souvent assez

sombre, avec les marges latérales plus pâles, plus lisses, plus brillantes et comme transparentes. *Repli* obsolètement ruguleux, d'un roux testacé assez brillant.

Ecusson subruguleux, roussâtre.

Élytres subcarrées, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, faiblement élargies en arrière; légèrement convexes, très obsolètement crénelées sur leur tranche latérale; très éparquement pubescentes; assez fortement et assez densément ponctuées; d'un roux testacé presque mat. *Epaules* subarrondies.

Abdomen assez court, offrant au moins 4 segments découverts; convexe; éparquement pubescent; finement, assez densément et râpeusement pointillé; d'un roux subtestacé peu brillant. Le 6^e segment conique, émoussé au sommet.

Dessous du corps d'un roux subtestacé assez brillant, avec le dessous de la tête parfois plus sombre. *Métasternum* peu convexe, assez fortement et modérément ponctué, subdéprimé sur son disque, finement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane, à angle antérieur quelquefois un peu rembruni. *Ventre* subconvexe, assez finement et subrâpeusement ponctué, plus légèrement sur sa région médiane.

Pieds subrâpeusement pointillés, à peine pubescents, d'un roux testacé ainsi que les hanches. *Tibias* très finement, obsolètement et presque invisiblement crénelés sur leur tranche externe.

PATRIE. On rencontre cette espèce, toute l'année et communément, sous les mousses, les débris, les feuilles mortes, les écorces et les bois pourris infectés de substances cryptogamiques, dans presque toute la France.

Obs. Les exemplaires les plus adultes sont d'un roux testacé ou ferrugineux, avec la tête et le disque du prothorax plus sombres; les immatures sont entièrement testacés, moins les yeux.

Les côtés de l'impression du 6^e arceau ventral ♂ sont plus ou moins relevés en arrière en forme de bosse obtuse.

SUPPLÉMENT

AUX

STAPHYLINIENS

3-4 *Gabrius pubens*, MULSANT et REY.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, assez longuement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes, les élytres et les pieds d'un roux ferrugineux. Élytres assez finement et assez densément ponctuées, de la longueur du prothorax; celui-ci oblong, subrétréci en avant. Abdomen finement et densément pointillé, plus lisse en arrière.

♂ *Le 6^e arceau ventral* angulairement échancré au sommet.

♀ *Le 6^e arceau ventral* subarrondi au sommet.

Long. 0,0040 (1 $\frac{3}{4}$ l.); — larg. 0,0004 (1/5 l.).

PATRIE. Cette espèce a été prise, en mars, dans les inondations de la Garonne, à Saint-Raphaël (Var). Elle est très rare.

Obs. Elle rentre, par son prothorax subrétréci en avant, dans la section des *vernalis* et *pisciformis*. Mais elle est bien moindre et autrement colorée.

Elle a tout à fait le port du *splendidulus*, avec une taille un peu plus petite; des antennes moins épaisses, plus obscures, à articles 5-10 moins fortement transverses; un prothorax subrétréci en avant plutôt qu'en ar-

rière ; des élytres d'une couleur moins sombre, à peine moins fortement mais évidemment plus densément pointillées, à pubescence plus longue ; un abdomen plus finement et plus densément pointillé, à segments non bordés de roux à leur marge apicale, à pubescence à peine plus longue mais plus serrée, etc.

Elle diffère du *thermarum* par une taille un peu plus forte, par ses élytres et son abdomen plus densément ponctués et à pubescence plus longue (1), etc.

On ne saurait-la confondre avec la variété à élytres pâles du *nigritulus*, à cause de son prothorax à séries de 5 points au lieu de 6 et de ses antennes moins longues, à articles 5-10 plus transverses, etc.

La base des antennes et les pieds sont parfois d'un roux testacé, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix.

(1) A propos du *thermarum* (p. 394, ligne 3), au lieu de *rétréci en arrière*, il faut lire *non rétréci en arrière*; et (p. 403, ligne 4), au lieu de *2 l. 1/2*, il faut lire *1 l. 1/2*.

TABLEAUX MÉTHODIQUES

DES FAMILLES

FAMILLE DES PHLEOCHARIENS

Genre *Olisthaerus*, ERICHSOHN.

megalephalus, ZETTERSTEDT.
substriatus, GYLLENHAL.

Genre *Phloeocharis*, MANNERHEIM.

subtilissima, MANNERHEIM.
minutissima, HEER.

Genre *Scotodytes*, DE SAULCY

laticollis, FAUVEL.
corsicus, FAUVEL.
paradoxus, DE SAULCY.
Diecki, DE SAULCY.

Genre *Pseudopsis*, NEWMAN.

sulcata, NEWMAN.

FAMILLE DES TRIGONURIENS

Genre *Trigonorus*, MULSANT.

Mellyi, MULSANT.

Asiaticus, REICHER.

FAMILLE DES PROTÉINIENS

Genre *Proteinus*, LATREILLE.

brevicollis, ERICHSOHN.
brachypterus, FABRICIUS.
limbatus, MÆCKLIN.
macropterus, GYLLENHAL.
fallax, MULSANT et REY.
atomarius, ERICHSOHN.
Olivieri, SAULCY.

Genre *Megarthrus*, STEPHENS.

depressus, PAYKULL.
stercorarius, PANDELLÉ.
affinis, MILLER.
sinuatocollis, POISSON et LACORDAIRE.
denticollis, BECK.
nitidulus, KRAATZ.
hemipterus, ILLIGER.

FAMILLE DES PHLÉOBIENS

Genre *Phloeobium*, BOISDUVAL et LACORDAIRE.

clypeatum, MULLER.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES DÉCRITES

CATERÈTES.		PHLÉOBIENS.	253
<i>brachypterus.</i>	223	Phloeobium.	254
DERMESTES.		<i>clypeatum.</i>	256
<i>brachypterus.</i>	223	<i>corticale.</i>	257
Megarthus.	232	<i>depressum.</i>	236
<i>affinis.</i>	240	<i>marginicolle.</i>	246
<i>Bellevoyei.</i>	241	<i>nitiduloïdes.</i>	250
<i>clypeatus</i>	257	<i>sinuatocolle.</i>	244
<i>denticollis.</i>	246	PHLÉOCHARIENS.	191
<i>depressus.</i>	235	Phloeocharis.	196
<i>hemipterus.</i>	249	<i>caeca.</i>	204
<i>marginicollis.</i>	246	<i>corsica</i>	203
<i>nitidulus.</i>	248	<i>laticollis.</i>	207
<i>sinuatocollis.</i>	241, 243	<i>minutissima.</i>	200
<i>stercorarius.</i>	238	<i>subtilissima.</i>	193
Ollsthaerus.	192	PROTÉINIENS.	217
<i>megacephalus.</i>	194	Proteinus.	218
<i>subs'riatus.</i>	193	<i>atomarius.</i>	230
OMALIUM.		<i>brachypterus.</i>	223
<i>brachypterum.</i>	223	<i>brevicollis.</i>	220
<i>denticolle.</i>	246	<i>crenulatus.</i>	226
<i>depressum.</i>	236	<i>fallax.</i>	230
<i>macropterum.</i>	213, 236	<i>limbatus.</i>	225
<i>megacephalum.</i>	205	<i>macropterus.</i>	227
<i>ovatum.</i>	223	<i>Macklini.</i>	226
<i>substriatum.</i>	195	<i>Olivieri.</i>	232

PROTINUS.

<i>atomarius</i>	231
<i>brachypterus</i>	223
<i>clavicornis</i>	231
<i>limbatus</i>	226
<i>macropterus</i>	228
<i>ovalis</i>	221

Pseudopsis. 206

<i>sulcata</i>	208
<i>sulcatus</i>	208

Scotodytes. 200

<i>corsicus</i>	203
<i>Diecki</i>	207
<i>laticollis</i>	202
<i>paradoxus</i>	204

SILPHA.

<i>clypeata</i>	256
<i>hemiptera</i>	206, 250

STAPHYLINUS.

<i>depressus</i>	236
<i>melanocephalus</i>	250

THERMOCHARIS.

<i>caeca</i>	204
<i>subclavata</i>	204

TRIGONURIENS. 211**Trigonurus**. 212

<i>Asiaticus</i>	216
<i>Mellyi</i>	214

EXPLICATION DES PLANCHES

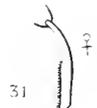
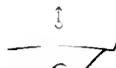
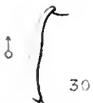
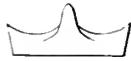
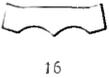
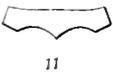
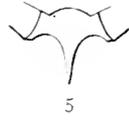
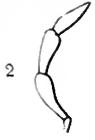
Planche I

1. Labre du genre *Olistaerus*.
 2. Palpe maxillaire du genre *Olistaerus*.
 3. Palpe labial du id. id.
 4. Prosternum du id. id.
 5. Mésosternum du id. id.
 6. Repli prothoracique du genre id.
 7. » » du genre *Phloeocharis* (*subtilissima*)
 8. Palpe maxillaire du id. id.
 9. Palpe labial du id. id.
 10. Labre du id. id.
 11. Prosternum du id. id.
 12. Mésosternum du id. id.
 13. Antenne du *Scotodytes paradoxus*.
 14. Palpe maxillaire du genre *Pseudopsis*,
 15. Palpe labial du id. id.
 16. Prosternum du id. id.
 17. Mésosternum du id. id.
 18. Labre du id. id.
 19. Palpe maxillaire du genre *Trigonurus*.
 20. Palpe labial du id. id.
 21. Prosternum du id. id.
 22. Mésosternum du id. id.
 23. Premier areeau ventral du genre *Trigonurus*.
 24. Repli prothoracique du id. id.
 25. Labre du id. id.
 26. Palpe maxillaire du genre *Proteinus*.
 27. Palpe labial du id. id.
 28. Prosternum du id. id. et à peu près aussi du genre *Megarthus*.
 29. Labre du genre *Proteinus*.
 30. Tibia intermédiaire du *Proteinus brachypterus* ♂.
 31. » » du *Proteinus limbatus* ♂.
 32. Sommet du ventre des *Proteinus* ♂ en général.
 33. » » des *Proteinus* ♀ en général.
 34. Pointe mésosternale des *Proteinus brevicollis* et *brachypterus*.
 35. » » du *Proteinus atomarius*.
-

BREVIPENNES

PL. I

Phléochariens, Trigonuriens, Proteinien.



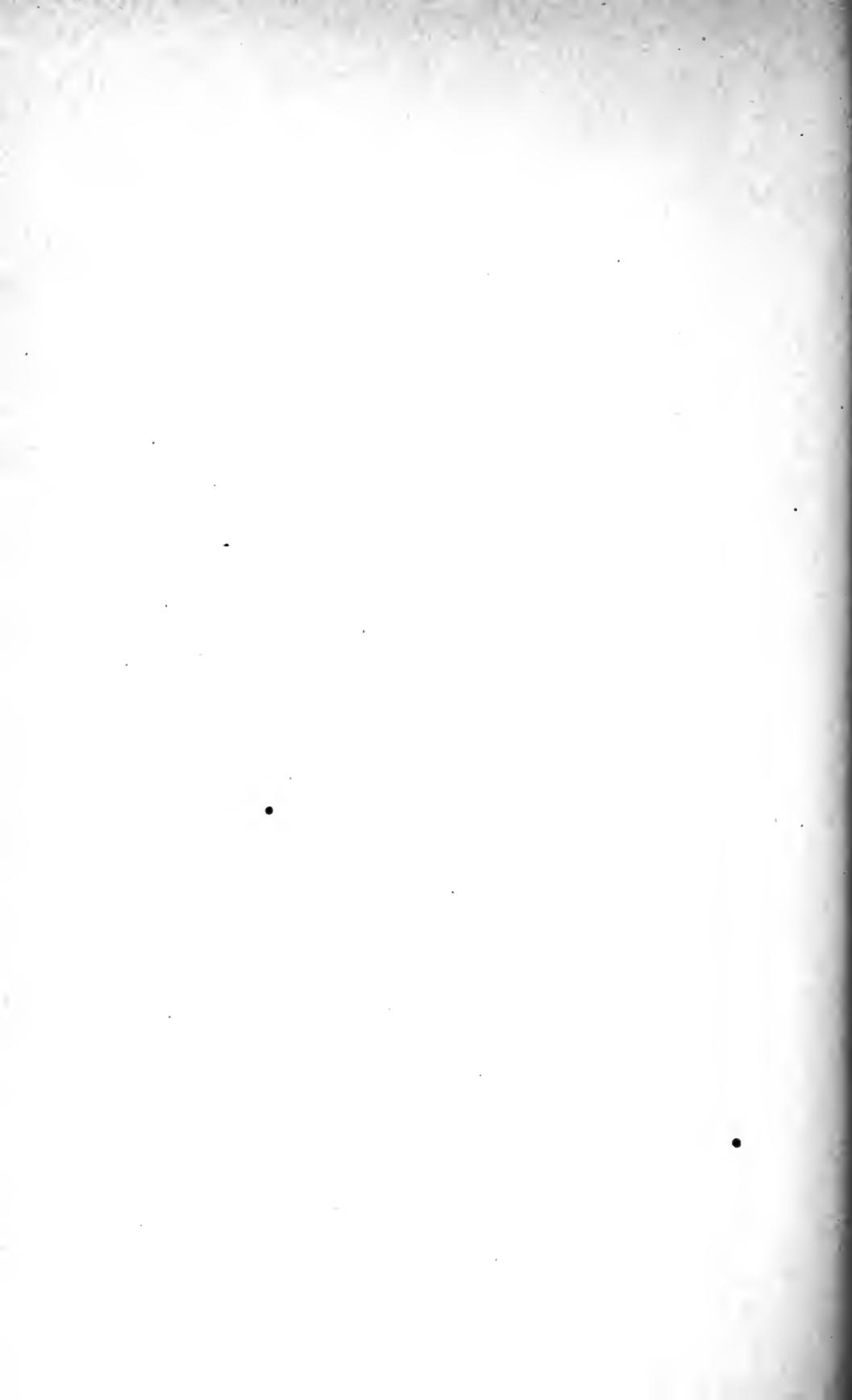
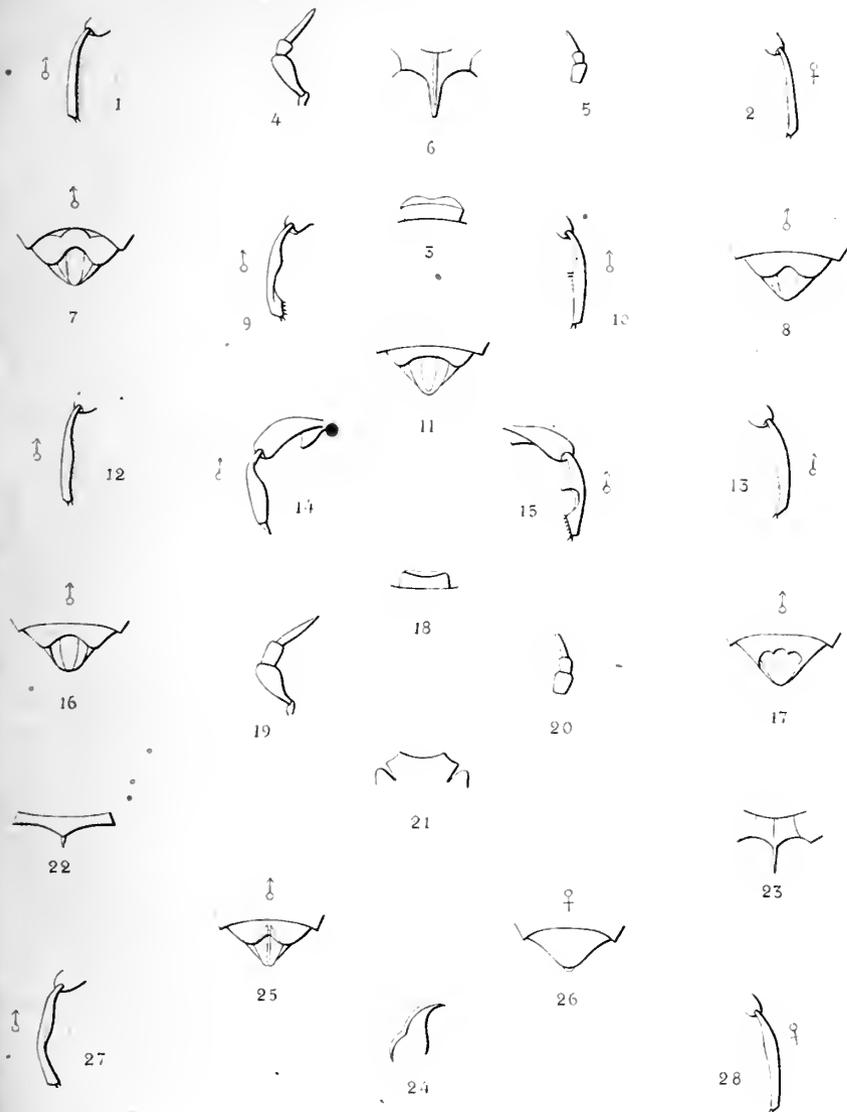


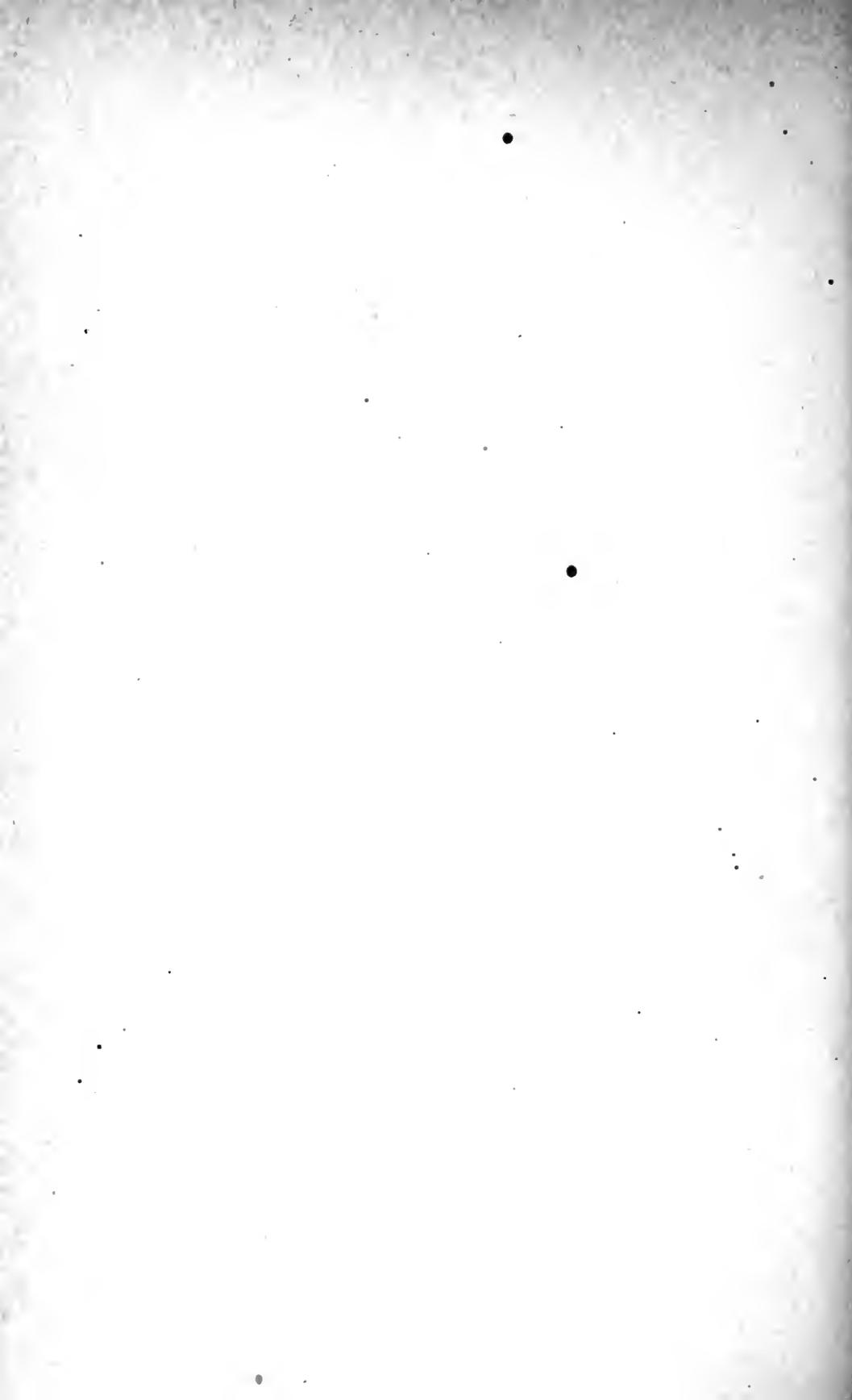
Planche II

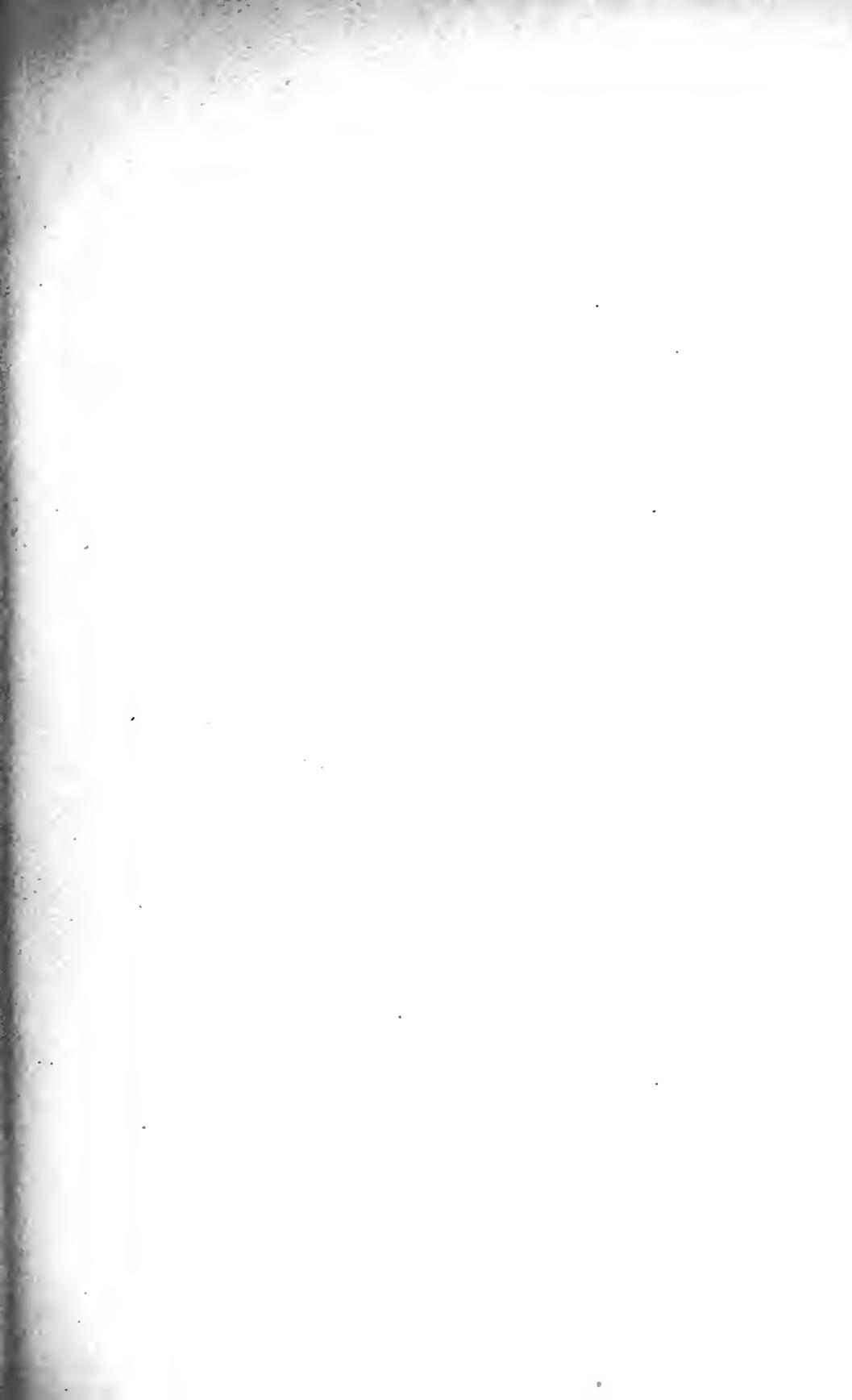
1. Tibia intermédiaire du *Proteinus brevicollis* et à peu près aussi du *macropterus* ♂.
2. Tibia intermédiaire du *Proteinus atomarius* ♂.
3. Labre du genre *Megarthritis*.
4. Palpe maxillaire du genre *Megarthritis*.
5. Palpe labial du id. id.
6. Pointe mésosternale du id. id.
7. Sommet du ventre du *Megarthritis depressus* ♂.
8. » » du *Megarthritis stercorarius* ♂.
9. Tibia postérieur du *Megarthritis depressus* ♂.
10. » » du *Megarthritis stercorarius* ♂.
11. Sommet du ventre du *Megarthritis affinis* ♂.
12. Tibia postérieur du id. id. et à peu près aussi du *nigridulus* ♂.
13. Tibia postérieur du *Megarthritis sinuaticollis* ♂.
14. » » du *Megarthritis denticollis* ♂.
15. » » du *Megarthritis hemipterus* ♂.
16. Sommet du ventre du *Megarthritis sinuaticollis* et à peu près aussi du *denticollis* ♂.
17. Sommet du ventre du *Megarthritis hemipterus* ♂.
18. Labre du genre *Phloeobium*.
19. Palpe maxillaire du genre *Phloeobium*.
20. Palpe labial du id. id.
21. Chaperon du id. id.
22. Prosternum du id. id.
23. Mésosternum du id. id.
24. Mandibule du genre *Phloeobium*.
25. Sommet du ventre du *Phloeobium clypeatum* ♂.
26. » » du id. id. ♀.
27. Tibia postérieur (et même intermédiaire) du *Phloeobium clypeatum* ♂.
28. Tibia postérieur du *Phloeobium clypeatum* ♀.

BREVIPENNES
 Proteiniens, Phléobiens

Pl. II









A. Brunel sc.

NOTICE
SUR
BENOIT-PHILIBERT PERROUD

PAR
E. MULSANT

Présentée à la Société linéenne de Lyon, le 13 mai 1878

L'Académie de Lyon et plusieurs autres sociétés savantes de notre ville viennent de faire une perte cruelle en la personne de M. Perroud, que nous entourions tous de nos sympathies.

Cette mort ne sera pas seulement un deuil pour notre Compagnie, elle aura au loin de douloureux échos.

Porté par l'affection qui m'attachait à lui, à vous parler de cet ami de tous, ce n'est pas sans une vive émotion que j'essaye en ce moment de vous esquisser à grands traits la vie de ce collègue tant regretté.

Perroud (Benoit-Philibert) était né à Lyon, le 12 février 1796, de parents occupés au négoce.

Après de bonnes études faites au lycée de notre ville, il en sortit pourvu d'un certificat très flatteur, délivré par M. Bérard, proviseur de cet établissement, et bientôt après il fut muni d'un diplôme de bachelier ès lettres.

Ses parents l'envoyèrent à Dijon, pour y faire ses études de droit. Doué d'une manière remarquable de l'amour du travail, il en revint après avoir brillamment conquis tous ses grades, et entra en qualité de clerc dans l'étude de M^e Fuihé, avoué.

Grâce à son assiduité au travail, à son exactitude, à son instruction, à la rectitude de son jugement, il ne tarda pas à être l'âme de cet office.

Son amour pour ses devoirs fut, pendant quelques années, le seul objet de ses aspirations; mais les éminentes qualités qu'il avait remarquées dans M^{lle} Buyet le portèrent à rechercher l'alliance de cette aimable personne, et le 24 février 1829 il contractait avec elle une union qui a été le bonheur de sa vie.

Devenu avoué en titre en 1826(1), Perroud ne tarda pas à élever sa charge au premier rang. Il était connu et aimé de tous les clients de l'étude, et grâce aux soins avec lesquels il servit leurs intérêts, grâce à son esprit droit et judicieux, son office prenait chaque année un nouvel accroissement. On citait son esprit conciliant, quand on lui proposait d'entamer un nouveau procès.

Mais en 1846, au moment où ses affaires étaient le plus prospères, l'excès du travail auquel il s'était livré exigea, dans l'intérêt de sa santé, qu'il les abandonnât.

Il fallut, malgré lui, céder à l'avis de son médecin et aux conseils de sa famille et de ses amis.

Perroud, dans ses jeunes années passées au collège, s'était amusé à collecter des insectes. Ces goûts pour l'histoire naturelle avaient eu, chez lui, des racines plus vivaces que chez la plupart de ses camarades; il les avait conservés étant clerc, et, sans dérober un instant à ses devoirs, il leur consacrait une partie de ses dimanches et les quelques instants qu'il pouvait leur donner sans nuire aux intérêts de son patron.

Quelques années après, l'état de sa santé le força à vendre sa charge.

Rendu à la liberté, il se livra sans réserve à cette distraction favorite. Il fit des promenades destinées à soulager son cerveau fatigué par une application trop longtemps soutenue, et dans lesquelles la chasse aux insectes lui procurait des délassements et des plaisirs.

Il chercha dès ce moment à augmenter les richesses de son cabinet, à accroître sa collection. Il se créa dans ce but des relations dans diverses parties de l'Europe : M. Guex, originaire de Genève, condisciple de notre ami Mahmuzet, et qui était allé se fixer à New-York, devint pour lui un excellent correspondant; son frère Charles, négociant à Bordeaux, se mit en relation avec divers armateurs ou capitaines au long

(1) Il reçut du ministre son titre officiel d'avoué près le tribunal de première instance de Lyon, le 3 mars 1836.

cours, et lui procura par eux un nombre considérable d'insectes exotiques. Dans ses voyages en Belgique et ailleurs, il trouva l'occasion d lui acquérir, à des conditions favorables, diverses collections d'insectes, et bientôt son cabinet devint au nombre de ceux qu'on citait en Europe,

En 1851, l'Exposition de Londres lui fit profiter de cette occasion pour voir l'Angleterre, que j'avais déjà visitée quelques années auparavant, et où j'avais trouvé, avec mon ami Schaub, de Berlin, chez M. Melly, une hospitalité dont je conserverai toujours un gracieux souvenir,

M. Millière, notre savant lépidoptériste, voulut être de la partie, et contribua aux agréments du voyage.

Le 13 août, nous primes le bateau à vapeur jusqu'à Châlon où s'arrêtait le chemin de fer, et le lendemain nous étions à Paris. Après quelques heures passées avec MM. Reicgs, Chevrolat, Mniszech et quelques autres entomologistes, nous prenions la route de Londres.

Arrivés dans la capitale de l'Angleterre, nos premières visites furent consacrées au Muséum britannique et surtout à la collection de Linné. confiée à la surveillance de M. Kippist, chargé de la montrer aux visiteurs sérieux. Pendant notre séjour dans cette ville, nous passâmes de longs moments à examiner les souvenirs précieux du Pline du Nord, à prendre des notes sur les insectes ayant appartenu à cet illustre naturaliste. Notre curiosité satisfaite, nous cherchâmes à faire connaissance de divers naturalistes déjà en correspondance avec nous (1); nous consacraâmes un certain nombre de séances à voir les merveilles de l'Exposition, à visiter Westminster, le nouveau Parlement et la cathédrale de Saint-Paul.

Dans nos courses, nous eûmes l'agréable surprise de rencontrer trois Lyonnais, MM. les abbés Girodon, Bourgin et un autre, et de passer quelques heures avec eux. Perroud mit à profit ses jours passés de l'autre côté de la Manche, pour flâner dans les magasins de M. Stevens et des autres marchands naturalistes, les insectes rares ou précieux qui pouvaient s'y trouver, et il en rapporta une foule de coléoptères dont plusieurs formaient depuis longtemps l'objet de ses désirs.

A notre retour, la mer voulut nous donner un échantillon de sa puissance dans ses moments de fureur : elle s'élevait menaçante ; les vagues déferlaient sur le pont, et chacun vit avec joie notre bateau entrer à neuf heures du soir dans le port de Boulogne.

(1) MM. Westwood, Spence, Stephens, Curtis, Smith, Gray, Adams, White.

Le mois qui suivit notre rentrée à Paris fut entièrement consacré à des visites de naturalistes, de marchands, et aux moyens d'accroître sa collection.

En 1852, il voulut, avec son épouse et sa nièce, visiter une partie des Basses-Alpes, de la Provence du Languedoc. En parcourant la plage de Saint-Raphaël, près Fréjus, il rencontra trois espèces de hannetons ou genres voisins de nos provinces méridionales, et il donna sur leurs mœurs et sur leurs habitudes des détails curieux, que la Société entomologique de France s'empressa de publier.

De Provence, il voulut aller visiter Montpellier, les environs et quelques parties du littoral. Dans ce voyage, il vit à Montpellier M. Perris, dont il conserva des souvenirs affectueux, qu'il entretenit de temps à autre, jusqu'à la mort de cet aimable savant.

Notre excursion dans les Iles-Britanniques nous avait inspiré le désir de visiter l'Allemagne, et de faire connaissance personnelle de divers entomologistes de ce pays avec lesquels nous étions en relations.

Au mois d'août 1861, nous nous mîmes en route pour Paris, et après quelques jours passés à visiter quelques amis qui n'avaient pas mis à profit le moment des vacances pour respirer l'air des champs ou des montagnes, nous eûmes l'heureuse chance de passer quelques heures avec Lacordaire, de passage dans la capitale.

Perroud fit des visites au Muséum, où il fut accueilli avec bienveillance par M. Milne-Edwards et par M. Blanchard. Il donna une partie de son temps à MM. Mniszech, Thomson et Sallé, avec lesquels il était particulièrement en relations ; puis nous prîmes le chemin du Nord.

Notre ami aimait à se rappeler notre réception affectueuse à Liège, par M. Candèze ; la beauté des hyménoptères lilliputiens examinés dans les cartons de M. Forster, à Aix-la-Chapelle ; les bords pittoresques du Rhin, et les magnificences de la cathédrale de Cologne, commencée dans le XII^e siècle, et dont le nôtre ne verra peut-être pas le complet achèvement.

Le lendemain, nous étions à Munster, ville ensanglantée par les anabaptistes au milieu du XVI^e siècle. L'espoir d'y trouver M. Suffran nous avait conduits dans cette partie de la Westphalie. Son absence nous força à continuer notre route.

Nous traversâmes les plaines sablonneuses de Magdebourg et les rues de Berlin, pour nous rendre à Stettin, où M. Dohrn nous attendait.

Souvent, depuis cette époque, sont revenus à notre esprit les jours

enchantés passés dans la famille de M. le président de la Société entomologique de Stettin ; et notre mémoire est restée longtemps émerveillée des richesses admises dans sa collection, et notre oreille croyait entendre encore les diverses chansons dans toutes les langues dont elle avait été charmée.

Avant de quitter la cité poméranienne, nous étions trop près de la Baltique pour nous refuser le plaisir de la voir. L'Oder, d'un cours insensible, va se jeter dans son sein ; et le bateau à vapeur *Victoria* nous conduisit en quelques heures à Swinmünde, situé près de la mer. De là nous adressâmes nos saluts à nos amis de Stockholm et de diverses parties de la Suède, dont cette mer baigne les rives.

Il nous tardait de revoir Berlin, que nous n'avions fait que traverser, d'examiner les curiosités de son Muséum, les richesses de sa Bibliothèque et de faire connaissance avec ses naturalistes.

M. le Dr Gerstecker, directeur du cabinet d'histoire naturelle, était absent ; M. le Dr Schaum, qui avait été pour moi un guide, si complaisant à Londres et à Liverpool, parcourait la Suisse avec sa jeune épouse ; M. le docteur Kraatz voulut bien nous faire les honneurs de la ville : il nous conduisit au Muséum, où MM. Stein et Hopffer mirent à notre disposition toutes les richesses de leur établissement.

A la sortie des salles de zoologie, un dîner délicieux nous attendait chez le président de la Société entomologique de Berlin ; nos amis de Lyon y firent souvent le sujet de la conversation. Notre cicérone voulut nous faire parcourir quelques-uns des quartiers de la ville et nous fit parcourir ces jardins qui, le soir surtout, servent de rendez-vous à la population : établissements singuliers dans lesquels on peut, suivant ses goûts, assister à une représentation théâtrale en satisfaisant les désirs de l'estomac, se livrer à des jeux divers et se promener sous des ombrages.

Nous avons le lendemain rendez-vous pour visiter la collection de M. Kraatz. Perroud, dans cet examen, déploya des connaissances qui charmèrent le savant Prussien. La Société entomologique de la ville avait ce jour-là une réunion ; M. Kraatz voulut bien nous y introduire et nous donner, par là, l'occasion de faire connaissance avec la plupart des naturalistes de ce pays (1).

Au sortir de cette séance, notre ami M. Sallé vint se montrer à nos

(1) MM. le Dr Bernsprung, Galix, Fischer, Fuchs, Habelmann, Helfrich, Keitel, W. Klieger, Stein, Tiefenbach, Wagenscheiber, Wanschaffe.

yeux comme un heureux aérolithe ; il était arrivé depuis un instant : je ne sais comment il nous avait si promptement flairés.

Avec lui, nous avons été visiter le lendemain les environs de Berlin et surtout Potsdam et Sans-Souci, pleins encore du souvenir de Voltaire et du grand Frédéric, parcourir les gracieuses allées de ces jardins enchantés et descendre dans les caveaux où reposent les cendres du roi philosophe.

Napoléon, qui était descendu dans ce lieu funéraire, a dû y méditer sur le néant des grandeurs humaines.

Les jardins de Potsdam sont tenus avec un soin très intelligent. Une année que le printemps avait fait son apparition plus tôt que de coutume, Frédéric commanda à son jardinier de sortir les orangers des serres. « Mais, dit celui-ci, les saints de glace ne sont pas passés (1). — Tu sais, lui dit le roi, que je n'ai pas croyance au pouvoir de tes saints. » Le jardinier obéit sans répliquer, et quelques jours après les saints de glace figurèrent dans le calendrier, et les orangers furent gelés.

Nous avons encore bien des choses à voir à Berlin ; mais les jours de notre voyage étaient comptés : Dresde nous attendait.

Dans cette capitale, l'aimable et savant Reichenbach, directeur du jardin botanique et du Muséum d'histoire naturelle, fit passer sous nos yeux les objets les plus remarquables de ces établissements, et pour nous laisser un souvenir ineffaçable de notre passage, nous ménagea la faveur d'une audience du roi.

Nous savions à l'avance les éminentes qualités de ce monarque, l'un des plus grands légistes de l'Allemagne. Il nous reçut avec une bienveillante bonté et nous entretint en français avec une pureté de langage digne d'un membre de l'Académie. Perroud amena adroitement la conversation sur sa science favorite. Le roi parut charmé de son savoir et nous tint pendant trois quarts d'heure sous le charme de sa parole. Deux ans plus tard, le roi, se rappelant sans doute cette visite qui lui avait laissé une agréable impression du jugement et du savoir de notre ami, lui envoya la croix d'Albert le Valeureux (2).

(1) Saint Manner, saint Gervais et un autre, inscrits sur les almanachs, dont l'indication correspond à la fonte des glaces, dans le Nord ; circonstance qui amène toujours un abaissement de température jusque dans nos pays, et occasionne souvent des gelées.

(2) La bonté de la famille royale de Dresde est proverbiale ; en voici un trait qui mérite d'être connu :

Dans la guerre désastreuse de 1870, plusieurs de nos soldats se trouvaient à l'hôpital de Dresde ; la fille du roi venait les visiter quotidiennement. Un jour, elle vit un de ces mal-

M. Reichenbach nous ménageait un autre plaisir, celui d'assister à une réunion de la Société Isis, où se trouvaient réunis les principaux naturalistes du pays (1).

Après la séance, un souper exquis nous attendait chez M. le Directeur du Muséum, souper dont son aimable fille, familiarisée avec presque toutes les langues de l'Europe, nous fit les honneurs avec une grâce enchanteresse.

Nous étions trop près de Bautzen, pour ne pas faire visite à M. de Kiesenwetter.

L'agrément et les jouissances que nous avons trouvés dans cette aimable famille nous auraient laissé des regrets, si nous avions négligé l'occasion de la voir.

Avant de partir de Dresde, notre bonne fortune nous a fait passer une soirée avec M. de Motchulsky, fixé depuis peu de jours dans cette ville. Il nous a charmés par le récit de ses voyages dans toute l'Europe, en Amérique, au Caucase, chez les Kirghis, sur les bords du fleuve Amour et jusque sur les frontières de la Chine.

Le lendemain, nous arrivions à Leipzig où le plaisir nous attendait près de M. Félix, cet aimable naturaliste que nous avons vu venir, plusieurs années de suite, passer une partie de son temps à Lyon.

Leipzig a vu mourir M. Kunze, et possède encore M. Sæchse, avec lequel nous avons passé agréablement quelques heures.

Nous ne pouvions aller à Munich sans nous arrêter à Nuremberg, ville pittoresque, conservant encore toute sa physionomie du moyen âge. C'est la patrie des frères Sturm, qui continuent à entretenir le beau cabinet d'histoire naturelle fondé par leur père, l'un des plus habiles dessinateurs d'insectes de l'Europe.

heureux pleurant à chaudes larmes. « Quel est, lui dit la princesse, le sujet de vos pleurs ? — Madame, lui répondit le malade, je songe à ma pauvre mère que je ne reverrai peut-être jamais, et cette pensée m'arrache des larmes. — Où est donc votre mère ? reprit la princesse. — Oh ! bien loin d'ici, à Lyon, dans tel endroit. » Trois ou quatre jours après, la mère reçut une invitation à venir voir son fils, avec une somme plus que suffisante pour les frais du voyage.

La pauvre mère se trouvait dans un état de santé qui ne lui permettait pas de répondre à cette gracieuse invitation, mais le père accompagné de sa fille se mit en route pour Dresde. Ils furent reçus au château, traités admirablement pendant dix-huit jours, c'est-à-dire jusqu'au moment où le malade fut reconnu pouvoir supporter les fatigues de voyage, et quand le moment fut arrivé, la bonne princesse donna au blessé un médecin et une sœur de charité, pour l'accompagner jusqu'à Lyon, et subvint largement à toutes les dépenses du voyage.

(1) MM. Dreschler, [Schaufuss, Voigtlandar, Nawrad, Reibisch, Forwerck, Reichenbach fils, professeur à l'Université de Leipzig, et Herrich-Schæffer, de passage à Dresde.]

En arrivant dans la capitale de la Bavière, d'autres jouissances nous attendaient. M. le baron de Harold et M. Gemminger nous ont fait passer des moments rendus bien courts par l'agrément qu'ils nous ont procuré. Puis, tandis que Perroud, cédant à ses goûts artistiques, visitait avec admiration les tableaux rassemblés par le roi Louis dans cette moderne Athènes, je donnais mon temps à la Bibliothèque, l'une des plus belles et des plus riches de l'Europe.

Un vif désir nous pressait d'aller jusqu'à Vienne, où nous aurions trouvé d'autres amis et d'autres sujets de notre admiration; Perroud n'avait pas, depuis plusieurs jours, des nouvelles de sa famille : sa tendresse se créait des motifs d'alarmes, qui heureusement n'étaient pas fondés; ses inquiétudes nous firent prendre la résolution de partir le surlendemain après avoir visité la *Bavaria*, statue colossale de plus de quarante pieds de hauteur, dressée devant un petit panthéon offrant les bustes des grands hommes de la Bavière.

Notre excursion dans les provinces allemandes touchait à son terme. Après quelques heures passées en chemin de fer, nous nous trouvions aux limites occidentales du royaume. Nous traversâmes en bateau à vapeur le beau lac de Constance, et nous allions coucher à Zurich.

M. le professeur Heer était absent; il ne nous restait pas de motifs de rester plus longtemps dans cette cité. Après une courte visite à Berne, à Fribourg et aux orgues éoliennes de la cathédrale de cette ville, nous arrivâmes le lendemain à Vevey, où nous fûmes heureux de trouver M. Dor (1). Cet oculiste renommé, qui a parcouru toute l'Europe pour s'instruire auprès des hommes les plus célèbres de tous les secrets de son art, était venu se fixer momentanément dans son pays natal. Nous trouvâmes près de lui et dans sa famille l'accueil le plus gracieux.

Nous ne pouvions passer à Morges sans visiter M. Yersin, l'un de nos savants orthoptéristes, et sans nous arrêter à Saint-Prex pour voir l'excellent M. Forel, qui malheureusement était malade en ce moment.

Nous voici à Genève, dernière étape de notre voyage. Cette ville avait vu l'aître l'excellent M. André Melly, chez lequel j'avais passé, en 1847, à Liverpool, des jours si pleins d'agrément.

M. Melly, devenu, par son génie commercial, peut-être le plus riche négociant de Liverpool, où il avait été se fixer, voulut en 1850 faire un voyage d'agrément en Égypte. Il remonta le Nil jusqu'à Cartoum

(1) M. Dor est aujourd'hui fixé à Lyon, où sa réputation l'avait précédé.

avec sa femme et ses enfants, pour revenir au Caire par les déserts ; dès le second jour de son retour, il fut frappé d'une insolation, sous le ciel dévorant de la Nubie, et il y mourut dans une tente dressée au pied d'un palmier (1).

Avant de quitter la vie, il se souvint probablement de la ville qui l'avait vu naître, et son fils n'a été sans doute que l'exécuteur de ses volontés, en donnant à Genève la splendide collection de coléoptères qu'il avait formée.

La plupart des naturalistes de cette cité étaient absents lors de notre passage ; nous primes donc avec joie le chemin de la France.

Ainsi se termina ce voyage, pendant lequel aucun ennui n'était venu troubler nos plaisirs.

Jamais Perroud n'avait autant fait briller son amabilité, son caractère bienveillant et enjoué. Jamais il n'avait montré un coup d'œil d'entomologiste plus sûr ; jamais il n'avait autant étalé ses connaissances de naturaliste. Il s'était fait des amis de toutes les personnes avec lesquelles nous avions été en rapport.

Notre voyage, qu'il avait su pour moi rendre si agréable, lui avait laissé des souvenirs attachants sur lesquels il aimait à revenir ; mais les richesses zoologiques qu'il avait eues sous les yeux, en lui montrant l'étendue et la variété des œuvres de la création, avaient paralysé son désir de continuer ses publications, commencées quelques années auparavant.

Doué de tout ce qui peut procurer le bonheur sur la terre, heureux dans son union, dans ses enfants, dans l'affection de ses amis, il bornait ses plaisirs à l'étude des ouvrages entomologiques qui paraissaient, à intercaler dans ses cadres les insectes nouveaux qui lui arrivaient soit du Texas par M. Reverchon, soit du Déhamet par les prêtres des Missions africaines, soit de la Californie par les PP. Maristes, soit enfin de divers autres côtés.

Il s'était chargé de revoir les découvertes du P. Montrouzier, pour rendre plus reconnaissables les espèces publiées par ce savant, dont les descriptions laissent quelquefois quelque chose à désirer ; il aimait à déterminer les insectes exotiques du Muséum de Lyon et de divers amateurs, et à former des projets entomologiques qui s'envolaient en fumée.

(1) M. Georges Melly fils a publié une intéressante relation de ce voyage, sous le titre de *Khartoum and the Blue and White Niles*. London, 1851. 2 vol. in-8°.

Dans l'hiver de 1863 à 1864, il alla avec sa femme et son fils aîné visiter l'Algérie. Il parcourut le Sahara, la plaine de Mitidja, jusqu'à Blidah et les gorges de la Chiffa.

Il en rapporta bon nombre de coléoptères, et regretta d'avoir quitté le sol africain au moment où les éclosions commençaient à se montrer plus nombreuses.

Ce voyage est le dernier qu'il entreprit.

A partir de cette époque, nos Sociétés savantes, auxquelles il était auparavant si assidu, ne le virent presque plus à leurs séances ; il donna sa démission de trésorier de l'Académie, charge dont il avait été honoré depuis assez longtemps, et qu'il gérait avec tant d'ordre et tant de profit pour la caisse de ce corps savant.

Il se plaignait depuis trois ans d'un catarrhe pulmonaire qui le forçait à la ville à garder la chambre, et à vivre quelquefois à la campagne.

Cette indisposition, bientôt compliquée d'un emphysème, le fatiguait surtout aux approches de la mauvaise saison, mais toutefois ne laissait aucun sujet d'inquiétude, et ne lui avait rien fait perdre de son amabilité.

Dans les derniers mois de 1877, il se trouvait dans un état satisfaisant ; il méditait de faire un envoi d'insectes en Amérique, et le soir même de la dernière journée de sa vie, il lisait paisiblement son journal, quand, dans la nuit du dimanche 10 février 1878, une syncope du cœur l'enleva tout d'un coup à sa famille éplorée, sans que son épouse, couchée dans la même chambre que lui, eût le temps de s'en apercevoir.

Nous fûmes tous consternés d'une fin si inattendue !

Le mardi, à ses funérailles, M. Faivre, président de l'Académie, prononça, devant les amis nombreux qui avaient accompagné sa dépouille mortelle, des paroles touchantes, dans lesquelles il retraçait les regrets qu'il laissait après lui, et surtout les services qu'il avait rendus à la Compagnie, comme trésorier, et qu'on ne saurait oublier.

Puisse cette courte notice, que je n'ai pu tracer sans sentir mes yeux souvent humides de larmes, dire à ceux qui ne l'ont pas connu, combien il mérite de regrets !

Perroud a publié :

MÉLANGES ENTOMOLOGIQUES.

Première partie, in-8 (1846), contenant : Coléoptères nouveaux ou peu connus, tribu des *Carabiques*, famille des *Truncatiopennes*, section

des *Anthiaires*. (Espèces remarquables nouvelles, toutes de Natal, faisant partie de la collection Perroud.)

Deuxième partie (1853). Descriptions de Coléoptères nouveaux ou peu connus (*G. Anthiaires*, — *Buprestides*, — *Curculionites*). Description très soignée d'espèces toutes exotiques provenant de sa collection et comprenant plusieurs genres nouveaux.

Troisième partie (1855), contenant la description de la larve de l'*Enocentrus balteatus*. — Description d'une monstruosité du *Rhizotrogus aestivus*. — Espèces nouvelles ou peu connues de *Longicornes*, toutes exotiques et de sa collection. — Notice sur la viviparité ou l'oviparité de l'*Oreina speciosa* PANZER et *superba* OLIVIER. — Nouveau genre de *Longicornes* et description de deux espèces nouvelles en faisant partie. (Espèces exotiques.)

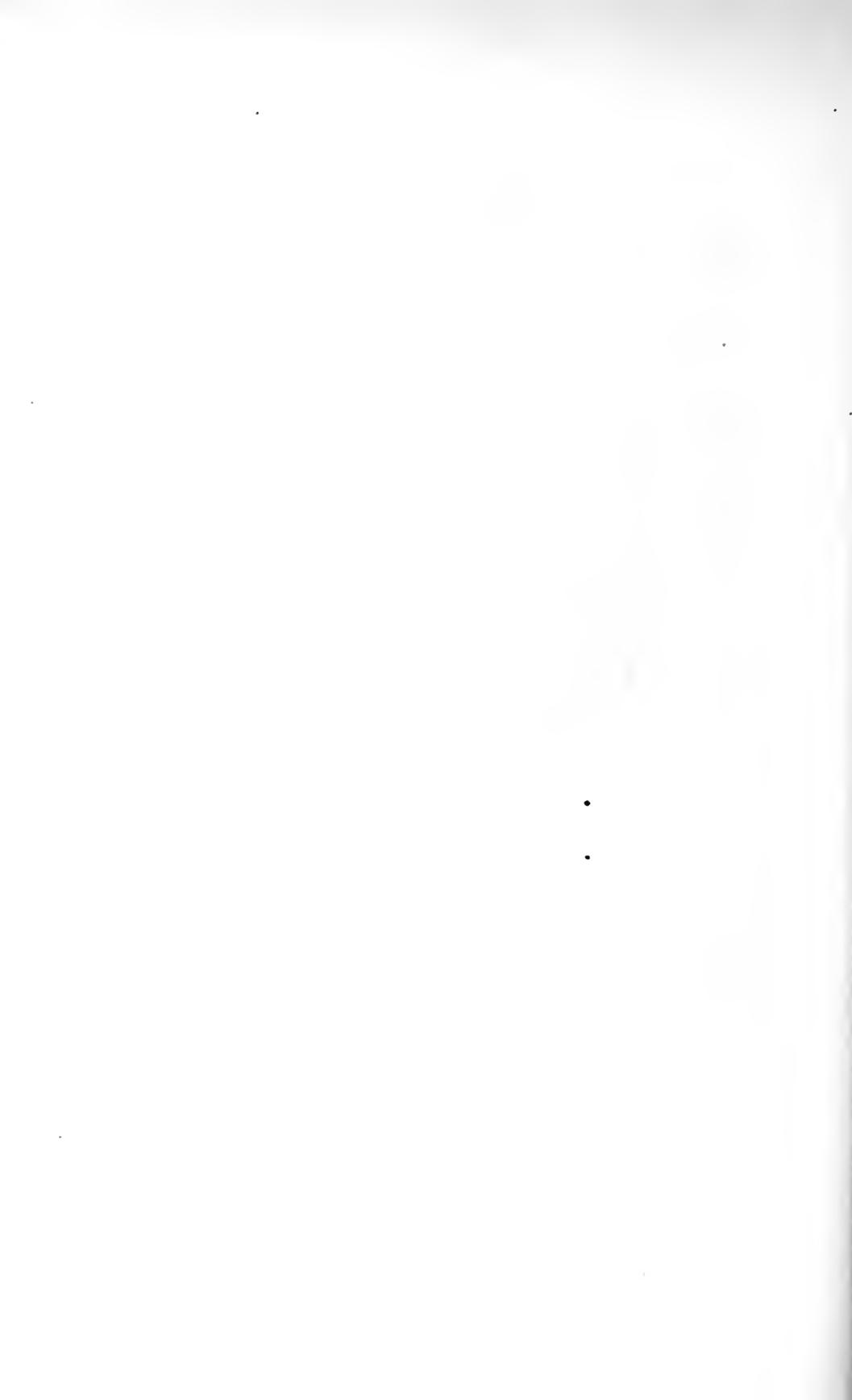
Il publia dans les *Annales de la Société entomologique de France*, 2^e série, t. X (1852), p. LXX-LXXII, des observations très curieuses sur

1° La *Captodera massiliensis*, insecte trouvé à Marseille parmi des arachides rapportées du Sénégal ;

2° L'*Anomala devota*, l'*Anoxia scutellaris*, l'*Amphimallus scutellaris* et le *Rhizotrogus cicatricosus*.

Perroud avait été président de la Société Linnéenne de Lyon ; il en était devenu le vice-président perpétuel. Il était membre de l'Académie de Lyon, et il en avait été l'intelligent trésorier, depuis la mort de M. d'Aigueperse, jusqu'à l'époque où l'état de sa santé l'obligea à donner sa démission.

Il appartenait à la Société d'Agriculture de Lyon, à la Société Entomologique de France, depuis 1851, à la Société Entomologique de Stettin, à la Société des Naturalistes d'Altenbourg, etc., etc.







NOTICE
SUR
J.-B. GUIMET

PAR
E. MULSANT

Présentée à l'Académie de Lyon, le 19 mars 1872.



Il est des hommes dont les découvertes ou les travaux ont eu un tel retentissement et ont entouré le nom de leur auteur d'une si brillante auréole, que les soins d'un biographe ne sauraient rien ajouter à leur gloire (1).

J'aurais donc hésité à prendre la plume pour écrire cette notice, si des sentiments d'affection et de reconnaissance ne m'avaient porté à consacrer quelques pages à l'homme de génie qui m'honorait de son amitié, et qui laisse parmi nous des regrets si vifs et si mérités.

D'ailleurs, en reproduisant les principaux traits de cette vie illustrée par la science, embellie par les fruits du travail, entourée d'une estime et d'une considération générales, et sans cesse animée par le désir de faire le bien, n'est-ce pas un moyen de mieux faire apprécier le savant aimable que notre ville se félicitait de compter au nombre de ses habitants?

(1) Un poète a dit :

. . . Il suffit qu'on le nomme !
Tout l'éloge d'un grand homme
Est enfermé dans son nom

DEMOUSTIER

Guimet (Jean-Baptiste) naquit à Voiron (Isère), le 2 thermidor an III (20 juillet 1795).

Sa famille, depuis plusieurs siècles, tenait un rang honorable dans le pays. Son père, Jean Guimet, était un ingénieur de grand mérite. On lui doit les premiers plans du port de la Joliette, à Marseille, et un projet pour amener dans cette ville les eaux de la Durance. Il avait épousé d'abord la fille de M. Le Brun (1), ingénieur du Comtat d'Avignon ; il s'unì en secondes noces à M^{lle} Anne Mallet, de Voiron.

Jean-Baptiste Guimet, issu de ce second mariage, eut le malheur de perdre sa mère en bas âge (2) ; mais il retrouva les affections et les soins les plus touchants auprès de deux de ses tantes paternelles, dont l'une était religieuse dans le couvent de la Visitation de Voiron.

A dix ans il fut envoyé à Paris et placé dans la pension Hix (3). Ses bonnes tantes, en se séparant de lui, avaient mis une certaine recherche dans sa toilette. Elles l'avaient paré d'un bel habit bleu, et ses cheveux bien pommadés étaient réunis derrière la tête en une queue élégamment enrubannée, dont la mode s'était conservée dans les provinces.

A son arrivée dans la pension il fallut faire le sacrifice de cet ornement pour être mis à la Titus, et voir ses beaux cheveux tomber sous les ciseaux du perruquier. Dès qu'il parut au milieu de ses nouveaux condisciples, la beauté éclatante de son habit le fit surnommer aussitôt *l'oiseau bleu*. Il ne se doutait pas alors que cette couleur serait un jour la source de sa fortune et la base de sa renommée.

Un an après, il entra au lycée Napoléon, où il fit toutes ses classes. Son esprit ne tarda pas à y manifester ses tendances : il avait des dispositions médiocres pour le grec et le latin ; il excellait dans les sciences.

A dix-sept ans, il se présenta au concours de l'école Polytechnique, et à son grand étonnement, fut jugé digne de l'admission (4). Comme il avait voulu seulement faire l'essai de ses forces, il donna sa démission, pour se préparer par de plus longues études, à entrer dans un rang meilleur.

Il concourut l'année suivante, et se vit admis de nouveau (5) ; il s'y

(1) Le portrait de cet ingénieur est conservé au château Borelli, à Marseille.

(2) Le 3 pluviôse an VII (22 janvier 1799).

(3) Rue de Martignon, n° 3, division des Champs-Élysées.

(4) Par décision du jury du 29 septembre 1812.

(5) Par décision du jury du 27 septembre 1813. Pendant son séjour à l'École, il avait pour correspondant M. Labadie (beau-père de M. le général Biffault, commandant actuel (1871) de de l'école Polytechnique), avec lequel il conserva toute sa vie d'affectueuses relations.

trouva le condisciple d'un certain nombre de jeunes gens qui sont devenus depuis des hommes distingués ou célèbres (1).

L'aménité de son caractère lui créa bientôt des liens d'amitié, dont quelques-uns se sont resserrés d'une manière plus étroite.

Durant le cours de ses études, les armées des puissances coalisées contre Napoléon avaient envahi la France. Le génie de l'empereur avait en vain fait des prodiges dans les plaines de la Champagne, il n'avait pu empêcher les ennemis d'arriver sous les murs de Paris le 29 mars 1814.

Guimet fut un des plus empressés à faire partie des élèves de l'École qui se dévouèrent à la défense de la capitale. Ces soldats improvisés se chargèrent, avec quelques vétérans, d'une batterie placée en avant de la barrière du Trône. Laissés presque sans appui par le maréchal Marmont, ils se couvrirent de gloire par leur courage. Mais leur ardeur les ayant portés à s'avancer un peu trop sur l'avenue de Vincennes, afin de pouvoir tirer sur les cavaliers de Pahlen, ils furent tournés par quelques escadrons de uhlands, qui, passant par Saint-Mandé, vinrent prendre la batterie à revers et réussirent à s'en emparer. Plusieurs élèves furent tués en la défendant. Les survivants se virent heureusement secourus par un poste de la garde nationale et par un détachement

- (1) MM. Allard (Jean-Baptiste), général du génie ;
 Avril (Sophie-Émile-Philippe), inspecteur général des ponts et chaussées
 Babinet (Jacques), membre de l'Institut ;
 Batbedat, général d'artillerie.
 Born (Jean-Pierre), général d'artillerie ;
 Caron (Honoré), général d'artillerie ;
 Cauchy (Augustin), membre de l'Institut ;
 Charles (Michel), membre de l'Institut ;
 Comte (Auguste), membre de l'Institut ;
 Duhamel (Jean-Marie-Constant), membre de l'Institut ;
 Enfantin (Barthélemy-Prospér) ;
 Guichard (Dominique), inspecteur général des ponts et chaussées ;
 Giguet (P.), l'un des meilleurs traducteurs d'Homère ;
 La Coste du Vivier (Hubert-Léonidas), général d'artillerie ;
 Lamé (Gabriel), membre de l'Institut ;
 Marey Monge (Guillaume-Stanislas), général de division ;
 Mengin (F.-Jh.-Marie-Gabriel), général de division du génie ;
 Meyssonnier (Alphonse), ancien directeur d'artillerie ;
 Morin (Arthur-Jules), membre de l'Institut ;
 Parcharpe (Narcisse), général de division ;
 Piobert (Guillaume), général, membre de l'Institut ;
 Pirain, général d'artillerie ;
 Savary, membre de l'Institut.

de dragons (1). Ces derniers s'élançèrent le sabre au poing sur les uhlands et parvinrent à reprendre les pièces. La batterie fut ramenée sur les hauteurs de Charonne, et là, nos valeureux jeunes gens continuèrent à faire un feu meurtrier. Leurs canons dirigés dans le sens de la longueur de la route firent des trouées énormes dans les rangs ennemis. Paris avait capitulé qu'ils se battaient encore. On les avait oubliés ! Ils reçurent l'ordre de se retirer sur Fontainebleau. Arrivés dans cette ville, harrassés de fatigues, ils se présentèrent à l'Intendance. Comme ils n'étaient pas inscrits sur les cadres de l'armée, ils n'eurent ni vivres ni logement. Ils furent obligés de solliciter du pain de la charité des boulangers et de passer la nuit sous des hangars ou sous des charettes, pour se garantir de la pluie.

Pendant quelques jours ils errèrent de ville en ville, cherchant à se diriger vers l'armée de la Loire. Ils furent faits prisonniers à Blois. Guimet, qui connaissait la cité, parvint à s'échapper en se jetant dans des rues étroites, dans lesquelles des cavaliers n'auraient osé s'engager, et il rejoignit les troupes françaises situées de l'autre côté du fleuve. Il avait emporté avec lui deux sacs contenant quelques effets et surtout ses cahiers de l'École. Il passa la nuit avec son petit bagage sur une meule de foin. Le froid étant devenu plus vif, il quitta un instant son lieu de repos, pour aller se réchauffer au feu du bivouac. A son retour, ses sacs lui avaient été enlevés ; il perdait ainsi le recueil de toutes ses études scientifiques et il est facile de comprendre le chagrin qu'il en ressentit.

Quant à ses camarades faits prisonniers à Blois, ils durent à l'heureuse influence de l'illustre Alexandre de Humboldt de se voir relâchés, et, après bien du temps perdu, tous ces jeunes gens rentrèrent à l'École et reprirent leurs travaux.

Le 7 octobre 1815, Guimet fut déclaré admis dans les services publics sous le n° 63. N'ayant pas été classé dans les ponts et chaussées, comme il le désirait, il continua à rester avec les élèves.

L'école Polytechnique fut licenciée en 1816, par ordonnance du 13 avril. Il quitta l'établissement le 19 du même mois. Durant cette suspension, abandonné à lui-même, dans ce Paris qui offre tant de genres de séduction, au lieu de se livrer aux plaisirs, si pleins d'attraits à cet âge, il travailla à se fortifier dans ses études ; et, ce qui montra le sé-

(1) Commandés par le général Ordener (*Victoires et conquêtes*, t. XXIX, p. 202), suivant un autre article du même ouvrage (t. XXXI, p. 203), ce serait le général Sołkowiński, qui les aurait secourus.

rieux de son esprit, il consacra une partie de ses journées à donner des leçons de mathématiques, pour n'être pas à charge à sa famille.

L'année suivante, autorisé à se présenter au concours (1), pour l'admission dans les services publics, il obtint le n° 6, sur soixante-douze concurrents (2).

Les poudres et salpêtres (3) offraient alors l'une des carrières les plus avantageuses et les plus ambitionnées. Il fut admis en qualité d'élève le 10 décembre 1817 (4).

Il fut d'abord employé à l'arsenal de Paris, puis envoyé à la poudrière du Bouchet, près Arpajon (Seine-et-Oise). Là il fut chargé de lever les plans de l'établissement et d'y organiser le service, sous la direction de M. Grand-Besançon. De là il passa à la poudrière du Ripault (5), près Tours.

En 1821 il fut envoyé, en qualité de commissaire-adjoint surnuméraire, à Esquerdes, près de Saint-Omer. Le commissaire et l'inspecteur de l'établissement voyageaient alors de l'autre côté du détroit, aux frais de l'État, pour tâcher de découvrir le secret de la fabrication de la poudre rousse des Anglais. Guimet, sans en parler à personne, se livra à cette recherche et atteignit bientôt le but désiré. Il envoya ses produits à M. le comte de Ruty, directeur général. Celui-ci lui adressa des félicitations et de grands compliments, et le fit venir dans ses bureaux, pour l'occuper à faire... des additions ! Sa découverte fut ainsi étouffée : L'administration seule en recueillit les fruits : *Sic vos non vobis...*

Le rôle de calculateur obscur n'était ni l'avancement auquel il croyait avoir droit ni le genre d'occupation en harmonie avec son esprit inventif. Il demanda à rentrer dans le service actif. Le 9 août 1823, il fut

(1) Conformément à l'article 56 de l'ordonnance du 4 septembre 1816.

(2) Il avait préalablement été déclaré admissible le 28 octobre 1817.

(3) Un décret du 1^{er} mai 1815 portait que les membres de l'administration des poudres et salpêtres seraient pris exclusivement parmi les jeunes gens sortis de l'école Polytechnique. Il y avait, auprès de la régie, deux places d'*élèves* données au concours.

(4) L'ordonnance du roi, du 9 août 1818, concernant l'administration des poudres et salpêtres, en réglait la hiérarchie de la manière suivante :

- 1 Directeur général,
- 3 Commissaires de première classe,
- 15 Commissaires de deuxième classe,
- 5 Commissaires de troisième classe,
- 2 Commissaires-Adjoints,
- 2 Élèves.

(5) Le mardi 9 août 1825, le bâtiment de cette poudrière servant au grenage fit explosion, douze ouvriers y trouvèrent la mort.

nommé commissaire surnuméraire adjoint, à Paris, et le 18 mai 1825, commissaire adjoint titulaire, à Toulouse.

Il songea alors à s'unir à une compagne capable d'embellir et de charmer son existence, et le 20 mai 1825, il épousait, à Paris, M^le Zélie Bidault (1), fille d'un peintre du Midi, fixé depuis quelque temps à Lyon.

Cette union ne devait pas être seulement pour Guimet une source de bonheur, mais avoir l'influence la plus heureuse sur son avenir :

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale proposa, le 22 novembre 1826, un prix de 6,000 fr., pour la fabrication d'un outremere artificiel, réunissant toutes les qualités de celui qu'on retire du *Lapis lazuli*.

M^le Zélie, héritière des goûts artistiques de son père (2), dont elle avait voulu être l'élève, possédait elle-même à un haut degré le talent de peindre. Elle poussa son époux, dont les connaissances en chimie lui étaient bien connues, à diriger ses recherches vers la découverte sollicitée.

Guimet se mit à l'œuvre, et dès l'année suivante il était arrivé à des résultats heureux ; mais, assuré d'apporter des perfectionnements à ses produits, il ne les présenta pas en 1827. Aucun concurrent n'avait rempli les conditions du programme : le prix fut remis au concours pour l'année suivante.

Dans cet intervalle, il multiplia les essais, et arriva enfin à reproduire l'outremere avec tous les éléments qui le composent (3).

Il commença dès lors à répandre ses produits dans le commerce (4). Plusieurs artistes en firent l'essai, et trouvèrent l'*outremere-Guimet* aussi beau que celui qu'ils retiraient d'Italie.

(1) Bidault (Jean-Pierre-Xavier), né à Carpentras en 1745, mort à Lyon en 1813.

On a de lui, entre autres ouvrages recherchés des amateurs, une très belle vue à l'eau-forte, de l'ancien château de Pierre-Scize, gravure d'un effet très pittoresque et d'une grande exactitude.

Il avait été le maître de son frère Jean-Joseph-Xavier Bidault, né à Carpentras, le 10 avril 1753, nommé, en 1823, membre de l'Académie des beaux-arts en remplacement de M. Prud'hon ; décoré, en même temps que Ingres, lors de la visite faite au musée, par Louis XVIII, le 14 janvier 1825, mort le 20 décembre 1846, non à Enghien, comme on l'a écrit, mais à Montmorency, dans la maison du petit Montlouis, habitée en 1759, par J.-J. Rousseau.

Depuis 1800, cet artiste avait présenté des tableaux à toutes les expositions.

(2) Elle avait produit déjà quelques bons tableaux ; elle exposa une *Judith*, au salon de 1827.

(3) *Moniteur* du 7 décembre 1828, page 1758.

(4) Il en avait établi un dépôt à Paris, rue du Cimelière Saint-Nicolas, n° 7.

Le prix de l'outremere avait varié jusqu'alors entre 2,000 et 5,000 fr. la livre ; Guimet livrait le sien à 25 fr. l'once, soit 400 fr. la livre.

M. Ingres, chargé de représenter l'apothéose d'Homère sur le plafond de l'une des salles du Musée Charles X, l'employa pour peindre la draperie de l'une des principales figures, et dans aucun autre tableau on ne vit un bleu si éclatant.

Assuré dès lors du succès, il se présenta au concours de 1828, et dans la séance générale (du 3 mars de ladite année) présidée par M. le comte de Chaptal, sur le rapport de M. Mérimée, le prix lui fut adjugé (1).

Ce merveilleux secret était, suivant un savant célèbre, la découverte la plus étonnante faite jusqu'alors dans ce siècle par la chimie (2).

Vers l'époque de son mariage, il avait inventé des moyens plus économiques de fabriquer le blanc de céruse, et pendant son séjour à Paris, il avait organisé, dans ce but, une usine près Saint-Denis. Il s'était associé un de ses amis, et avait confié l'administration de l'établissement de à un conseil de surveillance. Les tiraillements qui se manifestèrent dans ce conseil nuisirent au succès de l'entreprise, et lui firent abandonner cette industrie qu'il ne pouvait diriger et surveiller par lui-même.

Pendant son séjour à Toulouse il avait apporté de nombreuses améliorations au service dont il était chargé. L'administration reconnaissante le nomma, le 30 décembre 1830, commissaire à Lyon (3).

Vers la fin de l'année suivante, la ville eut des jours de larmes et de deuil. L'émeute gronda dans les rues, et du 20 au 22 novembre la guerre civile y déploya ses fureurs et ensanglanta la cité. Les insurgés, maîtres de plusieurs canons, voulaient s'emparer de la poudrière. La position du commissaire devenait délicate et difficile. M. Peloux, inspecteur, était d'avis de se rendre, pour éviter les malheurs d'une défense peut-être inutile. Guimet, mieux inspiré, sut se montrer à la hauteur de la situation. Il lui répugnait de laisser aux mains de la révolte les moyens de destruction confiés à ses soins. Il sut retarder la capitulation, et profiter de quelques moments favorables pour faire jeter dans la Saône les poudres contenues dans les magasins. Grâce à son énergie, les gardes nationaux chargés de défendre la poudrière tardèrent de se rendre jusqu'à trois heures du matin du mercredi 23 : tous les autres postes avaient

(1) Bulletin de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale, t. LXXVII (1828, p. 344-349. — *Moniteur* du 7 décembre 1828.

(2) Il avait trouvé par les mêmes procédés le moyen de produire des roses et des verts. Il avait également obtenu une couleur jaune, à base d'antimoine.

(3) Ce commissariat comprenait dans sa circonscription les départements suivants : Rhône, Ain, Isère, Saône-et-Loire, Puy-de-Dôme, Allier et Nièvre.

mis bas les armes à minuit ; le général Roguet avait quitté la ville à deux heures.

M. Peloux fit offrir à Guimet, de la part de M. le Préfet, la croix d'honneur pour sa belle conduite. Il répondit qu'il rougirait de porter un¹ ruban obtenu pour un dévouement déployé durant une guerre civile.

Cette décoration qu'il refusait si noblement, ne devait pas tarder à lui arriver pour des motifs plus flatteurs. En 1834, son outremer figura à l'Exposition de l'industrie française, et conquit tous les suffrages. Il lui valut l'une des médailles d'or et le titre de chevalier de la Légion-d'honneur (1).

Pendant les premières années de son commissariat à Lyon, il avait employé les loisirs laissés par ses fonctions à chercher les moyens d'apporter de l'économie dans la fabrication de ses produits, et il avait été assez heureux pour réussir.

La simplification de ses procédés lui permit d'abaisser le prix de son outremer, et de le rendre accessible à diverses industries qui n'auraient pas pu l'utiliser auparavant. L'éclatante beauté de cette couleur la fit entrer dans le domaine de la mode ; la modicité de son prix en multiplia l'emploi ; les demandes devinrent de jour en jour plus nombreuses. Il commença dès lors à soupçonner que sa découverte pourrait devenir une source de fortune. Dans cette pensée, il songea à quitter l'administration.

Il me parlait un jour de son intention : « J'ai fait, me disait-il modestement, une petite découverte, et je veux voir si elle m'offrirait plus d'avantages que le service dans les poudres et salpêtres. — Il faut, lui répondis-je, que cette découverte promette d'être bien lucrative, pour vous faire renoncer à une position aussi belle et aussi honorable que la vôtre. » En me séparant de lui, je me demandais s'il n'était pas victime d'une illusion ; mais je lui connaissais l'esprit trop clairvoyant et trop positif pour craindre de le voir s'aventurer dans une voie hasardeuse.

Le 22 décembre 1832, il avait été nommé commissaire à Toulouse. Il avait le désir de refuser ce poste ; cependant il se décida à partir ; mais il donna sa démission le 5 juillet 1834.

Il revint à Lyon fonder son établissement de Fleurieux, et bientôt il vit l'industrie créée par son génie prospérer au delà de ses espérances.

Durant les premières années de son séjour définitif dans notre ville,

(1) Le 14 juillet 1834. — Voyez *Moniteur* 15 juillet 1834, page 1551.

tout entier à sa famille, à ses affaires et à ses amis, le public eut peu à s'occuper de lui. De temps à autre seulement, les comptes rendus de notre Société d'agriculture, à laquelle il appartenait depuis 1835 et dont il suivait les séances avec assez d'assiduité, se rendaient l'écho de sa parole, toujours écoutée avec beaucoup d'intérêt. Mais pendant qu'il se cachait dans ses habitudes modestes, son outrémer, dont le succès grandissait chaque jour, portait son nom dans toutes les parties de l'Europe et même dans le nouveau monde.

L'Exposition de 1839 couronna de nouveau sa découverte par un rappel de la médaille d'or de 1834.

La fortune l'avait déjà élevé à une position à laquelle n'auraient osé aspirer ses sages désirs. Sa renommée et les circonstances l'appelèrent bientôt, et presque malgré lui, à devenir un homme public.

Lors du renouvellement triennal (1) du conseil municipal de Lyon, il fut spontanément porté candidat par la section du Jardin des Plantes, et il fut élu (2), au premier tour de scrutin, à une grande majorité.

La question des eaux, pour le service de la ville, pendante depuis 1770, soulevée et délaissée à diverses reprises, était la plus grande préoccupation du moment. Divers projets se trouvaient en présence ; mais la question principale, sur laquelle les esprits étaient divisés, était de savoir si l'on emploierait les eaux des sources de la rive gauche de la Saône, analysées par M. Alph. Dupasquier (3), ou si l'on utiliserait celles du Rhône.

M. Terme, maire de la cité et un certain nombre d'autres conseillers, étaient partisans des premières : Guimet, et la plupart des autres hommes de science s'efforçaient de démontrer les avantages qu'on aurait à se servir de celles du fleuve.

Les lumières connues de Guimet le firent appeler à la présidence de la Société d'agriculture pour les années 1844 et 1845 (4). On pensait que, sous sa direction, ce corps savant renfermant tant d'hommes distingués, serait saisi de l'importante question des eaux. Ces espérances ne tardèrent pas à se réaliser.

(1) Prescrit par l'ordonnance du 23 avril 1843.

(2) Le 7 juillet 1843, M. Ceriziat-Carrichon fut également élu dans la même section.

(3) *Des eaux de source et des eaux de rivière, comparés sous le double rapport hygiénique et industriel*, par le D^r Alph. Dupasquier, Lyon, 1840, in-8°.

Ce travail fut l'objet d'un rapport fait à la Société de médecine, et valut à son auteur une médaille d'or.

(4) La Société nomme son président pour deux ans.

Une commission spéciale (1) chargée de s'occuper de ce sujet fut nommée, et les membres de cette compagnie eurent bientôt à entendre le rapport de M. Pigeon (2), et diverses notes ou observations relatives à la même question (3).

Le rapport dont il vient d'être parlé donna lieu à des discussions qui occupèrent plusieurs séances. M. Terme, maire de la ville et membre de la Société, y vint prendre part. Le rapporteur concluait à l'emploi simultané des eaux de sources et de celles du Rhône.

Guimet, convaincu que les eaux du fleuve suffiraient non seulement à tous les services et à tous les besoins, mais rempliraient mieux que les autres les conditions désirables, céda momentanément le fauteuil à M. Pravaz, dans la séance du 30 août 1844, pour lire des *Considérations sur les moyens de procurer à Lyon des eaux pures, fraîches et limpides, et en quantité illimitée, par l'infiltration des eaux du Rhône dans le sol lyonnais* (4).

Ce mémoire remarquable, appuyé sur des preuves incontestables, fut communiqué aux membres du conseil municipal, et produisit sur l'esprit de la plupart de ceux-ci une impression profonde. La cause des eaux de sources, en faveur desquelles M. Terme avait présenté un très long rapport (2), sembla perdue dès ce moment.

La question des eaux sommeillait depuis quelques années (3) au sein

(1) Composée de MM. Janson, président ; Bineau, Dupasquier, Fournet, Jourdan, Michel, Parisel, Pravaz, Quinson, Tabareau, Thiaffait et Pigeon, rapporteur.

(2) *Études sur la question de l'établissement d'un service hydraulique destiné à pourvoir aux besoins de la ville et des faubourgs.* (Annales de la Société, t. VII, p. 264-275).

(3) 1^{re} Note sur la température des eaux du Rhône et sur leur rafraîchissement souterrain, par M. Fournet (Annales, t. VII, p. 264-275).

2^e Observations sur la température de diverses eaux, par M. Guinon (Annales, t. VII, p. 280-283).

3^e Observations sur les fournitures des eaux publiques et privées à Lyon et ses faubourgs, par M. Parisel (Annales, t. VII, p. 290-294).

(4) *Annales de la Société d'agriculture de Lyon*, t. VII, (1844) p. 295-340.

(5) *Des eaux potables à distribuer pour l'usage des particuliers et pour le service public.* — Lyon, 1843. in-4° de 305 pages.

(6) Le 21 juin 1833, le Conseil municipal avait pris une délibération par laquelle les eaux du Rhône étaient adoptées pour l'alimentation de la ville.

Postérieurement, il fut fait à la ville l'offre de la dérivation des sources de la rive gauche de la Saône.

M. Terme, maire, souleva le Conseil de cette nouvelle proposition, qui fut renvoyée à l'examen d'une nouvelle commission.

En septembre 1838 cette commission fit son rapport, et le 11 décembre suivant, une nouvelle délibération maintenait celle du 11 juin 1833.

Le 14 décembre 1838, cette délibération fut adressée à M. le Préfet. Le 19 mars 1840, ce magistrat renvoya à M. le Maire cette délibération, pour être soumise à un nouvel examen.

du Conseil municipal ; cependant, le 15 mars 1844, M. Terme avait ramené la discussion sur ce sujet (1).

M. Menoux, défenseur naturel des intérêts des propriétaires riverains de la Saône, dans un discours dont la lecture, partagée en deux séances (2), ne dura pas moins de quatre heures, examina la question sous toutes les faces, et chercha à démontrer qu'il ne pouvait pas exister de doutes sur la possibilité de doter notre ville d'excellentes eaux potables, en utilisant celles du Rhône.

M. Mermet proposa le renvoi de cette question à une nouvelle commission.

M. le Maire s'opposa à ce renvoi, qui devait entraîner un ajournement. Avant tout, dit-il, il importe de se prononcer sur la question d'utilité publique.

Rien n'est plus grave, reprit Guimet, que la question d'utilité publique. Mais avant de la résoudre il est nécessaire d'étudier, d'une manière sévère et approfondie les divers projets qui ont surgi. L'heure avancée fit renvoyer la discussion au 28 novembre.

Dans cette dernière séance M. Terme, dans un long discours, combattit par de nouveaux moyens les eaux du Rhône, en soutenant que celles de Royes leur étaient préférables (3).

Je ne voudrais pas, dit Guimet, que le Conseil restât sous l'impression du discours de M. le Maire. Je crois pouvoir combattre ses idées avec succès, et dans ce but, je demande la parole.

M. le Préfet ne trouvant pas que le Conseil eût suffisamment motivé les causes qui avaient fait repousser le système des eaux de sources.

Le 8 avril 1840, M. le Maire saisit de nouveau le Conseil de la question, et l'examen en fut renvoyé à une commission nouvelle qui ne fit pas son travail.

(Voyez les journaux de Lyon. — *Courrier*), 23 et 24 novembre 1841).

(1) Il fit auparavant connaître au Conseil les propositions nouvelles qui lui avaient été faites.

1° M. Reynaud s'engageait à fournir les eaux du Rhône.

2° Une Compagnie récemment constituée et dont M. Dumont était l'ingénieur, faisait la même offre.

3° MM. Rozet et Vergnais offraient aussi de fournir les mêmes eaux ; au nom d'une Compagnie anonyme.

4° M. Levrat présentait un projet trop incomplet pour en occuper le Conseil.

5° M. Taylor, de Marseille, désirait offrir un système complet pour une bonne distribution d'eaux potables.

6° M. Peyret-Lallier annonçait qu'il soumettrait prochainement un projet pour l'alimentation de la ville, au moyen des eaux de la Mouche.

(Voyez la note B. *Censeur*, 23 novembre 1844. — *Courrier de Lyon*, 24 novembre 1844).

(2) *Courrier de Lyon*, 21 et 30 novembre 1844.

(3) *Courrier de Lyon*, 30 novembre 1844. — *Censeur*, 2 et 3 décembre 1844.

Il n'eut pas besoin de la prendre. La question des eaux, sur la demande de M. Mermet, fut renvoyée (1) à une nouvelle commission (2).

Celle-ci, en raison des absences de M. Terme, siégeant à la Chambre des députés, tarda assez longtemps à faire connaître son avis. Enfin, le 4 mai 1846, M. Prunelle, chargé du rapport, dans un discours, dont la lecture dura trois heures, conclut à l'adoption absolue des eaux du Rhône (3).

Le Conseil se rangea à cet avis.

La cause pour laquelle Guimet avait plaidé avec tant de chaleur, était gagnée sans retour. Désintéressé dans cette question, puisqu'il n'utilisait pas les eaux de Royes dans son usine, c'était, il faut le dire, à l'honneur de sa mémoire, c'était principalement par un sentiment de justice et d'humanité qu'il avait mis son zèle et ses talents au service des habitants de ces localités. Il voyait les établissements auxquels ces eaux donnaient l'activité et la vie forcés de s'arrêter, le chômage succéder au travail, et la population ouvrière privée de ses moyens d'existence. Cette pensée lui brisait l'âme.

Aussi au mois d'août de la même année, à l'époque des élections des députés, les propriétaires riverains de la Saône, reconnaissant des efforts faits par Guimet pour sauvegarder leurs intérêts, le choisirent-ils pour leur candidat. Cet hommage spontané dut sans doute le flatter ; mais cette tentative n'eut pas de résultat. Cet insuccès ne fut pas un échec pour lui ; il n'avait pas fait la moindre démarche en faveur de sa candidature.

Toutefois ces sentiments de reconnaissance ne se sont pas éteints dans le cœur des habitants de ces lieux ; il y a peu d'années encore, Guimet demandait un léger service à un ouvrier : « Comment pourrions-nous vous refuser quelque chose, lui répondait ce dernier ; vous nous avez tous sauvés de la misère ; sans vous les eaux nous étaient enlevées, et avec elles le travail et le pain. »

Le 3 juin 1847, M. Terme présenta un projet de distribution des eaux. Une commission (4) fut nommée pour l'examiner, et le 22 juillet

(1) A une majorité de 25 voix contre 13.

(2) Composé de MM. Levié, de Vauxonne, Reyre, Mermet, de Lacroix-Laval, Pasquier, Prunelle, Couderc et Guimet. (*Courrier de Lyon*, 7 décembre 1844).

(3) *Censeur*, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 mai 1846. — *Courrier de Lyon*, 7, 8, 9 et 10 mai 1846.

(4) Elle se composait de MM. de Lacroix-Laval, de Vauxonne, Guimet, Dolbeau, Gautier, Barillon, Serizia (Henri), Menoux.

suisant, Guimet, chargé du rapport, lut au Conseil un lumineux travail, dont les propositions furent adoptées.

La même année, il fut nommé membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, et le 9 janvier 1849, en séance publique, il lut son discours de réception (1), dans lequel il passait en revue les prodiges les plus étonnants opérés de nos jours par l'industrie, en aïsant entrevoir les résultats possibles à espérer encore.

La Révolution de 1848 arriva quelques mois après, et avec elle la suppression du travail et les souffrances des pauvres, inséparables des époques de trouble. Guimet, dont la bienfaisance était inépuisable, toujours préoccupé des classes laborieuses, porta dix mille francs à l'hôtel de ville, pour aider à secourir les misères. Cette même année il fit construire sa maison, pour contribuer à donner de l'ouvrage et par conséquent du pain aux ouvriers.

Il ne fit pas partie de l'administration de 1848, mais il avait montré trop de talents, de droiture et de dévouement pour ne pas reprendre bientôt la place qu'il avait si dignement occupée. En 1852, il fut nommé membre de la Commission municipale (2), et fit également partie du Conseil (3) qui succéda à celle-ci. Il apporta, pendant plusieurs années, à ces assemblées le concours de ses lumières, et fut le premier à réclamer l'impression des comptes des recettes et des dépenses de la ville, pour permettre à tout le monde de contrôler les actes de l'administration.

Le 25 mars 1851, il fut nommé membre de la commission administrative de la Martinière, et plus tard il en fut le vice-président jusqu'à sa mort.

En 1852, il fut appelé à présider l'Académie des sciences de notre ville, conjointement avec M. Grégori, conseiller en la Cour, et chacun de nous se rappelle avec quelle bienveillante dignité et avec quelle intelligence il occupa le fauteuil (4).

(1) *Considérations sur l'application des sciences à l'industrie.*

(2) La Commission municipale fut nommée en vertu de l'article 2 du décret du 24 mars 1852.

(3) Le Conseil municipal, qui remplaça la Commission, fut composé de 36 membres, aux termes de l'article 84 de la loi du 5 mai 1855.

(4) L'Académie nomme tous les deux ans deux présidents, l'un pour la section des sciences, l'autre pour celle des lettres. Le premier occupe le fauteuil pendant la première année ; le second durant la seconde. Ils se suppléent en cas d'absence.

M. Grégori étant mort avant son année de présidence, l'Académie nomma, à sa place, l'honorable M. Menoux, pour protester en faveur de son intelligence, contre la loi qui mettait à la retraite les conseillers en la Cour ayant atteint leur soixante-dixième année.

Il avait encore eu, dans les années précédentes, à se glorifier de nouveaux triomphes. A l'Exposition de 1849, il avait obtenu la grande médaille d'or (1); en 1851, à celle de Londres, la grande médaille (*council medal*) (2); à l'Exposition universelle de 1855 on lui décerna la grande médaille d'honneur et le titre d'officier de la Légion-d'Honneur (3).

Il n'avait plus rien à envier des honneurs ou des avantages faits pour nous attacher à l'existence. Mais le bonheur d'ici-bas ne peut jamais être sans mélange. En 1846, il avait été frappé par un de ces événements douloureux qui laissent dans le cœur d'un père une blessure inguérissable. Il avait vu s'éteindre, au printemps de sa vie, sa fille aînée (4), dont la beauté et les perfections avaient contribué à lui rendre la perte plus poignante. En 1867, une mort rapide et imprévue lui enleva sa seconde fille, M^{me} la baronne de Fontmagne (5), parée de grâce et de vertus, et mère d'une nombreuse famille.

Il commença dès lors à se retirer du monde; quitta la vie active de la Société d'agriculture pour passer dans les rangs des émérites, et donna sa démission de conseiller municipal. Il se montra moins assidu aux séances de l'Académie; il avait eu cependant le plaisir de voir son fils admis, à l'unanimité, au sein de ce corps savant (6).

Les événements survenus en France, à partir du mois d'août 1870, l'affectèrent profondément. Animé d'un vif amour de la patrie, il ne put voir, sans une profonde douleur, notre pays en proie à tous les maux de l'invasion étrangère.

Ami de l'ordre et de la paix seuls capables d'établir la confiance dans le commerce, de donner du travail et de répandre l'aisance dans les classes laborieuses, il s'affligeait des éléments de désordre qui jettent l'inquiétude dans le monde des affaires et arrêtent les transactions.

Il éprouvait aussi une vive peine en voyant les mesures prises pour

(1) *Moniteur* du 13 novembre 1849, p. 3637.

(2) *Moniteur* du 15 octobre 1851, p. 2661.

(3) *Moniteur* du 16 novembre 1855, p. 1270.

(4) Berthilde Guimet, le 5 mai 1846 à dix-sept ans et demi.

(5) M^{me} Dorothee-Louise Guimet, épouse de M. le baron Durand de Fontmagne, morte à Fontmagne, le 15 décembre 1867, dans sa 35^{me} année.

L'année suivante, le 12 décembre 1868, un nouveau deuil vint encore déchirer son âme: il vit mourir, après trois mois seulement de mariage, M^{me} Lucie Saulaville, épouse de son fils, Émile.

(6) Le 4 juin 1867. — Le 21 décembre 1867, M. Émile Guimet publia son discours de réception dans la séance publique.

bannir la religion de tous les actes de la vie. Sans elle, disait-il, quels moyens donnera-t-on à l'homme de supporter avec patience les peines de l'existence et quelles espérances lui laissera-t-on pour l'avenir ?

Quand il sentit notre ville exposée à être occupée par l'ennemi, il se retira à Montpellier, dont la douce température était nécessaire à sa santé affaiblie.

Le ciel du Midi apporta du soulagement à des embarras asthmatiques dont il était fatigué. Il retrouva dans cette cité des compatriotes avec lesquels il aimait à passer une partie de son temps et à parler de sa chère ville de Lyon.

Puis, quand Paris, ensanglanté par des luttes fratricides, eut recouvré le calme, il se hâta de revenir voir sa demeure. Il avait repris ses habitudes. Il était encore sorti, comme de coutume, le vendredi 7 avril 1871, quand, la nuit suivante, le domestique laissé par précaution dans sa chambre crut le voir indisposé. Son fils, averti aussitôt, accourut en toute hâte..... Hélas ! le meilleur des hommes avait cessé d'exister (1) !

Guimet était d'une taille moyenne. Son front élevé révélait son esprit observateur. Ses yeux, dont l'emploi des lunettes ne pouvait cacher l'expression, laissaient deviner toute la beauté de son âme. Ses traits offraient un mélange de bonté, de douceur et de finesse ; ils brillaient surtout par un air de candeur et de modestie qui donnait à sa gracieuse figure je ne sais quoi de bienveillant et de sympathique. On ne pouvait causer avec lui sans être émerveillé de la rectitude de son jugement, et sans admirer son savoir. En voyant la droiture de son cœur, la noblesse de ses sentiments, on se sentait porté à rechercher son estime, et plus désireux encore d'être compté au nombre de ses amis.

Peu d'hommes ont vu leurs travaux couronnés par d'aussi magnifiques succès ; mais jamais la fortune si souvent aveugle, ne déversa ses faveurs entre des mains plus dignes.

Ses premiers bénéfices furent employés à faire du bien.

(1) Les funérailles eurent lieu le lundi 10 avril 1871. Les coins du poêle étaient tenus par un représentant des principaux corps auxquels il avait appartenu, c'est-à-dire de l'Administration des hospices civils, de l'Académie, de la Société d'agriculture et de la Commission de la Martinière. Il est inutile de dire combien le concours fut considérable ; mais ce qu'il y eut de plus touchant, ce fut le spectacle des pauvres nombreux dont sa main généreuse allégeait la misère, venant lui donner, par leurs larmes, le témoignage de leur douleur et de leurs regrets.

Un ami s'était proposé de lui adresser, au nom de tous, des paroles d'adieu, avant le dépôt du corps dans le tombeau ; mais une forte pluie survenue au moment de l'entrée au cimetière, força tout le monde à se séparer.

Un de ses anciens condisciples, dans une position embarrassée, désirait s'occuper d'agriculture d'une manière expérimentale; Guimet mit à son service toutes ses économies, acheta un domaine assez important dans lequel cet amateur de la science agricole put se livrer à ses goûts, et vivre d'une manière honorable. L'acquéreur du fonds savait à l'avance ne pouvoir retirer aucun intérêt de la somme consacrée à cette destination, mais satisfait d'avoir fait un heureux, il laissa son ami arriver à la fin de sa vie, sans jamais rien lui demander.

Né avec un cœur d'élite et d'une générosité sans égale, il mettait son bonheur à faire celui des autres.

Les bénéfices qui se multipliaient sous ses doigts, comme par enchantement, lui servirent bientôt à donner la vie à diverses entreprises industrielles qui avaient besoin d'un appui, pour permettre à une idée heureuse de se développer. Ainsi, ses capitaux ont contribué au succès de la Société de navigation mixte, issue de l'ancienne Société de navigation à éther, et ont permis la formation de la Compagnie Henri Merle, qui exploite sur une grande échelle les produits de la mer.

Dans le concours qu'il offrait si facilement à ceux dont l'esprit intelligent ou inventif l'avait frappé, jamais il n'eut pour mobile l'espoir d'un gain propre à accroître son avoir. Dans son généreux abandon, son unique but était de contribuer à une conquête nouvelle pour la science, ou de trouver l'occasion d'une bonne action.

Sa bonté fut souvent trompée et ses espérances déçues; mais rien ne pouvait le guérir de sa confiance trop généreuse. Il n'aurait pas voulu qu'une idée ingénieuse avortât sans porter des fruits, faute des moyens nécessaires pour la faire germer. Aussi, combien d'innovations lui ont dû leur succès, sans que le public ait connu la cause qui leur avait permis de naître !

Si une entreprise ne réussissait pas, si une mauvaise direction en faisait échouer d'autres, capables de donner d'heureux résultats, il plaignait ceux auxquels il avait voulu être utile, plutôt que de donner un regret à l'argent jeté au vent. Sa générosité allait même plus loin; elle intervenait pour empêcher une déconfiture publique. Un de ses protégés auquel il avait avancé des sommes assez rondes, vint lui mettre à nu sa fâcheuse position et lui avouer qu'il lui faudrait encore 20,000 francs pour satisfaire ses créanciers — et Guimet lui donna les 20,000 francs, pour sauver son honneur commercial.

Je m'arrête à ce dernier trait. Si j'entrais dans de plus longs détails, je

craindrais de voir l'ombre de notre ami me reprocher de soulever le voile dont il aimait à couvrir avec tant de soin ses actes de bienfaisance et ses abondantes aumônes; mais Dieu, qui se plaît à couronner toutes les vertus, et surtout la charité, la plus excellente de toutes, a sans doute déjà accordé à une si noble vie la récompense qu'elle mérite.

NOTES

On a essayé d'enlever à Guimet la priorité de la découverte qu'il avait faite; les notes suivantes publiées par ses soins ne laissent aucun doute sur cette priorité.

(A) On a le testament de Jehan Guimet, chapelain, vicaire de la Buisse, près Voiron (Isère), en date du 1^{er} août 1530, fait par-devant Dominique Sibuet, notaire. Nous croyons utile d'en citer quelques passages, pour servir à l'histoire des coutumes et habitudes de l'époque.

Il élit sa sépulture dans l'église de la Buisse, devant le bénitier de l'église; il appelle trente prêtres célébrant messe, auxquels seront donnés trois sous monnoye par le procureur des âmes de la Buisse (1); psautier par quatre prêtres, avec les antiphones, trois sous à chacun; deux florins de luminaire : trentain (c'est-à-dire trente messes) avec pain, vin et chandelle, et commémoration du chantal, et à chacun trois sous; dîner à la confrérie des âmes, un liard monnoye à chacun.

Jehan Guimet fait un grand nombre de legs à ses parents et amis, et entre autres :

Au seigneur évêque de Grenoble, et au curé de la Buisse, à chacun six sols tournois, de telle sorte qu'ils ne puissent rien autre demander.

A la maison de l'hôpital de la ville de Voiron, son lit neuf.

A l'église de la Buisse, pour y construire un autel des morts, six écus avec le soleil.

Aux âmes du purgatoire de Sermorens et de Coublevie divers dons ou créances.

A N., deux bœufs valant 22 florins.

Institue pour ses exécuteurs testamentaires messire Claude Michelon et noble Claude Vallon.

Veut que les revenus de ses biens, dont il n'a pas disposé, soient employés à perpétuité, en partie à faire dire des messes et en partie en aumônes.

(B) Voici la note des autres travaux publiés sur la question des eaux nécessaires à la ville de Lyon :

1^o Mémoire sur le meilleur moyen de fournir à la ville de Lyon les eaux nécessaires pour l'usage de ses habitants, par M. Thiaffait. *Lyon*, 1834, in-8.

2^o Rapport fait au Conseil municipal, le 10 novembre 1835 et le 21 avril 1836, par M. le Dr Chinard.

3^o Mémoire sur un projet de dérivation de l'Ain, pour donner des eaux à la ville de Lyon, par M. Barillon. *Lyon*, 1839, in-8.

(1) Le directeur des fonds destinés à faire dire des messes pour les âmes des trépassés.

4° Examen officiel des eaux potables, proposées pour une distribution générale dans la ville de Lyon, par une commission instituée par M. le préfet du Rhône, et composée de MM. Polinière, Taureau, Jourdan, Fournet, Bineau, Buisson et Imbert, secrétaire-rapporteur. *Lyon*, 1840.

5° Observations sur la dérivation des eaux de source de la rive droite de la Saône, pour le service de la ville de Lyon, par M. Darmès. *Lyon*, 1840.

6° De l'oblitération des canaux parcourus par l'eau ; examen des moyens proposés pour conduire à Lyon les eaux de fontaines, par M. Magne. *Lyon*, 1840, in-8.

7° Nouvelles études sur la dérivation des eaux de source de la rive droite de la Saône, et sur les réservoirs et tunnels de la montagne de Fourvière, par M. Darmès. *Lyon*, 1841, in-8.

8° Mémoire sur la fourniture des eaux nécessaires à la ville de Lyon, par la dérivation des sources du Mont-d'Or, combinées avec l'action du moteur hydraulique. *Lyon*, 1841, in-8.

9° Enquête administrative ouverte sur le projet de dérivation et de distribution d'eaux de source à Lyon, en exécution de l'ordonnance royale du 18 février 1834. *Lyon*, 1842.

10° Eaux publiques et privées : nouveau système de fourniture à la ville de Lyon, par Parisel. *Lyon*, 1842.

11° Rapport fait à la Société d'agriculture de Lyon, par M. Mondot de la Gorce.

12° Projet d'une distribution générale dans la ville de Lyon des eaux de la source de la Mouche, par M. Ant. Peyret-Lallier. *Lyon*, 1843.

13° Note sur un projet ayant pour but d'approvisionner Lyon et ses faubourgs, à l'aide des eaux du Rhône naturellement clarifiées. *Lyon*, 1843, in-8.

14° Projet de fournitures d'eaux jaillissantes, à la ville de Lyon, par MM. P. Rozet et Vergnais. *Lyon*, 1843, in-8.

15° Rapport sur le projet de dérivation et de distribution d'eaux de sources à Lyon, par la Commission d'enquête, instituée par arrêté de M. le Préfet du Rhône, composée de MM. Permesel, Jacquemet-Cazot, Corcelette, Janson, Achard-James, Boltex, Trochu, V. Frèrejean, J. Durieu, E. Martin, L. Bonnardet, rapporteur. *Lyon*, 1843.

16° Rapport sur une fourniture d'eau potable à la ville de Lyon, présenté au Conseil municipal de cette ville, au nom d'une commission élue dans la séance du 23 novembre 1843, et composée de MM. Reyre, Prunelle, Mermet, Couderc, de Lacroix-Laval, Guimet, Devienne, de Vauxonne et Pasquier, rapporteur. *Lyon*, 1844, in-8.



NOTES HISTORIQUES

SUR LA

DÉCOUVERTE DE L'OUTREMER ARTIFICIEL

PAR

M. LOIR

Professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Lyon
et à l'École industrielle de La Martinière.

On enseigne dans les livres de chimie que l'outremer artificiel a été découvert, en France, par J.-B. Guimet, de Lyon, et en Allemagne, par C. Gmelin, de Tubingue.

Ce renseignement (1) n'est pas exact, car il semble indiquer une simultanéité qui n'eut pas lieu. J.-B. Guimet fit sa découverte en 1826 et Gmelin ne fit la sienne qu'en 1828.

Guimet ne réclama jamais au sujet de cette rédaction défectueuse ; vous verrez, par ce que je vais avoir l'honneur de vous exposer, que les publicistes allemands avaient profité du silence de Guimet, d'abord pour proclamer une coïncidence, et peu à peu pour contester complètement à Guimet son invention, et enfin par déclarer qu'il s'était simplement approprié les travaux de Gmelin.

Déjà en 1855, lors de l'exposition universelle de Paris, le rapport du

(1) Bien que ce renseignement soit reproduit par un assez grand nombre d'auteurs, cela ne prouve pas son exactitude ; il a été donné par un premier auteur ; les autres ont copié ce qui avait été imprimé. Nous pouvons voir dans ce travail un fait qui prouve qu'il en est souvent ainsi.

jury, rédigé pourtant avec beaucoup de soins et une grande impartialité par M. Stas, laisse entrevoir que des influences germaniques ont circonvenu l'honorable rapporteur.

« ... Il faut bien le dire, les procédés employés en France ont été empruntés aux fabriques allemandes. »

Or, Messieurs, le procédé de J.-B. Guimet consistait à produire l'outremer en une seule cuite, tandis que les premières fabriques établies en Allemagne ne pouvaient obtenir ce précieux colorant qu'en opérant deux cuites successives, produisant d'abord le vert qu'on faisait ensuite passer au bleu. Ce système demandait une double main-d'œuvre, ce n'est que depuis quelques années que les Allemands sont parvenus à n'opérer qu'une cuite, comme J.-B. Guimet le faisait depuis 1826.

M. Stas a donc été mal renseigné.

Il commit une autre erreur au sujet de la résistance aux acides de l'outremer naturel.

« On sait, dit-il, par le travail de Vauquelin, que l'outremer artificiel retiré par Tassaert des fours à soude de la fabrique de Saint-Gobain résistait à l'action du vinaigre distillé, absolument comme le fait la *lazulite*, propriété qui n'est offerte par aucun des outremer exposés. »

Il peut se faire que du lapis lazuli mal broyé et encore entouré d'une gangue siliceuse résiste à l'action de l'acide acétique. Mais les récentes expériences faites à l'usine de Fleurieux ont démontré que tous les outremer naturels broyés avec autant de soin que le sont les outremer artificiels, ne résistent pas aux acides faibles, et qu'au contraire certains outremer artificiels préparés spécialement pour les papeteries, résistent indéfiniment à l'alun et au sulfate acide d'alumine.

Enfin M. Stras conclut ainsi :

« ... Le Jury croit devoir, par un vote solennel, reconnaître le service éminent que la Société d'encouragement a rendu dans cette circonstance à l'industrie et aux beaux-arts de tous les pays. Il pense aussi que le même vote doit comprendre les noms de MM. Christian Gmelin, à Tubingue, et Guimet, à Lyon : M. Christian Gmelin, pour avoir découvert en Allemagne et fait connaître, dès 1828, un procédé de fabrication de l'outremer artificiel ; M. Guimet, pour avoir découvert, en France, à la même époque, et avoir fabriqué en grand l'outremer artificiel pur bleu. »

On voit, dans ce rapport, que la tradition commence à se modifier et

que Gmelin est cité avant Guimet ; de la sorte, la priorité semble attribuée au chimiste allemand.

J.-B. Guimet ne réclama pas ; mais, en 1856, ayant à donner des renseignements à MM. Zuber et C^{ie} sur l'historique des fabriques d'outremer, il rectifiait et prenait date.

« Lyon, le 25 janvier 1856.

« Messieurs Zuber et C^{ie}, à Rixheim,

« Je vais essayer de répondre, autant qu'il dépend de moi, aux questions que vous me faites par votre honorée du 17 courant.

« C'est en 1827 que j'ai commencé à livrer de l'outremer artificiel aux artistes, mais mon établissement actuel formé à Fleurieux-sur-Saône, près Lyon, n'a été fondé qu'en 1831.

« La première fabrique qui ait produit de l'outremer après la mienne est la manufacture royale de porcelaine de Meissen, près Dresde. Elle donnait déjà, en 1831, de très beaux produits ; mais, à ma grande surprise, sa production n'a jamais pris un développement important.

« L'établissement de M. Leverkus, à Welmerskirchen, date de 1839 ;

« Celui de Nuremberg, 1840 ou 1841 ;

« Celui de Courtial, 1843 ;

« Celui de Dauptain, à Londres, 1845 ;

« Celui de Zuber, à Rixheim, 1847. »

Mais les Allemands ne perdirent pas courage, et, en 1865, M. Lichtenberger publiait à Weimar un grand ouvrage sur la fabrication de l'outremer. Nous allons en donner quelques extraits en suivant le texte allemand presque mot à mot afin de conserver à ce travail sa saveur germanique :

« Principalement et exclusivement ce sont des Allemands et des Français qui se sont occupés de la chose, et sans amoindrir les mérites de ceux-ci, il nous faut quand même assurer à nos compatriotes la gloire de s'être mis à l'ouvrage d'une manière plus scientifiquement profonde et plus vaste et avoir recherché et employé des moyens plus variés. Pour ce qui est de l'époque à laquelle remonte le premier travail individuel, ce fut celui de Margraf, à Berlin, en 1758, qui publie le résultat de ses recherches sur l'outremer naturel dans l'*Histoire de l'Académie de Berlin* (1758, p. 10.)

« Ce fut Gmelin qui fit la découverte de la méthode de préparation

artificielle, à Tubingue, vers l'an 1827, et en vérité par voie purement théorique, en mélangeant et calcinant les parties composantes à l'état pur calculé d'après l'analyse (p. 11.)

« »

« Les travaux français sur la fabrication de l'outremer opposés aux allemands ont été moins profitables. Dumas mentionne cependant qu'en France la préparation de la couleur y avait réussi au commencement du xviii^e siècle. pourtant il en doutait lui-même. La première recherche scientifique parut en 1806 par Clément Désormes (1); elle contenait en même temps une analyse de l'outremer naturel; cependant il ne s'y ajoutait aucun essai d'imitation. Celle-ci ne fut mentionnée que lorsque Tassaert et Kuhlmann firent à plusieurs reprises la remarque que dans les fourneaux pour la préparation de la soude brute, il pouvait se former de l'outremer; la preuve que ce corps était le produit désiré fut indiquée par Vauquelin d'après l'analyse.

« Puisque la possibilité d'une imitation était indiquée explicitement, la Société d'encouragement institua, en 1824, un prix de 6,000 fr. pour l'inventeur d'une méthode de préparation conforme au but. Ce fut Guimet, de Toulouse, qui, en 1828, gagna le prix proposé; son nom obtint une grande célébrité et sa fabrication fut la source d'une grande richesse; seulement des relations des hommes de son temps, par exemple, de W. Büchner, il résulte que la connaissance des travaux de Gmelin qui communiqua ses résultats lors de sa présence à Paris, furent la cause de la réputation de Guimet; cependant sa méthode, quoique ses produits fussent très recherchés et employés de beaucoup de manières, était si coûteuse qu'on ne peut pas lui attribuer la valeur qu'elle obtint alors par la nouveauté et parce qu'elle devait être inventée en France. Büchner indique aussi que les couleurs mêmes de Guimet laissaient beaucoup à désirer et qu'une comparaison avec les premiers produits obtenus en Allemagne avec la soude, ne pouvait pas s'établir. Les relations ne sont pas certaines sur la continuation du système Guimet, parce que la Société

(1) M. Désormes et M. Clément ont publié en collaboration, divers travaux (*Annales de chimie*, t. XVII, sur l'analyse du lapis lazuli, sur l'alun). Ces mémoires sont signés Désormes et Clément. Plus tard, quand M. Clément était professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, il travaillait seul, et il publia, en son nom, de nombreux mémoires qu'il signa d'abord Clément, puis Clément-Désormes, ayant obtenu l'autorisation d'associer son nom à celui de son beau-père. Les auteurs de physique et de chimie attribuent ces derniers mémoires à la collaboration, en écrivant MM. Clément et Désormes comme auteurs de ces travaux.

d'encouragement de ce temps ne s'était pas assurée l'exacte description du système ; il fallut de nouveau instituer un prix dans le même sens en 1837 ; cependant il se peut que quelque notion de ce système se soit maintenue en France et répandue plus tard, car un fabricant belge soutenait il y a peu d'années que son système répondait à celui de Guimet (p. 17 et 18.) »

Ainsi voilà qui est entendu. D'après Lichtenberger, Guimet n'a fait que profiter des travaux de Gmelin ; les produits de Guimet étaient bien inférieurs à ceux que les Allemands fabriquèrent ensuite ; et enfin le système Guimet a été abandonné, oublié, perdu à ce point qu'on fut obligé, en 1837, d'instituer un nouveau prix pour la découverte de l'outremer.

Toutes ces assertions ont dû beaucoup étonner l'inventeur français qui, à cette époque, avait une usine des plus florissantes où il créait des produits irréprochables et bien supérieurs à toutes les imitations.

Mais l'auteur n'en a pas fini avec les révélations inexactes et malveillantes.

Deux citations nouvelles empruntées à Lichtenberger et à Dippel montreront à nouveau comment on a modifié la vérité.

« En général, comme on le sait bien, la fabrication en France est assez faible, et il n'y a que peu d'endroits qui fournissent quelques produits, et même on connaît à peine leurs noms en Allemagne, même le dictionnaire technologique de Laboulaye, paru en 1857, ne contient au mot outremer qu'une description déjà décrite de Pruckner (avec une solution de sulfure de natrium); par contre aucune indication sur les méthodes françaises.

« La dernière relation et la plus complète sur la fabrication française se trouve dans le Bulletin de la Société d'encouragement, 1849, juillet, p. 925, et dans celui de 1849, septembre, p. 386, dans lesquels Bussy entretient la Société d'une fabrique d'outremer fondée par Zuber et C^{ie} à Rixheim, Haut-Rhin (Alsace).

« Celui-ci remarque qu'il n'existait en France jusqu'à présent que deux fabriques d'outremer : celles de Guimet et de Courtial (sans indication de lieux) et celle de Zuber et C^{ie}, avec 30 ouvriers et 6 chevaux, avec un produit annuel de 600 quintaux, et qui avait pour but de pourvoir aux nécessités de leur fabrique de papiers peints.

.

« Dippel indique dans son ouvrage (et mentionne dans les indications

littéraires au commencement et à la fin) que Guimet possédait une fabrique à Toulouse pour exercer son invention et de plus, mentionne Laboulaye, qu'il était associé avec Courtial à Grenelle. Avec sa mort et celle de Vauquelin, son seul collaborateur, le procédé doit être perdu en général; cependant les choses principales ont dû être maintenues, sans cela il ne resterait plus en France qu'une fabrique de cette nature. Comment cela s'enchaîne ne peut pas être indiqué exactement et on n'en peut donner aucun renseignement. » (p. 112 et 113.)

On le voit, non seulement Guimet n'a rien inventé, mais on lui donne les collaborateurs les plus invraisemblables, comme Courtial qui était son concurrent à Paris, ou Vauquelin qui était mort et n'avait du reste jamais fait le moindre travail avec l'inventeur de l'outremer.

On dit même qu'à cette époque Guimet avait cessé d'exister ainsi que son usine; or c'était justement une des phases les plus florissantes de l'entreprise du savant français, qui n'est mort qu'en 1871 et n'a cessé de diriger et de faire progresser son usine de Fleurieux.

Mais tous les publicistes allemands ne sont pas d'aussi mauvaise foi, et les vrais savants sont plus justes dans leurs appréciations; ainsi M. Ch. Furstenuau, dans son mémoire sur la fabrication de l'outremer publié à Cobourg, en 1864, s'exprime ainsi :

« ... Basée sur ces observations et le travail de Clément Désormes, la Société d'encouragement de Paris fonda un prix pour la production artificielle de l'outremer, qui fut gagné par M. Guimet, de Lyon, dont la fabrique est encore aujourd'hui la plus importante de France.

« Peu de temps après, Gmelin fit publier son procédé pour produire l'outremer... »

Il est vrai que le même auteur suppose que Guimet procédait, comme les Allemands, par deux opérations successives.

La question en était là lorsqu'un journal scientifique allemand, le *Chemiker Zeitung*, publié à Cœthen, donna, sous la signature du Dr E. Büchner, fils d'un des premiers fabricants d'outremer en Allemagne, un article dans lequel on affirme de nouveau en termes peu courtois la priorité de la découverte de Gmelin sur celle de Guimet. Le n° est du 12 avril 1878.

« »

« Gmelin, à Tubingue, fut le premier qui s'occupa de la production de l'outremer par la voie artificielle, et ses efforts furent couronnés de succès; il réussit, en 1827, à produire l'outremer, quoique cependant

d'une manière bien coûteuse et en quantités et de qualités bien faibles.

« Les Français attribuent le droit de priorité de l'invention de la production artificielle de l'outremer à M. Guimet, de Toulouse, et la Société d'encouragement lui décerna, en 1828, le prix de 6,000 fr. qu'elle avait institué en 1824. Comme c'est un fait établi que Gmelin, en 1828, donna, pendant sa présence à Paris, communication de sa découverte aux chimistes de Paris, et que c'est seulement en 1828 qu'on accorda le prix à M. Guimet, *il n'y a pas de doute que celui-ci ne se soit approprié la découverte de Gmelin*. On peut attribuer sans réserve à Gmelin la découverte de l'outremer artificiel, et à Guimet le droit de priorité de la production par la fabrication. Guimet, en peu de temps, produisit de grandes quantités et acquit bientôt un nom et une fortune colossale. Celui-ci fut pendant longtemps le seul qui produisit l'outremer fabriqué, ce qui doit paraître le plus étonnant, puisque la découverte proprement dite venait d'un savant allemand célèbre.

« On vit ici une fois de plus avec combien peu de zèle et de confiance en elle-même, l'industrie des Allemands avançait autrefois et comment leurs propres inventions furent pillées par les autres nations. Aujourd'hui encore on pourrait trouver des exemples semblables, et surtout dans le domaine chimique. »

M. Émile Guimet, qui dirige actuellement à Fleurieux l'usine fondée par son père, ayant eu connaissance de cet article, répondit, le 1^{er} juin, au Dr G. Krause, directeur du *Chemiker Zeitung*, mais cette lettre de rectification ne fut pas publiée dans ce journal.

Nous la donnons ici :

« Dans un article de M. Büchner, publié dans le 15^e numéro de votre journal (12 avril 1878), il se trouve une assertion qui ne repose que sur une inexactitude.

« D'après l'auteur, ce serait à la suite de communications faites en 1827 aux chimistes de Paris par Gmelin, que J.-B. Guimet se serait approprié sa découverte de l'outremer artificiel, et M. Büchner ajoute qu'il est impossible d'en douter. — Or, en juillet 1826, J.-B. Guimet avait déjà découvert l'outremer artificiel, et ses essais de fabrication avaient été poussés si loin que, pour les continuer, il était obligé, le 28 octobre 1826, de se faire envoyer 600 kilos de sels de soude, par Bérard Barthélemy, de Marseille.

« L'argument tiré du séjour de Gmelin à Paris ne peut donc plus être

invoqué comme une preuve de la priorité qu'on veut lui attribuer dans cette découverte.

« Ce qui a pu causer cette confusion, c'est que J.-B. Guimet n'a publié sa découverte qu'en 1828 ; il avait passé plus de deux ans à perfectionner ses procédés, ne voulant divulguer son secret que lorsqu'il pourrait présenter des produits fabriqués industriellement et non de simples observations de laboratoire.

« Dans l'espoir que vous voudrez bien insérer cette rectification,
« Agréez, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Signé : E. GUIMET. »

Cette lettre resta sans réponse.

M. Émile Guimet, qui conserve religieusement tous les cahiers d'expériences de J.-B. Guimet, a fait autographier les pages 24 et 25 du cahier de 1826. La première expérience qui a donné de l'outremer se trouve en tête de la page 24 sous la rubrique *expériences des mois de juillet et août* ; l'année n'est pas indiquée ; mais la page 25 donne des expériences du 18 octobre 1826.

C'est dans le courant de juillet 1826 que l'outremer artificiel a été découvert par J.-B. Guimet.

Nous donnons l'autographie de ces deux pages en y ajoutant la reproduction du bas de la page 39, où se trouve un brouillon de lettre demandant à M. Bérard, à Marseille, 600 kilos de sels de soude, 500 kilos de sulfate et 100 kilos de carbonate. Ce projet de lettre n'est pas daté, mais avant on trouve des expériences du 28 octobre et, après des expériences du 23 du même mois. C'est donc au mois d'octobre 1826 que J. B. Guimet est entré dans la période de fabrication industrielle de l'outremer. (Voir le fac-simile du cahier d'expériences et de la lettre à M. Bérard.)

Pour compléter les renseignements nécessaires sur cette intéressante question, nous donnons à titre de documents :

1° L'annonce faite, le 4 février 1828, à l'Académie des sciences, par Gay-Lussac, de la découverte industrielle de J.-B. Guimet ;

2° Une lettre de Gmelin qui réclame en termes des plus teutoniques la priorité de cette découverte, accusant Gay-Lussac d'avoir abusé de sa confiance ;

3° La réponse de Gay-Lussac ;

4° Une lettre adressée par J.-B. Guimet à Gay-Lussac ;

5° Le rapport fait à la Société d'encouragement par MÉRIMÉE sur le prix de 6,000 fr. donné à J.-B. Guimet pour la découverte de l'outremer artificiel.

Académie des Sciences. — Séance du 4 février 1828.

M. Gay-Lussac annonce que M. Guimet, commissaire adjoint des poudres et salpêtres, est parvenu à faire l'outremer de toutes pièces, en réunissant les principes que MM. Clément et Désormes avaient trouvés par l'analyse dans le lapis naturel.

Ce nouveau produit est plus riche en couleurs et plus éclatant que le lapis naturel.

Extrait d'une note de M. Gmelin, de Tubingue, du 22 mars 1828, sur la préparation de l'outremer artificiel (Hesperus, n° 76).

« Plusieurs circonstances m'avaient convaincu depuis longtemps que le principe colorant de l'outremer est le soufre. La formation de cette couleur, remarquée par M. Tassaert (*Annales de chimie*, 89, p. 88) dans un fourneau qui servait à la fabrication de la soude et dont le sol était en grès, prouva évidemment la possibilité de la faire artificiellement. Cette couleur possédait en effet tous les caractères du véritable outremer, particulièrement celle d'être détruite par les acides puissants avec un dégagement d'hydrogène sulfuré. Je désirais, avant tout, d'apprendre par l'analyse comparative et exacte de différentes sortes d'outremer, quelle proportion de ses éléments serait la plus favorable à la production d'une belle nuance. A cette fin je me suis procuré, il y a dix-huit mois, du lapis lazuli de Saint-Petersbourg et de l'outremer de Paris (à la Palette de Rubens, Saint-Martin, rue de Seine, n° 6) par l'intermédiaire de M. le capitaine de Baer et de M. le professeur Hofalker, et j'ai soumis le dernier à une analyse rigoureuse.

« Cependant le célèbre peintre, M. Seybold, à Stuttgard, m'ayant assuré que l'outremer que j'avais acheté à Paris n'était pas de la meilleure qualité, je me suis adressé à M. le professeur Carpi, à Rome, pour m'en procurer de toutes sortes et des quantités suffisantes pour l'analyse de cette couleur.

« En passant, au printemps 1827, quelques semaines à Paris, je commis l'indiscrétion de faire part à quelques chimistes et notamment à M. Gay-

Lussac de la conviction où j'étais de la POSSIBILITÉ de faire l'outremer artificiellement, et d'être occupé de ce problème ; c'est donc peut-être ma faute qu'un autre m'ait prévenu dans cette découverte ; car chacun a incontestablement le droit de faire des recherches sur des objets dont d'autres s'occupent.

« Je ne rapporte aussi ces circonstances que pour détourner de moi le soupçon de n'avoir commencé mes expériences qu'après avoir appris le résultat heureux d'un autre travail. Bien des personnes, et M. Gay-Lussac lui-même, me témoigneront sans doute avec plaisir que je lui en ai parlé, et qu'il ne m'a pas dit alors que quelqu'un était occupé, à Paris, à des recherches semblables.

« Après avoir appris, par le *Schwabischer Mercur*, du 28 février, que M. Gay-Lussac avait annoncé à l'Académie de Paris, le 4 de ce mois, la découverte de la fabrication de l'outremer faite par M. Guimet, mais que ce dernier veut encore quelque temps tenir secret son procédé, j'ai été engagé d'autant plus à publier toutes les circonstances nécessaires pour le bon succès de la fabrication de cette couleur si importante pour la peinture, qu'on pourrait facilement être induit en erreur par l'opinion que l'analyse de l'outremer faite par MM. Clément et Désormes a été prise pour base. »

Ici M. Gmelin décrit son procédé et termine ainsi :

En cas que toutes les parties de l'outremer ne soient pas colorées également, on peut séparer les parties les plus belles, après les avoir réduites en poudre très fine par le lavage avec de l'eau.

Observations de M. Gay-Lussac

« C'est M. Liebig qui m'a adressé, toute traduite, la note qu'on vient de lire. Quoique M. Gmelin y emploie le mot *indiscrétion*, je n'ai pas besoin de chercher à me justifier. Je déclare même, suivant son désir, qu'il m'a dit, l'année dernière, pendant son séjour à Paris, qu'il croyait à la *possibilité* de faire de l'outremer ; et si je ne lui ai pas dit à cette occasion que quelqu'un s'en occupait à Paris, c'est par une bonne raison, c'est que je n'en savais rien. Je n'ai connu les recherches de M. Guimet, qui ont été faites à Toulouse, à 200 lieues de Paris, que par la communication d'un échantillon d'outremer qu'il m'a faite, euviron six semaines avant l'annonce à l'Institut de sa belle découverte. Quant à la priorité de l'idée qu'il était possible de faire de l'outremer, je ne crois pas que personne puisse sé-

ricusement se l'approprier, surtout depuis le fait observé par M. Tassaert; mais si enfin une discussion s'élevait à cet égard, la priorité serait certainement acquise à la Société d'encouragement de Paris, qui a proposé, il y a quatre ans, un prix de 6,000 fr. pour la fabrication de l'outremer. Certes, cette proposition est une preuve bien matérielle de la conviction où était cette illustre Société que l'outremer pouvait être fabriqué de toutes pièces. Je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet; mais comme la découverte de la fabrication de l'outremer est trop importante pour ne pas intéresser nos lecteurs, je me permettrai de faire connaître quelques passages d'une lettre que je viens de recevoir de M. Guimet auquel j'avais donné communication de la note de Gmelin. »

Lettre de M. J.-B. Guimet

« L'indiscrétion dont M. Gmelin se plaint, ne lui a certainement fait aucun tort, puisqu'au printemps de 1827, j'étais à Toulouse et qu'il y avait déjà près d'un an que j'étais parvenu à former de l'outremer de toutes pièces (1). Il m'a fallu ensuite de très longues recherches pour rendre mon procédé économique et applicable aux arts; néanmoins, dès le mois de juillet 1827, mon bleu était déjà employé par plusieurs peintres distingués, notamment par M. Ingres, qui s'en est servi, pour la peinture d'un des plus beaux plafonds du musée Charles X. Je puis même ajouter que M. Ingres, qui est un excellent juge en cette matière, m'a répété plusieurs fois que mon outremer ne laissait rien à désirer, et qu'il le préférerait à tous ceux du commerce.

« M. Gmelin, en assurant que le soufre est le principe colorant de l'outremer, ajoute que l'analyse de MM. Clément et Désormes peut induire en erreur; cependant ces messieurs ont trouvé du soufre dans toutes les compositions d'outremer et ils en évaluent la quantité à 3 sur 92.

« La publication du procédé de M. Gmelin tournera certainement à l'avantage de la science; mais je doute qu'on puisse obtenir par ce moyen de l'outremer à un prix raisonnable; c'est ce que la suite prouvera. De mon côté, j'ai la satisfaction de perfectionner tous les jours mon procédé, et j'obtiens avec moins de frais des qualités d'outremer de plus

(1) La Société d'encouragement avait publié son programme pour la fabrication de l'outremer factice depuis quatre ans.

en plus belles. En outre, je suis en mesure de fournir à tous les besoins des arts; ayant fait construire des appareils convenables, et étant secondé par mon jeune beau-frère, qui a été votre élève à l'École polytechnique (1). »

*Rapport sur le prix proposé pour la fabrication d'un outremer artificiel,
par M. Mérimée*

« Messieurs, en 1824, vous proposâtes un prix de 6,000 fr. pour la fabrication d'un outremer artificiel réunissant toutes les qualités de celui qu'on retire du lapis lazuli. Ce problème, auquel vous attachiez une haute importance, est complètement résolu, et quatre années ont suffi pour procurer aux arts cet heureux résultat.

« La plupart des découvertes sont faites lorsqu'on s'y attend le moins; celle-ci ne doit rien au hasard; provoquée par vous, elle était attendue comme le produit naturel de nos connaissances.

« Si votre confiance eût été moins fondée, elle eût pu être ébranlée par les essais qui vous furent adressés les années précédentes. Aucun des concurrents ne paraissait avoir compris votre programme. Cette année, M. Guimet, ancien élève de l'École polytechnique et maintenant commissaire des poudres, est le seul qui se soit présenté. Son goût naturel pour les arts et son union avec une femme qui possède à un haut degré le talent de la peinture, ont probablement fixé son attention sur votre programme, et ses connaissances en chimie ont fait trouver la route qui l'a conduit au but de ses recherches.

« Dès l'année dernière, il avait obtenu des résultats auxquels vous auriez sans doute applaudi; mais il jugea que sa tâche n'était pas remplie tant qu'il pourrait espérer de nouveaux perfectionnements.

« A cette époque, plusieurs artistes firent l'essai de son outremer et le trouvèrent égal à celui qu'ils tiraient d'Italie. On peut en voir un essai très en grand dans le plafond représentant l'apothéose d'Homère, peint par M. Ingres, dans une des salles du musée Charles X. La draperie d'une des principales figures est peinte avec l'outremer artificiel, et dans aucun autre tableau on ne voit de bleu plus éclatant.

« De son côté, votre comité des arts chimiques n'a pas négligé les

(1) M. Guimet avait établi un dépôt de son outremer chez MM. Tardy et Blanchet, rue du Cimetière-Saint-Nicolas, n° 7, à Paris.

expériences par lesquelles il pouvait constater l'identité de qualités de la nouvelle couleur avec celle extraite de la lazulite. Il a vérifié que cette couleur n'est point décomposée par une chaleur rouge, qu'elle n'est point altérée par les alcalis caustiques, et qu'elle est entièrement détruite par les acides concentrés et convertie en gelée : c'est à ces caractères qu'on reconnaît la pureté de l'outremer.

« La plupart des artistes n'ayant aucune idée de la puissance créatrice de la chimie, quelques-uns refuseront peut-être leur confiance au nouvel outremer ; mais alors ils seront fort embarrassés pour le distinguer de celui du lapis ; car l'analyse chimique n'y fait découvrir aucune différence.

« Au demeurant, cette défiance, qui ne sera jamais partagée par le plus grand nombre, s'affaiblira de jour en jour.

« Il est des époques où certaines découvertes sont en quelque sorte mûres, et par cette raison ont lieu à la fois dans plusieurs endroits : cette circonstance s'est reproduite à l'égard de l'outremer artificiel. Dans le même temps que M. Guimet en faisait la découverte, un professeur de chimie de Tubingue, M. Gmelin trouvait un procédé pour faire cette belle couleur.

« L'annonce du succès obtenu par le chimiste français, ayant été faite à l'Institut, au mois de février dernier, parvint bientôt en Allemagne. M. Gmelin, désappointé par un événement qui lui enlevait une priorité d'invention sur laquelle il comptait, crut pouvoir la ressaisir en publiant son procédé et en insinuant que la découverte dont la France se glorifiait pouvait avoir été amenée par l'indiscrétion qu'il avait commise en annonçant à Paris, l'année précédente, qu'il était convaincu de la possibilité de faire de l'outremer de toutes pièces.

« Il est étonnant que M. Gmelin se soit persuadé qu'aucun de nos chimistes ne pouvait avoir eu la même conviction. Il déclare cependant que la sienne était principalement fondée sur la formation d'une belle couleur bleue obtenue dans l'âtre d'un four où l'on fabriquait de la soude. M. Vauquelin, qui en fit l'analyse, jugea qu'elle ne différait en rien de l'outremer. Le mémoire que notre savant chimiste publia est terminé par cette phrase remarquable : « On doit espérer de pouvoir imiter la nature dans la production de cette précieuse couleur. » Il n'est pas moins étonnant que M. Gmelin n'ait pas eu connaissance de votre programme, publié il y a quatre ans ; les journaux scientifiques d'Allemagne ont dû en faire mention.

« Quoi qu'il en soit, nous ne contestons pas à M. Gmelin sa découverte ; nous désirons même qu'il perfectionne son procédé au point d'en retirer d'aussi beaux produits que ceux de notre compatriote. Nous nous flattons que de son côté il désavouera les insinuations peu obligeantes auxquelles il s'est laissé aller (1).

« Deux conditions étaient imposées par votre programme :

« Pour la première (celle-là est l'essentielle), vous avez exigé que l'outremer artificiel fût, en tous points, semblable à celui du commerce. Dans l'opinion du comité, cette condition est pleinement remplie.

« La seconde porte que la couleur doit être préparée par un procédé assez économique pour qu'on puisse la livrer au commerce au prix de 300 fr. le kilog.

« Votre comité, Messieurs, n'a pas cru que cette condition dût être prise à la lettre ; il a admis les motifs allégués par M. Guimet pour se justifier d'avoir porté le prix de sa couleur au double de celui que vous aviez fixé. Il est constant que son outremer a plus que le double de l'intensité de celui qui est le plus généralement employé dans le commerce, et qu'il en faut la moitié moins pour obtenir avec le blanc les mêmes teintes ; ainsi la condition est suffisamment remplie. Il est impossible que la pratique n'apporte pas dans la préparation de cette couleur des perfectionnements qui permettront d'en baisser le prix et par ce moyen et par l'effet de la concurrence (car le procédé de M. Guimet sera trouvé), votre but d'économie sera prochainement atteint.

« Il restait encore à vérifier si l'outremer présenté au concours et répandu déjà en grande quantité dans le commerce, est fabriqué de toutes pièces. Aucun des membres de votre comité n'a eu là-dessus le moindre doute ; mais dans la circonstance dont il s'agit, lorsqu'il était chargé de constater les droits à votre récompense, il a pensé qu'il ne devait pas se contenter d'une épreuve morale.

« En conséquence, il a demandé à M. Guimet de confier (mais sous le sceau du secret) son procédé à quelqu'un de son choix qui eût votre confiance et la sienne et pût vous attester qu'il est persuadé que les bleus présentés et ceux que, depuis plusieurs mois M. Guimet a versés dans le commerce, sont préparés artificiellement.

« M. Guimet y a consenti : M. Vauquelin a reçu confidentiellement

(1) Nous apprenons qu'il les a désavouées (Note de MÉRIMÉE).

communication du procédé, et il vous atteste qu'il est intimement convaincu que cet outremer est fait de toutes pièces.

« Cette découverte, Messieurs, fera époque dans l'histoire de la peinture ; elle est une de celles dont les arts chimiques peuvent se glorifier à plus juste titre. Telle est l'opinion de votre comité ; il estime que le prix est bien mérité.

« En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, en son nom, de décerner ce prix à M. Guimet.

Adopté en séance générale le 3 décembre 1828.

Signé : « MÉRIMÉE, rapporteur. »

POUR COPIE CONFORME :

L'agent général de la Société,

Signé : CASTOGNAL.

De tous ces documents authentiques découlent les conclusions suivantes :

1° En 1824, la Société reconnaît la possibilité de faire l'outremer de toutes pièces et elle propose un prix de 6,000 fr. pour la découverte de l'outremer artificiel ;

2° En 1826, J.-B. Guimet obtient au mois de juillet l'outremer artificiel ;

3° La même année, au mois d'octobre, J.-B. Guimet produit industriellement l'outremer qu'il livrait aux artistes dès cette époque ;

4° En 1827, Gmelin reconnaît la possibilité de faire l'outremer de toutes pièces — ce qui avait déjà été reconnu *trois ans avant* par la Société d'encouragement ;

5° En 1828, Gmelin obtient de l'outremer artificiel, — ce qui avait été obtenu *deux ans avant* par J.-B. Guimet.

6° Cet outremer de Gmelin était un produit de laboratoire mélangé de matières grises et obtenu au moyen de nombreuses opérations coûteuses et délicates ;

7° Au mois de décembre 1823, la Société d'encouragement décerne à J.-B. Guimet le prix proposé ;

8° En 1831, J.-B. Guimet établit son usine à Fleurieux-sur-Saône. Vous savez tous, Messieurs, que cette usine, qui a été toujours en

s'augmentant, n'a jamais cessé de livrer des outremers au commerce depuis cette époque (1).

Je termine cet exposé consciencieux et sincère qui établit les droits incontestables de J.-B. Guimet et qui réduit à néant les allégations injurieuses pour la mémoire de ce savant, qui ont été émises, en le résumant ainsi : J.-B. Guimet a, le premier, obtenu en 1826, et préparé industriellement, dès 1827, l'outremer artificiel. Gmelin, de Tubingue, savant connu par de beaux et nombreux travaux, n'a obtenu qu'en 1828 l'outremer artificiel.

Messieurs, en demandant une enquête sérieuse, vous connaissiez la vérité depuis longtemps, mais, pour la proclamer, vous vouliez montrer les pièces du procès, aussi vous ordonnerez l'impression de ce travail dans vos Annales, afin de rendre justice à l'un des nôtres. Soyez convaincus, Messieurs, que le monde savant applaudira à cette détermination et, de plus, qu'il sera très reconnaissant envers l'Académie de Lyon pour avoir pris cette initiative qui, il faut l'espérer, aura des imitateurs.

(1) Il serait bon que les Français, de leur côté, soient un peu plus soucieux de l'honneur de leurs hommes célèbres et plus au courant de leurs propres gloires.

Ainsi, tout dernièrement, un journal artistique de Paris publiait un long travail sur l'outremer. L'auteur de l'article se demandait, avec étonnement, comment il se faisait que cette précieuse couleur, si rare et si chère autrefois, était tout d'un coup devenue si commune et d'un prix si bas.

Après avoir étudié la question sous toutes ses faces, il finissait par découvrir une lettre écrite par Mérimée à M. Giraud, marchand de couleurs. Un prétendu chimiste avait découvert, en Russie, des *montagnes* de lapis-lazuli, et demandait à M. Giraud de lui avancer quelques milliers de francs sur ces montagnes d'outremer.

Mérimée, consulté, écrivait à M. Giraud que, dans son opinion, le chimiste en question était un charlatan; et l'auteur enthousiasmé conclut ainsi :

« Laissons de côté la question commerciale. Un point surtout nous intéresse dans la lettre du secrétaire de l'Ecole des beaux-arts. Elle nous apprend, en effet, comment l'outremer, si rare au XVII^e et au XVIII^e siècle et qu'on était obligé de demander et de faire venir par voie diplomatique, est devenu de nos jours d'un usage aussi commun, *grâce aux mines de lapis-lazuli découvertes en Russie.* »

Convenons que l'auteur aurait grand besoin d'ouvrir un livre de chimie à l'article *Outremer*, afin de ne pas se joindre involontairement aux Allemands qui contestent à J.-B. Guimet sa précieuse découverte.

DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

D'HÉMIPTÈRE-HOMOPTÈRE

DE LA TRIBU DES DELPHACIDES

PAR

E. MULSANT ET REY

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 42 octobre 1877.

Aracopus Lethierryi, MULSANT et REY.

Elongatus, lateribus postice compressus, pallide flavus, oculis brunneo-maculosis, clavæ elytrorumque nervis fusco-granulatis. Vertice bimpresso unicarinato. Fronte fortiter inflexa, 4-carinata. Prothorace brevissimo, medio distinctius, utrinque obsoletius oblique, carinato. Scutello magno 3-carinato. Femoribus tibiisque longitudinaliter fusco-lineatis.

♂ Nous est inconnu.

♀ *Ventre* entaillé presque jusqu'à sa base.

Long., 0^m,0023 (1 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, comprimé postérieurement sur les côtés, d'un blond pâle.

Tête entièrement blonde. *Vertex* horizontal, transverse, creusé de 2 larges impressions séparées par une fine carène longitudinale. *Front* fortement infléchi en dessous; presque en forme de losange largement subéchancré supérieurement et inférieurement; plan mais parcouru par 4 fines

carènes longitudinales : les intermédiaires subparallèles, les externes brisées et formant un angle au bord antéro-interne des yeux. *Joues* oblongues, graduellement rétrécies inférieurement, rebordées en dehors, parfois notées d'un petit point obscur vers l'angle antéro-interne des yeux. *Épistome* subconvexe, 3-caréné, à carènes externes plus affaiblies. *Labre* relevé en dos d'âne ou carène obsolète. *Bec* assez épais, prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires, linéé de brun, noir au bout.

Yeux grands, transverses, fortement entaillés pour l'insertion des antennes, brunâtres avec les bords et quelques veines obsolètes, pâles.

Antennes courtes, comprimées, très-élargies, brièvement sétigères surtout sur leurs tranches; blondes; à 1^{er} article grand, obtriangulaire, et sillonné en arrière avec les sillons à fond un peu rembruni : le 2^e très-grand, irrégulièrement ovale, scabreux vers le bout et sur sa tranche postérieure : le 3^e presque imperceptible, portant une longue soie déjetée en dehors et souvent caduque.

Prothorax très-court, blond, mat, déprimé, arqué en avant, échancré en arrière, brusquement et sinueusement coudé et rétréci sur les côtés; offrant sur le dos 3 carènes, la médiane longitudinale, les autres obliques, à peine arquées en dedans, moins prononcées; obsolètement fovéolé de chaque côté de la carène médiane; subimpressionné entre les latérales et les yeux; plus fortement impressionné sur les côtés au devant du sinus.

Écusson grand, d'un blond pâle et mat; subsinueusement rétréci en arrière en angle émoussé au sommet; subimpressionné sur les côtés; plan et 3-caréné sur le dos, avec la carène médiane longitudinale et les externes à peine obliques, subdivergentes postérieurement.

Cories prolongées jusqu'aux deux tiers des élytres, d'un blond pâle et peu brillant; parcourues chacune par 2 nervures obliques, réunies après le milieu en 1 seule : toutes ces nervures brièvement sétuleuses et obsolètement ponctuées de brun.

Élytres allongées, comprimées sur les côtés, surtout en arrière; très-pâles ou d'un blanc de lait translucide, à nervures blondes garnies de petits points subgranulés, obscurs et brièvement pilifères, à poils semi-couchés.

Dessous du corps blond, avec le ventre plus pâle, celui-ci offrant sur les côtés des points pileux obscurs peu serrés, et parfois une fossette à fond nébuleux.

Pieds allongés, assez grêles, finement ciliés sur les arêtes; pâles, avec au moins 4 lignes longitudinales obscures sur les cuisses, et 2 sur les

tibias : les ongles de tous les tarsi, le bout des éperons des tarsi postérieurs et des épines des tarsi postérieurs, noirs ou noirâtres.

PATRIE. Nous avons capturé cette espèce, en janvier, dans les environs de Fréjus, parmi les touffes serrées de carex ou de graminées. Elle fait des sauts d'un mètre environ. Elle est, par là, très difficile à saisir.

Nous nous faisons un plaisir de la dédier à M. Lucien Lethierry, de Saint-Maurice-lès-Lille (Nord), un des naturalistes français qui connaissent le mieux les Hémiptères.

OBS. A l'occasion de la présente description, nous allons essayer de faire ressortir les différences des 3 espèces connues du genre *Aracopus*, pinola, dans le tableau suivant :

- | | | |
|-----|--|---------------|
| a. | <i>Front</i> 3-caréné. <i>Élytres</i> à nervures non granulées, ni ponctuées de brun. | |
| b. | <i>Corps</i> large. <i>Élytres</i> feuves, concolores. | GRASSICORNIS. |
| bb. | <i>Corps</i> allongé. <i>Élytres</i> pâles, à grande tache posticale rembrunie. | PULCHELLUS. |
| a. | <i>Front</i> 4-caréné. <i>Élytres</i> à nervures granulées-ponctuées de brun, d'un blanc de lait dans les intervalles. <i>Corps</i> allongé. | LETHIERRYI. |

1930

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

RESEARCH REPORT

NO. 10

1930

BY

ROBERT S. SHULL

AND

WALTER B. BARKER

PH.D. THESIS

1930

CHICAGO, ILL.

DESCRIPTION
D'UNE
ESPÈCE NOUVELLE
D'HÉMIPTÈRE-HÉTÉROPTÈRE

PAR
E. MULSANT ET C. REY

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 11 novembre 1878.

Isometopus mirificus. MULSANT et REY.

Breviter ovalis, nitidus, parce pubescens, supra subdepressus, fortiter parum dense punctatus, albidus, cum fasciis transversis tribus nigris, sinuatis, plus minusve interruptis : prima in pronoto antico, secunda simul in scutelli hemelytrorumque basi, tertia horum pone mediam partem. Ocellis epistomateque infuscatis. Rostro, antennis pedibusque nigro albidoque variegatis. Pectore ventrèque nigris, hoc lateribus albido-maculato.

♂. Nous est inconnu.

♀. Le 7^e arceau ventral sinué sur les côtés de son bord apical, profondément fendu dans son milieu. Le 6^e obliquement coupé sur les côtés de son bord postérieur, assez profondément incisé dans son milieu. Les précédents angulairement et graduellement moins profondément échan-crés.

Long., 0^m,0025 (1 1/7 l.); -- larg., 0^m,0016 (3/4 l.).

Corps courtement ovalaire, brillant, subdéprimé, fortement et peu densément ponctué, blanchâtre, avec de grandes taches ou bandes transversales noires; revêtu d'une fine pubescence pâle, peu serrée.

Tête transverse, moins large que la moitié de la base du prothorax, d'un blanc livide et brillant, avec les ocelles et l'épistome noirs ou rembrunis. *Vertex* étroit, presque lisse. *Front* vertical, rétréci supérieurement, presque plan; assez fortement et modérément ponctué; à points souvent obscurs, dont parfois 2 un peu plus forts entre les yeux, et 2 au-dessus de l'épistome. *Ocelles* très saillants. *Joues* plus lisses, pâles, avec une bande longitudinale noire plus ponctuée au-devant des yeux. *Rostre* noir, avec les articulations pâles, celle du dernier article plus largement.

Yeux très grands, noirs.

Antennes grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax, légèrement ciliées, noirâtres, avec le sommet des 1^{er} et 2^e articles blanc, la base de celui-ci et l'extrémité du dernier souvent livides; le pénultième très grêle: le dernier un peu moins, en fuseau allongé.

Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, largement échancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et arrondis; nettement bisinué à la base, à lobe médian subangulé, les latéraux assez largement tronqués et les angles postérieurs obtus; plus ou moins fortement arqué sur les côtés; longitudinalement subconvexe sur le dos et puis légèrement dérivé de chaque côté; déprimé ou subimpressionné vers ses marges latérales qui sont un peu relevées en gouttière; finement et éparsément pubescent; fortement et peu densément ponctué, avec la ponctuation, vue de côté, formant, surtout en arrière, comme des rides ou ondulations transversales; d'un blanc livide et brillant, avec une bande transversale noire ou noirâtre, occupant la moitié antérieure, laissant pâles les gouttières latérales, plus ou moins fortement trisinuée en arrière, plus ou moins nébuleuse ou interrompue de chaque côté du milieu du dos, avec le sinus médian bien plus étroit, à lobes latéraux prolongés parfois jusqu'à la base de manière à enclore comme une tache blanche triangulaire, bien tranchée, située au-devant du milieu de l'écusson.

Écusson grand, prolongé en pointe très aigüe jusqu'au milieu des hémélytres et membranes réunies; plus ou moins enfoncé ou impressionné sur le milieu de sa base; surmonté de chaque côté, sur celle-ci, d'une arête oblique saillante; subconvexe sur le reste de sa longueur; finement et éparsément pubescent; fortement et assez densément ponctué, plus éparsément vers son extrémité, avec la ponctuation transversalement ruguleuse dans les deux tiers antérieurs; d'un noir brillant, à pointe largement blanche.

Hémélytres environ 4 fois aussi longues que le prothorax jusqu'au

sommet de l'appendice ; plus ou moins arquées sur les côtés, largement rebordées en gouttière sur ceux-ci jusques après leur milieu ; subdéprimés, avec l'endocorie un peu déclive ; finement et éparsement pubescentes ; fortement et peu densément ponctuées, avec le fond des points souvent obscur ; d'un blanc brillant, avec une bande basilaire noire ou noirâtre assez large, plus ou moins sinueuse en arrière, à peine prononcée sur l'exocorie ; parées après leur milieu, au-devant de l'appendice, d'une autre bande transversale noire, plus ou moins sinueuse, n'embrasant pas l'endocorie, souvent interrompue entre la mésocorie et l'exocorie, parfois nulle sur celle-ci et alors formant une grande tache irrégulière sur la mésocorie. *Appendice* déclive, à pointe parfois rembrunie. *Membrane* légèrement enfumée, finement réticulée, à cellule basilaire bien accusée, avec sa nervure noire.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec les côtés du ventre maculés de blanc, et l'antépectus pâle, le repli prothoracique fortement excavé, à fond de l'excavation noir et subrugueux. *Repli des hémélytres* blanchâtre, obsolètement ponctué. *Métasternum* légèrement chagriné sur les côtés. *Ventre* presque lisse, légèrement pubescent latéralement.

Pieds à peine pubescents, d'un blanc sale ainsi que les hanches, avec les cuisses parées d'une grande tache noire, non étendue jusqu'au genou, le milieu des tibias plus ou moins rembruni. *Ceux-ci* finement ciliés.

PATRIE. Nous avons capturé cette admirable espèce, fin juillet et août, en battant les mères branches des vieux poiriers à grand vent, à Saint-Genis-Laval, près Lyon.

◦ **Obs.** Elle est un peu moindre et plus déprimée que l'*intrusus*, plus brillant, moins obscure, à taches pâles plus grandes, plus blanches et plus tranchées, à ponctuation un peu plus forte et surtout moins serrée, etc.

Les bandes transversales noires varient un peu. Elles sont plus ou moins interrompues ou réduites à des taches.

Sa larve présumée, comme celle de l'*intrusus*, a le devant du front relevé en forme de chaperon semi-circulaire. Elle est plus nettement variée de noir et de fauve pâle.

TABLE OF CONTENTS

1	Introduction
2	Chapter I
3	Chapter II
4	Chapter III
5	Chapter IV
6	Chapter V
7	Chapter VI
8	Chapter VII
9	Chapter VIII
10	Chapter IX
11	Chapter X
12	Chapter XI
13	Chapter XII
14	Chapter XIII
15	Chapter XIV
16	Chapter XV
17	Chapter XVI
18	Chapter XVII
19	Chapter XVIII
20	Chapter XIX
21	Chapter XX
22	Chapter XXI
23	Chapter XXII
24	Chapter XXIII
25	Chapter XXIV
26	Chapter XXV
27	Chapter XXVI
28	Chapter XXVII
29	Chapter XXVIII
30	Chapter XXIX
31	Chapter XXX
32	Chapter XXXI
33	Chapter XXXII
34	Chapter XXXIII
35	Chapter XXXIV
36	Chapter XXXV
37	Chapter XXXVI
38	Chapter XXXVII
39	Chapter XXXVIII
40	Chapter XXXIX
41	Chapter XL
42	Chapter XLI
43	Chapter XLII
44	Chapter XLIII
45	Chapter XLIV
46	Chapter XLV
47	Chapter XLVI
48	Chapter XLVII
49	Chapter XLVIII
50	Chapter XLIX
51	Chapter L
52	Chapter LI
53	Chapter LII
54	Chapter LIII
55	Chapter LIV
56	Chapter LV
57	Chapter LVI
58	Chapter LVII
59	Chapter LVIII
60	Chapter LIX
61	Chapter LX
62	Chapter LXI
63	Chapter LXII
64	Chapter LXIII
65	Chapter LXIV
66	Chapter LXV
67	Chapter LXVI
68	Chapter LXVII
69	Chapter LXVIII
70	Chapter LXIX
71	Chapter LXX
72	Chapter LXXI
73	Chapter LXXII
74	Chapter LXXIII
75	Chapter LXXIV
76	Chapter LXXV
77	Chapter LXXVI
78	Chapter LXXVII
79	Chapter LXXVIII
80	Chapter LXXIX
81	Chapter LXXX
82	Chapter LXXXI
83	Chapter LXXXII
84	Chapter LXXXIII
85	Chapter LXXXIV
86	Chapter LXXXV
87	Chapter LXXXVI
88	Chapter LXXXVII
89	Chapter LXXXVIII
90	Chapter LXXXIX
91	Chapter LXXXX
92	Chapter LXXXXI
93	Chapter LXXXXII
94	Chapter LXXXXIII
95	Chapter LXXXXIV
96	Chapter LXXXXV
97	Chapter LXXXXVI
98	Chapter LXXXXVII
99	Chapter LXXXXVIII
100	Chapter LXXXXIX
101	Chapter LXXXXX

TABLE DES MATIÈRES

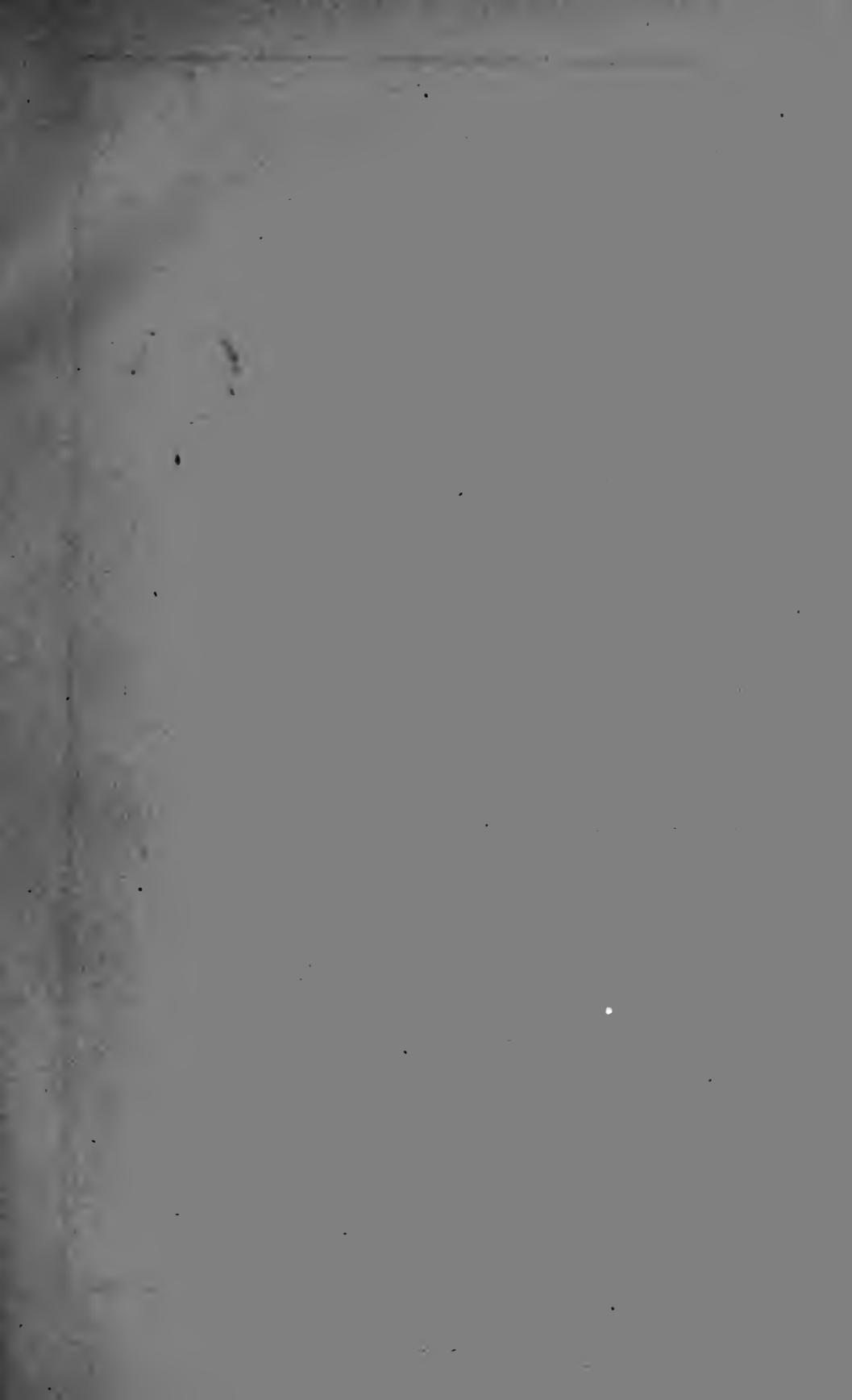
Iconographie et description de Chenilles et Lépidoptères inédits, par P. MILLIÈRE.	1
Liste des oiseaux récoltés au Guatémala en 1877, par ADOLPHE BOUCAUD.	15
Notice sur Amédée Monterrad, par E. MULSANT.	59
Notice sur Jean-Georges Hoffet, par E. MULSANT.	69
Notice sur Jean-André Maluazet, par E. MULSANT.	75
Notice sur Édouard Perris, par E. MULSANT.	85
Notice sur Édouard Verreaux, par E. MULSANT.	111
L'Estérel, par PAUL EYMARD.	119
Histoire naturelle des Punaises de France. — <i>Sixième tribu.</i> — <i>Les Lygéides</i> , par E. MULSANT et C. REY.	131
Tribu des Brévipennes. — Septième famille. — Phléochariens, par E. MULSANT et C. REY.	191
Notice sur Benoît-Philibert Perroud, par E. MULSANT.	271
Notice J.-B. Guimet, par E. MULSANT.	285
Notice historique sur la découverte de l'outre-mer artificiel, par M. LOIR.	303
Description d'une espèce nouvelle d'Hémiptère homoptère, de la tribu des Delphacides, par E. MULSANT et C. REY.	319
Description d'une espèce nouvelle d'Hémiptère hétéroptère, par E. MULSANT et C. REY.	323

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON

FROM THE
FIRST SETTLEMENT
TO THE PRESENT
BY
JOHN H. COLEMAN
OF THE
CITY OF BOSTON
IN TWO VOLUMES
VOL. I.
BOSTON:
PUBLISHED BY
J. B. LEECH, 15 NASSAU ST.
1857.

1217. 028-11111





La Société Linnéenne de Lyon publie un ou plusieurs volumes par année. Le nombre des feuilles d'impression du volume est subordonné aux matières à publier et par conséquent variable. Des planches ou des figures accompagnent le texte, toutes les fois que cela est nécessaire.

Le prix du volume est fixé :

Pour la France.	30 fr.
Pour l'Étranger.	32 fr.

Les auteurs ou les éditeurs de livres français ou étrangers, ayant rapport aux sciences naturelles, peuvent faire annoncer, dans ces Annales, leur publications, moyennant l'envoi d'un volume.

Toutes les demandes ou envois doivent être adressés *franc de port* au Président de la Société.

